TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 180 — 40 PAGES — SAMEDI 22 OCTOBRE 1977



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Un entretien avec M. Carrillo

« Notre participation au pouvoir sera possible demain » nous déclare le secrétaire général du P.C. espagnol

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Thaïlande en quête de stabilité

Pour la seconde fois en un an, l'amiral Sangad Chaloryu, à la tête d'une junte représentant les trois armes, s'est emparé du pouvoir en Thaïlande, renversant le gouvernement de M. Thanin Kraivichien, dont il était le ministre de la défense. Le 6 octobre 1976, il avait mis fin à trois années d'expérience démocratique quelques heures après le massacre des étudiants de l'université de Thammasat.

L'an passé, l'amiral Sangad vouait aux gémonies la démocratie, fourrier du communisme et coupable de tous les maux. Il annonce aujourd'hui que des élections seront organisées en 1978. Il faut, semble-t-il, accueillir avec la plus grande circonspection de telles promesses émanant de militaires putschistes.

Une nouvelle Constitution va être mise en chantier. Ce sera la onzième depuis que, en 1932, une coalition d'officiers et de civils libéraux renversa la monarchie absolue. Depuis lors, le royaume a été, la plupart du temps, gouverné par des dictateurs en uniforme. La prochaine loi fondamentale aura pour objet, disent les nouveaux maîtres du pays, d'assurer la stabilité politique et le bonheur du peuple. Mais est-elle assurée d'une durée d'application plus longue que les deux précédentes, celles de 1974 et de 1976 ?

Choisi par les militaires comme simple exécutant, M. Thanin Kraivichien avait pris au sérieux ses fonctions de premier ministre. Entouré de collaborateurs sélectionnés parmi ses amis personnels, mais aussi inexpérimentés que lui, il avait, en un an, réussi le tour de force de s'aliéner la quasi-totalité de la classe politique, sans remporter de succès notable. Ses rares initiatives, en particulier en faveur des investissements étrangers, s'étaient perdues dans les sables d'une bureaucratie devenue un véritable Etat dans l'Etat. En supprimant toute démocratie, même formelle, il avait donné aux maquisards du P.C. thaïlandais, auxquels se sont joints un certain nombre d'opposants, des arguments de propagande dont ils ont su jouer avec une grande habileté.

La politique de confrontation avec les pays communistes indochinois s'est située à l'opposé des patients efforts diplomatiques poursuivis, non sans succès, par les gouvernements civils précédents. Les Américains s'inquiétaient d'ailleurs du regain de tension dans la région.

Sentant le danger, l'armée, qui avait soutenu sinon dicté ses options à M. Thanin Kraivichien, a fait volte-face et s'est débarrassée d'un allié devenu gênant dont elle fait aujourd'hui un bouc émissaire. Mais serait-il devenu premier ministre sans l'appui de la cour et des casernes ?

Il est temps pour l'état-major de reprendre les choses en main avant que la situation ne se dégrade outre mesure. Telle est la tâche du général Kriangsak Chamanand, commandant suprême des forces armées, qui apparaît, derrière l'amiral Sangad, comme l'homme fort du régime. Le général n'ignore pas la menace que font peser les « jeunes Turcs » de l'armée, avides de participer au pouvoir et d'en partager les profits. Il faut maintenir l'unité de l'armée et galvaniser une opinion de plus en plus apathique, alors que la lutte anticommuniste se développe, avec son cortège de « bavures ».

Le changement de régime — ce n'est sans doute pas un hasard — intervient à un moment où Bangkok semble amorcer un rapprochement tant avec Pékin qu'avec les capitales indochinoises. Les généraux réalistes voudraient négocier avec Hanoï une sorte de « modus vivendi » qui leur permettrait de renforcer leur pouvoir. S'ils n'y parvenaient pas, le royaume risquerait de s'installer dans l'insécurité.

(Lire nos informations page 3.)

Le séjour de M. Barre à Bonn

Le premier ministre félicite M. Schmidt de sa fermeté dans la lutte contre le terrorisme

La visite de M. Raymond Barre à Bonn a donné une fois encore aux dirigeants français et allemands l'occasion de marquer leur solidarité dans la lutte contre le terrorisme. Le premier ministre a félicité M. Schmidt pour sa fermeté. Cependant, une controverse s'est élevée entre policiers allemands et français. Les premiers, qui mènent en ce moment une vaste opération dans leur pays pour retrouver les terroristes, reprochent aux seconds de ne pas avoir apporté un concours assez actif après la disparition de M. Schleyer.

On signale toujours des manifestations et des attentats en divers pays après la mort de Baader et de ses compagnons. A Paris, l'explosion d'une bombe a fait, vendredi 21 octobre, un mort et un blessé, mais on ignorait en fin de matinée si cet attentat était en liaison avec l'affaire Schleyer.

La vague de terrorisme dont l'Allemagne vient d'être le théâtre, et la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe dans leurs cellules de la prison de Stuttgart-Stammheim, ont donné lieu, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, à tout un ensemble de réactions politiques.

Le problème du terrorisme, de sa prévention et de sa répression a été au centre des entretiens que M. Raymond Barre a eus à Bonn avec le chancelier Helmut Schmidt. D'une façon plus générale, le voyage du premier ministre dans la capitale ouest-allemande a été pour les deux chefs de gouvernement l'occasion de se livrer à une démonstration d'amitié particulièrement chaleureuse — sans doute la plus affirmée depuis la réconciliation opérée par le général de Gaulle et Konrad Adenauer. M. Barre a insisté auprès de son hôte sur « *le comportement profond* » des deux peuples, qui contraste avec les récentes polémiques de presse, et il s'est efforcé de dissiper toutes les inquiétudes que l'on pouvait encore nourrir à Bonn à propos de l'attitude de la France.

En Allemagne fédérale, une gigantesque opération mobilise quelque mille trois cents policiers, afin de retrouver seize terroristes dont la presse publie les portraits. A la prison de Stuttgart-Stammheim, des investigations menées dans les cellules d'Andreas Baader, Gudrun Enslin et Jan-Carl Raspe ont permis aux policiers de retrouver un système de communication en morse dont les détenus de la Fraction armée rouge se seraient servis.

A Mulhouse, le déroulement de l'enquête sur la mort de Hans-Martin Schleyer a suscité certaines controverses entre les polices française et allemande. Les enquêteurs d'outre-Rhin reprochent à leurs confrères français d'avoir apporté un concours insuffisamment actif aux recherches entamées après la disparition de M. Schleyer. Toutefois, l'enquête pour retrouver les auteurs de l'enlèvement semble progresser. Huit caches et treize véhicules utilisés par les terroristes auraient déjà été retrouvés.

M. Schleyer est mort, tué de trois coups de feu tirés à très courte distance dans la boîte crânienne, et sans doute en plein air, trente-six heures environ avant la découverte de son corps dans le coffre d'une voiture à Mulhouse, c'est ce qui ressort des premières conclusions de l'autopsie pratiquée le 20 octobre.

(Lire la suite page 7.)

SANGLANTS INCIDENTS EN ÉQUATEUR

Selon les syndicats, cent vingt personnes ont trouvé la mort après un affrontement avec la police

De violents incidents ont eu lieu mercredi 19 octobre dans la province de Guyaquil, en Equateur, au cours d'une grève des ouvriers de la sucrerie Aztra. Selon la fédération syndicale de la province, cent vingt personnes, dont plusieurs femmes et des enfants, auraient trouvé la mort. Le gouvernement, qui avait d'abord fait état de seize vicimes, a indiqué jeudi que vingt-quatre corps avaient été découverts.

Les dirigeants syndicaux de Guyas, la capitale provinciale, affirment que nombre des victimes se sont noyées dans les réservoirs d'eau ou les cuves de sucre en fusion en tentant d'échapper, alors que les forces de l'ordre chargeaient. Certaines y auraient été précipitées. Plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées.

La sucrerie Aztra, située dans la zone côtière, emploie quelque mille huit cents personnes. Depuis plusieurs semaines, elle connaissait une agitation grandissante. Les ouvriers demandaient, en vain à la direction, de bénéficier d'une hausse de salaires correspondant à l'augmentation du prix du sucre décidée par le gouvernement.

Le drame a eu lieu lorsque les forces de l'ordre — soldats et policiers — ont tenté de faire évacuer l'usine occupée par les grévistes. Le communiqué de la fédération syndicale, qui a été publié sur toute la largeur de la première page du quotidien de Quito *Ultimas Noticias*, précise que la majorité des victimes « *ont été précipitées dans les cuves de sucre en fusion, noyées ou enterrées* ». Le communiqué ajoute que ces méthodes traduisent « *la politique anti-ouvrière et anti-démocratique* (du gouvernement) *dans son désir de faire taire les voix qui réclament le respect des droits des travailleurs et du peuple, révolté contre l'état de crise permanente du pays* ». Dans un communiqué publié mercredi, le gouvernement équatorien avait annoncé que seize ouvriers de l'usine Aztra s'étaient noyés après une charge de police dans le canal bordant l'établissement. Il accusait les dirigeants synidcaux d'être la cause de ces noyades par leur « *attitude suspecte* ». Jeudi, les autorités indiquaient que vingt-quatre cadavres avaient été retirés du canal. Elles n'excluaient pas que d'autres corps soient retrouvés, un certain nombre d'ouvriers n'ayant pas reparu à leur domicile depuis les événements de mercredi.

On indique, d'autre part, à Quito qu'un ouvrier a été tué et que deux autres ont été blessés dans une petite localité proche de l'usine où des dizaines de manifestants ont tenté d'incendier une guérite de la police. Se voyant débordées, les forces de l'ordre ont fait usage de leurs armes.

L'Equateur est dirigé depuis le 11 janvier 1976 par une junte militaire. Les chefs d'état-major des trois armes avaient alors obtenu la démission du président Rodriguez Lara, un général porté au pouvoir par un coup d'Etat le 15 février 1972. Cette junte a annoncé qu'elle rendrait le pouvoir aux civils, d'abord à la fin de 1977 puis en septembre 1978, si les dirigeants politiques et les journaux faisaient preuve de coopération. Mais les militaires sont eux-mêmes divisés : la tendance de gauche, qui prônait notamment une politique pétrolière nationaliste, fut évincée du gouvernement au début de cette année.

Le Conseil d'État hostile à l'arrêt de l'immigration familiale

M. Lionel Stoléru modifierait son texte

Le Conseil d'Etat, consulté sur le projet de décret relatif à la suspension de l'immigration familiale pendant trois ans, vient de rendre un avis défavorable. Il estime en effet que cette mesure est inconstitutionnelle et contraire aux accords internationaux sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Le gouvernement n'a pas l'intention, semble-t-il, de passer outre. M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, préparerait en conséquence un nouveau texte.

Le Conseil d'Etat, saisi par le gouvernement d'un projet de décret suspendant l'immigration familiale, a donné un avis défavorable à ce texte. Le point de vue du Conseil, non publié, déclare que le projet gouvernemental n'est « *pas conforme aux principes généraux du droit tels qu'ils résultent du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, auquel se réfère le préambule de la Constitution de 1958* », à savoir que la nation assure à l'individu et à sa famille « *les conditions nécessaires à leur développement* ». Le Conseil d'Etat souhaite donc le maintien de l'application du décret du 29 avril 1976 rétablissant le droit, pour les travailleurs étrangers, de se faire rejoindre par leurs familles, en dépit de l'arrêt de l'immigration intervenu en juillet 1974.

Le Conseil d'Etat invoque ensuite les conventions bilatérales ou multilatérales signées par la France. Aux termes de ces accords, la France s'engage généralement à favoriser l'immigration familiale « *dans le cadre de la législation en vigueur* ».

C'est donc un net désaveu que donne le Conseil d'Etat au projet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, annoncé le 27 septembre (*le Monde* du 29 septembre)

J. B.

(Lire la suite page 38.)

LA RENTRÉE DES UNIVERSITÉS

- Le nombre des nouveaux étudiants diminue à Paris.
- Désaffection pour les études littéraires.

Lire page 14

«PURIFICATION» GÉNÉRALE EN CHINE

La campagne contre les partisans des «quatre» s'étend aux hautes sphères du parti

Deux membres importants du bureau politique du P.C. chinois, le général Chen Hsi-lien, commandant de la région militaire de Pékin, et M. Wu Teh, maire de la capitale, semblent en position délicate. Notre correspondant en Chine a appris qu'ils avaient dû faire leur autocritique. M. Wu Teh est attaqué par des affiches apposées à l'université de Pékin, précise l'A.F.P. Ces deux personnalités avaient déjà été critiquées en janvier par des affiches murales en raison de leur rôle dans la répression des émeutes de la place Tien-An-Men, le 5 avril 1976.

Une opération de « purification » générale vient d'être lancée en Chine, et la campagne contre les partisans de la « bande des quatre » s'étend aux hautes sphères du parti.

Au cours d'une interview accordée vendredi à M. Claude Roussel, président-directeur général de l'A.F.P., en visite à Pékin, M. Teng Hsiao-ping a déclaré que des « préparatifs » étaient en cours pour la réunion de l'Assemblée nationale populaire, chargée par le XI[e] congrès du parti de « supprimer ce que le gang des quatre avait introduit dans la Constitution ».

De notre correspondant ALAIN JACOB

Pékin. — La nouvelle phase de la campagne destinée à éliminer toutes traces de l'influence de la « *bande des quatre* » s'annonce particulièrement sévère, voire politiquement risquée. Plusieurs articles de presse parus depuis l'éditorial du 6 octobre, qui annonçait un « *approfondissement des enquêtes* » à travers l'appareil du parti (*le Monde* du 7 octobre), laissent clairement entendre que ce travail n'a pas été mené jusqu'à présent de façon satisfaisante et qu'il doit être repris sur des bases plus rigoureuses.

« *Même maintenant*, écrit ainsi le *Quotidien du peuple* du 7 octobre, *certains camarades, en particulier parmi ceux qui s'occupent des cadres, ne comprennent pas encore parfaitement la question d'importance capitale de savoir ce qui est juste et ce qui ne l'est pas dans l'application de la politique du parti envers les cadres ; certains ont même des idées contraires* (à cette politique). » Le même article rappelle que des personnes bénéficiant du soutien de Mme Chiang Ching et de ses amis ont été « *installés dans les corps dirigeants à tous les niveaux* ». Il ajoute que si une « *purge sans merci* » n'est pas menée à son terme, « *la bande des quatre pourra compter sur ce qui subsiste de ses partisans et sur les mauvais éléments pour poursuivre son œuvre néfaste* ».

Quelques jours plus tard, le 16 octobre, l'organe du P.C. chinois est revenu sur le même thème. Distinguant les différentes catégories de personnages « *gravement influencés par la bande des quatre et qui suivent leur mauvais exemple* », il mentionnait en tête ceux qui « *n'écoutent pas notre parti, disent oui en apparence et non en réalité* », qui « *écoutent toujours la voix des Quatre* ». Faute d'une « *autocritique radicale* », ajoutait le journal, « *ceux-là ne connaîtront pas une bonne fin* ». Suivait la description d'autres types d'individus coupables de péchés plus véniels, mais qui, « *s'ils ne corrigent pas leurs erreurs, n'éviteront pas de faire la culbute* », eux aussi.

La campagne en cours comporte plusieurs aspects. Elle vise d'abord à une épuration de l'ensemble des rangs du parti. L'évolution des effectifs du P.C. chinois est mal connue. On sait toutefois qu'il comptait dix-sept millions de membres en 1961, vingt-huit en 1973 et qu'il en réunit trente-cinq millions aujourd'hui (chiffres cités par M. Hua Kuo-feng dans son rapport au XI[e] congrès).

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Pactes et marchés

On appelle cela des pactes électoraux, mais ce sont en fin de compte des marchés où chacun tente de troquer son corbillon ou son tombereau de voix contre le plus grand nombre possible de sièges.

Le seul ennui est que ces marchands-là ne sont propriétaires ni de leur marchandise ni de la monnaie qui sert à la payer. Tel ou tel parti peut bien mettre ses électeurs à l'encan, il n'est pas certain que la denrée se laissera livrer et encore moins que les deniers du chèque se laisseront encaisser.

ROBERT ESCARPIT.

« LES CHASSEURS », de Théo Angelopoulos

Un huis clos politique

Après « Jours de 36 » et « le Voyage des comédiens », Théo Angelopoulos continue dans « les Chasseurs » sa réflexion sur l'histoire politique de son pays. Le film est à la fois une synthèse des événements qui ont déchiré la Grèce depuis 1947 et une psychanalyse de la classe constamment au pouvoir (la bourgeoisie) pendant cette période.

Tout se déroule autour du cadavre d'un maquisard retrouvé dans la neige. Bien que vieux de trente ans, ce cadavre (corps poignardé de la révolution) saigne encore. Premier maillon d'une longue chaîne de symboles, première image d'un cérémonial au cours duquel des notables, hommes et femmes, civils et militaires, cherchent à se justifier devant l'Histoire de leurs mensonges et de leurs crimes, revivent ce qu'ils ont vécu, révèlent leurs obsessions et leurs angoisses.

Les portes de la salle où se déroulent ces plaidoyers et ces confrontations ouvrent sur le passé de chaque protagoniste, sur les lieux de ses fantasmes, ce qui permet à Angelopoulos de changer d'espace et de temps sans rompre le huis clos dans lequel sont enfermés les témoins-accusés. Parti pris de mise en scène dont le caractère théâtral est accentué par l'utilisation systématique des plans-séquences et par le rythme d'oratorio que le réalisateur imprime à l'ensemble du récit.

Pour évoquer la réalité, Angelopoulos tourne le dos au réalisme. C'est à l'art qu'il fait confiance, à l'art le plus élaboré et le plus exigeant. Il y a dans « les Chasseurs » des images splendides — des barques rouges sur un fleuve crépusculaire, — chaque plan révèle une science de la lumière, du décor, du déplacement des lignes, qui est d'un maître. Que manque-t-il à cet esthétisme raffiné pour vraiment nous toucher ? L'émotion nue, la présence concrète de ce peuple enchaîné. Au-delà de l'implacable théorème, le cri de la tragédie.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire page 28 l'entretien du cinéaste avec Jacques Siclier.)

★ Saint-André-des-Arts (v.o.).

idées

THÉATRE — Pour le plaisir

par PIERRE-AIMÉ TOUCHARD (*)

Il m'arrive parfois, dans un mouvement de lâche épouvante, de souhaiter mourir avant la prochaine apocalypse dont la menace semble se resserrer sur le monde. Comment refuser alors de comprendre que, depuis quelques années, le message des hommes de théâtre résonne avant tout comme le cri de révolte et la clameur de dénonciation d'une génération qui se voit condamnée, et qui rend responsable de cette débâcle les formes actuelles de notre société ? On a tellement critiqué l'inconscience des artistes et des intellectuels, leur refuge dans la tour d'ivoire, qu'on ne saurait, sans apparente contradiction, leur en vouloir de cette fièvre d'engagement qui s'exprime également chez les auteurs, les metteurs en scène, les comédiens, les critiques sans atteindre beaucoup plus qu'une petite fraction du public.

Encore peut-on se demander si cette prescience d'un malheur fatal n'est pas seulement l'apanage de quelques intellectuels avertis et si l'optimisme populaire n'a pas finalement raison contre trop de certitudes scientifiquement accumulées. L'homme de théâtre est un artiste et non pas un intellectuel. L'abstraction est son plus mortel ennemi. Elle l'amène à se perdre dans un domaine sans frontières et sans lois. Elle l'amène à asservir le théâtre, art libre, à la politique qui, comme le rappelle opportunément Ionesco, n'est elle-même qu'un moyen.

∴

Devenu ainsi moyen d'un moyen, le théâtre, muselé par une volonté puritaine d'engagement, ne laisse déborder que des violences impuissantes.

Autant il avait suffi qu'un seul cri fût poussé, dans les années qui suivirent la guerre de 40, dans une seule œuvre, poétique et brève *(« En attendant Godot »)*, pour que tout fût dit sur notre angoisse, autant les vagues de dénonciation du capitalisme qui se succèdent depuis Brecht sur nos scènes paraissent plus lassantes qu'efficaces. Nous assistons à une sorte de marée didactique et puritaine dont chaque assaut rivalise de sombre rigueur. Est-ce que la peur du mal nous paniquerait plus que n'avait pu le faire la réalité du mal elle-même ?

Pour moi, je suis partagé entre l'effroi de l'inconscience du plus grand nombre et la nausée des clameurs indistinctes de nos visionnaires. Je veux bien que l'avenir soit noir, mais je demande si c'est une raison suffisante pour refuser ce qui reste de clarté dans le monde d'aujourd'hui. Je me dis que ces gens qui croient que l'art a pour mission essentielle, exclusive, de dénoncer les horreurs, les injustices et les périls de notre civilisation savent bien tout de même s'amuser et rire quand ils sont entre eux, et dormir du sommeil de la jeunesse quand la journée de combat est finie. Pourquoi refuser que la joie soit la joie et le sommeil le sommeil ? Je suis persuadé que la joie, le sommeil, la détente, sont des armes aussi nécessaires pour la bataille que la révolte, la préparation physique ou la stratégie. Il me semble que les héros d'Homère savaient ça — et aussi ceux qui se pressent aux fêtes de *l'Huma.*

∴

Ces réflexions sont renforcées par la lecture d'un petit livre tonique de Jean Dasté, paru il y a quelques mois, chez Stock, sous le titre *Voyage d'un comédien*, et par l'étonnante atmosphère de joie qui s'en dégage. Serait-il possible que nos jeunes comédiens ne connaissent plus l'ivresse du débutant Jean Dasté, sortant du bureau de Jacques Copeau, qui vient de l'engager : *« En le quittant, j'étais fou de joie. A la frayeur de la secrétaire qui me regardait, je me mis à bondir et à marcher sur les mains... »* Il n'est question dans cet ouvrage, parmi une foule de réflexions profondes sur le métier du comédien, que du plaisir de jouer, que de la qualité du plaisir, que du bonheur du public, et à chaque page s'exprime l'objectif suprême : *« retrouver la folie, la fête, la liberté d'être... »*.

Je ne puis résister à la tentation de citer aussi le récit d'une scène étrange, merveilleusement caractéristique des errements de la pensée théâtrale contemporaine. Jean Dasté avait décidé de jouer *le Cercle de craie* et en avait obtenu l'autorisation de la veuve de Brecht. Le succès triomphal révéla au grand public à la fois un auteur et une troupe. Aussi Dasté conçut-il le projet de présenter le spectacle à Paris. Mais il existait, à cette époque, une revue de théâtre, appelée *Théâtre populaire*, revue passionnante et passionnée, comme il n'en existe qu'aux grandes heures de la recherche et de la conquête, mais nettement dominée par les intellectuels et, en particulier, par les exégètes de Brecht, qui jouaient au terrorisme et se montraient plus exigeants que ne l'avait été Brecht lui-même. Leur directeur, Robert Voisin, venait d'acheter les droits de Brecht pour la France et les représentations parisiennes dépendaient de leur accord. Dasté dut comparaître devant eux.

∴

« Autour d'une table, dans une pièce de la revue, rue Saint-André-des-Arts, étaient assis les collaborateurs de Robert Voisin ; parmi eux, Roland Barthes, André Gisselbrecht, Guy Dumur, Bernard Dort.

» Assis au bout de la table, je dus subir toutes sortes de questions : Pourquoi avions-nous monté la pièce ? Comment l'avions-nous préparée ? Où nous étions-nous documentés ? Quelles raisons nous avaient guidés dans le choix de nos interprètes ? etc.

» J'avais à répondre à un interrogatoire souriant, mais sévère. L'événement ayant eu lieu malgré eux, ils écoutaient mes réponses, réservant leur jugement. Ils avaient l'air étonné d'apprendre que nous avions davantage considéré le contenu poétique et humain de la pièce que le contenu politique (celui-ci, d'après nous, devant ressortir naturellement, sans qu'il soit besoin de le souligner). »

Si nous revenons par la pensée à ces années 50, où démarra la grande aventure de la conquête d'un public nouveau, comment ne pas prendre conscience de la brutale mutation qui s'est faite depuis ? Dasté et Vilar, et puis Planchon, parlaient conquête du public, et ils réussissaient à agréger un public chaleureux et neuf au public séculaire du théâtre. Dasté et Vilar, et aussi Planchon, parlaient plaisir, épanouissement de la personnalité du comédien et du spectateur, Dasté et Vilar parlaient *service public.*

Eux et leurs compagnons nous avaient entraînés à leur suite, comme une joyeuse farandole, dans cette prestigieuse récréation offerte à un public de plus en plus large. Qu'ils aient eu en plus des préoccupations, des options politiques, nul ne pouvait le mettre en doute. Mais le théâtre demeurait justifié par lui-même, à l'intérieur d'une société d'artistes où chaque berger gardait son propre troupeau.

Il serait mensonger de dire que, depuis leur départ, leur mouvement n'a pas été repris. Nous avons eu Planchon, nous avons eu Ariane Mnouchkine, nous avons Chéreau, nous avons Vitez, et il en est d'autres, évidemment, pour qui la conquête du public par le plaisir de l'art est restée une action essentielle. Mais à la plupart, aujourd'hui, cette générosité apparaît comme un acte gratuit, donc contestable, en tout cas insuffisant, incomplet. On ne fait plus confiance au plaisir de l'art comme véhicule de l'idée de liberté. Les révolutions esthétiques d'aujourd'hui sont sous-tendues par des arrière-pensées qui, précisément, gênent la liberté des créateurs et créent une méfiance dans toute la partie du public qui n'est pas fanatisée.

(*) Directeur du Théâtre d'Orléans.

« Le généreux Kirillov »

par GABRIEL MATZNEFF

Nous sommes, j'imagine, nombreux qui, apprenant la mort d'Andreas Baader et de ses amis, avons songé à la lettre que Stavroguine écrit à Dacha dans *les Démons*, et où, quelques heures avant son propre suicide, il commente celui de Kirillov : *« Le généreux Kirillov n'a pas pu supporter l'idée, et s'est brûlé la cervelle... »* Baader, lui non plus, n'a pas supporté l'idée... Mon Dieu, pourquoi nous parle-t-on tant de Marx et si peu de Dostoïevski ? Ce n'est pas Marx, c'est Dostoïevski le vrai prophète du vingtième siècle. Nous ne sommes pas les enfants de Marx et du coca-cola, nous sommes les enfants de Nietzsché et de Dostoïevski, les fruits nécessaires du nihilisme européen. Nous sommes des fils prodigues et des enfants abandonnés, des parricides et des orphelins.

Dieu le Père est mort

Ce n'est pas un hasard si le premier grand roman européen sur la révolte nihiliste s'intitule *Pères et fils*. Dix ans après Tourgueniev, et avec infiniment plus de génie, Dostoïevski fera, lui aussi, de la lutte des fils contre leurs pères un des thèmes centraux des *Démons*, et de la vieille ganache libérale, du progressiste aux opinions avancées, du parasite de l'humanisme Stéphane Verkhovenski, le géniteur accablé de Pierre Verkhovenski, le fanatique glacial qui est prêt à couper cent millions de têtes pour que triomphe la révolution.

La crise de notre temps est une crise de la paternité. Dieu le Père est mort, et les pères sont morts avec lui. *« Je fléchis le genou devant le Père, de qui toute paternité, dans les cieux et sur la terre, tire son nom »*, écrit saint Paul. C'est d'une telle génuflexion dont aujourd'hui nous ne sommes plus capables. La rébellion luciférienne imprègne l'air que nous respirons ; elle est notre quotidien spectacle. Les églises se vident, mais à chaque coin de rue pousse une nouvelle banque, massive, grillagée, obscène. La course au niveau de vie s'est substituée à la quête du sens de la vie. L'argent, le sexe et le pouvoir sont les vraies divinités de ce siècle. « Bienheureux les pauvres, les purs, les doux » est un cri qui n'émeut plus personne, et les larmes d'Agar chassée au désert ne nous empêchent pas de dormir.

Un gosse fugueur que j'hébergeais m'a déclaré : *« Le plus terrible à la maison, c'est quand la télévision tombe en panne, parce qu'alors on se retrouve en tête à tête, mes parents et moi. »* Les adultes n'ont aucun Graal à transmettre à leurs enfants ; ils n'ont rien à leur enseigner, rien à leur dire. Que voit autour de lui un adolescent sensible et généreux ? Le triomphe de l'injustice, le cynisme des puissants, et les masses ahuries, décervelées, qui applaudissent en cadence.

∴

Face à cette violence de l'imposture, violence étatique, légale, organisée, les pauvres armes dont disposent les réfractaires sont la rupture, la révolte et, au bout du chemin, le suicide, cet acte qui « purifie tout », comme dit Caton dans *la Guerre civile*, admirable pièce qui se joue présentement à Paris (1), la plus autobiographique sans doute qu'ait écrite Montherlant, mais porteuse d'une vérité universelle et, de même que *les Démons*, d'une actualité effrayante. Pièce sur les pères et les fils, pièce sur la férocité et l'ambition, pièce sur l'Etat et le mensonge de l'Etat, pièce sur un monde qui a cessé de croire en ses dieux, pièce sur le désespoir et le nihilisme.

Le désespoir rend fou

« A force d'échecs, mon jugement s'est obscurci », gémit Pompée (qu'incarne cet acteur prodigieux, le plus grand de sa génération, qu'est Jean-Paul Zehnacker). Assurément, cette phrase peut être appliquée aux irréductibles de la résistance palestinienne, ainsi qu'à la Fraction armée rouge qu'animaient Andreas Baader et Gudrun Ensslin. Le malheur aveugle, et le désespoir rend fou. Mais il est affreux d'acculer les êtres au désespoir, puis de leur reprocher d'utiliser les armes du désespoir.

Suicide ou assassinat camouflé ? A cette pointe extrême de la tragédie où nous nous trouvons, cela importe peu. Les *Annales* de Tacite regorgent de prétendus suicidés — Thraséa, Sénèque, Pétrone — qui sont en réalité des victimes du despotisme et de l'inhumanité de l'Etat. Aujourd'hui, Baader et ses amis ont rejoint Caton et « le généreux Kirillov » dans le non-être cotonneux où s'évanouissent les causes perdues. Pour eux, la guerre civile est terminée.

(1) Nouveau Carré, 5, rue Papin. (Voir « *le Monde* des Arts et des Spectacles » du 20 octobre.)

Revue des revues par Yves FLORENNE

Les théâtres de Paul Valéry

Quand elle dit : *« Mes théâtres »* — qui est le titre de ce cahier, — Mme Agathe Rouart-Valéry parle à la fois pour elle-même et pour son père. Ce possessif plein de sens est une évidente réplique à *Mon Faust*, mais il s'agit aussi des théâtres de la petite Agathe qui, aujourd'hui, met du même coup en scène, sous nos yeux, un Valéry insoupçonné : fabricant et montreur de marionnettes, magicien de théâtre d'ombres, jouant dix personnages, tirant cent ficelles, chantant l'opérette... Mais donnant encore un spectacle quotidien dont sa femme et sa mère étaient les répliques discrètes, devant les jeunes spectateurs enchantés : *« Tel se vivait le gai théâtre de notre existence. »*

Or, c'est la petite fille devenue grande qui, malgré les réticences familiales, a poussé M. Teste sur le tréteau ; puis d'autres Teste et d'autres textes, participant passionnément enfin aux travaux de *Mon Faust*. *« Je savais tous les rôles, en connaissais toutes les intonations, j'aurais pu être une manière de « doublure » universelle, Faust, Méphistophélès, Lust, tour à tour ou tout à la fois. »* On voit à quel point elle peut légitimement, fièrement, dire *Mes théâtres* de cela qui fut et demeure ses théâtres, à lui.

∴

Quand parut le premier de ces *Cahiers Paul Valéry* (1) dus à Mme Rouart elle-même et à Jean Levaillant, s'il allait de soi qu'ils fussent inaugurés par *Poétique et poésie*, on pouvait être surpris que le théâtre dût venir aussitôt après. Et pourtant... Robert Kanters éclaire ici avec lucidité et subtilité les rapports de Valéry avec l'écriture dramatique et sa représentation. Que l'expression dramatique l'eût toujours attiré, c'est l'évidence. Mais comme d'autres, comme Gide, il se faisait du théâtre une certaine idée propre à le tirer en arrière. Pierre Franck, metteur en scène du premier jour, rapporte ce propos : *« C'est le domaine de Bourdet. »* Presque tous les écrivains de cette génération considèrent le théâtre comme un mauvais genre et un mauvais lieu, pour lequel ils ont honte d'éprouver tant de penchant. Il est curieux que ces « classiques » eussent ainsi confondu la dégradation d'une époque avec l'essence dramatique. Mais ce que la fille du poète nous confie de ses théâtres d'enfance peut donner à penser qu'ils avaient été aussi de l'enfance du poète. Au moins autant que la poésie, la vocation dramatique est précoce, même si elle ne se manifeste que par la fascination ; et dût-elle sécher sur pied, comme chez Stendhal ; ou avorter, comme chez Baudelaire, dans le dépit amoureux et la velléité impuissante.

Chez Valéry, elle aboutit. Elle s'est même épanouie tardivement, pour se découvrir à nous tout entière, et incarnée, plus de quinze ans après la mort du poète. Ses interprètes, Pierre Dux, Julien Bertheau, viennent témoigner (hélas ! le témoin Fresnay fait cruellement défaut), témoignant du même coup sur le théâtre : fort à contre-courant de la mode. Mme Rouart-Valéry prononçait déjà en passant, comme allant de soi : *« L'essentiel, le texte... »*. Pierre Dux évoque une discussion avec Jean-Louis Barrault lui disant : *« L'acteur idéal est celui qui fait tout comprendre et tout éprouver par son visage et son attitude, et sans avoir à dire un seul mot. »* (Mais c'est le mime qui, si j'ose dire, parle). Réponse : *« L'acteur idéal est celui qui, invisible, fait tout comprendre et tout éprouver du texte qu'il dit. »* Quant à Julien Bertheau, il croit au comédien *« dont le devoir et la gloire consistent à servir un texte et non à se servir de lui »*. Cette conception renversante pour nos metteurs en scène est évidemment partagée par celui de Valéry. Pierre Franck ne mâche pas ses mots, parlant d'un « adjectif à rayer du dictionnaire » : *« C'était encore une période où les gens étaient intelligents. »*

∴

Ne soyons pas trop pessimistes : dix ans après, les « gens » continuaient de l'être — ou sensibles, si l'on préfère — pour le même *Mon Faust*. C'est d'abord de lui qu'il s'agit, mais aussi de *Monsieur Teste*. *« Immense gageure »*, d'ailleurs gagnée, écrit Judith Robinson. Sans doute. Il ne faut tout de même pas perdre de vue que le cycle Teste est un feu croisé de regards : spectacle et auto-spectacle.

Justement, la *Revue des sciences humaines* (2) fait son thème de réflexion d'un domaine où la critique contemporaine s'est largement et fructueusement engagée : *« La théâtralité hors du théâtre. »* Maints textes et poèmes *(la Jeune Parque)* de Valéry — « hors », bien entendu, de son théâtre — offrent un champ à cette exploration. D'autres ont été retenus. Théâtralité dans le récit : un chapitre exemplaire du *Voyage en Orient* de Nerval, par Henri Bonnet ; de Ross Chambers, le *Paradoxe du saltimbanque* ; de Nerval encore et Baudelaire à Hector Malot. Une tout autre sorte de parade retient Claude Leroy : celle de Mandiargues *« montreur de textes »* ; enfin, avec Marian Hobson, des lieux métaphoriques célèbres : le « théâtre du monde » où Dieu est à la fois dramaturge et spectateur souverain ; et le « théâtre de l'esprit ». Dans celui-ci on retrouverait encore Valéry ; dans l'un et l'autre : Shakespeare.

∴

En scène, *Monsieur Teste* ne trahissait pas, au contraire, ne sollicitait même pas son auteur, qui avait projeté une *Apocalypse Teste*, *« autodrame mêlé de psaumes »*. Judith Robinson défend fort bien cette représentation, cependant que Régine Pietra s'attache à celle de *l'Idée fixe*.

Le cahier est riche en inédits : fac-similé de la page de titre annotée de *l'Apocalypse Teste* ; le dossier minutieusement constitué par Huguette Laurenti d'une *Stratonice*, tragédie tentée, tâtée, abandonnée ; plus exactement : réduite au silence, parce que le poète était contraint de s'y réduire lui-même, aux prises avec une parole « impossible ».

Et puis surtout, toujours : *Mon Faust*. C'est-à-dire une nébuleuse nommée Faust, composée de plusieurs étoiles dont une de diamant : Lust (deux, plutôt, puisque l'autre a nom : *le Solitaire*). M. Ned Bastet a réuni, ordonné tout ce qui a été écrit, noté pour le quatrième acte de *Lust*. Pour conclure, mais qu'il faut peut-être lire en préface, une explication du poète à soi-même, véritable profession de foi et acte d'espérance : *« Ma foi est que cela est possible, qu'il est possible de donner un sens à cette bête de vie... »* Et : *« Je suis fou de cet étrange idéal et fou de ce qui m'a semblé créé pour y répondre. »* « Foi » et « idéal » dont ces deux pages diront au lecteur ce qu'ils sont. Mais cela déjà les éclaire : *« ... Pour moi, la jouissance, quand elle se déclare dans le sentiment que j'ai dit et avec* l'autre *qu'il faut à ce sentiment, est une sorte de* sacrement... » A quoi répond un autre acte de foi, celui de Lust dans une des versions : *« ... Je vois, je vis de voir la suprême transmutation : celle de l'amour commune en amour de diamant. C'est là le grand œuvre. »*

Chef-d'œuvre, en tout cas, ce texte multiple dont chaque éclat nous atteint. Et chef-d'œuvre de l'inachevé. Mais la clef de cet inachèvement n'est-elle pas encore dans une parole de Lust : *« L'inachevé dit tout, bien plus que tout. »*

Il y en a sans doute une autre, ou la même, dans le foisonnement des versions : non pas trop-plein de richesses et hésitation devant un choix, mais accumulation *« symphonique »* nécessaire. Il n'y a pas à choisir mais à lier. Les quinze versions et fragments, faute de pouvoir les jouer simultanément, il faut les dérouler dans le temps, musicalement, comme le retour et la variation d'un même thème. C'est d'ailleurs ce qu'une telle publication accomplit d'elle-même. Mais ce concert, pourquoi ne pas le tenter dans l'espace par le moyen de ses instruments naturels : les acteurs ? C'est Lust, toujours, qui parle pour le poète quand elle s'écrie : *« Ah ! la moindre parole devient alors une parole magique »* Une parole magique : tout théâtre qui n'est pas cela n'est rien.

VALERY ET L'HISTOIRE

Il revient à M. Louis Planté, auteur d'une biographie d'A. de Monzie, *Un grand seigneur de la politique*, d'avoir procuré à la *Revue des deux mondes* la lettre de Valéry à Monzie sur l'histoire, commentée dans notre feuilleton du 25-26 septembre.

(1) Cahier 2, Gallimard.
(2) Nº 67, automne 77. Université de Lille-III. B.P. 18. Villeneuve d'Ascq.

Le Monde

étranger

LES PAYS D'ASIE A LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE

EN CHINE

« Purification » générale

(Suite de la première page.)

Ses effectifs ont doublé en seize ans, mais une estimation modérée situe entre un tiers et un quart le nombre des titulaires de cartes qui ont adhéré au parti depuis la révolution culturelle, soit entre huit et douze millions d'individus. Tous ne sont pas suspects *a priori*, mais les « quatre » n'en sont pas moins formellement accusés d'avoir « *recruté à tour de bras* » *à seule fin* d'élargir leur clientèle. L'opération de « purification » qui démarre doit donc commencer à la base par l'élimination de toutes sortes d'éléments jugés aujourd'hui douteux. Elle s'opérera, selon le *Quotidien du peuple*, en conformité avec les normes fixées par les statuts du parti adoptés au XI[e] congrès. Elle risque de toucher des effectifs importants.

Au niveau des cadres dirigeants, la « rectification » peut éviter la purge, c'est-à-dire l'exclusion du parti. Celle-ci n'en est pas moins annoncée pour un nombre indéterminé de personnages, et le *Quotidien du peuple* l'indique clairement lorsqu'il regrette que « *les cas d'un certain nombre de mauvais éléments qui se sont infiltrés parmi les cadres n'aient pas encore été traités* ». La rétrogradation est une sanction beaucoup moins grave, mais qui risque de toucher un assez grand nombre de cadres promus depuis la révolution culturelle à des postes de responsabilité.

Il est en effet rappelé que « *les promotions doivent se faire degré par degré* », que les « quatre » ont contesté cette règle et prétendu que « *les jeunes devaient fournir l'essentiel des équipes dirigeantes à tous les niveaux* ». Le rajustement dans ce domaine ne saurait donc se traduire par un rajeunissement des cadres mais, au contraire, par le renvoi à des échelons subalternes d'éléments jugés trop inexpérimentés et priés d'aller faire patiemment leurs classes.

Parallèlement, l'attention est attirée sur le cas de cadres qui, pendant la révolution culturelle, ont été victimes « *de manœuvres et de complots multiples* » de la part de la « bande des quatre » et dont le sort a été scellé à l'époque grâce à des « *preuves falsifiées* » ou à « *des aveux extorqués* ». « *Nous devons avoir le courage*, écrit *le Quotidien du peuple, de révoquer les verdicts erronés de la bande des quatre* ». En d'autres termes, une nouvelle vague de « réhabilitations » est à prévoir. Moins peut-être que de hauts personnages tombés dès les premières salves de la révolution culturelle — sinon à l'époque du Grand Bon en avant comme le maréchal Peng Teh-huai, — elle pourrait toucher le nombre, important paraît-il, de cadres divers écartés il y a dix ans et qui moisissent encore dans des « écoles du 7 mai » d'un genre particulier.

Autocritique de M. Wu Teh et du général Chen Hsi-lien

Reste enfin le cas des dirigeants appartenant aux sphères les plus élevées du régime et que leur position ne met pourtant pas à l'abri des « enquêtes » réclamées par *le Quotidien du peuple*.

On apprend ainsi de source digne de foi que deux membres du bureau politique, le maire de la capitale, M. Wu Teh, et le commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien, ont été invités il y a un mois, lors d'une réunion du comité du parti pékinois, à se livrer à une autocritique approfondie. L'objet de l'opération serait de « clarifier » leur rôle lors des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men (1). Ces incidents avaient été à l'époque qualifiés de contre-révolutionnaires », et M. Wu Teh comme le général Chen Hsi-lien avaient naturellement joué un rôle de premier plan dans la répression de l'émeute. Cela leur a déjà été reproché en termes très vifs par des *dazibaos* affichés pendant une dizaine de jours au mois de janvier dernier sur la même place Tien-An-Men (*le Monde* daté 9-10 janvier). C'est au sujet de la même affaire — toujours d'autant plus explosive qu'on n'en a pas soufflé mot au onzième congrès — que des comptes leur sont demandés aujourd'hui.

L'une des questions concernant la campagne en cours qui intrigue le plus les observateurs est de savoir si elle a été décidée à l'occasion du onzième congrès ou postérieurement. M. Hua Kuo-feng, dans son rapport politique au congrès, le 12 août dernier, avait évoqué certains aspects de cette opération d' « assainissement ».

On ne peut toutefois s'empêcher de noter une dissonance entre le langage relativement modéré et unitaire qu'avait employé le président du P.C.C. et les appels à une chasse aux sorcières lancés deux mois plus tard par *le Quotidien du peuple*. Des informateurs habituellement dignes de foi croient d'autre part savoir que la composition du *comité central* élu par le onzième congrès n'est pas unanimement approuvée, une partie des membres de cet organisme jugeant qu'on n'y a pas procédé à une épuration suffisante. On peut s'étonner que des membres du bureau politique confirmés dans leurs fonctions par le congrès soient soudain soumis aux « enquêtes » déclarées nécessaires à la purification du parti.

Report de la session de l'Assemblée nationale

La session de l'Assemblée nationale populaire, officieusement annoncée comme imminente en septembre, n'est désormais envisagée que pour le début de l'année prochaine. Cela signifie-t-il que des faits nouveaux sont intervenus qui ont conduit à modifier le calendrier politique ? Deux points ressortent en tout cas. Le premier est que, depuis la crise d'octobre 1976, la nouvelle direction chinoise a été entraînée par un mouvement irrésistible du balancier des forces politiques qui l'a amenée à radicaliser ses positions.

Jusqu'au printemps dernier, M. Hua Kuo-feng a de toute évidence cherché à rallier le maximum de monde et à se faire le moins d'ennemis possible. A partir de la réunion élargie du bureau politique qui s'est tenue au mois de mars, une première purge a commencé qui s'est soldée par plusieurs dizaines de disparitions ou de mutations au niveau des dirigeants provinciaux de l'appareil du parti, ainsi que dans les organes régionaux ou centraux de l'armée et de l'administration. Une « troisième phase » est explicitement annoncée aujourd'hui, qui se dessine comme une épuration à plus grande échelle, dont l'inévitable résultat sera de modifier les bases respectives des différentes forces politiques représentées au sommet de la hiérarchie du régime. L'autorité de M. Hua Kuo-feng, qui après tout est encore un nouveau venu dans ce cercle restreint (sur vingt-deux membres du bureau politique, deux seulement sont plus jeunes que lui), peut-elle gagner à cette opération ?

Le second point troublant est que, si l'on se rapporte à ce qui fut dit et accompli il y a dix-huit mois lorsque dans toute la Chine on dénonçait « *les crimes réactionnaires de Teng Hsiao-ping* », il va être bien difficile de déterminer qui aujourd'hui peut être considéré comme sans reproche. A moins que les inquisiteurs ne se réservent d'appliquer dans leur œuvre de « purification » des critères qui leur soient propres et les mieux aptes à réaliser l'équilibre des forces qu'ils souhaitent atteindre.

ALAIN JACOB.

(1) Dans son discours du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men, M. Wu Teh avait notamment déclaré : « *Ces derniers jours, non contents d'écrire des poèmes réactionnaires et de placarder des tracts réactionnaires, ces individus* (les contre-révolutionnaires) *ont chanté les louanges de Ten Hsiao-ping, en vue de faire de lui un Nagy, qui fut le chef d'un incident contre-révolutionnaire en Hongrie.* » (Traduction parue dans *Pékin-Information* du 12 avril 1976.)

EN THAILANDE APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Les militaires promettent des élections pour 1978

La junte qui a pris le pouvoir jeudi a annoncé, vendredi 21 octobre, la mise en place d'un « conseil administratif » qui remplacera le gouvernement jusqu'aux prochaines élections. Les militaires ont déclaré que ces élections auraient lieu en 1978. Entre temps, une nouvelle Constitution devrait être promulguée. A Washington, le département d'Etat a exprimé l'espoir que le coup d'Etat n'affectera pas les relations américano-thaïlandaises.

Bangkok. — La situation semblait parfaitement normale le vendredi 21 octobre au matin à Bangkok, où moins de vingt-quatre heures après le nouveau coup d'Etat « *en douceur* » la ville était paralysée pour les embouteillages habituels. Les mesures de sécurité ont été renforcées pour parer à toute éventualité, comme toujours en pareil cas, mais elles ne sont pas plus apparentes qu'à l'accoutumée, seules quelques sentinelles sont en faction devant les principaux bâtiments officiels. Le haut commandement devait préciser ses intentions au cours d'une conférence de presse dans l'après-midi. Selon un membre du comité militaire qui « conseillait » le premier ministre civil depuis octobre 1976, l'armée a « *vraiment l'intention de faire procéder à des élections l'an prochain* ». Il a toutefois précisé : « *Bien sûr, cela dépendra de l'évolution de la situation.* »

Contrairement à ce que l'on avait d'abord cru la nuit dernière, les membres du cabinet de M. Thanin et le premier ministre lui-même n'ont pas été arrêtés. Ils ont été « *retenus* » jusqu'au début de la soirée avant d'être autorisés à regagner leur domicile, où ils sont « *protégés* ».

Si la population, dans son ensemble, paraît indifférente à ce nouveau changement qui n'a guère troublé que les programmes de la radio nationale, on s'interroge par contre dans les milieux politique sur l signification de cette nouvelle manœuvre militaire, qui, pour attendue qu'elle ait été, n'en paraît pas moins paradoxale. Car enfin, se demande-t-on, que veulent les *militaires* ?

De notre correspondant

Un an après avoir brutalement mis fin par un coup d'Etat à une expérience démocratique unique dans les annales du royaume, pourquoi ont-ils renversé un gouvernement qu'ils avaient eux-mêmes mis en place ? Le fait que, sur les conseils du roi, ils aient tout tenté pour éviter l'épreuve de force finale afin de ne pas ternir encore aux yeux de l'étranger l'image du régime et qu'ils s'y soient résolus devant le refus obstiné de M. Thanin de se démettre ou de remanier son cabinet, ne change rien au fond du problème.

Tant de changements d'hommes et de cap politique ont-ils un sens ? Bien des gens à Bangkok sont pour le moins désorientés et inquiets. Hier, en effet, les politiciens libéraux de droite au pouvoir étaient accusés de tous les maux. La démocratie avait été mise sous le boisseau et remplacée par la loi martiale. Les militaires avaient trouvé en M. Thanin l'exécutant idéal d'une politique toute centrée sur l'anticommunisme et la défense de la monarchie. Ils lui avaient donné au moins dans ces domaines les moyens de sa politique. Le gouvernement était assisté par un « conseil militaire » soutenu par une Assemblée désignée et doté d'une Constitution lui donnant les pleins pouvoirs en matière de sécurité. Une politique de « démocratie guidée » devait déboucher sur des élections après quatre ans et sur le plein exercice de la démocratie au bout de douze ans.

Ancien magistrat sans passé *politique, réputé pour son* exceptionnelle honnêteté autant que pour sa mystique anticommuniste, M. Thanin était-il mieux à même de conduire les réformes indispensables au pays que les politiciens chevronnés qui l'avaient précédé et qui bénéficiaient d'une tout autre audience à l'étranger ? Dépourvu de tout brio, mais obstiné, soutenu par le palais et encadré par les militaires, l'ancien premier ministre a fait preuve d'une totale absence de souplesse politique dans un pays où les rivalités de clans rendent particulièrement difficile l'exercice du pouvoir.

Ses diatribes répétées contre la corruption des milieux d'affaires et d'une administration *toute-puissante qu'il s'était promis de « réformer »*, étaient certes louables, mais elles lui ont surtout valu de profondes inimitiés.

En quelques mois, l'intransigeance du gouvernement en matière de libertés, d'éducation, de *politique étrangère* et *son indifférence* devant la montée des revendications sociales avaient mis un point final à la lune de miel avec les militaires. Tout à sa « croisade anticommuniste », isolé, sourd aux conseils de modération, le gouvernement suivait une voie de plus en plus étroite. Les « maladresses » répétées de certains ministres — en particulier l'arrogance du ministre de l'intérieur, M. Samak, et celle du secrétaire d'Etat à l'information — achevaient de jeter le discrédit sur le cabinet.

Depuis plusieurs semaines, en dépit des démentis officiels, les rumeurs d'un coup d'Etat s'enflaient à Bangkok. La presse étalait à loisir les dissensions et scandales. Le général Kriangsak, commandant suprême des forces armées et homme fort du régime, se mettait soudain à parler en lieu et place du gouvernement, multipliant les déclarations pour donner « *son opinion* ». Une opinion fort éloignée de celle de M. Thanin, aussi bien en matière de politique intérieure qu'en politique étrangère, où l'on paraît vouloir revenir à une « détente » avec les voisins communistes indochinois.

On dit dans certains milieux que, en se succédant à elle-même, la junte, composée des plus hauts gradés des trois armes, a coupé l'herbe sous le pied d'un groupe d'officiers plus jeunes, plus intransigeants, et qui ne veulent ni d'un « retour » au jeu des partis ni d'une politique de la main tendue en direction de ces voisins indochinois.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

L'AMIRAL SANGAD CHALORYU : un récidiviste du putsch

L'amiral Sangad Chaloryu avait eu une carrière militaire discrète et sans histoires jusqu'à sa nomination, le 1[er] octobre 1975, au poste de commandant suprême des forces armées thaïlandaises. C'était une promotion importante pour le chef de la marine, arme un peu laissée à l'écart depuis qu'elle s'était compromise dans une tentative de coup d'État quelques années après la deuxième guerre mondiale.

Il venait de prendre sa *retraite à l'âge de soixante ans* quand le premier ministre, Seni Pramot, confronté à de graves difficultés politiques, l'appela dans son cabinet comme ministre de la défense ; c'était le 5 octobre 1976. Le lendemain, après la sanglante répression contre les étudiants de l'université de Thammasat, l'amiral s'emparait du pouvoir, à la tête d'une junte regroupant les principaux responsables des forces armées et de la police. Il avait pris de court d'autres groupes qui ne cachaient pas leurs ambitions.

Président pendant quelques semaines du Comité national de réforme administrative — titre que s'était attribué la junte, — il procédait à la nomination d'un gouvernement civil présidé par M. Thanin Kraivichien, juriste fanatiquement anticommuniste et proche du palais, à l'élaboration d'une Constitution et au choix d'une Assemblée nommée. Il conservait son poste de ministre de la défense dans le nouveau cabinet, d'où il continuait en fait de diriger la politique de la Thaïlande sans faire preuve de beaucoup de libéralisme. Il devait aussi s'efforcer de se concilier l'armée de terre, et surtout le nouveau commandant en chef, le général Kriangsak Chamanand, qui n'appréciait guère la place importante réservée à la marine et à l'armée de l'air.

***Un an à peine après avoir renversé* un gouvernement élu, l'amiral Sangad prend à nouveau le pouvoir et chasse M. Thanin, qui fut un temps son protégé. Cet officier corpulent, au visage dur, est devenu la bête noire des maquisards communistes qui lui réservent, par l'intermédiaire de leur radio clandestine, leurs attaques les plus violentes. — P. de B.**

Le voyage de M. Desai à Moscou affirme la continuité de la coopération indo-soviétique

Le premier ministre indien, M. Morarji Desai, est arrivé, ce vendredi 21 octobre, à Moscou, pour une visite officielle. Les dirigeants soviétiques, nous indique notre correspondant en U.R.S.S. Daniel Vernet, sont d'autant plus satisfaits de recevoir M. Desai que, au lendemain de la défaite de Mme Gandhi aux élections de mars, ils avaient craint de perdre un allié en Asie du Sud. Pendant la campagne électorale, la presse soviétique avait qualifié les adversaires de Mme Gandhi de « réactionnaires soutenus par les impérialistes ». Aujourd'hui, la « Pravda » insiste sur la « continuité » de la politique étrangère indienne et affirme que l'Inde s'engage à développer de façon continue ses relations amicales avec l'U.R.S.S.

En dépit de ses déclarations anticommunistes et en faveur d'un non-alignement « *libre de toute attache avec tout bloc* », le chef du gouvernement indien est l'hôte officiel, pendant six jours, des dirigeants soviétiques. Il répond ainsi à une invitation de M. Gromyko, qui, peu de temps après l'arrivée au pouvoir, en mars, des adversaires de Mme Gandhi, était venu s'enquérir à New-Delhi des sentiments des nouveaux dirigeants à l'égard de l'U.R.S.S. Ceux-ci ont fourni l'assurance qu'ils honoreraient tous les engagements passés par le précédent régime et qu'ils n'avaient pas, en conséquence, l'intention de renoncer au traité « *de paix, d'amitié et de coopération* » signé par les deux pays en 1971. Les appréhensions du Kremlin semblent avoir été dissipées. L'Inde ne vient-elle pas de réaffirmer que l'amitié avec l'Union soviétique constituait « *un élément permanent de la situation en Asie* » et, en quelque sorte, une donnée fondamentale de sa diplomatie ?

M. Desai et son équipe conservatrice et nationaliste ont dû rapidement se rendre à l'évidence qu'il n'était ni souhaitable ni possible que l'Inde abandonne son alliance avec l'U.R.S.S. Ils n'en poursuivent pas moins une politique étrangère plus indépendante que celle de l'ancien régime. C'est ainsi que les Indiens viennent de faire savoir qu'ils souhaitaient ouvrir des conversations avec les Chinois en vue d'une normalisation *complète des relations entre* les deux grands pays asiatiques, sans exiger comme préalable à l'ouverture de ces conversations un règlement du différend frontalier sino-indien. D'autre part, le nouveau gouvernement de New-Delhi ne cache pas ses sympathies pour l'Occident, et en particulier pour les Etats-Unis : initialement, M. Desai devait se rendre à Washington peu après sa visite à Moscou, mais c'est finalement le président Carter qui viendra d'abord en Inde, au cours de sa tournée à travers le monde, le mois prochain.

Le réalisme des Indiens ne reflète pas seulement leur volonté de conserver de bons rapports avec les Grands et de tenter ainsi de jouer un rôle plus vaste que ces dernières années dans le monde. Il s'inspire aussi d'autres considérations : l'U.R.S.S. demeure le principal fournisseur d'armement de l'Inde et l'un de ses principaux partenaires commerciaux. Ces questions seront d'ailleurs au centre des entretiens de Moscou. Il est douteux cependant que New-Delhi, qui estime que l'existence de bases étrangères dans l'océan Indien constitue une menace pour les Etats riverains, accorde des facilités portuaires à la *flotte soviétique*.

Les Indiens veulent éviter d'apparaître comme des alliés de l'U.R.S.S. trop accommodants. Ils ne souscrivent pas, bien entendu, au projet soviétique de pacte de sécurité en Asie. De même, ils n'entendent pas accorder à l'U.R.S.S. une place aussi importante dans le développement industriel de leur pays qu'à l'époque de Nehru et même de sa fille, Mme Gandhi. La politique à long terme commencée alors porte maintenant ses fruits ; le tiers de l'acier indien est produit grâce à l'aide fournie à l'origine par l'Union soviétique. Mais, aujourd'hui, celle-ci est placée en compétition avec la technologie occidentale, que les Indiens jugent généralement plus moderne. Ils veulent également utiliser toutes les capacités de l'ingénierie nationale, et c'est dans cet esprit qu'ils se proposent de collaborer avec les Soviétiques à l'installation d'aciéries dans des pays tiers.

L'Inde, d'autre part, est en train de rembourser les 2 millions de tonnes de blé que l'U.R.S.S. lui avait livrées en 1972 lorsqu'elle connaissait des difficultés ; 500 000 tonnes l'ont déjà été, le reste le sera au cours des prochains mois. Ses « excédents » céréaliers — faute de pouvoir d'achat chez la population — ont permis aussi à l'Inde de fournir 150 000 tonnes de blé au Vietnam...

Deux autres questions seront également abordées au cours des entretiens indo-soviétiques : la fourniture de 200 tonnes d'eau lourde soviétique envisagée alors *que Mme Gandhi était au pouvoir* et la révision des conditions financières sur la base desquelles se font les échanges bilatéraux. Moscou demande à ce sujet depuis plusieurs années une réévaluation du taux du rouble — avec effet rétroactif, — ce qui aurait pour résultat d'accroître considérablement la dette indienne.

GÉRARD VIRATELLE.



A travers le monde

Bulgarie

● M. GENSCHER, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, et un groupe de chefs d'industrie font depuis le jeudi 20 octobre une visite de deux jours à Sofia. L'Allemagne fédérale est le principal partenaire commercial occidental de la Bulgarie. — *(Reuter.)*

Danemark

● M. K.B. ANDERSEN, ministre danois des affaires étrangères, quitte Copenhague vendredi 21 octobre, pour visiter pendant deux semaines le Brésil, Cuba et les Etats-Unis. Il est accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires. — *(Corresp.)*

Sri-Lanka

● LE REGIME PRESIDENTIEL institué le 4 octobre à l'issue d'un vote du Parlement entrera en vigueur le 1[er] janvier 1978. L'actuel premier ministre, M. Jayewardene, deviendra alors chef de l'Etat et disposera des plus larges pouvoirs exécutifs. — *(Reuter.)*

Vietnam

● DES CENTAINES DE VIETNAMIENS ONT ETE TUES au début du mois par les Khmers rouges, lorsque ceux-ci ont attaqué une quarantaine de villages dans une « *nouvelle zone économique* » proche de Tay-Ninh et Chau-Doc, indique le *Guardian*.

PROCHE-ORIENT

Israël

Le ralliement du DASH à la coalition gouvernementale renforce sensiblement la position de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — Après un tumultueux débat de six heures, le Parti démocratique pour le changement (Dash) a décidé, jeudi 20 octobre, de se joindre à la coalition gouvernementale (*le Monde* du 21 octobre). Le président de ce parti, le professeur Ygaël Yadin, chef du département d'archéologie de l'université hébraïque de Jérusalem, favorable au ralliement, a dû affronter M. Amnon Rubinstein, professeur de droit international à l'université de Tel-Aviv, farouchement opposé à son initiative. Le conseil directeur du parti a tranché par 68 voix contre 45 et 2 abstentions en faveur du professeur Yadin.

Le gouvernement Begin dispose désormais d'une majorité de 78 sièges sur les 120 que compte la Knesset, ce qui lui assure une assise bien plus confortable que celle qui était la sienne jusqu'alors (63 sièges). La décision du Dash peut être considérée comme un grand succès pour le premier ministre qui voit sa position considérablement renforcée tant sur le plan intérieur que sur le plan international.

Le Dash, parti créé à la veille des élection de mai dernier, s'était fixé comme but essentiel d'introduire de profondes réformes dans les structures sociales et économiques du pays, et c'est la raison pour laquelle, après les élections, M. Begin lui avait réservé les portefeuilles du travail, du bien-être social et des communications, qui sont restés vacants, ainsi que celui de la justice. M. Begin avait également l'intention de faire de M. Ygaël Yadin son remplaçant, avec le titre de vice-premier ministre.

Le programme électoral du Dash était assez semblable à celui du Likoud, le parti actuellement au pouvoir, sur les conditions d'un règlement de paix avec les Arabes, et notamment sur la nécessité de conserver, sur le Jourdain, la « *frontière de sécurité* » d'Israël, mais il semblait plus nuancé sur la question des implantations en Cisjordanie.

La politique américaine au Proche-Orient semble avoir été un facteur déterminant dans la décision de M. Yadin de se faire le défenseur du ralliement à la coalition. « *Notre position internationale n'a jamais été aussi grave depuis 1948* » (année de la création d'Israël), a-t-il déclaré, en évoquant, devant le conseil directeur de son parti, les entretiens qu'il venait d'avoir avec les dirigeants américains. « *Ce sont les intérêts supérieurs de l'Etat d'Israël*, a-t-il dit, *qui imposaient l'entrée du parti au gouvernement.* » Au tumulte soulevé par ses propos, le président du Dash a répliqué, en faisant allusion à son opposition au Likoud lors de la campagne électorale : « *Si, cinq mois plus tôt, on m'avait dit que le Likoud allait accepter le document de travail qu'il a signé avec les Américains, et que les travaillistes accuseraient Begin d'être une colombe, j'aurais vu les choses autrement.* »

C'est le 25 octobre que seront sans doute désignés les représentants du Dash au gouvernement, où ils auront trois ou quatre portefeuilles ; d'ici là, on saura sans doute si ce parti reste homogène et a pu éviter une scission.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Pas de visite prochaine de M. Begin en France.* — Les informations de la presse israélienne selon lesquelles le premier ministre, M. Begin, pourrait combiner son prochain voyage à Londres avec une visite à Paris (*le Monde* du 21 octobre) sont sans fondement, a-t-on appris jeudi 20 octobre à Jérusalem, de source proche de la présidence du conseil. — (*A.F.P.*)

LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE

Le Conseil de sécurité ouvrira le 27 octobre un débat sur la question palestinienne

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, jeudi 20 octobre, d'ouvrir un débat sur la question palestinienne jeudi prochain 27 octobre. Ce débat portera sur un rapport de la commission de l'ONU sur les droits des Palestiniens qui préconise la reconnaissance des droits des Palestiniens à l'autodétermination, à l'indépendance nationale et à la souveraineté « *en Palestine* ». Ce rapport tient également pour « *indispensable* » la participation de l'O.L.P. à tout règlement de paix au Proche-Orient, et traite de l'avenir des réfugiés palestiniens. Une résolution fondée sur un rapport similaire s'était heurtée en juin 1976 à un veto des Etats-Unis.

D'autre part, le Conseil de sécurité devait se réunir, vendredi 21 octobre, afin de proroger d'un an le stationnement des « casques bleus » de l'ONU dans la zone-tampon du Sinaï, entre les forces égyptiennes et israéliennes, la période initialement prévue pour ce stationnement prend fin lundi. Les deux pays intéressés ne devraient pas s'opposer à une prorogation.

● Au Caire, le journal *Al Ahram*, affirmait jeudi que le principal amendement au « *document de travail* » américain sur la conférence de Genève demandé par l'Egypte porte sur la représentation palestinienne. Le journal précise que, dans sa réponse transmise mercredi à Washington, l'Egypte demande la participation de Palestiniens — parmi lesquels figureraient des membres peu connus de l'O.L.P. — à la délégation arabe unie.

● A Damas, le quotidien *Tichrine* écrivait, jeudi, que la Syrie estime de son « *devoir national* » d'entreprendre une nouvelle action diplomatique pour aboutir à une « *stratégie unifiée* », en raison des « *effets négatifs* » du document israélo-américain sur les efforts de paix.

Après avoir obtenu des « *éclaircissements* » de la part des Soviétiques et des Américains sur la déclaration américano-soviétique et le document israélo-américain, la Syrie a décidé d'envoyer des émissaires dans les capitales arabes pour des consultations relatives à la situation « *délicate* » qui prévaut dans la région, indique le journal. Le chef de la diplomatie syrienne a entamé ces consultations, lundi, par une visite-éclair en Jordanie. La Syrie, ajoute *Tichrine*, informera ensuite les pays « *amis* » des résultats auxquels ces efforts ont abouti.

EUROPE

Ancien président de la section soviétique d'Amnesty International

M. Valentin Tourtchine évoque à Londres la situation des dissidents en U.R.S.S.

De notre correspondant

Londres. — Une silhouette frêle, des yeux bleus étonnés, une petite moustache : Valentin Tourtchine correspond bien au personnage qu'il était jusqu'en 1973, un mathématicien brillant, auteur de soixante ouvrages réputés, directeur des laboratoires à l'Institut des ordinateurs en U.R.S.S. Mais cette apparence extérieure fragile est trompeuse. Ce doux scientifique est en fait un homme d'une grande force de caractère, un militant des droits de l'homme. Son association avec Sakharov, ses activités publiques pour la défense des droits humains lui coûtent son poste en 1974, parce qu'il vient de devenir président de la section soviétique d'Amnesty International. Il ne retrouve plus de travail et le K.G.B. lui confirme qu'il n'en aura jamais en U.R.S.S. « *Alors, j'ai écrit à Brejnev pour lui demander de me laisser partir.* »

Apparemment, le secrétaire général du P.C.U.S. a préféré se débarrasser de ce chômeur émérite. Le 14 octobre 1977, M. Tourtchine quitte l'U.R.S.S. Le 20, il tient une conférence de presse à Londres.

Sans élever la voix, Valentin Tourtchine évoque la saga de la dissidence : harcèlement, arrestations arbitraires, fausses accusations arbitraires, fausses accusaments psychiatriques, emprisonnement, exil... Mais il n'est pas abattu. Son message est plein d'espoir. Des groupes dissidents sont démantelés. Leur situation devient très difficile, intenable presque, mais, dit-il, « *la relève s'accomplit, les responsables arrêtés sont remplacés par des hommes et des femmes sortant de l'ombre, beaucoup venant des milieux scientifiques* ».

Pourquoi ? Parce que les gens éduqués peuvent jouer un rôle. « *Vous savez, en Russie, il faut commencer à zéro pour créer dans les masses une meilleure compréhension des droits de l'homme. Mais notre audience s'élargit, l'intérêt pour les dissidents s'accroit. Des inconnus sont venus me voir pour m'offrir leur appui.* »

Il admet cependant qu'il est difficile d'évaluer l'influence des dissidents sur l'opinion publique ; celle-ci n'est pas insensible à la propagande soviétique mettant en relief les imperfections de la société occidentale : « *Oui, les Etats-Unis, l'Occident en général, pourraient encore faire davantage, car les autorités soviétiques sont plus sensibles aux critiques qu'on ne le croit. Après tout, c'est la pression de l'Occident qui a empêché une répression d'envergure contre les dissidents.* »

— *Trouvez-vous des sympathies dans la hiérarchie du parti ? Sentez-vous une évolution en haut lieu ?* »

Valentin Tourtchine répond avec un léger sourire : « *Je ne crois pas que nous ayons beaucoup d'amis parmi les dirigeants ; et s'il y a une légère évolution, elle ne pourra se faire sentir avant longtemps.* »

Et ce mathématicien bien tranquille s'échauffe : « *Ces gens qui nous poursuivent, qui nous condamnent, non pas pour notre activité politique mais sur de fausses accusations de droit commun, ce sont simplement des criminels. Mais, pour le moment, occupons-nous des prisonniers politiques exécutés au Bangladesh* », ajoute l'ancien président de la section soviétique d'Amnesty International.




Pologne

DES CONTESTATAIRES CRÉENT LE « MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE »

Varsovie (*A.F.P.*). — Un groupe de cent dix dissidents a créé une nouvelle association, le « *mouvement démocratique* », qui, selon eux, a pour but d'œuvrer en faveur du « *rétablissement* » de la « *souveraineté* » et de la « *démocratie* » en Pologne. L'association regroupe, entre autres, les membres les plus influents du « *comité d'auto-défense sociale-KOR* »(ancien *comité de défense des ouvriers* ») tels que MM. Jacek Kuron et Adam Michnik ainsi que les sympathisants les plus actifs.

Dans une déclaration publiée dans un nouveau mensuel des dissidents, *Glos* (voix), dont le premier numéro a été distribué à la presse étrangère, le « *mouvement démocratique* », souligne que « *sa tâche consiste à assainir la Pologne et à endosser la co-responsabilité pour l'avenir du pays* ».

Les signataires demandent la liberté de pensée, de parole et de l'information, la liberté d'association et du travail. Ils se prononcent en faveur de l'abolition de la censure, de la réforme du système électoral et du droit pour les ouvriers de créer des syndicats libres et indépendants de l'administration d'Etat.

Le « *Mouvement démocratique* » demande aussi à toutes les personnes de « *bonne volonté* » de s'opposer aux « *abus de l'administration, de la police, du système judiciaire et pénitencier* » en organisant des « *associations pour la défense des droits de l'homme et du citoyen* ».

Espagne

La police a démantelé deux réseaux terroristes extrémistes

De notre correspondant

Madrid. — La police espagnole a démantelé récemment deux réseaux terroristes particulièrement dangereux, auxquels sont attribués certains des attentats commis ces dernières semaines à Barcelone et dans la région catalane. Elle a arrêté treize militants d'extrême droite, auteurs de l'attentat commis le 20 septembre contre la revue humoristique *El Papus*, qui a fait un mort et plusieurs blessés.

Le principal détenu est un industriel de Lérida, M. Miguel Gomez Benet, ancien conseiller national du Mouvement, membre d'une organisation appelée la Garde de Franco, — où il a le grade de lieutenant — et bien connu pour son activisme d'extrême droite. M. Gomez Benet avait organisé, en août 1976, dans une ferme des environs de Lérida, *un cours de terrorisme*.

Plusieurs journaux ont affirmé, en outre, qu'il a été l'un des principaux organisateurs, en août dernier, d'une réunion de l'Internationale fasciste, qui s'est tenue dans la Principauté d'Andorre. Toujours selon la presse madrilène, une trentaine de dirigeants d'organisations d'extrême droite, venus de plusieurs pays européens, avaient assisté à cette réunion.

Parmi eux se serait trouvé M. Stefano Della Chiaie, fasciste italien recherché dans son pays, qui a trouvé refuge, au moins pendant un temps, en Catalogne. Les enquêtes des journaux ont révélé également que le réseau terroriste de Lérida organisait un trafic d'armes en provenance d'Andorre et que le chef de bande, M. Gomez Benet, disposait de nombreuses amitiés, peut-être même de complicités, auprès des personnages publics, dont certains exercent encore aujourd'hui la fonction de gouverneur de province.

En relation avec la même affaire, un mandat d'amener a été lancé contre un dirigeant d'extrême droite très connu à Barcelone, M. Alberto Royuela, également membre de la Garde de Franco, qui a disparu de son domicile. La plupart des personnes arrêtées ont reconnu leur responsabilité dans plusieurs autres attentats. Du matériel et des armes ont été saisis.

Au cours des deux opérations menées successivement à Benidorm (province d'Alicante) et à Madrid, la police a également mis la main sur dix-sept militants des GRAPO (Groupes de résistance anti-fascistes 1er-Octobre), organisation terroriste qui émane du « parti communiste d'Espagne (reconstitué) ». Parmi les détenus se trouve le secrétaire général du mouvement, M. Manuel Perez-Martinez et l'auteur présumé de l'assassinat d'un officier de la police armée, le capitaine Herguedas, tué d'une balle dans la nuque le 27 septembre à Madrid. La liste des personnes arrêtées comprend les principaux responsables, ainsi que plusieurs membres du comité central des GRAPO.

La police a saisi de nombreuses armes et des explosifs, ainsi qu'un important matériel de propagande. Les enquêtes menées à Barcelone et à Madrid ont montré que certains militants fascistes avaient réussi à s'infiltrer dans des organisations d'extrême gauche, tandis que la police s'était, elle, infiltrée dans les GRAPO. — C.V.

LA QUESTION DE GIBRALTAR

« Il appartiendra aux habitants de décider s'ils veulent retourner à l'Espagne »

déclare M. Adolfo Suarez

De notre correspondant

Londres. — Le premier ministre espagnol, M. Adolfo Suarez, a rencontré, mercredi 19 octobre à Londres, les dirigeants britanniques avant de se rendre jeudi à Dublin. M. Suarez s'est déclaré « *extrêmement satisfait* » d'une discussion qui a porté essentiellement sur la candidature de l'Espagne au Marché commun et surtout sur le problème de Gibraltar.

Sur le premier point, M. Callaghan n'a pu que confirmer au premier ministre espagnol la ferme position de son gouvernement, favorable à l'élargissement de la Communauté. Mais, sur la question de Gibraltar, peu de progrès semblent avoir été accomplis. M. Suarez a précisé que le problème serait discuté plus au fond par les ministres des affaires étrangères des deux pays. Il a indiqué qu'il ne voyait pas d'objection à ce que les représentants de la population de Gibraltar soient inclus dans la délégation britannique.

M. Suarez a souligné que l'Espagne n'était pas disposée à lever les diverses mesures restrictives à la frontière entre l'Espagne et Gibraltar, ce qu'on appelle le « *blocus de Gibraltar* ». Pour lui, un accord ne saurait être que « *global* ». Le territoire enlevé à l'Espagne par le traité d'Utrecht, il y a deux cent soixante-quatre ans, doit revenir à l'Espagne, a dit en substance le premier ministre espagnol. Il a ajouté : « *Il appartiendra aux habitants de décider s'ils veulent légalement retourner à l'Espagne. Les habitants de Gibraltar doivent considérer avec réalisme que, du point de vue de leur sécurité, le peuple espagnol est très près d'eux...* »

Comme on lui demandait s'il était disposé à lever les restrictions à la frontière comme préalable à une négociation, M. Suarez a répondu sèchement : « *Non.* »

M. Suarez a indiqué que l'évolution politique en Espagne lui permettrait peut-être de présenter un plan tenant compte des intérêts de la population de Gibraltar. Ce plan envisagerait un partage de souveraineté entre la Grande-Bretagne et l'Espagne pour une période de temps limitée avant la réintégration définitive de Gibraltar au sein d'une Espagne nouvelle, restructurée et décentralisée. Un statut spécial permettrait la poursuite des activités de port franc.

En ce qui concerne la base navale britannique, M. Suarez envisage plusieurs solutions : la base pourrait être remise à l'Espagne qui la louerait à la Grande-Bretagne où elle pourrait être gérée par les deux pays. Une autre solution serait d'associer d'autres pays occidentaux aux responsabilités de sa gestion.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Espagne

« Notre participation au pouvoir sera possible demain »

nous déclare M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E.

De tous les leaders politiques espagnols, M. Santiago *Carrillo* est sans doute celui qui s'est imposé le plus vite, et avec le plus d'autorité, ces derniers mois. A droite et au centre, on apprécie sa sagesse et son réalisme. Partout on reconnaît que le parti communiste espagnol fait preuve, grâce à son secrétaire général, d'une capacité d'initiative et de manœuvre bien supérieure à celle qu'il pouvait espérer au vu de ses résultats électoraux. Mais, s'il est devenu l'un des interlocuteurs favoris du chef du gouvernement, M. Carrillo n'a pas eu droit aux mêmes égards de la part de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), qui l'a attaqué durement dans ces colonnes (« le Monde » du 11 octobre).

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le dirigeant communiste répond aux accusations socialistes en même temps qu'il explique la stratégie de son parti. *Dimanche 23 octobre, il* sera à Paris pour présenter la traduction en français de son livre « l'Eurocommunisme et l'Etat », dont nous avons rendu compte (« le Monde » daté 26-27 juin 1977). En novembre, il se rendra aux Etats-Unis où il donnera plusieurs conférences aux universités Yale et Harvard. Il a également décidé de répondre personnellement à l'invitation adressée par *Moscou à la direction de son parti pour assister* à la commémoration de la révolution d'Octobre. Ainsi un certain équilibre sera-t-il maintenu entre les Deux Grands. Depuis la polémique déclenchée en juin par la revue soviétique « Temps nouveaux », le ton a baissé entre le principal apôtre de l'eurocommunisme et le Kremlin, qui a envoyé ces dernières semaines à Madrid M. Vladimir Pertsov, membre du comité central du P.C. soviétique, et M. Victor Afanasiev, directeur de la « Pravda », venus assister à la fête de « Mundo Obrero », l'organe central du P.C.E.

● *M. Felipe Gonzalez vous accuse de faire du catastrophisme pour justifier la formation d'un gouvernement de concentration qui permettrait votre accès au pouvoir. A votre avis, la situation de l'Espagne est-elle catastrophique ?*

— Je ne pense pas qu'elle le soit. *Mais nous vivons dans une* situation d'exception. Ici il n'y a pas eu de coup d'Etat comme au Portugal, il n'y a pas eu de défaite militaire comme celle des puissances de l'Axe en 1945 en Europe. Nous sommes en train de passer de la dictature à la démocratie, avec l'appareil d'Etat, les forces de coercition du régime antérieur. Et cette transition se fait au milieu d'une crise économique que tout le monde considère comme *grave*. C'est pourquoi nous estimons nécessaire une politique de concentration démocratique nationale. Les réunions qui se font depuis dix jours à la Moncloa (1) nous donnent raison. Elles sont le début d'une politique de concentration.

» Nous avons dit d'abord — car nos résultats électoraux avaient été modestes, — nous avons dit que le parti socialiste devrait gouverner avec le centre. Les socialistes l'ont mal pris. Ils ont cru que nous voulions qu'ils se compromettent au pouvoir, pour que nous, dans l'opposition, nous leur arrachions une partie de leurs électeurs. Nous avons répondu alors qu'un parti peut aussi bien s'user au gouvernement que dans une opposition infructueuse. Devant le refus des socialistes, nous avons dit que nous étions prêts à prendre nos *responsabilités* et *avons proposé* un gouvernement de concentration. *Mais cette idée ne leur plaisait pas non plus.* Ils ont une stratégie qui, à mon avis, est erronée dans les conditions actuelles de l'Espagne. Ils font comme si notre démocratie était stabilisée, comme si nous pouvions avoir un jeu parlementaire normal, avec une opposition qui serve de solution de rechange au gouvernement. Mais un tel jeu est actuellement impossible, non seulement parce que le P.S.O.E. et la gauche tout entière n'ont pas assez de sièges au Parlement, mais parce que l'appareil d'Etat ne permettrait pas à la gauche de gouverner. Nos compagnons socialistes commencent à vérifier qu'ils se sont trompés, et c'est ce qui les rend nerveux. Il leur faudra quelques semaines pour rajuster leur politique. Ils se rendront compte alors que nous ne sommes pas leurs *ennemis*, que nous voulons travailler avec eux aujourd'hui, demain, après-demain.

Une sorte de super-gouvernement

● *Vous êtes donc passé de l'idée d'un gouvernement à celle d'une politique de coalition ?*

— *Une chose mène logiquement* à une autre. Les partis qui se réunissent à la Moncloa forment déjà une *sorte de super-gouvernement*, un cabinet qui traite les affaires de haute politique, tandis que le conseil des ministres légal s'occupe des affaires courantes.

● *Autrement dit, vous estimez que ces réunions « au sommet » sont destinées à se répéter ?*

— Nous sommes en train d'élaborer un programme d'urgence. Il faudra bien contrôler son application. Si ce contrôle se fait seulement aux Cortès, il donnera lieu à une dispute électoraliste, alors qu'à la Moncloa les accords sont plus faciles à obtenir, et sur des points plus importants. Il ne s'agit pas de diminuer le rôle des Cortès, mais de démontrer au pays, dans cette phase d'exception, que le Parlement n'est pas le théâtre de luttes purement partisanes.

● *Croyez-vous possible la présence de communistes au pouvoir ? Ne favoriserait-elle pas le danger militaire que vous avez souvent évoqué ?*

— S'il y a quelque chose qui devient évident dans ce pays, c'est que notre parti est sérieux, discipliné, et qu'il contribue à stabiliser la démocratie. Les forces préoccupées par le maintien de l'ordre s'en rendent compte. M. Fraga Iribarne (2) vient de faire un éloge à notre sujet que nous n'aurions jamais attendu de lui. Nous avons organisé une fête avec plus d'un million de personnes et il n'y a eu aucun incident en deux jours : cela dans un pays où, à en croire l'extrême droite, règne le *désordre !* Notre participation au pouvoir, si elle paraissait impossible hier et *semble* difficile aujourd'hui, le sera beaucoup moins demain. *Quant* aux risques militaires, je me souviens que dans les années 30 Julien Besteiro, un homme de même tendance que Felipe Gonzalez, avait dit un jour que le « danger fasciste » était un produit de rats qui effrayait les peureux. Après cette phrase, nous avons eu la guerre civile et quarante ans de fascisme. Aujourd'hui Felipe répète la même chose. Je ne dis pas que la situation soit celle de 1936, ni qu'un Pinochet soit inévitable, je dis que le danger existe et que, si les forces politiques ont une attitude intelligente, responsable, elles peuvent faire un contrepoids suffisant pour qu'il se dissipe.

● *Le fait que vous vous entendiez mieux avec M. Suarez qu'avec M. Felipe Gonzalez, n'est-ce pas un paradoxe ? Une alliance étroite avec le gouvernement ne risque-t-elle pas de vous éloigner des travailleurs ?*

— Nous avons des relations politiques avec Suarez, c'est vrai, nous pouvons passer des accords avec lui. Mais, avant les réunions de la Moncloa, nous avons discuté aussi avec les socialistes et nous avons convenu que nos deux partis se rencontreraient régulièrement pour adopter, si possible, des positions communes. Je n'ai pas peur que les travailleurs s'éloignent de nous parce que nous pactisons à la Moncloa.

» Au cours des conversations, nous avons obtenu, en effet, que le pouvoir d'achat des salariés soit maintenu, alors qu'il devait baisser de cinq points. En outre, les accords vont permettre la démocratisation du pays, l'élimination d'une série de lois conçues pour défendre le régime antérieur. Les centrales syndicales pourront agir avec les moyens dont disposaient les syndicats verticaux. Il y aura un code des droits des travailleurs dans l'entreprise. La réforme fiscale fera payer les plus riches, qui ne payaient pas jusqu'ici. Les institutions financières publiques, la Banque d'Espagne, l'Institut national de l'industrie, seront démocratisés. Le code pénal sera réformé, les délits contre la propriété ne seront plus sanctionnés brutalement comme ils l'étaient jusqu'ici. Aujourd'hui, les juges peuvent infliger plusieurs années de prison à un ouvrier qui vole un pain. Mais le directeur de Banesto (3) peut demander impunément aux Etats-Unis de ne pas investir en Espagne, alors qu'il s'agit là d'une véritable trahison.

● *Et la loi contre le terrorisme ?*

— Nous sommes d'accord pour une *action qui freine le terrorisme*, car celui-ci risque de déstabiliser la démocratie. Mais nous sommes partisans d'une loi à durée limitée, sous contrôle judiciaire. Et nous n'acceptons pas la police spéciale proposée par le ministre de l'intérieur, car nous savons bien que ces polices-là prennent des habitudes pas seulement à l'égard des terroristes, mais de tout le monde. Je n'oublie pas qu'en 1933 je suis allé en prison en vertu d'une loi de défense de la République...

Un centralisme... télégraphique

● *Que pensez-vous de ce que dit M. Felipe Gonzalez à propos des partis eurocommunistes, à savoir qu'ils ne sont pas crédibles parce qu'il y a contradiction entre leur projet de société et leur fonctionnement interne ?*

— Je pense, comme disent les Français, que c'est de la blague ! Le P.S.O.E. est régi par un centralisme plus rigide que le nôtre. Ces derniers mois, il a procédé à des exclusions, notamment à Vitoria, à *Madrid*, dans deux ou trois autres provinces, et celles-ci ont été décidées d'en haut, et *communiquées par télégramme*. En plaisantant, j'ai dit que le parti communiste avait un centralisme *démocratique* et le parti socialiste un centralisme... télégraphique. Nous n'avons pas exclu, comme l'a fait le P.S.O.E. lors de son dernier congrès, les vieux militants du parti. Notre direction possède une représentation chrétienne, qui a sa spécificité. Tamamès, qui est membre du comité exécutif, écrit souvent des articles qui ne *coïncident* pas forcément avec l'opinion de l'ensemble du comité.

» Bref, chez nous, la diversité existe, je ne dirai pas davantage qu'au parti socialiste, car le P.S.O.E. est un amalgame de plusieurs partis : il y a ceux qui se disent marxistes, presque léninistes, partisans de la dictature du prolétariat, et il y a les sociaux-*démocrates*. Je *crois* qu'au fond ils sont tous sociaux-démocrates, mais certains le disent, d'autres non.

» L'erreur de Felipe Gonzalez, et pas seulement la sienne, c'est de penser que les partis doivent être des copies de la société, de la structure de la société. S'ils l'étaient, ils se rassembleraient tous ! En réalité, un parti reflète les intérêts, les positions de couches sociales déterminées ; il ne peut adopter la structure de l'ensemble de la société, car celle-ci correspond, entre autres choses, à celle de tous les partis réunis. Cette comparaison entre partis et société, Felipe Gonzalez l'a lue dans un livre et il la reproduit parce qu'elle lui plaît.

● *Pourquoi, dans ces conditions, votre prochain congrès sera-t-il consacré à la démocratisation du parti ?*

— Parce que, lorsque nous étions dans la clandestinité, le centralisme a pesé davantage que la démocratie, ce qui était logique. Il s'est passé la même chose au P.S.O.E. Si je vous racontais, comme me l'ont raconté certains dirigeants socialistes, comment Llopis (4) a été écarté, vous seriez étonné de connaître les méthodes « démocratiques » du P.S.O.E. pendant cette période... Nous voulons élaborer de nouveaux *statuts qui tiennent compte du* fait que certaines libertés existent en Espagne et que le jeu démocratique peut être introduit dans le parti. Par exemple, nos organes dirigeants seront désormais élus à bulletin secret. Nous aurons un tribunal, élu par le congrès, auquel tout militant pourra recourir en cas d'exclusion ou de sanction, une fois qu'il aura saisi le comité central, et si la décision de celui-ci ne le satisfait pas. Nous maintiendrons le centralisme démocratique, c'est-à-dire un système où c'est le critère de la majorité qui domine, où la souveraineté appartient aux congrès et, dans l'intervalle, au comité central. Notre parti permettra toutes les luttes d'opinion, mais pas les fractions organisées. Aucune autorité, en son sein, ne pourra commettre un acte arbitraire, du seul fait qu'elle est l'autorité.

● *Et pourquoi pas de fractions organisées ?*

— Il n'y en a pas non plus au P.S.O.E. Le parti social-démocrate allemand a exclu les « jusos » (Jeunesses socialistes) quand les tendances de gauche s'y sont trop affirmées. Le P.S. français interdit l'organisation de tendances Mario Soares a expulsé sa gauche. Felipe Gonzalez aussi.

● *Avez-vous fait une analyse approfondie de votre relatif échec électoral ?*

— Vous avez quelqu'un en France, Régis Debray, qui peut témoigner que je comptais sur 10 % des voix ; nous en avons eu 9,4 %... Le nombre de nos députés n'est pas en rapport avec notre pourcentage de voix, puisque, en raison du système électoral, le centre a obtenu chaque siège avec trente mille suffrages, tandis qu'à nous il nous en a fallu quatre-vingt mille. Un tel résultat ne correspond pas à notre poids réel dans le pays. Il est le produit d'une série de circonstances exceptionnelles. Le jour de notre légalisation, le haut commandement de l'armée a fait une note disant que toutes les unités répudiaient une telle décision, ce qui a eu un grand impact dans la population. Beaucoup d'électeurs qui auraient voté communiste ont préféré voter socialiste, voire centriste, pensant qu'une victoire communiste mènerait à un coup d'Etat militaire. Même certains de nos militants ont tenu ce raisonnement.

» C'est la conclusion que nous avons tirée d'études faites dans *plusieurs quartiers. Si elles sont* plus sereines, les prochaines élections nous ramèneront les voix qui se sont dispersées. Ceux qui doutaient de notre modération, de notre sens des responsabilités, en sont convaincus aujourd'hui, après quatre mois d'activité parlementaire. »

« Les gens du fusil à la main »

● *Communistes et socialistes n'occupent-ils pas le même terrain politique en Espagne ? Est-il possible qu'un jour ils se réunifient ?*

— Sommes-nous si semblables ? La pratique nous le dira. Mais on ne peut oublier que le P.C. est un parti marxiste. Le P.S.O.E. ne l'est pas. Certes, le P.S.O.E. a l'air, verbalement, plus à gauche que nous. Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas besoin de nous faire une réputation de gauche : nous l'avons. Tout le monde sait que les communistes ont lutté, dès le premier jour, contre la dictature. En revanche, nous devons conquérir une réputation de sérieux, car nous avons été présentés trop longtemps comme les hommes de la guerre civile, les gens du fusil à la main, car le franquisme nous a identifiés sans cesse avec les gauchistes.

» Avec le parti socialiste, c'est l'inverse. Chacun sait qu'il ne s'engagera pas dans des aventures révolutionnaires. Cela dit, je crois qu'il y a place pour les deux partis, comme il y en a une en France. Nous n'allons pas nous disputer nos électorats respectifs mais les électeurs qui votent encore pour le centre et la droite. Si, à l'expérience, nous nous révélons très proches, alors on peut imaginer un parti communiste-socialiste ou socialiste-communiste. Mais ce n'est pas pour demain. Il y a une dizaine d'années, nous avons proposé la création d'une nouvelle formation politique qui engloberait, sans compromettre leur indépendance, le P.C.E., le P.S.O.E., les syndicats, les mouvements coopératifs de gauche, afin d'avoir un minimum d'organisation, de programme, de discipline en commun, et d'offrir une possibilité d'alternance avec le centre ou la droite. Je reste convaincu que c'est le chemin que nous devons suivre.

Les responsabilités de la gauche française

● *Même après la rupture de l'union de la gauche en France ?*

— Si cette rupture se consommait ce serait un grave revers pour toute la gauche européenne. A cet égard, la gauche française a une responsabilité qui dépasse de beaucoup ses frontières géographiques...

● *Vous seriez prêts à faire alliance avec un parti socialiste beaucoup plus puissant que vous ?*

— Que les socialistes aient plus de députés que nous importe peu, au regard de l'importance qu'aurait l'union de la gauche et des forces démocratiques. L'expérience de ces trois derniers mois montre d'ailleurs qu'un parti communiste, même avec vingt députés, peut influer sur la politique du pays. Je crois, d'ailleurs, que le meilleur moyen de gagner des voix, c'est de ne pas trop se préoccuper d'en avoir.

● *Vous allez bientôt donner des conférences aux Etats-Unis. Qu'allez-vous dire aux Américains ?*

— Je vais expliquer notre politique, ses fondements idéologiques, notre position à l'égard de la démocratie et notre indépendance. Je vais expliquer qu'une éventuelle participation des communistes au pouvoir en Espagne — je ne parle pas d'une victoire communiste, actuellement impossible — ne modifierait aucun *équilibre stratégique, ne supposerait* aucun avantage pour aucune des deux super-puissances. Nous ne sommes décidés à servir ni l'un ni l'autre bloc. Nous allons servir l'Espagne. »

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

(1) Siège de la présidence du gouvernement où toutes les forces politiques s'efforcent actuellement d'élaborer un programme commun.

(2) Dirigeant de l'Alliance populaire (droite) ; ancien ministre de l'information et ancien ministre de l'intérieur.

(3) La première banque privée espagnole.

(4) Ancien secrétaire général du P.S.O.E.

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DU PATRONAT ALLEMAND ET LE SUICIDE

Polémique entre policiers français et allemands

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Il a fallu cinq heures, jeudi 20 octobre, aux professeurs Chaumont et Lehl, de Strasbourg, ainsi qu'au docteur Priot, de Mulhouse, pour examiner le corps de Hanns-Martin Schleyer, trouvé le 19 octobre au soir dans le coffre d'une Audi verte immatriculée en République fédérale d'Allemagne. Après l'autopsie, le procureur de la République de Mulhouse, M. Jean Reynaud, a indiqué : « *Le décès est dû à trois coups de feu portés dans la boîte crânienne à très courte distance.* » Et le procureur de la République ajoutait : « *Deux coups de feu ont été tirés latéralement et un autre d'arrière en avant. La mort remonte environ à trente-six heures avant la découverte du corps* », première constatation qui tend à prouver que l'exécution de Schleyer fut postérieure au dénouement du détournement du Boeing-737 de la Lufthansa et à la mort de Baader et de ses complices à la prison de Stammheim.

M. Reynaud a d'autre part déclaré : « *Il n'y a pas d'autres traces suspectes sur le corps, pas de traces de sévices. Apparemment, Hanns-Martin Schleyer n'a pas souffert physiquement durant son enlèvement.* » L'interprétation contraire exprimée par des policiers, au terme de l'examen médico-légal sommaire pratiqué par le docteur Zehnacker dans la nuit du 19 au 20 octobre, a de la sorte été démentie.

Le rapport d'autopsie devrait à présent être rédigé dans les plus brefs délais et remis au premier juge d'instruction du tribunal de Mulhouse, M. Meyer, chargé depuis le 19 octobre d'une information en vue de « *rechercher les causes de la mort* » de Schleyer. A ce propos, la section de Mulhouse du Syndicat de la magistrature s'étonne dans un communiqué que l'on n'ait pas ouvert une information pour meurtre et qu'on ait ainsi limité la mission du juge « *à établir les circonstances du décès sans pouvoir en poursuivre les éventuels auteurs* ».

Parallèlement à ce processus judiciaire, la police mène des recherches actives. Outre les renforts venus s'ajouter aux forces de l'ordre habituellement stationnées en Alsace — au total sept cents C.R.S. sont maintenant répartis au long de la frontière — un certain nombre de policiers allemands sont arrivés depuis la découverte du corps de Hanns-Martin Schleyer. Ces policiers appartiennent tous à la Bundes Kriminal Amt (B.K.A.), la police criminelle fédérale.

« Étroite coopération »

M. Honoré Gévaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire, présent à Mulhouse, a formellement démenti la rumeur selon laquelle des tensions seraient très rapidement apparues entre les polices allemande et française. On a dit que les policiers d'outre-Rhin avaient, depuis l'enlèvement du « patron des patrons » allemands, reproché à leurs confrères français leur manque d'empressement à expliciter les informations qu'ils leur transmettaient. Les Allemands paraissent, en effet, persuadés depuis longtemps de la présence en France de Schleyer et de ses ravisseurs.

M. Gévaudan a, au contraire, tenu à souligner « *l'étroite coopération* » des Allemands et des Français. Pourtant, il est tout à fait probable que l'Allemagne aurait souhaité procéder par ses propres moyens, à Fribourg, à l'autopsie du corps de Schleyer, retrouvé en territoire français, ce dont ne pouvait s'accommoder la justice française qui avait ouvert sa propre enquête. Le procureur de la République de Mulhouse a cependant précisé que « *le procureur général de Karlsruhe et un médecin allemand* » avaient assisté au travail des trois experts français et que, d'autre part, le corps avait aussitôt été remis aux autorités allemandes « *qui en avaient fait la demande* ». Il a été rapatrié en Allemagne fédérale dans la nuit de jeudi à vendredi.

Pour le reste, les frontières — et notamment celles de la région de Bâle et de la Moselle — font l'objet d'un contrôle soutenu, tant du côté français que du côté allemand. Des policiers allemands patrouillent ainsi en compagnie de chiens, afin de « *neutraliser* » divers chemins forestiers. Les gendarmes français auraient reçu l'ordre de surveiller plus particulièrement les résidences secondaires que possèdent dans la région de riches Allemands de l'Ouest dont les enfants pourraient avoir des sympathies pour les milieux gauchistes. Les points de passage routiers secondaires, ordinairement non surveillés après 20 heures, le sont dorénavant. Enfin, la fouille des coffres des voitures est quasiment systématique à la douane. Ces mesures visent à une « *meilleure étanchéité* » des frontières entre l'Allemagne et la France, indiquent les autorités françaises.

LAURENT GREILSAMER.



(*Dessin de KONK.*)

Nouvelles protestations contre l'éventuelle extradition de Me Klaus Croissant

Au lendemain de l'annonce du triple suicide parmi les détenus du groupe Baader et de la découverte de l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer, une conférence de presse a été organisé le 20 octobre à Paris pour attirer l'attention sur le Me Klaus Croissant, incarcéré en France depuis le 30 septembre, et dont les autorités ouest-allemandes réclament l'extradition. Bien que les organisateurs de cette réunion — le Mouvement d'action judiciaire (MA.J.) et les représentants des deux cent cinquante signataires d'un appel en faveur de l'ancien avocat d'Andreas Baader (*le Monde* du 11 octobre) — aient pris la précaution de déclarer qu'ils n'entendaient pas faire à cette occasion de commentaires sur les événements de la veille, ceux-ci ont pesé lourd sur le ton des propos tenus au cours de cette manifestation.

« *En protestant contre une éventuelle extradition de Me Croissant, nous nous situons sur le terrain des droits de l'homme et des droits démocratiques fondamentaux* », a précisé M. Gérard Soulier, professeur de droit, avant de dénoncer l' « *amalgame* » auquel se livraient les autorités allemandes : « *L'avocat des terroristes,* a-t-il ajouté, *est devenu l'avocat-terroriste.* »

M. Soulier a rappelé que l'on ne pouvait accorder l'extradition lorsque celle-ci était manifestement demandée à des fins politiques, et il a indiqué que Me Croissant était poursuivi en R.F.A. pour « *complicité* » avec ses clients, alors que le dossier ne soulignait essentiellement que le fait d'avoir multiplié les initiatives afin de dénoncer les conditions de détention du groupe Baader.

« *Normalement*, a encore déclaré M. Soulier, *et selon les précédentes décisions de la chambre d'accusation, Me Croissant ne devrait pas être extradé. Mais nous sommes toutefois inquiets et craignons que la jurisprudence jusqu'ici respectée ne le soit plus. Il s'agit là de l'aspect politique de cette affaire.* »

M. Soulier et Me Michel Tubiana ont fait remarquer que le « climat » qui régnait actuellement en R.F.A. risquait d'amener les autorités allemandes à multiplier les « pressions » qu'elles exercent sur l'attitude des autorités françaises. Ils ont à ce propos rappelé que de « *véritables lois d'exception* » avaient été récemment adoptées outre-Rhin et qu'une soixantaine d'avocats y avaient été poursuivis devant la justice. Puis ils ont précisé qu'après que « *près de huit cent mille fonctionnaires avaient été placés ces derniers mois sous contrôle politique, trois mille d'entre eux ont été écartés de leur poste* ». « *En défendant les droits de Me Croissant, nous défendons nos droits,* devait ajouter M. Félix Guattari, psychanalyste et écrivain, *car les mesures d'exception prises en Allemagne aujourd'hui peuvent être celles qui seront appliquées demain sur tout un continent.* »

Faisant allusion aux circonstances surprenantes de la mort d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslin et de Jan-Carl Raspe, Me Tubiana a conclu : « *Nous demandons des éclaircissements sur ces faits inquiétants et nous nous associons aux avocats allemands qui réclament maintenant une enquête publique internationale.* » — F. C.

[Me Croissant comparaîtra une nouvelle fois devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris lundi 24 octobre. Cette fois, le débat devrait s'engager sur le fond même de la demande d'extradition. L'examen en avait déjà été à deux reprises différé, le dossier et sa traduction n'étant pas achevés (« le Monde » des 5 et 12 octobre). Sur ce point, on déclarait jeudi 20 octobre, au parquet général, que le dossier était prêt et que les six cents pages de photocopies étaient désormais à la disposition des défenseurs de Me Croissant.]

« Terroristes recherchés d'urgence »

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Les Alsaciens n'ont certes pas attendu la nuit du 19 au 20 octobre pour prêter attention à l'« affaire Schleyer ». La découverte du corps du patron des patrons allemands à Mulhouse (Haut-Rhin), dans le coffre d'une Audi immatriculée en Allemagne, a néanmoins fortement renforcé la sensibilisation de la population de la région.

Heure par heure, les Alsaciens avaient, en effet, déjà pu suivre, à la télévision allemande, les étapes de la « négociation » entre les autorités fédérales et le commando Siegfried Hausner.

Que ce soit les différentes chaînes de télévision, ou de la radio Sudwestsunk, très bien reçues en Alsace, la presse audiovisuelle a, de fait, rendu compte de l'enquête dans les moindres détails.

Cette sensibilisation ne fera que croître, ce vendredi 21 octobre, puisque la presse régionale (*les Dernières nouvelles d'Alsace* et *l'Alsace,* notamment) ont publié à la « *une* », la copie d'un tract réalisé par la Bundeskriminalnamt (B.K.A.), la police fédérale allemande. Titre du tract en rouge : « *Terroristes recherchés d'urgence.* » Sur deux pages, le prospectus aligne les photos d'identité de seize personnes (dix femmes et six hommes), activement recherchés en République fédérale. Certains sont présentés à l'aide de deux photos révélant des coiffures ou des expressions différentes.

Le texte traduit en six langues (le français n'y figure pas) indique que les seize personnes recherchées le sont pour être impliquées dans l'assassinat du procureur fédéral Buback le 17 avril 1977 à Francfort; dans l'assassinat de Jürgen Ponto, banquier, le 30 janvier 1977, et dans l'« *enlèvement* » de Hanns-Martin Schleyer le 5 septembre dernier à Cologne.

A la question de savoir si une campagne de distribution et d'affichage se préparait en Alsace, comme le colportait la rumeur, M. Honoré Gevaudan, directeur central adjoint de la P.J., et M. Jean Reynaud, procureur de la République à Mulhouse, ont déclaré tout ignorer d'une éventuelle diffusion de ce côté du Rhin. — L. G.

● *M. Pierre Marcilhacy*, sénateur de la Charente (non inscrit), a déposé, jeudi 20 octobre, sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à la répression des prises d'otage et de la piraterie aérienne. Ce texte donnerait une base juridique à la dissuasion de ce type de criminalité. Il institue un mécanisme juridique permettant de considérer comme complices le ou les détenus que les terroristes veulent libérer.

A défaut d'un désaveu de l'acte de piraterie et de prise d'otage visant à obtenir leur libération, ces détenus s'exposeraient aux mêmes peines que les auteurs de l'action criminelle. En exécutant leurs otages, les pirates condamneraient donc pratiquement à mort ceux qu'ils voulaient libérer.

DES DÉTENUS DE STUTTGART

M. BARRE FÉLICITE M. SCHMIDT DE SA FERMETÉ

(Suite de la première page.)

Des centaines de policiers français en civil et en tenu aidés par des fonctionnaires allemands de la Bundeskriminalamt, police fédérale allemande, quadrillent la zone frontalière, notamment dans *la région de* Bale *et de la* Moselle. Cette opération vise non seulement à contrôler les frontières, mais aussi à tenter de déterminer par quels points les ravisseurs de M. Schleyer ont pu passer d'Allemagne en France. D'autre part, la presse régionale d'Alsace a été mise à contribution et diffuse, ce vendredi 21 octobre, les portraits des « terroristes » recherchés.

Dans différentes villes d'Europe, notamment en France, l'annonce du triple suicide de la prison de Stuttgart-Stammheim a provoqué, depuis mardi, une vague de manifestations, d'attentats et de menaces *à l'encontre d'établissements* ouest-allemands. Un certain nombre d'entre eux ont été endommagés ou détruits par des incendies volontaires et des explosions. A Athènes, un extrémiste atteint par une balle au cours d'une fusillade avec la police est mort des suites de ses blessures A Rome, une manifestation très violente a mis aux prises, jeudi soir, policiers et groupes d'extrême-gauche, et de nombreux coups de fe uont été échangés.

M. MITTERRAND : le terrorisme n'est pas une affaire allemande.

Dans une interview publiée vendredi 21 octobre par *le Matin*, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., déclare :

« *Il y a un problème de civilisation. Je crois que l'affaire terroriste en Allemagne n'est pas une affaire terroriste allemande.*

» *C'est une affaire qui tient aux normes mêmes de la civilisation occidentale. Vous observerez que ceux qui poussent la révolte jusqu'au nihilisme, jusqu'à la barbarie du nihilisme, sont généralement issus des milieux bourgeois, parfois de la haute bourgeoisie. On pourrait dire, même si la réponse qu'ils apportent ne saurait nous convenir, que c'est une façon de s'opposer spirituellement aux valeurs mêmes de l'Occident.*

» *C'est un problème qu'on doit se poser pour nous-mêmes, que l'on doit se poser encore davantage dans les couches dirigeantes, celles qui produisent essentiellement ce phénomène et qui, ayant privé notre civilisation de toute forme d'idéal, fabriquent même ce type d'opposition (...).*

« *Un pays civilisé ne peut se défendre contre le terrorisme que s'il est sans complaisance pour ce terrorisme, mais il doit inscrire cette sévérité dans le cadre du respect pour le droit des gens. On ne peut pas manquer au droit des gens lorsque l'on est civilisé, ou bien alors c'est que l'on subit la contagion des barbares.* »

● *Le quotidien « Libération »* nous précise que c'est par téléphone, et non par courrier, comme il était indiqué dans *le Monde* du 21 octobre, qu'il a reçu le message des ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer annonçant que ce dernier avait été tué.

Des organisations d'extrême gauche européennes multiplient les attentats les manifestations et les menaces

Le suicide d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jean-Carl Raspe, bien que confirmé, semble-t-il, par les résultats de l'autopsie pratiquée sous le contrôle d'avocats et de spécialistes étrangers, a provoqué de nombreux attentats et manifestations d'hostilité à la République fédérale allemande, jeudi 20 et vendredi 21 septembre.

● *En France*, un garage Mercedes-Benz a été détruit par une charge de plastic à Montauban, de même qu'un autre établissement de la firme ouest-allemande près de Limoges, et un troisième à la sortie de Toulouse, où un garage Volkswagen a également été endommagé par une explosion. A Paris, deux cars de touristes venus de R.F.A. et vides de leurs occupants ont été incendiés au quartier Latin. Ces différents attentats ont été revendiqués par des organisations qui ne s'étaient jamais manifestées jusqu'alors : Groupes autonomes à Toulouse, Mouvement de solidarité révolutionnaire en Haute-Vienne. Un appel téléphonique anonyme, reçu par l'Agence France-Presse, a, d'autre part, assuré que, à compter du 21 octobre, tous les véhicules de fabrication allemande seraient systématiquement détruits à Paris. A Strasbourg, des slogans anti-allemands ont été peints sur certains murs. A Poitiers, une brève échauffourée a mis aux prises, jeudi soir, une cinquantaine de manifestants et les forces de police.

● *A Rome*, de violents incidents ont opposé jeudi soir policiers et manifestants à l'université. Sept personnes ont été blessées par balles, dont quatre policiers. Les incidents avaient commencé lorsque les forces de l'ordre ont empêché un cortège d'étudiants de marcher sur l'ambassade fédérale pour protester contre l'« *assassinat de sang-froid* » d'Andreas Baader et des deux autres terroristes.

● *A Athènes*, le militant d'extrême gauche qui avait été blessé au cours d'une fusillade avec des policiers (ceux-ci l'avaient surpris en train de déposer une bombe devant une usine ouest-allemande) a succombé à ses blessures. Deux policiers avaient également été blessés.

● *A Saint-Sébastien*, au Pays basque espagnol, deux cocktails Molotov ont été lancés contre le consulat d'Allemagne fédérale. L'attentat a été revendiqué par une organisation qui se définit simplement comme « commando anarchiste ».

● *A Berlin-Ouest*, le siège du parti social-démocrate a fait l'objet d'un attentat, qui a provoqué un début d'incendie rapidement maîtrisé. Les vitrines de deux banques ont également été endommagées.

● *A Bruxelles*, inversement, c'est une imprimerie d'extrême gauche qui, dans la nuit de mercredi à jeudi, a fait l'objet d'une tentative d'incendie à coups de cocktails Molotov. L'opération a été revendiquée par un « *Groupe Schleyer* ».

Indépendamment de ces manifestations et attentats, un certain nombre de réactions et de déclarations ont été enregistrées. De nombreux télégrammes de solidarité sont arrivés à Bonn, venant du monde entier

En France, cependant, l'Organisation communiste des travailleurs (proche du courant maoïste) a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle ses dirigeants ont dénoncé « *le goulag qu'est devenue la République fédérale d'Allemagne* ». L'écrivain Jean-Edern Hallier a publié, après le suicide des trois détenus de Stammheim une protestation dans laquelle on lit : « *Enfin, l'Occident de l'abjection respire.* » L'écrivain de gauche ouest-allemand Günter Grass a estimé, à Bruxelles, que le terrorisme, en R.F.A., constituait « *un renouveau du fascisme* ». L'association des avocats de Berlin-Ouest, de son côté, a assuré, jeudi, qu'elle n'accordait aucun crédit à la version du triple décès de la prison de Stammheim selon laquelle Andreas Baader et ses deux codétenus ne se seraient pas eux-mêmes donné la mort.

Le dispositif policier en R.F.A.

En Allemagne fédérale, le dispositif policier mis en place pour retrouver les meurtriers de Hanns-Martin Schleyer et les auteurs d'autres assassinats récents est considérable. Des primes, d'un montant total de 800 000 deutschemarks (plus de 1 600 000 francs français), ont été promises pour la capture des seize terroristes recherchés. Mille trois cents policiers ouest-allemands participent aux recherches, ainsi que de nombreux policiers suisses. Un premier suspect aurait été appréhendé.

A Stammheim, après l'autopsie des corps des trois détenus, il a été procédé à une enquête approfondie dans les cellules d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslin et de Jan-Carl Raspe. Ces investigations ont permis de découvrir un réseau de communication en morse entre les cellules. Ce système fonctionnait en partie grâce au réseau normal de fils électriques de la prison. Le directeur de celle-ci a été révoqué, et le ministre de la justice du Bade-Wurtemberg, dont dépend l'établissement pénitentiaire, a donné sa démission.

L'interdiction de tout contact avec l'extérieur, qui avait été décrétée pour soixante-six extrémistes incarcérés en raison de l'enlèvement du président du patronat, a été levée, jeudi, sur l'ordre de M. Hans-Jochen Vogel, ministre fédéral de la justice.

L'état de santé d'Irmgard Möller, la quatrième terroriste, qui avait tenté de mettre fin à ses jours après l'annonce de l'échec du détournement du Boeing de la Lufthansa, mardi matin, s'améliore rapidement, et sa vie n'est plus en danger.

A Bonn, le chancelier Helmut Schmidt et M. Werner Maihoffer, ministre de l'intérieur, ont félicité, jeudi, les membres de l'unité spéciale de la police qui a permis de libérer les otages de Mogadiscio, et ils leur ont remis la décoration de l'Ordre du mérite fédéral. M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. (chrétienne-démocrate), a, d'autre part, présenté les félicitations de l'opposition à M. Hans-Jürgen Wischnewski, ministre chargé de missions spéciales auprès de la chancellerie, émissaire de M. Schmidt tout au long de l'affaire du détournement. De son côté, le fils de M. Schleyer a déclaré qu'il s'était tenu prêt, durant le rapt de son père, à verser une importante rançon aux terroristes, mais que le gouvernement fédéral allemand avait « *saboté l'opération* ».

Le secrétaire général de l'O N U fera-t-il revenir sur leur décision de grève les pilotes de ligne ?

M. Kurt Waldheim, secrétaire *général de* l'ONU, devait recevoir, ce vendredi 21 octobre, à 20 heures (G.M.T.), M. Derry Pearce, président de la Fédération des pilotes de ligne (IFALBA), qui souhaite voir les Nations unies débattre sans tarder de la piraterie aérienne.

M. Waldheim, qui a invité M. Pearce à se rendre d'urgence à New-York pour avoir avec lui une discussion positive, devait expliquer à son interlocuteur ce que l'ONU peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire en matière de piraterie aérienne. Dans les milieux informés des Nations unies on annonce comme « très probable », après cette entrevue, l'annulation de l'ordre de grève mondiale des pilotes de ligne.

Après l'affaire de Mogadiscio et l'assassinat du commandant de bord de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, l'IFALPA a, on le sait, demandé aux associations nationales de pilotes de ligne de se prononcer sur une grève mondiale de quarante-huit heures, du mardi 25 octobre, à 12 heures, au jeudi 27 avril à midi. Plusieurs associations ont déjà répondu positivement à cet appel. Les navigants brésiliens ne s'associeront pas à cet arrêt de trais « *parce que cela est interdit par la Constitution* ».

Pour sa part, le Syndicat national des pilotes de ligne français (S.N.P.L.) suivra la consigne de l'IFALPA. A son avis, « *cette initiative retenue dans l'intérêt supérieur des transports aériens nationaux et internationaux devrait recevoir toute la compréhension des gouvernements, des compagnies aériennes et des passagers* ».

La sécurité de l'aviation civile fera-t-elle, en définitive, l'objet d'un débat spécial de l'assemblée générale de l'ONU ? Une solution consisterait à ouvrir immédiatement les discussions sur cette question devant la commission juridique à l'occasion de l'examen du projet ouest-allemand de convention internationale contre la prise d'otages. La délégation de Bonn préférerait, indique-t-on, que les délibérations sur son projet suivent une voie normale. Elle souhaiterait que l'assemblée générale consacre un débat spécial à la question de la sécurité aérienne. La commission juridique a suspendu ses travaux pour permettre à ses membres de décider de la procédure à suivre.

LE TÉMOIGNAGE DU COPILOTE

« Êtes-vous coupable ? »

On trouvera ci-dessous le témoignage du copilote Jürgen Vietor sur les circonstances de la mort du commandant de bord du Landshut, M. Jürgen Schumann, tel qu'il nous a été communiqué par la compagnie Lufthansa :

« *En raison du manque de carburant et du blocage de la piste d'atterrissage à Aden, le pilote de l'avion a dû choisir entre un amerrissage et un atterrissage sur le sable. Il décida d'atterrir sur le sable. Avant de le faire, le commandant et le copilote, mais aussi les terroristes, se serrèrent la main, car tous craignaient que cet atterrissage ne se termine par un crash et ne croyaient pas qu'ils y survivraient.*

» *Contrairement à toute attente, l'atterrissage se passa étonnamment bien. Mais les Yéménites voulurent obliger l'avion à repartir aussitôt d'Aden; pour des raisons techniques, cela sembla impossible aussi bien aux pilotes qu'aux terroristes. A la suite de quoi, les Yéménites envoyèrent des hommes qui donnèrent l'impression de procéder à la vérification du train d'atterrissage et qui affirmèrent ensuite que l'avion était en état de reprendre l'air. Le commandant Schumann rétorqua, en accord avec les terroristes apparemment, qu'il voulait d'abord s'en convaincre lui-même. Sans être accompagné par aucun des terroristes, le commandant inspecta alors l'état de l'appareil.*

» *En se basant sur les quelques rares mots qu'il a pu échanger avec le commandant, le copilote est convaincu que le commandant a voulu profiter de cette occasion pour entrer en contact avec les autorités yéménites afin d'éviter d'avoir à redécoller. De leur côté, les terroristes menacèrent de faire sauter l'avion au cas où le commandant ne reviendrait pas et lui ordonnèrent de remonter à bord. Alors, le commandant Schumann retourna vers l'avion en compagnie apparemment d'un ou de plusieurs Yéménites ; le chef des terroristes, l'air fort excité, lui cria : « Are you guilty ? » (1). Le commandant tenta alors d'expliquer qu'il voulait solliciter une aide des autorités yéménites.*

» *Il n'avait eu le temps de fournir qu'une partie de cette explication lorsque le terroriste l'obligea à s'agenouiller et le tua de sang-froid.* »

(1) *Etes-vous coupable ?*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

APRÈS L'AGGRAVATION DE LA RÉPRESSION

M. Vorster juge « insignifiant » l'avertissement de Washington

Le groupe des pays africains membres des Nations unies a demandé à l'unanimité, jeudi 20 octobre, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité « sur les événements actuels en Afrique du Sud ». La requête a été déposée par M. Mahmoud Mestiri, ambassadeur tunisien à l'ONU et président du groupe. D'autre part, M. John Tomlinson, sous-secrétaire parlementaire au Foreign Office, a lancé jeudi une mise en garde contre les effets d'une éventuelle rupture des relations économiques entre l'Europe et l'Afrique du Sud, ajoutant que celles-ci ne pourraient « disparaître du jour au lendemain sans provoquer d'énormes perturbations ». — (A.F.P., Reuter.)

De notre correspondante

Johannesburg. — *« On rapporte que M. Hodding Carter* (porte-parole de la Maison Blanche) *a déclaré que les mesures que nous avons prises contre des organisations et des individus dans le pays ameneront les Etats-Unis à revoir leurs relations avec nous. Je dis que ce n'est pas mon problème de toute façon, mais c'est celui de M. Carter s'il le souhaite. En ce qui me concerne, cela ne m'intéresse pas. C'est totalement insignifiant. »*

Telle est la réponse du premier ministre sud-africain, M. John Vorster, aux menaces américaines formulées après la fermeture des journaux *World*, *Weekend World* et *Pro Veritate*, l'arrestation de plus de quarante personnes et le « bannissement » (assignation à résidence accompagnée de certaines restrictions de liberté) de sep autres. (Contrairement à une information publiée jeudi par la presse sud-africaine, l'évêque *Buthelezi n'a pas été arrêté.*)

« L'administration Carter essaie depuis maintenant dix mois de faire notre politique. Ce serait bien si, pour changer, elle s'occupait de la sienne », a ajouté le premier ministre, qui participait à un meeting électoral à Alberton, dans la région de Johannesburg.

M. Vorster avait auparavant souligné qu'il soutenait totalement son ministre de la justice, de la police et des prisons, M. Jimmy Kruger, dans son opération répressive. *« Quand il faut préserver l'avenir de l'Afrique du Sud, sauvegarder la loi et l'ordre, sauver des vies et protéger des biens, vous ne voulez pas d'un gouvernement qui fasse attention au bulletin de vote, mais d'un gouvernement qui veille à la sécurité du pays »*, a dit le premier ministre. En fait, si le Parti national peut perdre quelques voix aux élections législatives du 30 novembre (élections réservées exclusivement aux Blancs), il est déjà assuré d'obtenir une écrasante majorité.

Un porte-parole du ministère de la police, de la justice et des prisons a déclaré jeudi 20 octobre que le téléphone n'arrêtait pas de *sonner et que M. Kruger recevait* un déluge de messages de félicitations. Sur cent télégrammes envoyés au ministre, seuls dix-huit protestaient contre les mesures gouvernementales.

Même le chef du bureau pour la sécurité de l'Etat (BOSS), le général Hendrik Van Den Bergh, est sorti d'un long mutisme pour apporter son soutien à M. Kruger. Allant plus loin, il a nettement laissé entendre que d'autres arrestations, interdictions ou *« bannissements »* pourraient être prononcés si les troubles dans le pays continuaient. De nouvelles perquisitions étaient menées jeudi notamment dans les locaux du Syndicat des journalistes noirs (U.B.J.).

Bien que conscient de l'intransigeance de Pretoria, et du fait que tout ce qui sera dit *« n'altérera pas le bloc de granit qu'est le gouvernement »*, le doyen de la faculté de droit de l'université du Witwatersrand, le professeur John Dugard, a exprimé jeudi son indignation devant la répression policière. *« L'action du gouvernement*, a-t-il dit, *met en danger la sécurité de l'Etat et notre propre avenir. Le gouvernement a non seulement semé les graines de sa propre avenir. Le gouvernement a non seulement semé les graines de sa propre destruction, mais aussi de la nôtre. La conscience noire ne va pas disparaître, elle va croître dans la clandestinité. La conscience noire va passer de la poésie et de la rhétorique à la violence. »*

Pour M. Dugard, c'est un leurre d'essayer de distinguer au sein du parti national des « Eclairés » (*« Verligtes »*) et des Conservateurs (*« Verkramptes »*). Il n'y a que des *« Verkramptes »* qui, tous, soutiennent l'acıton de M. Kruger, permettent la suppression des droits de l'homme et l'adoption de lois établissant en permanence l'état d'urgence.

Soweto, sous une pluie diluvienne, offrait jeudi le spectacle de rues désertes. Les enfants des écoles primaires supérieures (de la dixième à la septième) ne vont plus en classe depuis mercredi matin. Fidèle à son poste, car sa démission ne prendra effet qu'à la fin du mois d'octobre, M. N. Molope, professeur du lycée Morris Isaacson, erre dans les salles de classes vides. Bien choqué par la récente opération gouvernementale, il n'est pas étonné outre mesure. *« Le gouvernement,* dit-il, *ne nous a jamais écouté, il ne nous écoutera jamais. »*

Si Soweto était calme jeudi, il n'en était pas de même ailleurs dans le pays. Selon le général D Kriel, chef de la police anti-émeute, un jeune aurait été blessé, treize autres arrêtés et de nombreuses dépradations auraient été comises lors de manifestations dans la région de Johannesburg, de Pretoria et dans le Bantoustan-Ciskei.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Le mouvement anti-apartheid Comité anti-Outspan* (du nom d'une marque d'oranges sud-africaines) appelle les forces démocratiques françaises à exiger la suspension des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. De leur côté, plusieurs organisations chrétiennes, dont la commission Justice et Paix, ont adressé une lettre de protestation à M. Vorster. (Comité anti-Ouspan, 46, rue de Vaugirard, Paris-6e, 336-00-14 ; commission Justice et Paix, 71, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, 325-92-90).

DIPLOMATIE

LE MINISTRE MEXICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES JUGE « TRÈS POSITIFS » SES ENTRETIENS DE PARIS

« Les résultats de mes entretiens de Paris sont extrêmement bons. Les Français ont donné des réponses très positives et satisfaisantes à mes questions », a déclaré jeudi 20 octobre M. Santiago Roel, ministre mexicain des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse.

M. Roel s'est notamment entretenu avec le ministre du commerce extérieur, M. Rossi, des moyens de mieux équilibrer les échanges franco-mexicains (actuellement très favorables à la France). Le ministre français, qui se rendra en novembre à Mexico, a indiqué, selon M. Roel, que la *« philosophie »* de Paris consistait à aider les pays en difficulté à accroître leur capacité d'exportation.

D'autre part, au cours de ce voyage, les discussions concernant une éventuelle participation française à l'extension du métro de Mexico entreraient dans une phase concrète. Avec M. Monory (industrie), qui serendra lui aussi prochainement au Mexique, a été décidée la *création* d'une *commission* mixte pour la technologie. Avec M. Sourdille (secrétaire d'Etat à la recherche), a été envisagé l'accroissement des échanges de boursiers. M. Roel a, ce vendredi, un entretien avec M. de Guiringaud.

● *Le gouvernement yougoslave* a exprimé ses « regrets » au gouvernement suisse, à la suite de l'interdiction de séjour dont avait été l'objet lundi 17 octobre un journaliste suisse, M. Richard Schwertfager, venu pour couvrir la conférence de Belgrade. Selon *un porte-parole* du gouvernement yougoslave, il s'était agi de *« confusions et d'incompréhensions ».* — *(A.F.P.)*

● *M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères*, viendra en visite officielle en France le vendredi 28 octobre, sur l'invitation de son collègue français, M. Louis de Guiringaud, annonce-t-on au Quai d'Orsay. Il sera reçu le lundi 31 octobre par le premier ministre, M. Raymond Barre.

LA VISITE DE M. STOBBE

« Berlin n'est pas seule »

déclare M. de Guiringaud

« Berlin n'est pas seule : la France et ses alliés sont, comme la République fédérale, à vos côtés. Et nous avons foi, comme vous, dans l'avenir de votre ville malgré l'épreuve permanente qui lui est infligée », a dit M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, en recevant à dîner jeudi 20 octobre, le maire de Berlin-Ouest, M. Dietrich Stobbe.

Celui-ci a répondu en français : *« Berlin prend conscience de ses propres capacités de production, tant intellectuelles qu'économiques. Mais, cette énergie serait vaine sans l'aide de la R.F.A. et la garantie des puissances de protection* (les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne). »

« Nous pouvons travailler et savoir ce que c'est que vivre en liberté, a-t-il ajouté. *Berlin est la ville où l'on peut mesurer les progrès de la détente et où l'on peut mesurer que l'Histoire est loin d'avoir trouvé la réponse à la question allemande. »* Il a conclu que *« les Berlinois savent apprécier l'engagement de la France à l'égard de leur ville. »*

Après Washington, et avant Londres, M. Stobbe, élu maire de Berlin-Ouest au printemps, fait à Paris une des visites traditionnelles aux *« puissances protectrices »*. Il est reçu ce vendredi par M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, maire de Paris. Ses entretiens devaient porter principalement sur l'application du statut de Berlin, la situation économique, les investissements étrangers (notamment français) et vraisemblablement aussi la lutte contre le terrorisme.

Lettres de créance à l'Élysée

M. Giscard d'Estaing a reçu, jeudi 20 octobre, les lettres de créance des ambassadeurs du Congo, de Norvège, de Trinité et Tobago et du sultanat d'Oman.

CONGO

Devant M. Alexandre Denguet-Attiki, le président de la République a souligné que *« Brazzaville évoque pour chaque Français une page de l'épopée du général de Gaulle ».*

[Né le 20 octobre 1937 à Brazzaville, M. Denguet-Attiki a été nommé premier conseiller d'ambassade à Paris en février 1970. Il a été ensuite ministre du travail, de la justice et garde des sceaux (de 1971 à 1975), puis ministre de l'industrie, avant de diriger l'Office national du commerce. Depuis 1976, il était directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale.]

NORVÈGE

A l'ambassadeur de Norvège, M. Hersleb Vogt, M. Giscard d'Estaing a fait remarquer *« que les échanges économiques entre les deux pays ne sont pas encore au niveau que justifierait la place de la Norvège et de la France dans l'économie mondiale ».*

[*« Le Monde » a publié le 8 juillet la biographie de M. Vogt.*]

OMAN

Devant l'ambassadeur du sultanat d'Oman, M. Ahmed Abdul Nabi Makki, M. Giscard d'Estaing a parlé de l'ancienneté des liens entre les deux pays, qui remonte au milieu du dix-neuvième siècle, du renforcement des relations bilatérales dans tous les domaines et de l'identité de vues du sultanat et de la France sur le problème du Proche-Orient.

TRINITÉ ET TOBAGO

S'adressant à l'ambassadeur de Trinité et Tobago, M. Eustace Seignoret, le président a émis le vœu que se développetent *« les relations économiques, techniques et culturelles entre Trinité et Tobago et nos départements d'Antille-Guyane ».*

[M. Seignoret est également ambassadeur à Londres, où il réside.]

En Bulgarie

M. FRANÇOIS MITTERRAND S'EST ENTRETENU A DEUX REPRISES AVEC M. TODOR JIVKOV

M. François Mitterand s'est rendu en Bulgarie du 17 au 20 octobre à la tête d'une délégation du parti socialiste qui comprenait MM. Charles-Emile Loo, Philippe Machefer, Robert Pontillon et Georges Sarre. Le premier secrétaire du P.S. s'est entretenu à deux reprises, la première fois en séance plénière, la seconde en tête à tête, avec M. Todor Jivkov, premier secrétaire du parti communiste et chef d'Etat bulgare. A la fin de son séjour, il a déclaré aux journalistes : *« Nous avons pu établir des relations régulières, alors que nous n'avions jusqu'à présent que des contacts occasionnels. »*

L'agence bulgare B.T.A. indique que les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère « amicale », qu'ils ont porté sur « les *activités des deux partis*, les possibilités de développer leur coopération » et sur « certains problèmes internationaux ».

Du côté de la délégation socialiste, on nous précise que la discussion sur les problèmes internationaux a été surtout consacrée à la coopération et à la sécurité européenne et aux relations entre les nations balkaniques. Les deux délégations ont fait également des exposés sur la situation dans leur pays. Les Bulgares ont mis l'accent sur leur programme d'industrialisation. La crise de l'union de la gauche n'a pas donné lieu à discussion, la délégation bulgare s'interdisant de prendre position dans les affaires intérieures d'un autre pays.

● *M. Poniatowski*, représentant personnel du président de la République, se rendra en Argentine et au Brésil du 23 octobre au *3 novembre*, annonce un communiqué du ministère des affaires étrangères.

● *Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale*, M. de Guiringaud a déclaré, jeudi 20 octobre, que les conflits dans la corne de l'Afrique ne relèvent pas directement de la rivalité des superpuissances, mais sont nés de l'occasion offerte par la révolution éthiopienne à certaines ambitions. Evoquant les relations franco-algériennes, il a indiqué qu'un avenant à la convention de coopération culturelle et technique venait d'être conclu dans des conditions satisfaisantes. Cependant, certains projets de coopération économique marquent le pas.

● *Le premier ministre israélien*, M. Menahem Begin, se rendra en visite officielle en Grande-Bretagne, du 20 au 23 novembre prochain, à l'invitation de M. James Callaghan, annonce un communiqué de la présidence du conseil à Jérusalem.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le gouvernement et le patronat sont d'accord pour appliquer strictement les mesures anti-dumping

De notre correspondant

Washington. — La décision du Trésor, au début de ce mois, de donner provisoirement raison à un producteur d'acier américain qui s'était plaint du dumping de compagnies japonaises a fait école. Non seulement les plaintes du même ordre se multiplient, mais l'administration américaine les encourage de son mieux. C'est ainsi qu'il faut interpréter l'annonce, le 19 octobre, du démarrage de l'enquête officielle relative à la plainte, beaucoup plus importante, déposée le 20 septembre par le premier producteur américain, U.S. Steel Corporation contre six firmes japonaises.

Autre nouveauté plus alarmante *pour les Européens : une enquête* est aussi annoncée sur les pratiques des exportateurs français. Deux petites compagnies américaines, la Georgetown Steel Corporation et sa filiale du Texas — lesquelles, curieusement, sont contrôlées par le groupe ouest-allemand Korf — ont en effet demandé l'application de la loi anti-dumping à des aciers français. Le montant des importations visées est marginal — 38 millions de dollars l'an dernier, alors que la plainte de U.S. Steel porte sur 1,2 milliard, — mais ce cas est le premier visant un pays de la Communauté européenne. U.S. Steel prévoit pour sa part d'attaquer British Steel, tandis qu'Armco prépare une plainte contre d'autres producteurs indiens et japonais.

Cette convergence entre gouvernement et patronat n'est pas due au hasard. Comme M. Carter l'avait dit, le 13 octobre, au cours du grand « forum de l'acier » qu'il avait convoqué à la Maison Blanche, l'administration a choisi ce moyen plutôt que l'imposition de contingents demandée par certains congressistes, pour soulager la pression que les importations font peser sur l'industrie américaine de l'acier, de toute façon déjà malade. *« Il y a eu du dumping*, avait dit le président, *et je pense que cela a été presque prouvé. »* Autant dire que les industriels étaient invités à ouvrir leurs dossiers.

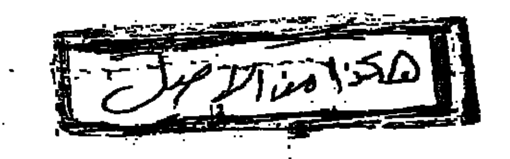
En échange, M. Carter et son ministre du Trésor, M. Blumenthal, ont obtenu des industriels qu'ils renoncent à demander un contingentement. *« Si vous insistez en ce sens*, auraient-ils dit en substance aux compagnies, *attendez-vous à un contrôle des prix ». L'administration pense en* effet que le premier résultat d'une limitation arbitraire des importations serait une hausse des prix, très dommageable pour la politique officielle de lutte contre l'inflation.

Les industriels ont préféré la sacro-sainte liberté des prix. Après avoir plaidé pendant l'été pour un contingentement au moins provisoire, ils ont, du moins les plus importants d'entre eux, abandonné cette demande pour le moment et multiplié en revanche les plaintes anti-dumping. Ce changement d'attitude a surpris quelques membres de leurs troupes ainsi que les syndicats, qui en tiennent toujours, pour *leur part*, pour des restrictions légales à l'importation. Un dirigeant de l'A.F.L.-C.I.O. a rappelé, mercredi 19 octobre, que son organisation envisage de faire pression pour des contingents obligatoires, si une amélioration de la situation de l'industrie de l'acier américain n'intervient pas dans les prochains mois.

En fait, les plaintes anti-dumping aboutissent au même résultat. Cette procédure unilatérale semble retenir davantage les faveurs des intéressés que les restrictions volontaires négociées avec les gouvernements étrangers, qui obligeraient à des concessions et sont considérées comme moins sûres.

L'ennui est qu'il est difficile de s'arrêter en si bon chemin et que le mouvement pourrait bien ne pas se limiter à l'acier. Mercredi 19 octobre, le Trésor a rendu une décision de principe favorable à une autre plainte anti-dumping déposée par plusieurs industriels du textile contre une compagnie autrichienne coupable d'avoir vendu de la fibre de viscose au-dessous de son prix *« correct »*. Une taxe de 10,5 % a été imposée à l'exportateur fautif pour faire la différence...

MICHEL TATU.



L'EXAMEN DE LA L

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Culture : la musique du pauvre

« Ce qui reste lorsque l'on a tout oublié », c'est une définition, parmi tant d'autres, de la culture. Chargés d'en examiner le budget, MM. JOSSELIN (P.S.), FILLIOUD (P.S.) et RALITE (P.C) en ont pris, jeudi à l'Assemblée nationale, le contrepied en se demandant, eux qui n'ont rien oublié, ce qui restait de la politique culturelle au terme d'une législature.

Il est vrai qu'en ce domaine les rapporteurs ont un avantage, celui de la durée, quatre ministres s'étant succédé en cinq ans à la tête de ce département, huit en dix ans. « On ne garde pas les mêmes, mais la politique demeure », a observé M. Fillioud, ironisant sur le « tango des ministres » et constatant que, avec ce budget en « accordéon », c'est toujours la musique du pauvre qu'on joue.

Jugement sévère et partagé par les trois rapporteurs de l'opposition, qui avaient demandé à leurs commissions de repousser le budget qui leur était soumis. Résultat, cet avertissement en tête de leurs rapports : « Les conclusions du rapporteur, défavorables à l'adoption des crédits, ont été repoussées par la commission. » Arroseur arrosé, M. Fillioud exprima à la tribune une surprise indignée devant cette marque d' « infamie » apposée sur les rapports des parlementaires de la minorité.

Des rapports dont on doit, cependant, tout en reconnaissant leur ton partisan, souligner l'effort de présentation et la qualité de rédaction. Surtout si on les compare aux habituels documents de ce genre, dont la lecture est souvent aussi exaltante que celle d'un annuaire téléphonique. Fort de cette constatation, on serait même tenté de suggérer que l'on confie à l'avenir tous les rapports à des membres de l'opposition... De quoi faire frémir M. BAS (R.P.R.), qui attribua au rapport de M. FILLIOUD le « record d'erreurs au centimètre carré ». De quoi inquiéter M. d'Ornano, dont la placidité dût subir l'assaut de trois censeurs fougueux et passionnés. « Vos choix rendent illusoire une véritable politique de la culture », affirma M. JOSSELIN. « Vous bradez l'héritage de Vilar, de Malraux et du Front populaire », ajouta M. RALITE.

Récusant l'accordéon, M. d'Ornano opta pour le clairon, soulignant l' « ampleur » de l'augmentation de son budget et rappelant l'action en profondeur menée depuis près de vingt ans. Puis, choisissant avec une certaine délectation le registre politique, il répondit méthodiquement aux orateurs de l'opposition, rendant coup pour coup. Ce qui devait animer la séance de nuit. Enfin, M. d'Ornano devait donner partiellement satisfaction aux députés en leur annonçant l'octroi de rallonges budgétaires en faveur des orchestres régionaux, des centres dramatiques, des jeunes compagnies et de l'enseignement musical.

Ainsi le ministre qui avait expliqué dans son discours que le gouvernement, refusant l'électoralisme, s'était délibérément refusé à pratiquer le saupoudrage, y recourait finalement, semant du haut de la tribune quelques millions supplémentaires.

« Gutenberg n'a pas eu besoin de subvention pour inventer l'imprimerie », avait finement observé dans la discussion M. Mauger (R.P.R.)... M. d'Ornano a préféré éviter que rien ne reste une fois tout oublié.

PATRICK FRANCÈS.

Jeudi 20 octobre c'est sous la présidence de M. Franceschi (P.S.) que l'Assemblée nationale examine le budget de la culture (dont *le Monde* du 7 octobre a présenté les grands lignes).

M. JOSSELIN (P.S.), rapporteur spécial, indique qu'il a demandé à la commission des finances de repousser ce budget car *« l'effort accompli dans un secteur tel que la conservation du patrimoine, les musées ou la lecture publique, n'est pas accompagné de progrès analogues dans d'autres domaines, tels que les enseignements artistiques, les activités théâtrales, les maisons de la culture. La commission n'a toutefois pas suivi ses conclusions ».*

Pour M. FILLIOUD (P.S.), rapporteur pour avis, *« ce budget n'est qu'un budget de rattrapage qui laisse subsister dans certains secteurs une grave pénurie. Les moyens budgétaires sont,* estime-t-il, *encore insuffisants pour permettre une véritable politique culturelle.*

M. RALITE (P.C., rapporteur pour avis sur les crédits du cinéma), relève *« un certain nombre de signes qui attestent de la crise du cinéma : baisse de la production, nombre élevé de films pornographiques, baisse du prix moyen des films donc baisse de la qualité, baisse du nombre de spectateurs. A son avis cette crise n'est pas conjoncturelle. La concentration économique qui s'accélère devient fatale pour le cinéma ».* Contre son avis la commission des affaires culturelles a adopté les crédits proposés.

M. D'ORNANO : une action d'une ampleur évidente

M. MICHEL D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement, indique tout d'abord : *« Ce formidable appétit de culture dont notre pays est aujourd'hui secoué. »* Il voit dans cette *« explosion »* le fruit d'une action en profondeur menée depuis près de vingt ans *« pour assurer la victoire du qualitatif dans notre société ».*

Et il poursuit : *« Il serait inconcevable de planifier, de diriger ou de patronner la culture, mais l'artiste attend de la puissance publique qu'elle lui garantisse la liberté de créer. Au service de cette ambition, ce budget propose des outils. Caractérisé par la place importante en progression depuis cinq ans, il exprime la détermination du gouvernement d'apporter une réponse à la demande culturelle. En fait, c'est 2,7 milliards qui, en 1978, bénéficieront aux activités culturelles. Le gouvernement s'est refusé à pratiquer le saupoudrage. Il a choisi de donner une priorité à la protection du patrimoine, sans pour autant léser aucun secteur. »*

M. d'Ornano observe : *« Les crédits consacrés à la musique et au théâtre ont été multipliés par 2,5 en cinq ans, le nombre des compagnies dramatiques aidées est passé de 75 à 120 depuis 1970. Le nombre des maisons de la culture et des centres d'action culturelle est passé en dix ans de 21 à 46, celui des orchestres régionaux de 3 à 13 en huit ans. L'action a donc été d'une ampleur évidente et elle ne mérite pas les procès qui parfois lui sont faits. »*

Le ministre insiste ensuite sur la volonté du gouvernement de privilégier toutes les actions concourant à une réelle décentralisation culturelle. Il annonce le dépôt de deux amendements, l'un majorant les crédits affectés aux orchestres régionaux, l'autre affectant 5 millions supplémentaires à la décentralisation dramatique. Un effort de même nature sera consenti en faveur des compagnies dramatiques, leurs crédits étant majorés de 1 million de francs. Après avoir évoqué la mise en œuvre de quinze chartes culturelles (trois ou quatre ne pourront être signées avant l'été 1978) et souligné l'effort réalisé en faveur de la lecture publique il annonce que 2,8 millions de crédits supplémentaires seront consacrés à l'enseignement de la musique...

Pour terminer il souligne *« l'action sans précédent »* en faveur de la protection du patrimoine. Il indique que dès le 1[er] janvier 1978 plusieurs salles du Louvre seront accessibles jusqu'à 20 heures et annonce le dépôt prochain d'un projet de loi-programme. Par ailleurs, une commission définira de nouvelles utilisations pour les monuments historiques et recherchera de nouvelles formules d'animation.

« Le budget de la culture, conclut-il, *est le plus fort qui ait été présenté depuis longtemps. »*

Dans la discussion générale, M. GAUSSIN (réf., Loire) demande que l'aide au Centre Pompidou soit augmentée de quelques millions pour permettre son fonctionnement normal. Il indique que son groupe votera ce budget « positif ». Opinion partagée par M. MARCUS (R.P.R., Paris), qui insiste notamment sur l'effort « massif » de la nouvelle municipalité en faveur de la culture. Il regrette néanmoins la faiblesse des moyens consacrés à la diffusion du livre français à l'étranger.

« En fait de consolidation, déclare M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis), *c'est partout le recul et l'Etat donne le moins possible pour la culture parce qu'elle ne rapporte rien. »* Aussi réclame-t-il une nouvelle politique culturelle dont, estime-t-il, *« les municipalités communistes dirigées par des ouvriers donnent l'exemple ».*

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) observe que même pour son point fort, la consolidation du patrimoine, ce budget permettra tout juste d'éviter l'irréparable. Il déplore les coups d'arrêt portés à la création et se demande comment le budget de la culture franchira le seuil de 1 % du budget global.

M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne) affirme que l'avance sur recettes est systématiquement donnée à des films critiquant la Ve République (voir page 28). Il souhaite que soit allégées les charges fiscales qui pèsent sur le cinéma. M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) craint que la réforme du statut des architectes en chef des bâtiments civils ne mette en péril la consolidation du patrimoine architectural. Enfin, M. BICHAT (P.R., Meurthe-et-Moselle) souhaite que la Ville de Paris complète la subvention accordée à Beaubourg.

En séance de nuit, sous la présidence de M. NUNGESSER (R.P.R.), M. XAVIER HAMELIN (R.P.R., Rhône) plaide en faveur des associations ou sociétés musicales non reconnues par le ministère.

M. DUROMEA (P.C., Seine-Maritime, maire du Havre, où fut inaugurée la première maison de la culture) parle des maisons de la culture. *« Le gouvernement les asphyxie et opère une véritable censure par l'argent »,* assure-t-il.

Pour M. MAYOUD (P.R., Rhône), il faut cesser d'attribuer 60 % des dépenses totales du ministère à des réalisations de prestige comme le Centre Beaubourg. Celui-ci devrait être, à son avis, doté d'un budget propre auquel la Ville de Paris devrait participer.

M. BAS (R.P.R., Paris) indique que son groupe apportera son soutien au budget, puis souligne l'effort de la Ville de Paris en faveur du théâtre et de la culture.

Répondant aux orateurs, M. D'ORNANO apporte les précisions suivantes :

« Une concertation est engagée avec tous les directeurs de chaînes afin que la télévision ne compromette pas le développement du cinéma ;

» Les crédits de fonctionnement de Chaillot sont assurés pour 1978 ;

» Les problèmes des chartes culturelles sont résolus ; de nouvelles chartes seront signées, notamment celle de la Bretagne ;

» Une étude est en cours sur les théâtres lyriques de province. »

Lors du vote des crédits, l'Assemblée examine un amendement de M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (R.P.R.) demandant au gouvernement de mettre à l'étude, avant le 1[er] avril 1978, une réforme du régime d'imposition à la T.V.A. de l'industrie cinématographique. LE MINISTRE exprime son accord. M. RALITE (P.C.) rappelle qu'une disposition avait déjà été adoptée en 1971 prévoyant que les spectacles cinématographiques seraient soumis au taux réduit de la T.V.A. Il en demande donc l'application. Finalement, l'amendement de M. Vivien est adopté.

ENVIRONNEMENT : les intentions et les crédits

Les crédits de l'environnement ont été analysés dans *le Monde* du 8 octobre.

Pour M. RIEUBON (P.C.), rapporteur spécial, *« ce tout petit budget, excepté quelques initiatives spectaculaires (par exemple, la réalisation de grands barrages), reste dans la ligne générale de pénurie qui a caractérisé le secteur de l'environnement tout au long de cette législature ».* Il observe, d'autre part, que l'activité législative importante de ces dernières années *« reste trop souvent lettre morte lorsque l'on passe au stade de l'application ».* Enfin, dans son rapport écrit, il proteste contre le silence du ministre sur les risques écologiques de l'électro-nucléaire. Après avoir rejeté, dans un premier temps, comme l'y invitait son rapporteur, ce budget, la commission des finances l'a finalement adopté.

M. ALLONCLE (R.P.R.), rapporteur pour avis (affaires culturelles), souligne *« l'augmentation remarquable de crédits dont l'environnement en général et les espaces verts en particulier bénéficieront en 1978 ».* Il exprime l'avis favorable de sa commission.

M. RAYMOND (P.S.) rapporteur pour avis (production et échanges) s'interroge sur les causes de ce qu'il appelle *« le fiasco »* de la politique de l'environnement : *« Les crédits sont trop modestes, l'administration trop faible et trop centralisée, les subventions attribuées selon des finalités imprécises. »* Il indique que sa commission a donné un avis favorable à l'adoption.

M. D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement, indique notamment que pour la loi relative à la protection de la nature le décret sur les études d'impact entrera en vigueur le 1[er] janvier 1978 et que huit autres décrets paraîtront avant la fin du mois d'octobre. Quant aux vingt-huit textes relatifs au contrôle des produits chimiques, ils sortiront avant la fin de l'année. Enumérant les nouveaux organismes qui permettront la mise en œuvre de la politique du gouvernement, il indique que l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets disposera en 1978 des moyens nécessaires à ses premières interventions et que les capacités de l'atelier central de l'environnement seront renforcées.

Présentant un budget dont il souligne la progression sans précédent (358 millions de francs), il observe qu'il faut ajouter un milliard de francs au titre des agences financières de bassin, 140 millions pour l'Office national de la chasse, 88 millions pour le Conseil supérieur de la pêche et 50 millions de recettes en provenance du P.M.U., soit un total de 1,6 milliard auquel s'ajoutent les crédits inscrits au budget des autres ministères, ces derniers s'élevant en autorisations de programme à 1,3 milliard de francs.

Dans son intervention, le ministre met surtout l'accent sur :

— Les interventions dans le domaine de l'eau avec la réalisation des barrages de Villerest et de Naussac ;

— Les crédits d'espaces verts qui seront doublés ;

— Les parcs naturels régionaux qui auront désormais l'assurance d'un financement permanent.

Et M. d'Ornano conclut : *« Aucun Etat européen ne consacre autant d'efforts que le nôtre à la défense de son environnement. »*

Dans la discussion générale, M. LABBE (R.P.R., Hauts-de-Seine) insiste sur l'utilité des études d'impact qui doivent bénéficier des moyens nécessaires. Il se félicite que le gouvernement ait enfin décidé de protéger les forêts qui entourent les grandes villes, mais estime que le seul moyen de les sauver est de les classer.

M. PERONNET (réf., Allier), ancien secrétaire d'Etat à l'environnement, observe : *« Le mouvement écologique apparaît sur la scène politique. Son impact est imprévisible. On ne doit pas écarter d'un revers de main la problématique écologique au nom des sacro-saints impératifs de la production. Pourquoi ne doteriez-vous pas votre ministère d'un service de l'innovation écologique ? La création d'un grand ministère de l'environnement autonome s'imposera tôt ou tard... »*

M. DALBERA (P.C., Paris) estime que rien n'est entrepris pour améliorer la vie dans la capitale qui *« devient invivable ».* M. HAMEL (P.R., Rhône) évoque le problème de la pollution dans son département.

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) demande notamment une protection permanente de la nappe phréatique d'Alsace. Pour M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), la pollution en baie de Seine et dans la Manche est préoccupante. Pourquoi, demande-t-il, le ministre s'est-il toujours opposé à la création d'une commission d'enquête ? A chaque procès, conclut-il, le ministère de l'environnement a toujours été du côté des pollueurs. Pour M. FORENS (réf., Vendée), les inégalités écologiques, qu'il convient de réduire, sont parfois bien plus graves que les inégalités économiques.

M. LEROY (P.C., Seine-Maritime) relève le montant « dérisoire » d'un budget dont les crédits supplémentaires sont essentiellement destinés à deux barrages sur la Loire. Il ajoute : *« Le gouvernement giscardien entend parler d'écologie mais à la condition de ne pas en faire, car les préoccupations écologiques sont contraires au profit. Plus les grandes industries polluent, moins elles paient de redevances et plus elles bénéficient de subventions. Il n'y aura de progrès sensible que lorsque les violations actuelles des lois seront réprimées, les moyens dégagés, les assemblées et les commissions consultées... »*

Après les interventions de MM. BOURSON (P.R., Yvelines), DUROURE (P.S., Landes), et LE CABELLEC (réf., Morbihan), M. d'Ornano indique notamment que le gouvernement s'engage à affecter à l'équipement des parcs régionaux une somme supérieure à 13 millions de francs. Il se déclare étonné par l'intervention de M. Peronnet *« qui aurait,* estime-t-il, *pu reconnaître la progression des crédits ».*

Après le vote du budget de l'environnement, la séance est levée vendredi à 2 h. 45.

Les écologistes prennent leurs distances vis-à-vis de la gauche, toujours aussi divisée

M. Mitterrand est rentré jeudi soir 20 octobre d'un séjour de quatre jours en Bulgarie, à l'invitation de M. Jivkov, secrétaire général du P.C. bulgare.

Sur la route du retour, il a indiqué que le P.S. entend désormais assurer sa propre victoire faute d'être en mesure de pouvoir, par sa seule initiative, relancer l'union de la gauche. Les socialistes sont donc en train de tirer des conséquences électorales de ce qu'il faut bien appeler la rupture de l'alliance nouée autour du programme commun.

Ces préoccupations électorales n'ont pu manquer de peser dans l'évolution des positions du P.S. en matière nucléaire (*le Monde* du 21 octobre). La présence de candidats écologistes dans la centaine de circonscriptions où communistes et socialistes sont bord à bord constituerait pour le P.S. un sérieux handicap.

Elle menacerait la stratégie de M. Mitterrand qui consiste désormais à atteindre au *premier* tour, pour son parti, un maximum de suffrages et au moins sept millions de voix (1).

Les écologistes ne semblent guère disposés à transiger avec le P.S. M. Lebreton, l'un des porte-parole d'Ecologie 78, a, en *effet*, renvoyé dos à dos, jeudi 20 octobre, la droite et la gauche. Les candidats verts paraissent décidés à brouiller le jeu de l'ensemble des partis politiques.

L'évolution du P.S. en matière nucléaire, si elle ne paraît pas suffisante pour lui concilier les écologistes, offre en revanche à M. Marchais un *nouvel* argument, et le secrétaire général n'a pas manqué d'enregistrer ce *nouveau* « *recul* » du P.S., jeudi sur Antenne 2. Les communistes s'adaptent, tout comme les socialistes, à la nouvelle situation créée par la rupture des alliances à gauche. Les dirigeants du P.C.F. consacrent *notamment* l'essentiel de leurs efforts à renforcer la cohésion de leur formation.

Invités à n'écouter *ni* ce qu'on leur dit à droite *ni* ce qu'on leur dit à gauche, électeurs et adhérents sont la cible d'une des plus importantes campagnes de propagande jamais orchestrées par le P.C.F. Au cours du week-end, cent quatre-vingt-deux stages organisés dans les quatre-vingt-dix-huit fédérations départementales du parti vont réunir près de trente mille militants. Tous les secrétaires de cellules transiteront dans ces stages.

Autre opération spectaculaire, la réunion le 10 *novembre* d'un comité central exceptionnel, élargi aux secrétaires fédéraux et ouvert à la presse. Cette réunion doit permettre de célébrer le cap des six cent mille adhérents atteint par le P.C.F. Le secrétariat du P.C.F. a, en effet, annoncé jeudi que *« dans les dernières semaines, le mouvement d'adhésions au parti communiste français n'a fait que s'accélérer ». « Près de cent quarante mille femmes et hommes ont rejoint ses rangs depuis le 1[er] janvier 1977 »,* est-il précisé, et les communistes ont toujours pour objectif d'atteindre le million d'adhérents.

(1) En 1973, les socialistes avaient obtenu 4 559 241 voix (19,20 %) et les communistes 5 085 108 (21,41 %).

M. MARCHAIS : le P.S. remet en cause ses engagements dans le domaine nucléaire

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré jeudi 20 octobre sur Antenne 2 :

« Je le dis comme je le pense, avec beaucoup de franchise, si une victoire électorale ne se traduisait pas par un changement de politique, ce serait la plus grave défaite que le mouvement ouvrier français aurait subi depuis longtemps. (...)

» La bourgeoisie française ne s'accommodera jamais de l'union de la gauche et tentera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour la briser. (...) Le parti socialiste reste toujours sensible aux pressions. A la fois en raison de sa politique passée, de sa nature, de sa composition sociale (rappelons qu'au congrès de Nantes du P.S. il n'y avait que 5 % d'ouvriers). En raison enfin de son appartenance à l'Internationale socialiste.

» Or il est clair que, dans le contexte actuel, s'exerce sur lui une formidable pression, à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. (...) Et il faut reconnaître qu'il y a été sensible.

» (...) J'apprenais ce matin que, par exemple, le parti socialiste vient de modifier sa position et de remettre en cause les engagements pris avec nous dans le domaine du nucléaire. »



M. MITTERRAND : nous défendrons les thèmes du programme commun

M. Mitterrand déclare, dans une interview publiée vendredi 21 octobre, par *le Matin* :

« Les socialistes français entendent que la gauche l'emporte, ils ne peuvent pas se porter garants de tout le monde. Ils veulent donc assurer la victoire du parti socialiste, à défaut pour l'instant de pouvoir assurer la victoire de la gauche entière, et ils espèrent bien que le même effort sera fait par leurs partenaires, ce qui conduirait à la victoire de la gauche.

» A court terme, nous espérons que nos partenaires seront raisonnables. A moyen terme, c'est-à-dire pour les élections législatives, nous essaierons d'assurer au P.S. le plus grand rayonnement possible. C'est-à-dire que nous appellerons les Français à voter massivement pour le P.S. dès le premier tour. Nous défendrons les thèmes du programme commun, et nous défendrons le projet socialiste tel que nous le concevons. Si, au deuxième tour du scrutin, nos partenaires n'ont pas voulu encore nous entendre, nous mettrons à la disposition de la gauche les suffrages que nous aurons reçus. (...)

» Je pense qu'une victoire du P.S. au premier tour arrangera les affaires de la France et les affaires de la gauche. »

ÉCOLOGIE 78 : la gauche et la droite sont deux maux identiques.

M. Philippe Lebreton, porte-parole du comité de coordination d'Ecologie 78, a indiqué, jeudi 20 octobre, à Lyon, au cours d'une conférence de presse, que les écologistes ont l'intention de refuser tout désistement lors du second tour des élections législatives. Selon M. Lebreton, cette position a *« un caractère absolu et irréversible ».* Il a ajouté :

« Si le mouvement écologique avait laissé entendre, avant les élections municipales, que de deux maux (la droite et la gauche) il fallait choisir le moindre, les deux maux sont maintenant les mêmes. Nous n'avons pas les garanties de fond que nous réclamons en ce qui concerne le nucléaire (arrêt immédiat de l'ensemble du programme civil et militaire), même du parti socialiste. Le moratoire proposé à Grenoble par M. Mitterrand n'est qu'un pas en direction de nos thèses. »

Ecologie 78, a-t-il précisé, aura un candidat dans la quatrième circonscription du Rhône.

POLITIQUE

L'ATTRIBUTION DES TERRES INCULTES

Le Sénat réduit les pouvoirs de l'administration que l'Assemblée nationale avait étendus

Le Sénat a adopté, jeudi 20 octobre, le projet de loi relatif à la mise en valeur des terres incultes, avec des modifications qui nécessiteront son renvoi devant l'Assemblée nationale pour une seconde lecture.

Ce projet, a indiqué le rapporteur, M. DE HAUTECLOCQUE (C.N.I.P., Pas-de-Calais), tend, pour une part, à rendre efficaces des dispositions du code rural qui sont restées lettre morte. Les terres en friche jugées récupérables sont évaluées à 2 millions 200 000 hectares. La commission des lois approuve l'intention gouvernementale, déclare son rapporteur.

Toutefois, elle réclame un renforcement des garanties offertes aux propriétaires et estime que la récupération des terres incultes ne saurait suffire à ranimer les régions en déclin.

M. LABONDE (rép. ind., Aube) souhaite notamment, au nom de la commission des affaires économiques, que la valeur écologique des terrains soit prise en considération.

M. BLANC, secrétaire d'Etat à l'agriculture, souligne la caractéristique du projet qui est de réduire la durée de la « condition d'inculture », et de transformer en procédure administrative une partie de la procédure judiciaire prévue par le code rural pour l'attribution d'une parcelle inculte. L'administration pourra, sous certaines conditions, soit attribuer à des tiers l'autorisation d'exploiter, soit exproprier, soit charger une SAFER du règlement du transfert.

« *Le gouvernement*, déclare-t-il, *a accepté l'imposition des terres incultes demandée par l'Assemblée nationale, en raison du caractère incitatif qu'il portait. Il serait disposé, si votre Haute Assemblée en était d'accord, à accepter une disposition plus incitative tendant à imposer à la taxe foncière les terres incultes figurant à l'état prévu à l'article 40 du code rural, dans les mêmes conditions que les meilleures terres labourables de la commune jusqu'à leur mise en culture.* »

M. NAYROU (P.S., Ariège) proclame son accord avec une réforme qui répond au vœu des jeunes agriculteurs. « *Mais*, ajoute-t-il, *vous nous vantez les bienfaits de la procédure administrative. Permettez-moi de vous rétorquer : comme tout serait facile si les juges de paix n'avaient pas été supprimés ! Ils alliaient les avantages de l'autorité juridictionnelle, de la souplesse procédurale et du contact direct avec les hommes.* »

M. GAUDIN (P.S., Var) estime la réforme incomplète, notamment en ce qu'elle ne dégage aucun moyen financier nouveau. Il faudrait aussi, souligne-t-il, simplifier les procédures de remembrement, « *seule méthode pour convaincre les exploitants de s'engager dans des investissements à long terme* ».

Pour M. JARGOT (P.C., Isère), ce projet, « *attendu depuis longtemps* », est trop peu ambitieux.

Le Sénat a ensuite voté plusieurs amendements tendant en particulier à mieux délimiter les pouvoirs de l'administration et à assurer une publicité plus étendue à ses décisions. Sur la proposition du rapporteur de la commission des lois, les sénateurs ont écarté une disposition introduite par l'Assemblée nationale et aux termes de laquelle l'ensemble de la procédure devait être purement administratif. Le Sénat, approuvé par le représentant du gouvernement, n'a pas voulu que le droit de décider l'attribution d'une parcelle soit donné au préfet. Ce droit restera le privilège du tribunal paritaire des baux ruraux. Communistes et socialistes ont voté contre l'amendement de la commission, estimant qu'il entamait l'efficacité de la réforme.

A. G.

● *Le Centre national des indépendants et paysans* sera désormais officiellement représenté au Sénat par un groupe politique homogène. Ce groupe comprend seize membres et a reçu notamment l'adhésion de MM. Paul Ribeyre (Ardèche), Jean Chamant (Yonne), anciens ministres, et Raymond Bourgine, sénateur de Paris.

De ce fait, le groupe des républicains indépendants d'action sociale (RIAS, ex-groupe « paysan »), où étaient inscrits la plupart des sénateurs du CNIP, disparaît.

LA PRÉPARATION DES

M. Chirac évoque la « droite libérale et conservatrice » à laquelle le R.P.R. est « associé dans la majorité »

De notre envoyé spécial

Metz. — M. Jacques Chirac a terminé, jeudi soir 20 octobre, à Metz, sa visite de la Moselle, en prononçant un discours dans le chef-lieu du département, devant un peu plus de trois mille personnes.

Il avait été auparavant reçu longuement, seul, par M. Pierre Messmer, député R.P.R. de Sarrebourg, puis par M. Jean-Marie Rausch, maire C.D.S. de Metz, récemment élu sénateur C.D.S. C'est l'indice d'une détente entre centristes et gaullistes dans cette région où ils rivalisèrent si longtemps. La veille, M. Chirac avait été accueilli aimablement par le maire centriste de Sarreguemines, M. Pax. Partout, l'ancien premier ministre s'est adressé à des publics assez nombreux de sympathisants ; même à Thionville, dont la mairie est passée, en mars, de la majorité aux communistes, le président du R.P.R. a été reçu par un millier d'auditeurs.

Dans son discours public de Metz comme dans ses adresses aux militants gaullistes, il a essentiellement traité deux grands thèmes : le rôle propre du R.P.R. dans la campagne électorale et les propositions sociales du Mouvement.

Se flattant d'être le chef du seul parti de la majorité « *à se battre sur tous les fronts* », M. Chirac s'en est pris avec une particulière vivacité aux socialistes et à M. Mitterrand, qui, « *malgré ses dénégations, est marxiste et collectiviste, comme le prouve le programme même du parti socialiste* », dont il a cité plusieurs passages. Il a daubé sur nationalisations, dont « *le nombre, pourquoi pas, pourrait être joué au 421* », provoquant de joyeux applaudissements. Il a décrit l'action économique de la gauche comme « *le régime du foutoir et du laxisme* ». Il a affirmé enfin que le R.P.R. devait « *combattre au même titre les socialistes et les communistes* ».

Mais surtout M. Chirac a pris une certaine distance envers ses alliés. Il a ainsi répété à plusieurs reprises que, si le R.P.R. refusait « *les solutions démagogiques de la gauche socialo-communiste* », il faisait de même à l'égard de « *la droite libérale, conservatrice, orthodoxe, classique, avec laquelle nous sommes pour le moment associés dans la majorité* ». Cependant, il a parfois omis de prononcer les mots « *pour le moment* ». Il a dit aussi que cette droite avait pour « *symbole le plus absurde la politique de l'indice et le contrôle des prix* ».

M. Chirac s'est opposé à toute solution inspirée de « *la notion de social-démocratie qui combinerait un peu de libéralisme mou avec un peu de socialisme tiède* ». Dans ce cas, l'économie serait en effet, toujours selon M. Chirac, « *tirée à hue et à dia, un peu dirigée par une technocratie vaguement libérale, un peu freinée par une démagogie dite socialiste* ».

Si l'ancien premier ministre n'a jamais cité le nom de M. Giscard d'Estaing, ses auditoires ont bien compris qu'il faisait là allusion aux projets prêtés au président de la République.

Il a aussi mis en garde ses partisans contre « *les sondages truqués et les sondages achetés qui vont tenter de faire croire que nous sommes à droite et que notre action va en s'effilochant* », et il a ajouté : « *C'est la règle du jeu faussé tel que le conçoivent certains de nos partenaires* », mais il n'a pas désigné nommément ces derniers.

Dénonçant les « *oligarchies de droite ou de gauche* », M. Chirac a toutefois esquissé à Metz une sorte de plan d'action sociale que le R.P.R. proposera aux électeurs dans quelques semaines et qui doit constituer « *une vraie démocratie économique* ».

Ce programme comporte en priorité la lutte contre le chômage, car « *il est possible de donner à chacun le travail auquel il aspire* ».

M. Chirac s'est souvent référé à la troisième voie et à la participation prônées par de Gaulle, mais dont il a reconnu que la mise en œuvre avait été insuffisante ou accompagnée d'erreurs. Il a enfin lancé des appels pressants et convaincus « *à ceux qui sont tentés de voter pour l'opposition* ». Ne leur demandant aucun compte « *de leurs appartenances antérieures* », il les a invités à rejoindre le R.P.R. Voulant mettre en valeur le caractère populaire et réformiste de son parti, il reconnaît, avec une sorte de satisfaction qu'il veut entraînante, qu'il « *dérange les habitudes installées et les privilèges acquis* ».

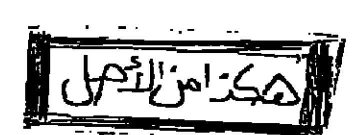
ANDRÉ PASSERON.

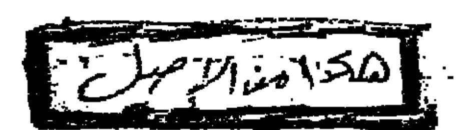
M. SOISSON : le président émerge.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, interrogé, jeudi 20 octobre, au micro de France-Inter, sur la préparation des élections législatives, a notamment déclaré : « *Les Français auront à choisir entre le candidat qui défendra une action, celle du président de la République, et tous les autres.* » Interrogé le même jour au micro de Radio-Monte-Carlo sur l'attitude de M. Giscard d'Estaing à l'égard de la crise de la gauche, M. Soisson a affirmé : « *Au-delà des querelles des partis, au-delà des jeux de la politique, à nouveau seul, le président émerge. Et les Français se tournent naturellement vers celui qu'ils ont élu au suffrage universel puisqu'il incarne l'unité de la nation. Le président, depuis quelques mois, est à nouveau le président.* »

Enfin, M. Soisson s'est déclaré convaincu que M. Giscard d'Estaing peut proposer une « *paix des braves à la gauche et aux Français* ».







POLITIQUE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Gaullistes et giscardiens publient leurs premières listes de candidats

Le R.P.R., jeudi 20 octobre, et le P.R., le lendemain, ont rendu officiellement publique, chacun de son côté, une première liste de candidats aux élections législatives. Ceux investis par le R.P.R. sont au nombre de 224 et ceux du P.R. au nombre de 104. D'autres listes seront publiées la semaine prochaine. Le R.P.R. compte pour sa part présenter ou soutenir quelque 400 candidats pour un total de 491 sièges de députés à pourvoir. Le P.R., lui, en patronnera entre 250 et 300.

D'après ces premières listes, on enregistre 56 circonscriptions dans lesquelles les candidats R.P.R. seront les candidats uniques de la majorité, parmi lesquels trois anciens premiers ministres, MM. Chirac, Chaban-Delmas et Messmer ; 95 députés sortants sont de nouveau candidats sous les couleurs du mouvement gaulliste et 28 sous le sigle du parti républicain. Parmi les membres du gouvernement qui se présentent, 9 appartiennent au R.P.R. et 9 également au P.R. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., avait déclaré jeudi 20 octobre : « C'est sur l'action de M. Giscard d'Estaing que se feront les élections de 1978. »

Les candidats dont les noms sont suivis d'une astérisque dans la liste du R.P.R. bénéficient d'une investiture unique de tous les partis de la majorité.

Les deux cent vingt-quatre du R.P.R.

AIN : M. Jacques Boyon (1re) ; ALLIER : MM. Hector Rolland * dép. sort. (1re) ; Jean-Pierre Goulemot (2e), René Maeder (3e) ;

ALPES-MARITIMES : MM. Emmanuel Aubert*, dép. sort. (4e) ; Pierre Sauvaigo*, dép. sort. (6e) ;

ARDENNES : MM. Hilaire Flandre (1re), Georges Repezcki (2e), Jacques Sourdille*, anc. dép., min. (3e) ; ARIEGE : M. Jacques Llorca (1re) ; AUBE : M. Robert Galley*, anc. dép., min. (2e). AUDE : MM. Raymond Chesa (1re), Jean-Pierre Cassabel, anc. dép. (3e) ; AVEYRON : M. Jacques Godfrain* (3e) ; BOUCHES-DU-RHONE : MM. Joseph Comiti, anc. dép. (1re), Pierre Lucas, anc. dép. (2e) ; Jean-Marc Fay* (4e) ; Donat Tafani (7e), Maurice Bertrand* (8e), Charles de Peretti (9e). Gérard Jouve (11e).

CALVADOS : M. Robert Bisson, dép. sort. (2e).

CANTAL : M. Pierre Raynal*, dép. sort. (2e).

CHARENTE : MM. Raymond Réthoré, dép. sort. (1re) ; Francis Hardy, dép. sort. (2e) ; Michel Alloncle, dép. sort. (3e).

CHARENTE-MARITIME : MM. François Heilbronner (2e) ; Yvan de Lamur* (3e) ; Jean de Lipkowski, anc. dép., anc. min. (5e).

CHER : MM. Jean Boinvilliers, dép. sort. (2e) ; Maurice Papon*, dép. sort. (3e).

CORREZE : MM. Jean-Pierre Bechter* (1re), Stanislas Filliol (2e) ; Jacques Chirac*, dép. sort. (3e).

CORSE DU SUD : MM. Jean Bozzi, anc. dép. (1re) ; Jean-Paul de Rocca Serra, dép. sort. (2e).

HAUTE-CORSE : M. Pierre-Paul Giacomi (1re).

COTE-D'OR : MM. Robert Poujade*, anc. dép., anc. min. (1re) ; Henri Berger*, dép. sort., (2e).

COTES-DU-NORD : Mlle Marie-Madeleine Dienesch*, anc. dép., anc. min. dém. Ve Rép. (3e) ; M. Léon Boutbien, anc. dép. soc. (5e). CREUSE : M. Jean-Claude Pasty* (1re).

DORDOGNE : MM. Yves Guéna*, dép. sort. (1re), Bertrand de Montferrand (2e), P. Beylot * a. dép. (3e), P. Janot, a. dép. (4e) ; anc. dép. (4e) ;

DOUBS : MM. Raymond Tourrai.. (1re), Gérard Kuster (2e), Edgar Faure *, dép. sort. (3e) ; DROME : M. Jean Escoffier * (2e), Mme Brun-Vuillermet (3e) ; EURE : MM. Rouy (2e), Jean Desbordes (3e), René Tomasini *, anc. dép., anc. min. (4e) ; EURE-ET-LOIR : MM. Thierry de Beaucé (1re), Taugourdeau (2e) ; FINISTE..E : MM. Marc Bécam *, anc. dép., min. (1re), Michel de Bennetot, dép. sort. (2e), Gabriel de Poulpiquet, dép. sort. (3e), Charles Miossec, anc. dép. (5e), Guy Guerneur, dép. sort. (7e) ; GARD : MM. Jean-Claude Servan-Schreiber, anc. dép. (1re), Gérard Quintana (2e). Jacques Trouillet (3e). Thibaud (4e) ; HAUTE-GARONNE : MM. André Turcat (3e). Jean Diebold * (4e) ; GIRONDE : MM. Jean Valleix, dép. sort. (1). Jacques Chaban-Delmas*, dép. sort. (2e), Robert Dussart (3e), Serge Korber (4e), Gilles Loffredo (6e), Pierre Lataillade (7e), Robert Boulin *, anc. dép., min. (9e). Grazilier (10e) ;

HERAULT : MM. René Couveinhes, anc. dép. (1re), Jacques Escarguel (3e), Pierre Leroy-Beaulieu, anc. dép. (4e), Lacrampe (5e) ; ILLE-ET-VILAINE : MM. Jacques Cressard, dép. sort. (1re), François Cressard, dép. sort. sort. (2e), Chesnais (4e), Michel Cointat, dép. sort. (5e), Yvon Bourges*, anc. dép., min. (6e), INDRE : MM. Michel Aurillac* (1re), Jean-Paul Mourot, dép. sort. (3e) ; INDRE-ET-LOIRE : MM. Castagnou (3e), André-Georges Voisin, dép. sort. (4e) ; ISERE : MM. Alain Carignon (2e), Michel Hannoun (4e) ; JURA : M. Max Jaillet (1re) ; LANDES : M. Alain Juppé (1re) ; LOIR-ET-CHER : M. Roger Corrèze*, dép. sort. (2e) ; LOIRE : MM. Lucien Neuwirth*, dép. sort. (2e), Bernard Magniny (3e), Alain Terrenoire, dép. sort. (5e), Paul Rivière, dép. sort. (6e) ; LOIRE-ATLANTIQUE : MM. Alexandre Bolo, dép. sort. (1re), Benoît Macquet, dép. sort. (3e), Aubry (4e), Etienne Garnier (6e). Olivier Guichard*, anc. dép. (7e), Lucien Richard, dép. sort. (8e) ; LOIRET : MM. Louis Sallé*, dép. sort. (2e), Gaston Girard, dép. sort. (3e), Xavier Deniau*, dép. sort. (4e) ; LOT : M. Alain Chastagnol* (2e) ; LOT-ET-GARONNE : M. Pierre Windt (2e) ;

MAINE-ET-LOIRE : MM. Jean Narquin*, dép. sort. (1re), Jean Foyer*, dép. sort. (2e), René La Combe, dép. sort. (6e) : MANCHE : MM. Emile Bizet, dép. sort. (2e), Pierre Godefroy, dép. sort. (4e) : MARNE : MM. Jacques Kosciusko-Morizet (1re), Jean Falala, dép. sort. (2e), Jean Bernard (3e) ; HAUTE-MARNE : MM. Jean Favre, dép. sort. (1re), Jacques Delong, dép. sort. (2e) ; MAYENNE : M. Henri de Gastines*, dép. sort. (2e) ; MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Gilles Aubert (2e), Jacques Gossot (5e), Jacques Delivret (7e) : MORBIHAN : MM. Jean-Charles Cavaillé* (3e), Jean-Claude Croizier (5e) ; MOSELLE : MM. Julien Schvartz, dép. sort. (5e), Jean-Eric Bousch (6e), Pierre Messmer*, dép. sort. (8e) ;

NIEVRE : M. Robert Rousselle (1re).

NORD : MM. Norbert Ségard*, anc. dép., min. (1re) ; Bruno Chauvière (2e) ; Claude Dhinnin, dép. sort. (3e) ; Christian Coulon (4e) ; Robert Vandelanoitte (6e) ; Jacques Houssin* (10e) ; Michel Legras (11e) ; Maurice Cornette, dép. sort. (12e) ; Robert Capron (14e) ; Emile Messager (15e) ; Jacques Legendre*, anc. dép., min. (16e) ; Jean-Claude Prud'homme (18e) ; Julien Huart (20e) ; Arthur Moulin, anc. dép. (21e) ; Bernard Lebas* (22e) ; René Duprez (23e).

OISE : MM. Marcel Dassault, dép. sort. (1re) ; Edmond Nessler, dép. sort. (2e) ; Philippe Marini (3e) ; Arthur Dehaine, dép. sort. (4e) ; Jean-François Mancel (5e).

ORNE : MM. Daniel Goujet, dép. sort. (1re) ; Michel Bruguière (3e) ; Pierre Noal, dép. sort. (3e).

PAS-DE-CALAIS : MM. Jean Chambon, dép. sort. (2e) ; Pruvost (3e) ; Marcel Beraud, dép. sort. (4e) ; Mme Solange Lehembre (5e) ; MM. Henri Collette (6e) ; Gabriel Letellier (7e) ; Jean-Jacques Delvaux (8e) ; André Flajolet (9e) ; Robert Van Den Neucker (10e) ; Charles Darsonville (12e) ; Le Rest (13e) ; Jacques Huet (14e).

PUY-DE-DOME : MM. Pierre Pascallon (1re) ; Yves Dousset (3e).

PYRENEES-ATLANTIQUES : MM. Jean Gougy (1re) ; Maurice Plantier, dép. sort. (2e) ; Michel Inchauspé, dép. sort. (3e) ; Bernard Marie, dép. sort. (4e).

HAUTES-PYRENEES : MM. Bernard Catherineau (1re) ; José Marthe (2e).

BAS-RHIN : MM. Robert Grossmann (1re), André Bord* anc. dép. (2e), Jean-Claude Burckel, dép. sort. (3e), Guy Sautter (4e), Klingenfuss (5e), François Grussenmeyer, dép. sort. (7e), Germain Sprauer, dép. sort. (8e). : HAUT-RHIN : MM. Yves Muller (1re), Charles Haby (2e), Pierre Weisenhorn, dép. sort. (3e), Antoine Gissinger dép. sort. (5e) ; RHONE : MM. René Caille, dép. sort. (1re) ; Jean Gaudry (2e), Michel Noir (3e), Pierre-Bernard Cousté, dép. sort. (5e), Gérard Lambret (7e), Claude Debray (11e), Xavier Hamelin, dép. sort. (12e). Barthez (13e) : HAUTE-SAONE : M. Jean-Claude Duverger (1re) ; SAONE-ET-LOIRE : *M. André Jarrot*, anc. dép.*, anc. min. (4e) ; SARTHE : MM. Gérard Chasseguet, dép. sort. (1re), Joël Le Theule*, dép. sort. (4e), Pierre Gascher (5e) ; SAVOIE : MM. Michel Barnier* (2e), Pierre Dumas*, anc. dép. (3e).

SEINE-MARITIME : Mme Marie-Dominique Follie (2e). MM. Philippe Clément-Grandcourt (5e), Antoine Rufenbacht*, anc. dép. min. (6e), Roger Fossé*, dép. sort. (8e), Raymond Offroy*, dép. sort. (9e).

SOMME : MM. Gérard Poirot (1re), Jean-Louis Massoubre, dép. sort. (2e), Charles Bignon, dép. sort. (3e) ;

TARN : M. Jacques Limouzy, dép. sort. (2e) ; TARN-ET-GARONNE : M. Jean Bonhomme, dép. sort. (1re) : VAR : MM. Charot (1re), Mario Bénard, dép. sort. (2e), Pierre Mazeaud, anc. dép., anc. min. (3e) : VAUCLUSE : MM. Jean-Pierre Roux (1re), Jacques Bérard, dép. sort. (3e) ; VENDEE : MM. Pierre Mauger, dép. sort. (3e), Vincent Ansquer*, anc. dép., anc. min. (4e) ; VIENNE : M. Arnaud Lepercq, dép. sort. (3e) ; VOSGES : MM. Philippe Seguin (2e) ; Gérard Braun, dép. sort. (3e) ; YONNE : M. Jacques Piot*, dép. sort. (3e) ; *TERRITOIRE DE BELFORT* : M. Bernard Talon, sén. (2e) ;

**

SEINE-ET-MARNE : MM. Charles Dayant (1re) ; Didier Sulia*, dép. sort. (5e) ; ESSONNE : M. Robert Tagand (3e) ; HAUTS-DE-SEINE : M. Claude Labbé, dép. sort. (9e).

Les cent cinq du P.R.

AIN. — MM. Charles Millon (2e) ; Guy de La Verpillière, dép. sort. (3e). AISNE. — MM. Jean-Luc Doyez (1re) ; Bernard Lhermine (2e). — ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. — M. Jean Curetti (2e). HAUTES-ALPES. — M. Paul Dijoud, anc. dép., sec. d'Etat. ALPES-MARITIMES. — MM. Charles Ehrmann, dép. sort. (1re) ; Jacques Médecin, anc. dép. sec. d'Etat (2e) ; Fernand Icart, anc. dép., min. (3e). ARDECHE. — MM. Pierre Cornet, dép. sort. (1re) ; Henri Torre, dép. sort. (2e). ARDENNES. — M. Weber (1re) ; AUBE. — *M. Pierre Micaux* (1re). AVEYRON. — M. Pierre Riom.

BOUCHES-DU-RHONE : MM. Jean Roussel (1re), Jean-Claude Gaudin (2e), Robert Gardeil (5e), Jean Feraud (9e). CALVADOS : M. Michel d'Ornano, anc. dép., min. (3e). CHARENTE : M. Martial Pouret (1re). CHARENTE-MARITIME : Mme Lacouture (1re), M. Bernard Rideau (2e). *COTE-D'OR* : M. Gilbert Mathieu, dép. sort. (4e). COTES-DU-NORD : M. René Benoit (2e). DROME : M. La Chesserie (1re). EURE : M. Ladislas Poniatowski (2e). EURE-ET-LOIR : MM. Claude Gerbet, dép. sort. (1re), Maurice Dousset, dép. sort. (3e). FINISTERE : MM. Eugène Berest (2e), Jean-Claude Rohel, dép. sort. (4e), Jean Le Guyader-Desprées (6e).

GARD : M. François Gilles (3e). HAUTE-GARONNE : MM. Marcel Cavaillé, secrét. d'Etat (1re), Pierre Baudis, dép. sort. (2e). GIRONDE : MM. Alain Guglielmi (3e), Jean-Louis Galland (4e). Mlle Andrée Couthures (5e), M. Jean-Michel Jardry (8e). HERAULT : M. François Delmas (1re). ILLE-ET-VILAINE : *MM.* Pierre Abbeg (1re), Alain Madelin (4e). INDRE : M. Maurice Tissandier, dép. sort. (2e). INDRE-ET-LOIRE : MM. Jean Delaneau, dép. sort. (2e), André Carette (3e).

ISERE : MM. Guy Cabanel, dép. sort. (1re), Jean-Charles Simiand (3e), Jean Boyer, dép. sort. (6e), Maurice Cattin-Bazin, dép. sort. (7e). JURA : M. René Feit, dép. sort. (1re). LOIRE : MM. Pascal Clément (6e), Henri Bayard, dép. sort. (7e). LOIRE-ATLANTIQUE : MM. Loïc Lemasne (1re), Loïc Sparfel (3e), Joseph Maujouan du Gasset, dép. sort. (4e). LOIRET : M. Jacques Douffiagues, dél. gén. P.R. (1re). LOZERE : MM. Pierre Couderc, dép. sort. (1re), Jacques Blanc, anc. dép., secr. d'Etat (2e).

MANCHE : MM. Jean Patounas (1re), Pierre Aguiton (2e), Henri Baudouin, dép. sort. (3e) ; Vaur (5e) ; MARNE : M. Jean-Marie Beaupuy (2e) ; HAUTE-MARNE : M. Charles Fevre (1re) ; MAYENNE : M. René de Branche (3e) ; MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Claude Coulais, secr. d'Et., anc. dép. (2e), Pierre Weber, dép. sort. (3e), René Haby, min. (4e), Mme Claire Leclerc (5e) ; MEUSE : M. Gérard Longuet (1re) ; MORBIHAN : MM. Christian Bonnet, min., anc. dép. (2e), Ancelin (4e), Le Coz (5e) ; MOSELLE : MM. Lucien Arnould (3e), Henri Ferretti, dép. sort. (4e), André Berthol (5e) ; NORD : MM. Lemaire (6e), Jean Durieux, dép. sort. (17e), Georges Petenatti (18e) ;

OISE : M. François Lepine (2e) ; ORNE : M. Hubert Bassot (3e) ; PAS-DE-CALAIS : M. Serge Hauchard (2e), Mme Léonce Deprez (4e) ; PUY-DE-DOME : M. Jean Morellon, dép. sort. (2e) ; HAUTES-PYRENEES : Mme Marie-Thérèse Chambeyron (2e) ; RHONE : MM. Emmanuel Hamel, dép. sort. (8e), Alain Mayoud, dép. sort. (9e) ; HAUTE-SAONE : M. Pierre Chantelat (1re) ; HAUTE-SAVOIE : MM. Jean Brocard, dép. sort. (1re), Georges Planta, dép. sort. (2e) ; SEINE-MARITIME : Mme Laurence Canu (2e), M. André Danet (3e) ; M. Hervé Garcin (7e) ; SOMME : M. Edouard Vasniet (2e).

TARN : MM. Gourg (1re), Albert Mamy (3e) ; VAR : MM. François Leotard (2e), Maurice Arreckx (3e), Arthur Paecht (4e) ; VAUCLUSE : MM. Maurice Charretier (2e), Georges Mouralis (3e) ; VENDEE : M. Paul Cailland, député sort. (1re) ; VIENNE ; MM. Jean-Pierre Raffarin (1re), Jean-Pierre Gilbert (3e) ; VOSGES : MM. Hubert Maigrat (1re), Hubert Voilquin (4e).



HISTOIRE

Les réactions après le débat télévisé sur Jean Moulin

DES SANS-GRADE AUX ÉTATS-MAJORS

La place que nous avons accordée au récent débat ouvert sur l'action et la personnalité de Jean Moulin, tant par le livre de M. Henri Frenay que par l'émission des « Dossiers de l'écran » du 11 octobre (« le Monde » des 11 et 13 octobre), nous a valu un courrier nombreux et divers. Nous publions une lettre reflétant les tendances générales exprimées par les « sans-grade » de la Résistance, une mise au point de M. Chambeiron, un communiqué de résistants et une lettre ultime de M. Frenay, qui répond plus précisément, pour sa part, aux textes de Mme Lucie Aubrac et de M. Pascal Coprou.

Avec M. Jacques Bloch, c'est le point de vue des simples résistants — comme on dit simples soldats — qui s'exprime.

Obscur et modeste engagé volontaire à dix-neuf ans, pendant l'hiver 1943-1944, dans un maquis du mouvement Combat, puis des Mouvements unis de la Résistance (1re compagnie franche F.F.I. de la Creuse), ayant eu le bras droit arraché le 7 juin 1944 par une rafale de mitrailleuse allemande à Guéret, ayant ensuite été capturé et déporté au camp de Buchenwald, je suis consterné par le pitoyable « spectacle » qui nous a été offert et qui a été donné aux Français des jeunes générations par l'émission des « Dossiers de l'écran » censément consacrée à Jean Moulin.

Réserve faite des attitudes et des déclarations très dignes de quelques-uns d'entre eux, et spécialement de Christian Pineau, les protagonistes de cette exhibition ont-ils, même l'espace d'une seconde, songé à la déception, à l'écœurement des résistants et déportés anonymes et sans grade devant ce « règlement de comptes », devant ces médiocres et impures *spéculations* d'états-majors ?

Que cherche donc M. Henri Frenay ?

Que j'ai eu honte et que j'ai eu mal, ce 11 octobre !...

Que l'âme de tant de camarades disparus dans les combats de l'ombre et dans les camps de déportation, *sans lesquels leurs chefs n'auraient rien fait ni rien été*, a dû souffrir, ce 11 octobre 1977 !...

M. CHAMBEIRON : une fin de non-recevoir

M. René Chambeiron, ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de la Résistance, s'étonne de ne pas avoir eu sa place parmi les participants au débat télévisé :

Lors de la récente émission télévisée consacrée à Jean Moulin, l'ancien secrétaire du fondateur du Conseil national de la Résistance, Daniel Cordier, s'est étonné que ni Pierre Meunier ni moi-même ne participions à ce débat, alors que nous avions été les plus proches amis et collaborateurs de Jean Moulin, avant et après la guerre.

Les responsables de l'émission, cependant en mesure de répondre à cette interrogation, étant demeurés silencieux, je crois utile d'apporter quelques précisions, d'autant plus que, au cours des dernières quarante-huit heures, j'ai appris que des téléspectateurs avaient posé la même question que Daniel Cordier.

J'avais, en effet, pour ce qui me concerne, demandé à faire connaître mon sentiment sur les attaques qu'Henri Frenay développe depuis quelques années contre Jean Moulin. Les services de M. Jammot m'ont opposé une fin de non-recevoir. Il est manifeste qu'on ne tenait pas à entendre des hommes qui avaient été non seulement les compagnons de Jean Moulin mais également les amis de toujours de Pierre Cot.

Je n'aurai pas la fatuité de croire que notre éventuel témoignage ait pu être considéré, dans la mesure où il contribuait à éclairer l'opinion publique, de nature à gêner la promotion d'un livre auquel l'émission de mardi dernier servait, à l'évidence, de support. Ce que je retiens, c'est que les responsables des « Dossiers de l'écran » avaient fait un choix qui n'était pas fortuit.

Notons la réaction de l'amicale Action de la France combattante. Son conseil d'administration qui réunit MM. André Boulloche, Maurice Bourgès-Maunoury, Jacques Chaban-Delmas, Paul Leistenschneider, Jacques Maillet, Raymond Marcy-Basset, Alexandre Parodi et Paul Rivière :

Le conseil de l'amicale Action affirme unanimement que rien dans les écrits laissés par Jean Moulin, ni dans les souvenirs de ses collaborateurs, n'autorise le moindre doute sur la totale loyauté de Jean Moulin envers le général de Gaulle. C'est du général de Gaulle qu'il avait reçu la mission d'unir tous les Français en lutte contre l'occupant : il s'est magnifiquement acquitté de cette mission, rendant ainsi un immense service à la patrie.

C'est sous l'inspiration de son seul patriotisme que Jean Moulin a mené son combat contre l'occupant, combat qui l'a conduit à la torture dès juillet 1940 et, en juin 1943, à la torture et à la mort.

M. HENRI FRENAY : élevons le débat

M. Henri Frenay nous écrit :

L'émission des « Dossiers de l'écran » du 11 octobre dernier sur Jean Moulin a donné lieu à de nombreux articles de presse et m'a valu un abondant courrier où la passion, le plus souvent, tient lieu d'argumentation. Je n'en ai pas été surpris.

En effet, sur le plateau d'Antenne 2, contrairement à l'habitude et à la logique, on n'a pas débattu du film que tout le monde venait de voir. Sur une intervention préméditée et télécommandée, la discussion a été détournée sur mon livre *l'Enigme Jean Moulin* dont les téléspectateurs ignoraient jusqu'à l'existence et qu'ils ne pouvaient donc juger. Le débat devant l'opinion publique a été ainsi faussé et il le demeure.

Les téléspectateurs ont donc été mis hors d'état de comprendre le problème posé par mon livre, sa nature exacte et sa portée. Pour beaucoup d'entre eux, et je les comprends, ce fut un déballage pénible entre quelques vieux messieurs parmi lesquels je faisais figure d'iconoclaste. C'était là sans doute le but recherché par certains de mes interlocuteurs. Ils l'ont atteint.

Des invectives ou injures qui m'ont été dispensées dans la presse, je ne retiendrai, à titre d'exemple, que celles publiées dans *le Monde* du 13 octobre et qui, elles, visent mon livre.

« Pourquoi pas ensuite la réhabilitation des collaborateurs et de la légion antibolchevique ? » conclut Lucie Aubrac, de manière inattendue.

« Points d'interrogation perfides..., les bornes de l'ignominie étant franchies..., aveuglement d'un orgueil aussi monstrueux que sénile... », écrit Pascal Copeau.

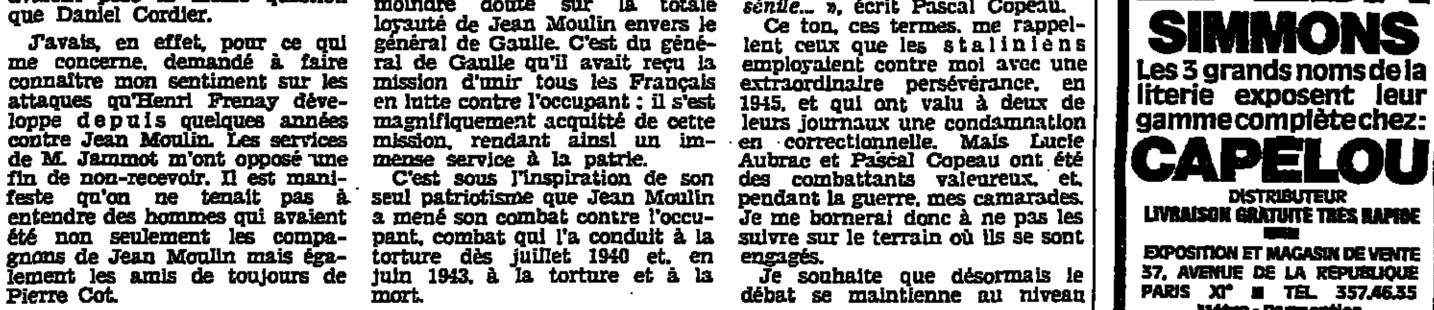
Ce ton, ces termes, me rappellent ceux que les staliniens employaient contre moi avec une extraordinaire persévérance, en 1945, et qui ont valu à deux de leurs journaux une condamnation en correctionnelle. Mais Lucie Aubrac et Pascal Copeau ont été des combattants valeureux, et, pendant la guerre, mes camarades. Je me bornerai donc à ne pas les suivre sur le terrain où ils se sont engagés.

Je souhaite que désormais le débat se maintienne au niveau qu'il mérite. *L'Enigme Jean Moulin* traite d'un point essentiel de notre histoire contemporaine qui a eu, et peut-être a encore, des incidences sur la vie de notre pays. J'ai donné sur ce problème ma propre version, fruit d'une longue étude. Mon argumentation est étayée par des faits et des témoignages, ainsi que par des ouvrages publiés par d'autres que par moi. Je crois, et je l'ai écrit, avoir approché la vérité, en l'espèce difficile à saisir.

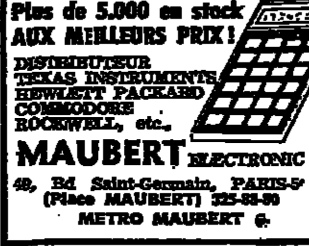
Ce faisant, et contrairement à ce qui est dit, je n'ai pas attenté à l'honneur d'un homme, et je ne l'ai pas déboulonné du piédestal sur lequel son héroïsme l'a placé. J'ai porté un jugement politique et je le maintiens. Que mes conclusions ne soient pas facilement admises, je m'y attendais, car elles se heurtent au domaine de la foi... Qu'il soit possible de verser au dossier de nouvelles pièces dont j'ai ignoré l'existence, j'en suis convaincu. C'est pourquoi l'introduction de mon livre se terminait ainsi :

« Je ne prétends pas avoir épuisé le sujet. Je souhaite que d'autres auteurs l'éclairent de leurs propres recherches, et je me déclare prêt, d'ores et déjà, à confronter mes idées avec les leurs, quelles qu'elles soient. »

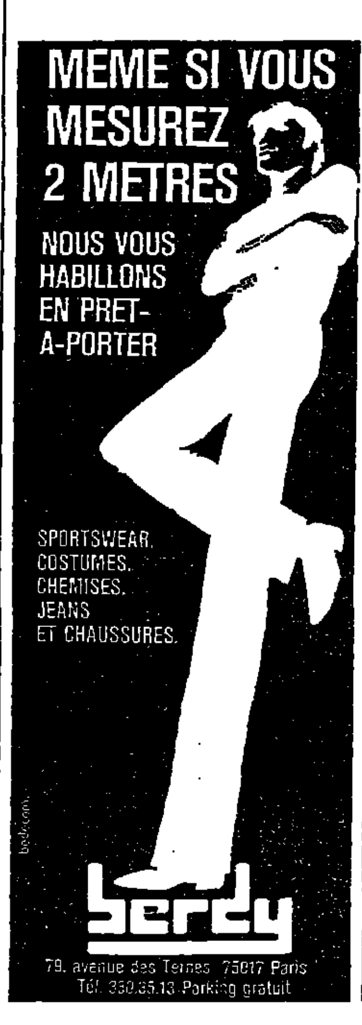
Je renouvelle ce vœu.



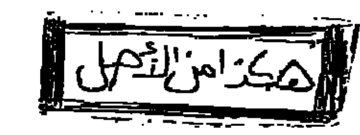


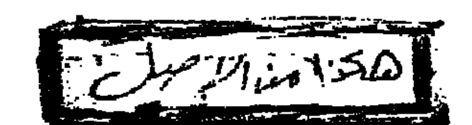












à partir du 21 Octobre

Présentation mondiale de la fourrure

dans les salons de

L'HOTEL GEORGE V

31, avenue George V (Champs-Elysées)

FANTASTIQUE EXPOSITION•VENTE

organisée par les FOURRURES DU NORD

Avec le concours des plus importants fabricants français, anglais, canadiens, américains allemands, italiens, hollandais,

DES MILLIERS DE MANTEAUX

réalisés dans les plus belles pelleteries du monde, avec label d'origine : (vison Black Diamond, Black Glama, Emba, Saga, Majestic, Zibeline de Russie, Chinchilla, Breitschwantz, Astrakan Swakara, Castor, Ragondin, Marmotte, Rat d'Amérique, Murmel, Opossum, Mouton doré, Agneau Toscane, etc...).

*

Parmi les plus prestigieux modèles, de classe internationale, vous pourrez remarquer, des créations de Pierre Balmain, Nina Ricci, Lanvin, Givenchy, Ted Lapidus, Buci, Rolf Schulte, Emilio Gucci, Silvano Naldoni, Roberta di Camerino,

*

De nombreuses collections de "Modèles Diffusion" sont également présentées, toutes les fourrures, tous les styles, toutes les tailles, tous les prix vous sont proposés de 1.250 F à 127.500 F.

REMISE EXCEPTIONNELLE 15% sur tous les prix marqués

ET CREDIT GRATUIT

pendant la durée de cette exposition-vente

COLLECTION BOUTIQUE

MANTEAUX

Amster	~~3.150f~~	2.670f	Loup	~~6.850f~~	5.820f
Queue de Vison	~~5.850f~~	4.970f	Ragondin	~~4.750f~~	4.030f
Patte de Renard	~~3.950f~~	3.350f	Lapin naturel	~~1.550f~~	1.310f
Rat d'Amérique	~~4.650f~~	3.950f	Lapin Nankin	~~1.250f~~	1.060f
Opossum	~~3.850f~~	3.270f	**VESTES**		
Mouton doré	~~2.150f~~	1.820f	Renard Australie	~~5.750f~~	4.880f
Murmel	~~3.450f~~	2.930f	Renard bleu	~~4.750f~~	4.030f
Patte d'Astrakan	~~1.950f~~	1.650f	Patchwork Renard	~~2.250f~~	1.910f
Astrakan russe pleines peaux	~~4.650f~~	3.950f	Agneau Toscane	~~1.850f~~	1.570f
Astrakan Swakara	~~5.850f~~	4.970f	Lapin naturel	~~1.050f~~	890f

COLLECTION PRESTIGE

MANTEAUX

Vison Blackglama - Pearl	~~18.750f~~	15.900f	Vison Pastel	~~10.750f~~	9.130f
Vison Koh-i-Noor	~~12.850f~~	10.900f	Vison Dark	~~8.750f~~	7.430f

COLLECTION HAUTE FOURRURE

MANTEAUX

Zibeline	~~115.000f~~	97.750f	Vison Black Diamond	~~32.500f~~	27.600f
Zibeline	~~75.000f~~	63.750f	Vison Blackglama	~~26.750f~~	22.700f
Chinchilla	~~47.500f~~	40.300f	Vison Lunaraine col Zibeline	~~38.500f~~	32.700f
Vison Black Diamond	~~53.000f~~	45.000f	Vison Emba	~~28.500f~~	24.200f

SAUVEGARDE DES FELINS TACHETES ET DES ANIMAUX EN VOIE DE DISPARITION

Bébé phoque.
Panthère.
Guépard.
Ocelot.
Jaguar.
Léopard.
Tigre.

PRESENTATION DES COLLECTIONS 77-78

Lundi, mercredi, vendredi, dimanche à 15 h.

Chorégraphie Jean Guélis, assistante de production Francine Robineau, tenues masculines Francesco Smalto, coiffures Jacques Dessange (George V), maquillage Héléna Rubinstein

Présenté par les animateurs vedettes de la Radio, Robert WILLAR et Pierre DAILLE.



Le Monde Société et culture

LA RENTRÉE DES UNIVERSITÉS

• Le nombre des nouveaux étudiants diminue à Paris
• Désaffection pour les études littéraires

Ce n'est pas avant la fin de l'année qu'on connaîtra avec précision le nombre des étudiants inscrits dans les universités françaises. Toutefois, le secrétaire d'Etat aux universités vient de publier les résultats d'une « enquête rapide de rentrée » sur les premières inscriptions — c'est-à-dire celles prises par les bacheliers du « cru » 1977. Ils révèlent que le nombre des nouveaux étudiants n'augmente que légèrement en province (2,9 %) et diminue fortement à Paris (5,1 %). Pour l'orientation choisie par les bacheliers, les tendances des années précédentes — notamment la diminution du nombre des littéraires — sont confirmées.

La stagnation du nombre des nouveaux inscrits pourrait laisser prévoir une stabilité d'ensemble des effectifs universitaires. En réalité, il faut tenir compte d'une prolongation spontanée de la durée des études : redoutant de se mal placer sur le marché du travail — comme l'atteste l'expérience des diplômés — les étudiants préfèrent rester à l'université. L'effet statistique de cette « rétention » ne pourra être connu que dans quelques semaines. Le nombre total des étudiants était, l'an dernier, de 823 000, contre 811 000 en 1975-1976.

Les jeunes Français qui sont inscrits à l'université représentent environ 20 % des classes d'âge correspondantes (contre 50 % aux Etats-Unis, 33 % en Union soviétique et 28 % au Canada). Dans l'ensemble, on note pour cette année une grande stabilité : les premières inscriptions, dues aux bacheliers de 1977, sont de 161 785 contre 161 679 en 1976-1977 (1).

Les changements les plus spectaculaires sont géographiques : les premières inscriptions augmentent de 2,9 % en province, tandis qu'elles diminuent de 5,1 % à Paris. Les bacheliers se sont présentés en plus grand nombre par rapport à l'an dernier à Aix-en-Provence et Marseille, Toulouse, Poitiers, Lille, Tours, Rennes et Strasbourg. Mais les universités de Besançon, Bordeaux, Grenoble, Lyon-I, Nice et Reims accueillent moins d'étudiants qu'en 1976-1977. Vingt et une universités de province sur quarante-neuf ont moins de « *premiers inscrits* » qu'en 1976.

La diminution de 5,1 % des premières inscriptions à Paris s'explique principalement par la chute des effectifs de première année de l'université de Paris-VIII (Vincennes). En 1976, cet établissement avait enregistré, à la date du 25 septembre, 15 022 premières inscriptions : elle n'en comptait que 8 529 cette année à la même date (soit une diminution de 43 %). Sans doute les nouveaux bacheliers se sont-ils présentés en moins grand nombre que l'an dernier. Les démêlés de l'université de Vincennes avec le secrétariat d'Etat aux universités, une gestion rendue très délicate en raison du nombre important d'étudiants (32 000 l'an dernier pour des locaux prévus pour en accueillir 15 000 au maximum) et l'existence, au printemps, d'un trafic de drogue sur le campus sont peut-être, en partie, à l'origine de cette désaffection.

Sélection plus sévère à Vincennes

Deux autres raisons peuvent cependant être avancées : l'obligation, pour les étudiants, d'obtenir une dérogation après la date de clôture officielle des inscriptions, le 31 juillet, a certainement découragé plus d'un étudiant de s'inscrire à Paris-VIII : la moitié des dossiers de dérogation distribués par l'université n'ont pas été remplis par les étudiants. Traditionnellement, beaucoup d'étudiants, surtout les non bacheliers et les salariés, s'inscrivent tard à Paris-VIII. Sans doute certains ont-ils abandonné la procédure d'inscription après la clôture officielle. L'an dernier, 15 000 étudiants n'avaient renvoyé leur dossier qu'en septembre.

Une plus grande sélection dans le choix des candidats décidée par M. Pierre Merlin, président de Paris-VIII est également à l'origine de la chute des effectifs de première année. En dehors des bacheliers, seuls les salariés pouvant justifier d'une activité rétribuée pendant les trois dernières années qui ont précédé l'inscription peuvent se présenter à l'université. Les années précédentes, un grand nombre d'étudiants étaient parvenus à tourner cette règle et, de son côté, l'université, fidèle à ses principes d'ouverture avait fermé les yeux.

A cette rentrée, M. Merlin a refusé trois mille huit cents dossiers de dérogation (sur sept mille). Le rectorat, à qui revient, en dernier ressort la décision, s'est rangé à l'avis du président de Paris-VIII. Toutefois, ce dernier a accordé un avis favorable *a posteriori* à six cents d'entre eux. « *Nous ne nous plaignons pas de cette nouvelle situation,* nous a déclaré M. Merlin. *Nous en avions besoin pour bénéficier d'un meilleur équilibre. L'an dernier, les premières inscriptions constituaient 50 % de nos effectifs.* » Malgré cette baisse volontaire, Paris-VIII accueillera encore à cette rentrée près de vingt-huit mille étudiants.

La « désectorisation » des universités parisiennes aura eu, d'autre part, moins d'effets que prévu sur les inscriptions de première année. Seuls trois établissements — Paris-IV, Paris-IX et Paris-X — enregistrent une baisse de leurs effectifs. Tous les autres voient le nombre des premières inscriptions augmenter. Paris-XIII (Villetaneuse), université vers laquelle de nombreux étudiants s'étaient tournés faute de place « intra-muros », gagne plus de mille étudiants. L'enquête du secrétariat d'Etat montre aussi que deux universités, Paris-IV (Sorbonne) et Paris-IX (Dauphine) ont volontairement limité leurs effectifs cet été. Paris-IV, qui avait « présélectionné » les bacheliers, perd deux cents étudiants. De son côté, Paris-IX, qui avait déclenché un mouvement de panique en juillet en clôturant les inscriptions quelques heures après les avoir ouvertes, n'accueille que cinq cent quinze nouveaux inscrits, contre six cent quarante-sept en 1976-1977.

Les effets de la sélection en médecine

Pour l'ensemble de la France, la *répartition suivant les disciplines* montre des variations significatives : comme les années précédentes, les lettres attirent moins d'étudiants (moins 6 %). La baisse en région parisienne (— 17,7 %) n'est pas compensée par l'augmentation de 7,8 % en province. Déjà, en 1976-1977, le nombre des nouveaux « littéraires » avait baissé de 3 % par rapport à l'année précédente. Toutes les autres disciplines connaissent un accroissement, sauf la médecine (moins 7,5 % contre plus de 1 % l'an dernier). Le nombre des nouveaux étudiants en médecine augmente toutefois à Paris (+ 3,7 %). La baisse est importante en province (— 11 %).

Depuis plusieurs années, les pressions se multiplient pour renforcer la sélection en médecine. L'intervention du gouvernement ne sera pas nécessaire puisqu'une auto-sélection des étudiants s'opère devant les difficultés et le nombre élevé d'échecs rencontrés dans cette discipline à la fin de la première année. Le renoncement de beaucoup de bacheliers a pour principale conséquence d'entraîner une augmentation des effectifs en pharmacie (+ 7 %) alors que cette discipline avait connu, après un engouement croissant depuis 1970, une baisse sensible.

L'accroissement du nombre des nouveaux « scientifiques » (+ 9 %) et principalement pour les sciences de la nature et de la vie, est également liée à la désaffection des étudiants pour la médecine. Le gonflement de ces deux filières scientifiques reposera, cependant, à plus ou moins long terme, le problème de la sélection dans deux disciplines aux débouchés limités. Après la médecine, faudra-t-il instaurer une sélection dans les sciences de la nature et de la vie et en pharmacie ? L'enseignement supérieur forme trente mille diplômés dans ce dernier secteur alors que les capacités de la France en officines ne dépassent pas quinze mille places et que l'industrie pharmaceutique n'est plus en progression.

Les sciences économiques et la nouvelle filière d'administration économique et sociale (A.E.S.) sont également en augmentation. Sans doute ces deux filières bénéficient-elles de la baisse des effectifs en lettres. L'A.E.S. connaît un succès grandissant (+ 27 %). Toutefois, ce secteur récent, où s'applique le souci de la « professionnalisation » inscrit dans la réforme du deuxième cycle, n'accueille encore que 4 173 étudiants de première année. Les effectifs de sciences économiques sont plus nombreux de 4,5 % par rapport à 1976-1977. Mais on constate à Paris, dans cette discipline, une grande stabilité due au respect strict des consignes de non-dépassement des effectifs de première année mises en avant par le secrétariat d'Etat aux universités au moment de la « désectorisation » des universités parisiennes.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Cette enquête s'appuie sur des calculs arrêtés au 25 septembre. Les effectifs des premières inscriptions peuvent donc être encore modifiés. En outre, les auditeurs libres, les stagiaires et les étudiants inscrits au titre de la formation continue ne sont pas pris en compte.

● *L'Union nationale des étudiants de France* (UNEF ex-Renouveau) organisera le 17 novembre une journée nationale d'action et appellera les étudiants à se mettre en grève et à manifester. M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF, a indiqué que cette initiative permettrait aux étudiants de protester contre leurs conditions de travail dans les universités. « *Le débat actuel dans la gauche ne modifie pas profondément le rapport de forces de l'action revendicative,* a-t-il déclaré. *Ce qui se passe montre que les étudiants ne doivent compter d'abord que sur eux-mêmes* ». M. Mano a annoncé que l'UNEF espérait recruter dix mille nouveaux adhérents s'ajoutant aux douze mille nouveaux étudiants dont l'UNEF affirme qu'ils ont rejoint ses rangs depuis la fin de l'été.

LES PROFESSEURS A LA CUISINE

Pour protester contre l'insuffisance du nombre des agents de service, les enseignants de deux établissements scolaires dépendant de l'académie de Versailles ont voulu remplacer leurs heures de cours par des heures de « plonge ».

A la cité scolaire les Amonts, aux Ulis (Essonne), il n'y a que huit employés de service au lieu des treize prévus. Au lycée de Montrouge (Hauts-de-Seine), on a fait l'« économie » d'un poste et demi. Ces deux établissements viennent d'être nationalisés, mais l'administration centrale espère que les municipalités maintiendront une partie du personnel que jusqu'alors elles payaient. Ce calcul est souvent hasardeux. Aux Mureaux (Yvelines), par exemple, où la municipalité a retiré son personnel au moment de la nationalisation, les salles n'étaient pas balayées depuis le mois de juin et des professeurs préféreraient enseigner dans la cour. A la cité scolaire les Amonts, on prend garde aujourd'hui de ne pas glisser sur les papiers gras.

Aux Amonts, lundi 17 octobre, les enseignants ont fait la cuisine. En menaçant de faire de même le jeudi 20 octobre, les enseignants du lycée ont, semble-t-il, effrayé l'administration, qui avait bouclé les issues, estimant sans doute que la revalorisation du travail manuel avait des limites... — C. C.

DÉNONÇANT L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET LA SÉLECTION

L'Union des étudiants communistes organisera des débats dans les facultés

L'Union des étudiants communistes (U.E.C.) organisera, du 8 au 29 novembre, plusieurs dizaines de débats dans les universités sur le thème « Pour l'union, le vrai changement ». M. Francis Combes, secrétaire national de l'U.E.C., a expliqué que « *l'Université, comme le pays tout entier, est soumise à l'austérité* ». « *Le pouvoir,* a-t-il dit, *renforce l'austérité, comme en témoigne le budget 1978, et ainsi réduit dangereusement les moyens, rabaisse la formation, restreint les finalités de l'enseignement supérieur et l'enferme dans un carcan étouffant.* » Selon l'U.E.C., la « *détérioration* » des conditions de vie renforce « *la sélection et la ségrégation sociale* ».

Face à cette situation, les étudiants, estime l'U.E.C., « *étaient en droit d'attendre, des débats entre partis de gauche, une bonne actualisation* ». Or le parti socialiste « *porte un coup sévère à ces espoirs (...). Quand on reste dans le cadre de l'austérité, on est contraint de refuser la politique sociale dont le pays a besoin et à l'Université on ne peut pas se donner les moyens de combattre la politique de sélection.* » C'est pour « *expliquer et faire largement soutenir* » ses « *positions unitaires* » que l'U.E.C. va organiser des débats dans les universités.

A Paris ces débats auront lieu le 9 novembre (Paris-IV et classes préparatoires), le 14 novembre (Ecole normale supérieure), le 15 novembre (Paris-X et grandes écoles), le 16 novembre (Tolbiac et Créteil), le 17 novembre (Vincennes), le 22 novembre (Sorbonne et Paris-V), le 23 novembre (Paris-III et Paris-XI) et le 29 novembre (beaux-arts).

CORRESPONDANCE

Les syndicats autonomes du supérieur et l'Union de la gauche

M. Jean Bastié, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, nous écrit :

Dans *le Monde* du 19 octobre, sous le titre : « *La rentrée universitaire* », vous écrivez : « *Le calme de l'an dernier est explicable. Les syndicats d'enseignants et d'étudiants n'avaient pas caché qu'ils mettaient leurs espoirs en une arrivée de la gauche au pouvoir dans les prochains mois.* »

Nous tenons à vous faire savoir que notre Fédération, considérée comme l'organisation syndicale la plus représentative, au moins des professeurs et maîtres de conférences de l'enseignement supérieur, toutes disciplines réunies, n'a jamais déclaré ou écrit qu'elle mettait ses espoirs dans l'arrivée, ausi bien d'ailleurs que dans la non-arrivée « *de la gauche au pouvoir dans les prochains mois* ».

MÉDECINE

UNE JOURNÉE DE LA NAISSANCE

Le père prend aujourd'hui une participation croissante au maternage

S'il est un domaine, que beaucoup de femmes — et certains hommes — entendent aujourd'hui ravir au « pouvoir médical », c'est bien celui de la naissance. La surveillance de la grossesse, le déroulement même de l'accouchement, l'accueil du nouveau-né ne doivent plus être l'apanage exclusif du corps médical : telles sont quelques-unes des idées forces qui se sont dégagées d'une journée, organisée le lundi 17 octobre, au ministère de la santé et de la Sécurité sociale, à l'initiative de la commission informatique du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, que préside Mme Françoise de Boissieu.

Certes, tous les médecins ne partagent pas ce point de vue. Quelques-uns rejettent avec vigueur l'accusation selon laquelle ils auraient, depuis des décennies, favorisé le maniement strict des techniques au détriment d'une relation humaine avec la femme enceinte. « *Les accoucheurs,* s'est exclamé le professeur Sureau (maternité Baudelocque, hôpital Cochin), *ne considèrent-ils plus la femme que comme un contenant, le fœtus que comme un mobile, se réfugient-ils derrière leurs machines pour fuir un contact humain qu'ils redoutent, transposent-ils leurs complexes dans leur activité professionnelle et — comble de l'artifice — le déclenchement programmé du travail traduit-il une tentative désespérée, d'accoucheurs mâles pour exercer un pouvoir phallocratique sur un phénomène destiné par définition à leur demeurer étranger ? Ces accoucheurs, impérialistes et brutaux, ont-ils, par incapacité, désinvolture, égocentrisme, négligé la conscience de la femme, les motivations du père ?* »

Cette protestation en forme d'interrogation a donné lieu à divers types de réponses. Celle du docteur Geneviève Barrier, tout d'abord, a porté sur l'anesthésie. La femme doit-elle, encore et toujours, « *enfanter dans la douleur ?* » Non, bien sûr, dans la mesure où une analgésie est possible. Mais cette analgésie doit d'abord être non médicamenteuse : elle doit en priorité revêtir la forme d'une assistance psychologique. En cas d'échec, et dans ce cas seulement, a noté le docteur Barrier, on recourra aux méthodes pharmacologiques, qu'il s'agisse de l'analgésie inhalatoire, de l'injection de produits morphiniques, de l'anesthésie locale, ou encore de l'analgésie péridurale, qui consiste à insensibiliser le bassin de la femme tout en la maintenant consciente.

Cette dernière technique, a remarqué le docteur Barrier, « *modifie souvent la marche du travail, et son organisation en méthode de routine est extrêmement lourde et onéreuse* ». Reste enfin l'anesthésie générale, qui doit être limitée à des indications médicales relativement rares. D'une manière générale, a conclu le docteur Barrier, chaque situation particulière impose le choix d'une de ces méthodes : « *Elles sont complémentaires et dono indissociables, tout au moins si l'on considère l'analgésie obstétricale d'un point de vue scientifique et serein plutôt que polémique et militant.* »

« Militant » est précisément l'adjectif qui s'applique aux défenseurs de la méthode d'accouchement « *sans violence* » prônée par le docteur Leboyer et dont le docteur Michel Odent (Pithiviers) s'est fait le porte-parole. « *Accueillir un nouveau-né,* a-t-il dit, *c'est accorder de l'importance à ses premières expériences sensorielles, motrices, relationnelles* », et en particulier au réflexe « *qui permet habituellement au nourrisson de chercher, de trouver le sein de sa mère dans la demi-heure qui suit sa naissance* ». « *Tous les organes sensoriels du nouveau-né,* a dit le docteur Michel Odent, *sont sollicités dans cette première recherche, qui restera pour lui une expérience fondamentale : au contact cutané étroit avec sa mère se joint une stimulation olfactive, auditive, visuelle... Ce réflexe de recherche sera son premier moyen de communication.* »

Rétablir la communication

Communiquer, en effet, est le maître mot des méthodes nouvelles d'accouchement telles que les a décrites le docteur Huret au nom de l'équipe de la maternité de Mont-Saint-Aignan (Rouen). L'équipe, a noté le docteur Huret, doit réduire au maximum l'impression de dépendance que ressentent les jeunes mères à ce moment de leur vie ; elle doit les aider à « *traduire* » le langage somatique qu'tilise le nouveau-né. En fait, « *cotnrairement aux apparences conventionnelles qui font de la nouvelle mère une femme comblée, heureuse ,existe toujours une demande d'aide, plus ou moins exprimée* ».

Le docteur Myriam David (Paris) s'est, elle aussi, attachée à dénoncer certains mythes. Certes, a-t-elle noté, à l'origine, « *mère et enfant constituent une unité biologique et sont engagés dans une relation de possession mutuelle dont ils auront à se dégager pour préserver leur intégrité. Mais comme toute passion, et contrairement au mythe de la mère « toute bonne », cette relation n'est pas parfaite. Elle est complexe, et les rapports y sont inégaux* ». Cette relation difficile est cependant le moteur indispensable : ce n'est que grâce à elle que l'enfant « *peut affronter les conflits et structurer sa personnalité* ».

Suppose-t-elle pour autant une présence permanente de la mère ? Certes non, a répondu le docteur David : cette relation spécifique, unique, irremplaçable, n'est pas, ne doit pas être exclusive. « *Mère et enfant peuvent bénéficier, dès le début, d'autres relations qui viennent soulager l'un et l'autre d'une excessive proximité qui n'est pas sans danger : elles favorisent la prise de distance nécessaire, permettent à la mère de réinvestir progressivement ses autres relations et à l'enfant de s'organiser un espace libre, d'intérioriser l'image de la mère absente et d'investir le monde qui l'entoure.* » D'où le rôle positif que peuvent jouer « *les autres* », les grands-mères, les nourrices, les gardes, à la condition que « *la mère reste sans équivoque la mère* » et que ces autres relations soient perçues comme différentes et non substitutives.

Et le père ? Le professeur Jean Badoual, pour sa part, a remarqué qu'après une très longue exclusion du champ de la naissance, le père prenait aujourd'hui une participation croissante au maternage. Participation qui apporte un enrichissement incontestable au trio initial : « *La relation précoce et intime du père avec le corps de l'enfant dissipe chez lui les fantasmes nés de l'éloignement* », de l'exclusion que peut provoquer la symbiose mère-enfant. Mais ce changement de rôle, qui entre en conflit avec bien des images conventionnelles de la virilité, ne va pas sans poser quelques difficultés nouvelles. Et le professeur Badoual a cité à cet égard... Montaigne, qui écrivait dans les *Essais* : « *Je ne puis recevoir cette passion de quoi on embrasse les enfants à peine nés...* »

CLAIRE BRISSET.

A l'Académie de médecine

LES EXCÈS DE L'ANESTHÉSIE PÉRIDURALE

Le professeur Jean Lassner a évoqué, mardi 18 octobre, devant l'Académie de médecine, les aspects « sociaux » de l'anesthésie obstétricale. Indiquant qu'il importe « de choisir chaque fois la solution la plus efficace comportant le risque le plus faible », *le professeur Lassner a stigmatisé les excès du recours à l'anesthésie péridurale qui, dans certains services, a-t-il indiqué, atteint parfois* « jusqu'à 80 % des accouchements : il s'agit pour nous d'une regrettable exagération d'indication ».

Pourquoi ? Parce qu'elle « ralentit momentanément le travail. Elle exige une surveillance fréquente mais aussi des examens répétés par l'accoucheur, les signes habituels du progrès de l'accouchement étant estompés ». *Enfin, et ce n'est pas le moindre des inconvénients signalés par le professeur Lassner,* « l'extraction instrumentale est nécessaire dans plus de 60 % des cas, tout au moins chez les primipares ».

LES BIENFAITS DU LAIT MATERNEL

« Il faut allaiter au moins six semaines et, en moyenne, cinq à six mois, *a déclaré le professeur Fontaine (Lille).* On renforce ainsi les liens affectifs entre la mère et l'enfant tout en réalisant une meilleure prophylaxie possible des accidents infectieux (otite, gastro-entérite) et allergiques (eczéma). L'allaitement maternel diminue enfin les risques de malnutrition, d'obésité, d'hypertension artérielle et d'athérome. »

L'allaitement maternel ne satisfera donc pas que les écologistes ainsi qu'en témoigne d'ailleurs sa progression régulière en France depuis plusieurs années : 31 % de noveau-nés étaient nourris exclusivement au sein en 1972, 43 % en avril 1976. « Il faut tout faire, *a estimé le professeur Fontaine,* pour intensifier ce processus. »

JUSTICE

AU CONGRÈS DE CRIMINOLOGIE DE NICE

L'écologie en équation

De notre correspondant

Nice. — Comment apprécier « juridiquement » les problèmes de la pollution, constante dans ses manifestations multiformes de la vie quotidienne, variable dans ses effets, atteinte à l'esthétique ou danger mortel, selon ses degrés ? De quel arsenal dispose la justice pour dire le droit et le faire respecter dans ce domaine ? Ce sont les deux questions de fond autour desquelles s'est ouvert, jeudi, à la faculté de droit de Nice, le dix-septième congrès de l'Association française de criminologie, dont les travaux sont consacrés, cette année, à la « *délinquance écologique* ».

Jusqu'à samedi, magistrats, sociologues, économistes, vont débattre pour tenter de définir l'orientation d'une législation adaptée aux données de notre temps, et qui prenne en compte à la fois les besoins de la société où prévalent les impératifs de protection, et le devenir de l'humanité. Il faut trouver les conditions d'un équilibre — mais est-ce possible ? — entre l'économie et l'écologie.

Autre point du débat : l'application des décisions de justice. Des textes existent, même s'ils appellent une sérieuse mise à jour ; des jugements sont rendus. Mais les décisions des tribunaux sont-elles exécutées et peuvent-elles mettre un terme aux activités des pollueurs, pour qui payer l'amende est de toute façon préférable à la cessation d'activité.

L'exemple de la Montedison, à Scarlino (Italie), est, à cet égard, significatif : dépolluer les déchets de fabrication de bioxyde de titane, comme l'ordonnaient les juges, aurait entraîné la fermeture de l'usine et la mise en chômage de plusieurs milliers de personnes. Le professeur Rémy Prudhomme, de l'université Paris-XIII, a posé le problème en une équation : soit D le coût de la dépollution, S le coût de la sanction, p la probabilité d'être sanctionné. Chaque fois que D sera supérieur à Sp la loi ne sera pas appliquée.

M. V.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux autonomistes corses libérés.

MM. José Stromboli, prothésiste, et Jean Nicolaï, assureur, qui étaient détenus depuis le 19 septembre sous les inculpations d'atteinte à l'intégrité du territoire et d'utilisation, sans autorisation, d'une station de radio privée (permettant de capter les messages de police), ont été libérés jeudi 20 octobre.

La chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat a confirmé l'ordonnance de M. Seguin, juge d'instruction, qui leur avait accordé la liberté le 1er octobre et contre laquelle le parquet général avait fait appel.

Les deux inculpés avaient été interpellés à Bastia le 14 septembre après les coups de feu tirés aux abords du domicile de M. Alain Bernard, procureur général à la cour d'appel (*le Monde* des 16, 17 septembre et 21 octobre).

Un émetteur radioactif a disparu à Gravelines.

Une valise contenant un émetteur de rayons ionisants, destiné au contrôle radiographique des soudures, a disparu depuis une dizaine de jours du chantier de la centrale nucléaire de l'E.D.F. de Gravelines (Nord).

La source radioactive est constituée par un cylindre en acier renfermant une faible quantité d'iridium 192, une substance qui, selon les responsables de la centrale, ne présente aucun danger particulier et perd toute radioactivité au bout de quatre-vingt-dix jours. On fait observer que l'émetteur est utilisé de façon courante par les contrôleurs de travaux sans précautions particulières.

L'incident suscite toutefois l'émotion du comité antipollution de Dunkerque, qui demande l'ouverture d'une enquête dont les résultats devraient être rendus publics.

● *Cinq attentats à l'explosif en Bretagne.* — Dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 octobre, deux explosions ont endommagé des installations militaires à Brest (Finistère). La première a causé des dommages importants à un immeuble de la sécurité militaire, situé rue Oberley. Les occupants de l'immeuble avaient été prévenus par téléphone quelques instants avant et avaient pu sortir. La deuxième s'est produite près d'un dépôt de mazout de l'arsenal de Bret. Deux autres attentats ont eu lieu dan ele département des Côtes-du-Nord, à la recette des finances de Guingamp, où les dégâts sont minimes, et au centre de l'Association nationale d'action sociale de la police, à Treveneuc, où le montant des dommages serait de 250 000 F.

Seule la cinquième explosion, qui a endommagé l'hôtel des impôts dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 octobre, à Chateaubriant (Loire-Atlantique), a été revendiqué par la Résistance nationaliste bretonne (R.N.B.). Ces attentats n'ont fait aucune victime.

● *Plaintes en série à Nice.* — Objet d'une plainte pour coups et blessures volontaires de M. Michel Falicon, directeur adjoint du cabinet de M. Jacques Médecin, maire de Nice (*nos dernières éditions*), M. Charles Caressa, conseiller général des Alpes-Maritimes, secrétaire fédéral du parti communiste, vient à son tour de porter plainte pour injures et diffamations contre le même M. Falicon. « *J'ai été insulté publiquement, en des termes tels que j'ai eu le simple réflexe de tout homme d'honneur de donner la gifle pour arrêter le flot verbeux et calomniateur*, a déclaré M. Caressa. *Les prétendus coups qui me sont attribués ne sont qu'affabulation.* » — *(Corresp.)*

CINQ ANS D'INSTRUCTION POUR RIEN

Une vieille affaire de viol

*Porter plainte pour viol, en 1972, était extrêmement rare. C'était avant les campagnes publiques qui ont décidé certaines femmes à casser le silence. Pourtant Mlle Danièle Lévy n'avait pas hésité. Au cours d'un bal organisé par le « Secours rouge » dans un immeuble occupé par des immigrés yougoslaves à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), dans la nuit du 13 au 14 juillet 1972, une quarantaine d'hommes, dont certains membres du syndicat C.F.T. des usines Citroën avaient provoqué des incidents (*le Monde *daté 15 et 16-17 juillet 1972). En se retirant, cinq des agresseurs avaient obligé deux jeunes filles à les suivre, une mineure de dix-sept ans, et Mlle Lévy, alors âgée de vingt-huit ans. Elle seule a porté plainte et s'est constituée partie civile.*

« A cette date, *explique-t-elle*, les viols étaient presque systématiquement qualifiés coups et blessures. Au mieux, attentat à la pudeur. Je suis fatiguée d'avoir à reparler publiquement de ça. J'en ai plutôt assez de traîner cette histoire, de devoir encore payer moi-même de mon nom dans les journaux pour une agression dont j'ai été la victime. Mais je souhaite témoigner de la lenteur d'une instruction dans une affaire de viol. Ce n'est pas par désir de répression ou de vengeance, pas parce que je tiens à voir mes agresseurs devant une cour d'assises, que je me bats. Simplement parce qu'il y a eu viol. Le viol rituel, sans excitation sexuelle, pour humilier, pour remettre les femmes à leur place, et qu'il faut le reconnaître. Je n'admets pas qu'on ait mis sans cesse ma parole en doute, malgré les preuves médicales, les coups, les marques sur le corps.

Selon Mlle Lévy, le magistrat qui instruisait l'affaire au début, M. Jean-George Diemer, premier juge d'instruction à Paris, « était bien décidé à laisser dormir le dossier ». *Mlle Lévy tente de mener elle-même une enquête, elle fournit une liste d'une vingtaine de noms de membres de la C.F.T.-Citroën susceptibles d'avoir participé au commando. L'enquête n'avance pas. Elle ne reprend qu'en 1974, à la faveur d'un changement de juge. M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, effectue un transport de justice dans les locaux de Citroën-Javel et découvre l'endroit qui correspond à celui décrit par la victime le lendemain des faits : le laboratoire, au coin de la rue Gutenberg et de la rue Balard. Mlle Lévy est alors confrontée à quinze personnes de la liste fournie en 1972.* « Je reconnaissais un visage, une expression, un profil, *dit-elle*, rien de formel. Il aurait fallu une autre confrontation. » *Elle n'a pas eu lieu.*

Un piège parfait

« Il faudra attendre juin 1977, et l'affaire des Verreries mécaniques à Reims, *indique Mlle Lévy*, pour qu'on reprenne le dossier. » *M. Claude Lecomte inculpé d'homicide volontaire, était un des hommes de la liste, que Citroën déclarait introuvable en 1974. Confrontée à lui (*le Monde *du 17 juin) Mlle Lévy a déclaré qu'il correspondait au signalement d'un des violeurs. Mais il avait un alibi.*

Lundi 10 octobre, Mlle Lévy a été confrontée à nouveau à six personnes. Elle en a reconnu une. « Aucune inculpation n'a jusqu'ici été prononcée, *conclut-elle*. La situation est bloquée. Au début, quand il m'était plus facile de reconnaître les agresseurs, on ne m'a confrontée avec personne. Maintenant, on me présente des gens, cinq ans après. On me demande une reconnaissance formelle qui, de toute façon, peut être remise en cause, si longtemps après les faits. Je suis dans un piège parfait. »

JOSYANE SAVIGNEAU.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

« Nous sommes trop repliés sur les moyens traditionnels de la catéchèse »

déclare le père Arrupe

De notre envoyé spécial

Rome. — La déchristianisation massive observée dans la plupart des pays, principalement dans les rangs de la jeunesse, ne semble pas hanter les Pères du synode. Ceux-ci donnent souvent l'impression de penser surtout à la minorité de jeunes qui fréquentent encore le catéchisme. Mais leur nombre va pourtant en diminuant tandis qu'augmentent les effectifs des anciens catéchisés qui s'éloignent définitivement de l'Eglise.

Pour alarmiste qu'il soit, le diagnostic de l'abbé Jean-François Six (*le Monde* du 20 octobre) est conforme à la réalité. Les quelques chrétiens qui s'intéressent au synode aimeraient que cette assemblée élargisse son horizon et se préoccupe de la mise en place de dispositifs permettant d'atteindre la masse des gens irréligieux.

Le thème stricte du synode a beau ne pas être l'évangélisation, il est devenu impossible aujourd'hui de dissocier celle-ci de la catéchèse. Le principal effort de l'Eglise devrait porter sur la manière d'entrer en communication avec les incroyants.

Le Père Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, est un des rares membres du synode à avoir posé la question. Les lieux classiques de la catéchèse, a-t-il remarqué (famille, paroisse, groupements divers), sont devenus radicalement insuffisants. L'école catholique touche, au mieux, 15 % de la jeunesse chrétienne. « *Nous sommes trop repliés sur ces moyens traditionnels. Le problème est d'atteindre les gens là où ils sont, de former des apôtres et d'élaborer des catéchismes spécialement destinés à l'évangélisation des plus éloignés. C'est sur les lieux mêmes de l'école laïque, du travail professionnel et des loisirs que l'Eglise doit se rendre.* »

Quant aux méthodes catéchétiques proprement dites, il serait opportun de leur donner un nouveau souffle spirituel. Le cardinal Lawrence Trévor Picachy, archevêque de Calcutta (Inde), a cité devant les journalistes le cas d'un séminariste qui avait abandonné ses études pour se convertir au bouddhisme. Et c'est en étudiant les maîtres de la spiritualité dans sa nouvelle communauté religieuse qu'il a découvert les grands mystiques chrétiens tels que saint-Jean-de-la-Croix, sainte-Thérèse d'Avila, etc.

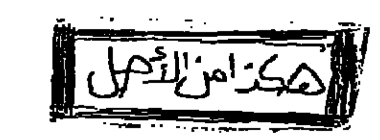
Le cardinal ne s'étonne guère du nombre de chrétiens qui, tant en Orient qu'en Occident, vont chercher leur nourriture dans les religions asiatiques qui sont axées sur la contemplation et la paix intérieure. Il a souhaité d'autre part que sur son continent où la pauvreté dépasse l'imagination « *l'Eglise remette en question son style de vie si elle veut avoir un impact réel* ». Il a cité Jean Vanier, de l'Arche, le Frère Roger de Taizé, la Mère Thérèse de Calcutta, les Petits Frères et les Petites Sœurs de Jésus, etc., « *qui ont réussi dans une certaine mesure à éveiller la conscience du monde* ». *Mais*, a-t-il ajouté, *nous avons encore un long chemin à parcourir. Le fait est que la pauvreté n'est pas une nouvelle qui fasse sensation.* »

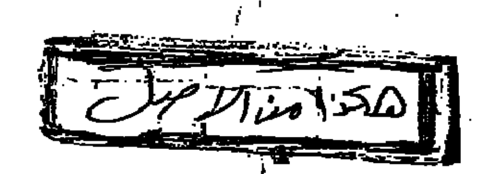
Le conférencier a constaté que, même au synode, les problèmes de la misère étaient mal perçus.

HENRI FESQUET.

ANDRÉ CHOURAQUI OFFRE SA TRADUCTION DE LA BIBLE A PAUL VI

M. André Chouraqui, ancien maire adjoint de Jérusalem, a offert à Paul VI, lors d'une audience privée le 20 octobre, sa traduction complète en français de la Bible. C'est la première traduction intégrale de la Bible faite par un juif. Cet écrivain de soixante ans, père de six enfants, a mis trois ans pour faire ce travail. Comme l'écrivait Henri Fesquet dans *le Monde* du 6 avril 1976 : « *L'ensemble présente une saveur parfois fascinante et qui incite le lecteur courageux à découvrir de nouvelles dimensions à un texte trop usé et trop connu pour tenir en haleine.* »





Le Monde du tourisme et des loisirs

LES GRANDES MARQUES JOUENT LES VOILIERS

De la pub' sur la coque

La course à la voile autour du monde qui a lieu actuellement a mis une fois de plus en évidence l'étroite imbrication des intérêts financiers et de certains projets sportifs. Les deux tiers des bateaux engagés portent des noms de firmes ou de produits. Dans le domaine de la voile, cette pratique est désignée par le terme de « sponsoring ». Ce phénomène a l'avantage de permettre à des gens compétents, passionnés et sans argent, de vivre des aventures qui auraient été, en d'autres circonstances, réservées à de très riches amateurs. Il favorise aussi, dans une certaine mesure, le développement du sport et de certains progrès techniques.

« Le bateau aurait bien pu s'appeler « Cancer du poumon » ou « Cirrhose du foie », je serais parti quand même », disait, à Portsmouth, l'équipier d'un de ces bateaux à nom de cigarette ou de boisson alcoolisée. C'est pousser un peu loin la justification d'un système qui amène à se poser quelques questions sur les rapports entre l'argent et le sport...

Loïc Caradec, qui a déjà un tour du monde à son actif, est l'auteur d'un livre sur la navigation au large (1). Il a embarqué au Cap à bord du voilier « Gauloises-II », commandité par le SEITA (il en sera le navigateur pour les deux prochaines étapes Le Cap-Auckland et Auckland-Rio, par le cap Horn). Avec ses amis, il est favorable au système qui lui permet de participer à cette course et explique — sous sa responsabilité — pourquoi.

« *PARDON, monsieur, vous n'auriez pas cent millions anciens ?* » Cette question, dix-sept garçons ne cessaient de la poser autour d'eux lors du dernier Salon nautique de Paris. Ils étaient à la recherche de ce que l'on nomme dans le monde de la voile un *« sponsor »*, c'est-à-dire une sorte de commanditaire (2). Anciens équipiers de marins prestigieux (comme Eric Tabarly), anciens participants de grandes classiques de la voile, ils cherchaient à réaliser un rêve qui leur était venu au même moment où ils avaient mis pied à terre au terme de la dernière compétition : commander leur propre bateau dans la prochaine Course autour du monde à la voile. Ils avaient tous entre vingt et trente ans. Et pas un sou.

La course est commencée. Quatre bateaux français ont réussi à s'aligner le 27 août à Portsmouth ; l'un est autofinancé : *Neptune*, les trois autres financés par des firmes et portent leurs noms : les machines à écrire *Japy-Hermès*, les brasseries *33-Export* et le SEITA. Notre bateau, c'est *Gauloises-II*, il porte les couleurs du SEITA. Nous faisons partie de ceux qui ont trouvé un *« sponsor »*.

Une course à la voile autour du monde, cela coûte cher. Vraiment très cher. Et rares sont les personnes qui disposent des moyens financiers nécessaires à une telle opération, d'une année entière de « loisir », et la passion de la mer à un tel degré. Pour ce qui est du temps disponible, nous nous étions débrouillés. La passion, nous l'avions. Manquait l'argent. Et de l'argent, il en faut : la location du bateau, sa remise en état, un jeu de voiles neuves, un gréement neuf, l'accastillage, un poste de radio, la nourriture de huit à neuf personnes pendant huit mois, etc. Notre budget prévisionnel s'élevait à 700 000 F (3). Encore comptions-nous sur la « compréhension » des fournisseurs de matériel (nous n'avons pas été déçus).

Sept cent mille francs, c'était beaucoup, et pourtant c'était un des plus petits budgets de la course, la moyenne se situant autour du million de francs. Les gros budgets, comme celui du bateau néerlandais *Flyer*, vainqueur de la première étape et construit spécialement pour cette course, ou encore celui du splendide sloop anglais *Condor*, s'élèvent à plusieurs millions de francs. Il fallait d'abord un bateau. En l'occurrence, ce fut *Pen-Duick-III* qu'Eric Tabarly voulut bien nous louer pour la durée de la course et sa préparation. Ensuite, le schéma que nous avons suivi est un schéma classique.

Vendre un projet

Nous avons édité, à nos frais, en septembre 1976, une plaquette montrant sous un jour aussi favorable que possible notre projet : présentation du voilier, de l'équipage, de l'intérêt publicitaire de l'opération. En dernière page... le budget. Alors a commencé la période la plus difficile : nous allions frapper aux portes des sociétés susceptibles d'être intéressées. Pendant plusieurs semaines, ce fut l'attente, ses espoirs et ses désillusions, jusqu'au jour où nous nous trouvâmes devant cette situation incroyable : le département exportation du SEITA acceptait notre projet tel qu'il était et, en même temps, une agence spécialisée dans le financement sportif nous proposait une somme trois fois supérieure à ce que nous demandions en envisageant l'achat d'un bateau neuf. Nous avons finalement opté pour le SEITA.

LOIC CARADEC.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Une calculatrice à bord, pourquoi et comment ?*, Ed. maritimes et d'outre-mer, 59 F.

(2) En anglais, *sponsor* signifie à la fois commanditaire, parrain répondant et bailleur de fonds. En français, le mot semble plus particulièrement appliqué à ceux qui financent des activités sportives étrangères à la nature de leur firme.

(3) Dans un cas type, semblable à celui qui est décrit, on peut considérer que les montants des différents postes budgétaires sont à peu près les suivants : location du bateau, 100 000 F ; remise en état, 200 000 F ; voiles neuves, 100 000 F ; gréement, 50 000 F ; accastillage et équipement, 100 000 F ; nourriture, 20 000 F ; divers, 30 000 F.

Une cinquième semaine de vacances pour quoi faire ?

Une cinquième semaine de congés, est-ce la bonne formule pour les loisirs de demain ?

EN déclarant à plusieurs reprises, et notamment le 17 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il avait bon espoir de pouvoir signer, en 1978, avec le patronat français un accord portant de quatre à cinq semaines la durée des congés payés, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, vient de faire sensation.

Le bruit suscité par ces propos est étonnant. D'abord parce que la cinquième semaine de congés payés figure au programme d'un grand nombre d'organisations. La C.G.T., la C.F.D.T., les associations de tourisme social, le parti communiste, pour ne citer qu'eux, ont depuis longtemps formulé cette revendication.

Il n'y a donc rien de vraiment nouveau, sauf le ton affirmatif du secrétaire général de F.O. Mais — deuxième surprise — le C.N.P.F. déclare qu' *« il n'a aucune réponse officielle ou officieuse à apporter à M. Bergeron »*. Il semble pris de court par les propos du leader syndical. Mieux, il affirme qu'il va demander une étude sur ce supplément de congés avant de prendre position.

Peut-on en conclure que la stratégie syndicale et les arrière-pensées politiques expliquent seules ce tumulte ? Ce serait une erreur. M. Bergeron a bien senti l'actualité du dossier des loisirs, un dossier en constante évolution; en particulier, grâce au rapport Blanc consacré à la réduction des inégalités face aux vacances. La prise de position de Force ouvrière a le mérite de relancer le débat.

Première question qui se pose : savoir si les salariés souhaitent ou non un allongement de leurs vacances. *« Nous ignorons s'ils ne préféreraient pas que les 2 % de la masse salariale, coût de la cinquième semaine de congés, se traduisent plutôt par une augmentation de salaire »*, dit-on au C.N.P.F. Et d'ajouter : *« Nous ne savons pas non plus s'ils souhaitent accroître le nombre de leurs jours de repos annuel ou diminuer la durée hebdomadaire, voire quotidienne, du travail. »* (1)

Deuxième interrogation : quand prendre cette cinquième semaine ? La réponse est unanime. Il est exclu que cette mesure se traduise par un accroissement catastrophique des vacances d'été. Le P.C. propose, depuis juin 1977, que les cinq semaines de vacances soient prises en deux fois, grâce à l'émission d'un deuxième billet S.N.C.F. à tarif réduit. Le patronat avance un avis identique : *« En juillet et en août, les Allemands remportent des marchés, parce que les Français sont sur les plages. Il n'est pas question d'accroître le vide économique estival. »*

Séjours plus courts

M. Guignand, directeur général de Villages - Vacances - Familles (V.V.F.), est tout aussi catégorique : *« Nous sommes contraints de refuser, chaque année, cinquante mille familles en juillet et en août*, affirme-t-il. *Nous sentons qu'il y a une demande considérable pour les vacances d'hiver. Les quelques milliers de salariés qui jouissent de jours supplémentaires de vacances se débrouillent avec les dimanches et les fêtes pour partir à la neige. Un quart du chiffre d'affaires de V.V.F. est réalisé en hiver. Malheureusement, nos stations de ski sont saturées et il ne faudrait pas que la création de la cinquième semaine de congés se traduise, en hiver, par une concentration, dans le temps et dans l'espace, identique à celle de l'été. »*

Le troisième point du débat est encore plus important que les précédents. A quoi servirait-il à un salarié d'avoir une semaine supplémentaire de vacances s'il n'a pas les moyens financiers d'en jouir ? La crise économique rend particulièrement actuelle cette interrogation. Selon M. Guignand, V.V.F. a enregistré un raccourcissement de la durée des séjours dans ses villages, qui est tombée de dix-huit à vingt jours environ à quinze ou seize jours.

Prendre deux fois le train ou l'auto dans l'année, ou s'équiper pour le ski coûte cher ! L'allongement des vacances risque de profiter aux plus favorisés. C'est à ce point du débat que l'on retrouve une vieille revendication syndicale, mais aussi la proposition la plus novatrice du rapport Blanc remis au président de la République au mois d'août : la création d'une aide à la personne qui souhaite prendre des vacances.

Cette aide pourrait prendre la forme d'un accroissement du montant des « bons vacances » des allocations familiales. Le rapport Blanc le propose. L'usage de ces bons pourrait être étendu aux congés d'hiver. Certaines caisses d'allocations s'en préoccupent.

Mais la commission Blanc, les syndicats et les organismes de tourisme social demandent surtout la création d'un « titre » ou d'un « chèque-vacances » qui serait acheté par les entreprises, revendu, avec une bonification dépendant du revenu, au travailleur, et utilisé par celui-ci pour régler ses dépenses de transports, d'hébergement, de restauration ou de loisirs. Le gouvernement devrait se saisir du dossier à la fin du mois de novembre.

La revendication avancée par M. Bergeron est, on le voit, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. C'est à un véritable choix de société que se trouvent confrontés les syndicats, les chefs d'entreprise et les hommes politiques. Veulent-ils d'une vie sociale et économique de plus en plus hachée par les vacances ? Souhaitent-ils accroître la césure et l'antinomie entre le temps de travail et le temps de repos ?

En définitive, il ne s'agit plus seulement de savoir combien de jours de vacances il convient d'accorder aux salariés, mais plutôt connaître le rythme, la qualité de vie et les types de loisirs souhaités par les Français.

ALAIN FAUJAS.

(Lire en page 20 l'article de notre correspondant à Stockholm, Alain Debove, sur l'attribution d'une cinquième semaine de congés payés en Suède.)

(Dessin de PLANTU.)

(1) Une étude réalisée en 1974, conjointement par le secrétariat d'Etat au tourisme et par l'association Tourisme et Travail, fait apparaître que 47 % des salariés souhaitent profiter d'une cinquième semaine de congés payés, tandis que 40 % préfèrent une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

Saint Christophe tour-opérateur

MARCHER sur les pas des compagnons d'Emmaüs, relire au bord du lac de Tibériade l'épisode de la pêche miraculeuse, prier au mont des Oliviers : le pèlerinage reste-t-il, dans un monde bousculé par le siècle, une réalité ? « Sans nul doute », *répond M. Bruno de Lignac, P.-D.G. de SIP-Laronde, l'une des rares agences françaises entièrement vouées aux voyages à caractère religieux et culturel. Une agence « différente », alors ?* « Pourquoi « différente » ? Nous sommes un tour-opérateur comme les autres ! Mais, depuis maintenant vingt-cinq ans, nos convictions personnelles nous ont fait opter, sans la moindre ambiguïté, pour une forme de voyages s'attachant à répondre aux préoccupations pastorales de nombreux chrétiens, ces préoccupations étant, dans toute vraie vie de croyant, primordiales... »

La preuve même qu'en choisissant cette spécialisation les animateurs de SIP-Laronde misaient juste tiendrait dans le seul fait que, jamais, un groupe — ni un particulier — n'a demandé, alors que rien ne s'opposait a priori à ce qu'il le fît, d'autres destinations ni d'autres programmes que les itinéraires en Terre sainte, cheville ouvrière du catalogue maison. De toute façon, « notre équipe refuse de s'associer au jeu des marchands de soleil, de gastronomie et d'exotisme à bon marché », *précise M. de Lignac.*

De leur bureau qui se tient dans l'ombre de Saint-Sulpice, les vingt-cinq membres de l'équipe ont fait voyager l'an dernier (il y en aura eu à peu près autant à la fin de cette année) vingt mille personnes — dont une bonne moitié était faite de groupes, — toutes également en quête de spiritualité, et toutes menées par des accompagnateurs qui sont, sans exception, des prêtres consacrant leurs vacances d'aumôniers ou de professeurs à une double tâche. S'efforcer, d'une part, de faire découvrir à travers l'archéologie, les sites et la vie des peuples rencontrés, les valeurs spirituelles qui s'y trouvent engagées, et aussi veiller tout au long d'un périple à maintenir, à magnifier l'esprit d'une communauté chrétienne en voyage.

La route de Tamanrasset

M. de Lignac connaît bien son monde de « touristes chrétiens ». Lorsqu'il fonde, en 1953, le Service international des pèlerinages (SIP), il a derrière lui l'expérience acquise au Centre Richelieu, à la Sorbonne, où il s'est chargé, déjà, d'envoyer des étudiants-pèlerins aux quatre coins du monde de la Bible, et il a fait de même à Pèlerinages de Paris, association relevant de la basilique de Montmartre. De son côté, M. Jean Laronde avait suivi une voie identique et avait créé sa propre agence. L'union faisant la force, les deux bannières n'en font plus qu'une depuis le début de 1972.

Au catalogue, outre les nombreuses propositions intéressant la Terre sainte (sept formules cette année), on aura le choix entre plusieurs croisières, dont la désormais « classique » « Dans le sillage de saint Paul », à bord du Massalia (en automne) ou de l'Azur (au printemps). Et puis, bien sûr, l'Italie — religieuse, avec l'Assise de saint François et la Rome éternelle, culturelle avec Florence, — l'Espagne de Compostelle et d'Avila, le Portugal de Fatima. Et encore la Grèce, la Turquie... Seule ombre au programme, l'Algérie n'a pas cru bon jusqu'ici d'ouvrir aux amis de Charles de Foucauld la route de Tamanrasset et du Hoggar. A trois reprises, en mars, avril et octobre de cette année, SIP-Laronde s'est vu contraint d'annuler au tout dernier moment le départ d'un groupe comptant à chaque fois quarante personnes...

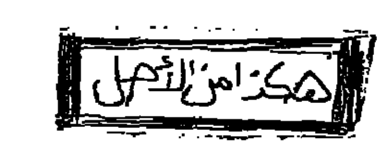
Mais, et peut-être est-ce utile de l'indiquer, le candidat au voyage n'est pas tenu d'exhiber un certificat de baptême lors de son inscription, ni de professer sa foi haut et clair. A preuve le départ, tout récent, vers Israël, d'un bataillon de jeunes cheminots de la banlieue parisienne, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'étaient pas du genre « Mon père, à quelle heure est la messe ? » *Pas du tout. Et le père, puisque « père » il y a toujours, leur a tant et si bien montré le pays du Christ qu'ils ont insisté, vers la fin du voyage, pour aller entendre un office à Bethléem, qui n'était pas, en l'occurrence, inscrit au programme.*

Pour les responsables de SIP-Laronde, ces hommes et ces femmes « qui ont choisi de prendre tous les risques que comporte l'option d'être avant tout chrétiens », *c'est une preuve éclatante du bien-fondé de leur démarche.*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(*) SIP-Laronde : 1, r. Garancière, 75006 Paris, tél. 329-56-70 (catalogues sur demande).





LA CONFÉRENCE IATA A CANNES

Le ciel du monde autour d'un tapis vert

Les représentants des compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA) (1), réunis à Cannes depuis le 3 octobre, ont renoncé à discuter des tarifs applicables sur les lignes de l'Atlantique nord : la complexité du dossier les contraint en effet à remettre à une prochaine session leurs travaux. Ils ont choisi de mettre à l'ordre du jour des séances les nombreux problèmes posés par la circulation aérienne dans le monde.

PAR an. deux cent cinquante à trois cents réunions : l'IATA siège presque sans désemparer. A ce rythme-là, elle pourrait honorer toutes les invitations qui lui sont adressées. Mais ne s'improvise pas « puissance invitante » qui veut. Même s'il s'agit. le plus souvent, de débattre de questions techniques, la politique s'en mêle. Impossible. par exemple. d'organiser une conférence en Israël ou dans les pays arabes : certains fauteuils resteraient désespérément vides.

Peu de villes « neutres » sont équipées pour satisfaire les exigences des quelques centaines de négociateurs de l'IATA qui sans désemparer. passent un a deux mois à faire et à défaire des tarifs. Seules des stations en renom, fréquentées par la Jet Society. sont en mesure. hors saison. de leur offrir asile. Monte-Carlo, Nice, Cannes. On finit par y prendre ses habitudes.

Les experts de l'IATA doivent disposer sur place de puissants moyens mécanographiques pour réviser, chaque année, quelque deux cent mille tarifs sur l'ensemble des réseaux. On les voit mal poser eux-mêmes, sur le papier, leurs opérations. A l'ordinateur donc d'accomplir cette ingrate besogne.

En deux mois. une conférence de trafic ne *consomme* pas moins de deux millions de feuilles de papier. Il est donc nécessaire, pour ne pas laisser les congressistes sur leur faim, d'installer une imprimerie de campagne : reproductrices Gestetner, presses offset, appareil de photoréduction.

A huis clos...

Une sage précaution : éviter les réunions en amphithéâtre. L'expérience prouve, en effet, que les délégations se disputent, comme des lycéens, les rangs supérieurs. Elles cherchent ainsi à surveiller les réactions de l'assemblée et à orienter leurs votes en fonction de celles-ci. Autour d'une table rectangulaire, chacun prend ses responsabilités.

Programmer les conférences est un casse-tête chinois. Celles-ci se divisent souvent en groupes et en sous-groupes de travail. Il est arrivé que les organisateurs aient eu à mettre sur pied... soixante-quinze rénnions à la fois, veillant à ce que certains chefs de délégation puissent, selon leur désir, participer à plusieurs d'entre elles.

A longueur de semaine, les négociateurs de l'IATA vivent dans le monde austère des chiffres et des pourcentages. Périlleux exercice d'attention pour ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. Discrétion et rigueur. Absolument rien ne doit transpirer de ce qui se dit en séance. La publicité des débats rendrait la négociation beaucoup plus difficile.

Ce huis clos n'est pas aussi insupportable qu'il y paraît. A force de se côtoyer, les délégués finissent par s'apprécier. « *S'il y a des éclats de voix, on ne dramatise pas ; on sait qu'ils ne prêtent pas à conséquence.* » C'est un peu la règle du jeu de taper du poing sur la table.

Il y a quelques années seulement, assister à une conférence de trafic constituait une véritable épreuve d'endurance physique. On « mordait » sur les week-ends. Si nécessaire, négociation au finish : trente-six heures sans discontinuer. Il y a quelques années à Torremolinos, en Espagne, un délégué, épuisé, a succombé à la tâche. Sa mort a fortement impressionné ses collègues de travail. Aujourd'hui, plus de séances-marathons. On respecte plus ou moins les horaires de bureaux.

Au demeurant, l'essentiel se passe souvent en coulisses. Lorsque la discussion se bloque autour du tapis vert, les « leaders » se retrouvent en petit comité dans leur chambre d'hôtel. « *On parle les yeux dans les yeux avec une grande franchise. Sitôt parvenus à un accord, on le teste auprès des autres délégations ; on leur explique le coup. Si l'on est sûr de réaliser l'unanimité — règle d'or de l'IATA — on retourne alors en séance.* »

Autrefois, à une époque où le transport aérien coulait des jours tranquilles, les directeurs commerciaux assistaient en personne aux réunions de l'IATA. Les obligations de leur charge ne leur permettent plus, aujourd'hui, de rester trop longtemps éloignés du siège. Ils ont dû céder leur fauteuil à des négociateurs patentés. « *S'ils se maintient encore pour les grandes compagnies, le niveau général des délégués a baissé*, remarquent des observateurs. *Ils ont une vue des choses moins large que celle de leurs prédécesseurs, beaucoup plus axée sur les questions tarifaires, dégagées de leur environnement.* »

Les représentants des compagnies aériennes passent environ trois mois par an à négocier ainsi ; certains, dans les grandes compagnies, le font depuis une dizaine d'années. Pour beaucoup, un travail démoralisant. « *Autrefois, tout était réglé en quinze jours. Aujourd'hui, on traîne pour arriver à un mauvais compromis.* »

JACQUES DE BARRIN.

(1) L'IATA a été créée au mois d'avril 1945, à La Havane, par quarante-quatre compagnies aériennes. Institution non gouvernementale, elle rassemble, aujourd'hui, cent neuf compagnies régulières de quatre-vingt-cinq Etats différents. Quatre comités permanents — technique, juridique, financier et de trafic — assistent dans ses tâches le comité exécutif. Nommé par celui-ci, le directeur général a la responsabilité du secrétariat, dont les bureaux principaux sont situés à Genève et à Montréal.

L'IATA s'intéresse à tout ce qui touche, de près ou de loin, au transport aérien, aussi bien à la fixation des tarifs qu'au traitement automatisé du fret ou aux relations avec les agences de voyages. Ses décisions doivent être adoptées à l'unanimité et sont soumises à homologation gouvernementale.

LA DESSERTE DE LA CORSE ET SES ALÉAS

Voyages sous monopole

« *IL est passionnant mais guère facile d'être le président de la S.N.C.M.* » Ce propos de M. Jacques Ribière illustre opportunément la nature des problèmes auxquels se heurte l'exploitation des lignes maritimes de la Corse. C'est pourquoi, dans une conférence de presse tenue à Ajaccio, à bord du *Napoléon*, les dirigeants de la compagnie viennent d'établir le bilan des neuf premiers mois de 1977, de répondre aux critiques et de dégager les perspectives d'avenir.

Depuis la réalisation de la « continuité territoriale » (1er avril 1976), l'exploitation des lignes est confiée à la Société nationale maritime Corse-Méditerranée sur la base de l'application des tarifs de la S.N.C.F. Celle-ci, représentée sur place par M. Lozé, l'un de ses directeurs, joue le rôle de « conseiller des pouvoirs publics en ce qui concerne l'organisation des transports ». Siège aussi dans l'île, sous la présidence de M. François Giacobbi, sénateur, président du conseil régional, un « comité consultatif de la desserte maritime » qui est saisi de toutes les questions s'y rattachant.

Seul, le *Napoléon* (2 000 passagers, 550 voitures), long de 155 mètres, qui assure depuis 1976 les liaisons Marseille ou Toulon-Ajaccio — car il ne peut entrer dans les autres ports ! — répond aux besoins. Le *Fred-Scamaroni*, le *Corse* et le *Comté de Nice* devront être remplacés sans trop attendre en raison de l'insuffisance de leurs garages et de leur inconfort notoire. « *Un car-ferry du type* Napoléon, *long de 138 mètres, entrera en service au printemps 1979 en remplacement du* Fred-Scamaroni, a confirmé M. Ribière, *et des études sont en cours en vue de la construction d'une autre unité à mettre en service en 1981.* »

Dans l'immédiat, puisque les prévisions de trafic pour l'été 1978 sont favorables, il est évident que la S.N.C.M. ne pourra faire face à la demande que si elle peut utiliser en totalité le *Provence*, car-ferry qui assure en partie les liaisons avec la Cose et avec la Tunisie. Mais son utilisation pose le problème du montant de la subvention de l'Etat, actuellement de 250 millions de francs. Si celle-ci est augmentée, le problème sera résolu. Dans le cas contraire...

Mais, en attendant, la compagnie se trouve dans l'impossibilité de publier ses horaires d'été et, qui plus est, d'indiquer la date approximative à laquelle ils le seront. Ces horaires pourront-ils être mis en place dans les quatorze agences S.N.C.M. et S.N.C.F. ou les trois cents agences de voyages, toutes reliées à l'ordinateur central, avant le 1er janvier 1978 ? M. Ribière et M. Isoard, directeur général de la S.N.C.M., en ont exprimé le vœu, qui rejoint celui des usagers et utilisateurs. Ils ont aussi répondu à de nombreuses questions.

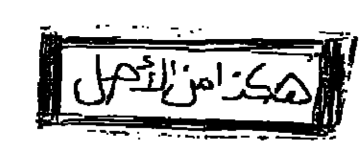
La S.N.C.M. a transporté, du 1er janvier au 30 septembre 1977, 1 002 600 passagers et 276 400 véhicules, soit respectivement 11,6 % et 16,7 % de plus que pendant la même période de 1976. La croissance du trafic pendant les treize semaines estivales (734 000 passagers, 199 000 véhicules) atteint les mêmes proportions. Les meilleurs coefficients de remplissage ont été relevés (75 %) sur les liaisons Marseille-Ajaccio et Marseille-Bastia. Enfin, le transport de marchandises, effectué avec le concours de la Compagnie méridionale de navigation (C.M.N.), permet d'enregistrer une augmentation également notable. Ainsi est posé le problème de la mise en service de nouvelles unités et de leur adaptation à la nature du trafic.

L'application des nouveaux tarifs a entraîné une plus forte demande sur les lignes maritimes, tandis que l'on observait un phénomène inverse sur les lignes aériennes, évidemment dû à la distorsion ainsi instituée entre les prix pratiqués. Elle a mis en évidence la nécessité de construire de nouveaux car-ferries, la flotte actuelle s'avérant inadaptée aux besoins, même sur les liaisons courtes entre Nice et Calvi ou L'Ile-Rousse.

Faut-il maintenir ou supprimer le monopole du transport maritime confié à la S.N.C.M. ? « *Aucune compagnie ne peut desservir la Corse si elle n'est pas subventionnée par l'Etat.* » Peut-on transférer de Marseille à Ajaccio le siège de la société, comme la demande en est faite ? « *C'est très difficile. Il n'existe pas sur l'île de tissu industriel, de chantiers de réparations de navires, etc. Peut-être dans quinze ou vingt ans, qui sait ? S'il s'agit du siège administratif, c'est différent. Pourquoi pas ?...* »

Enfin, à la question : Les conflits sociaux ont souvent paralysé le trafic. Pourquoi ne pas négocier avec les syndicats la possibilité d'assurer vers la Corse un service minimum en cas de grève ? il a été répondu : « *Sauf en matière de télévision, un tel service n'existe nulle part en France. Ce serait un précédent. Mais, sans attenter en quoi que ce soit au droit de grève, nous aurons à ce sujet des conversations avec les syndicats.* »

PAUL SILVANI.



LA MONTAGNE AUX "PROS"

Pas d'informations pour les amateurs...

L'OFFICE de haute montagne de Chamonix (O.H.M.), créé en 1972 par le guide Gérard Devouassoux, ne diffusera plus durant l'hiver ses messages à l'intention des alpinistes : la montagne en cette saison, explique-t-on à Chamonix, est réservée à des spécialistes et à des alpinistes très expérimentés qui n'ont nullement besoin des informations données par l'O.H.M. Fermer cet organisme pendant l'hiver paraît cependant en contradiction avec l'évolution actuelle de ce sport et le développement des vacances à la neige (le Monde *du 24 juillet 1976).*

L'Office de haute montagne a pourtant prouvé en cinq ans qu'il correspondait parfaitement aux besoins de ceux qui souhaitaient passer leurs vacances à « grimper sur les sommets ». Cet été, dix-sept mille personnes sont venues à l'O.H.M. consulter les cartes mises à leur disposition, demander dans quelles conditions se trouvait telle ou telle voie. Informer, conseiller, orienter les alpinistes et, avec leur accord, enregistrer et surveiller leurs activités sans contrainte pour eux-mêmes, tels sont les principes qui guident depuis 1972 les animateurs de l'Office national.

**

Mais, depuis sa création, cet organisme gêne, irrite même la Compagnie des guides de Chamonix, forteresse toute-puissante dans cette vallée étroite. Parmi ses cent vingt membres dont la moitié seulement exercent vraiment la profession de guide, quelques-uns estiment déloyale la « concurrence » exercée par l'Office de haute montagne. Selon ces derniers, les alpinistes bien renseignés ne voient plus alors la nécessité de prendre un guide. « L'O.H.M. est devenu un véritable service public à caractère national et international », reconnaît l'un de ses utilisateurs.

Certains guides se demandent cependant aujourd'hui si l'O.H.M. répond bien à l'un de ses objectifs essentiels : prévenir les accidents. Il y a eu trente-six morts cet été dans le massif du Mont-Blanc. C'est beaucoup, beaucoup trop, mais doit-on pour autant considérer que l'O.H.M. n'a pas joué son rôle ? Celui-ci pourrait être cependant redéfini, lors de sa réouverture probable en juin 1978.

L'O.H.M. devrait désormais se contenter de fournir des renseignements sur les conditions météorologiques et l'enneigement en haute montagne, et renvoyer ses « clients » vers les guides pour tout ce qui touche aux problèmes techniques des courses. « Fournir des renseignements à des gens qui n'ont pas les compétences pour faire de grandes voies, c'est créer un risque et, dans ces conditions, aller au-delà de la prévention », *estime le guide Maurice Gicquel, professeur à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme.*

Reste aujourd'hui à régler le problème du financement de cet organisme. Le nouveau maire de Chamonix, M. Christian Couttet, estime qu'en raison du rôle national et international joué par l'Office de haute montagne « il n'y a aucune raison pour que son fonctionnement demeure à la charge intégrale de Chamonix ». *Il s'étonne que le ministère de l'intérieur,* « malgré les belles promesses faites par M. Poniatowski en juillet 1976 », *n'ait attribué aucune subvention à l'Office.*

La ville de Chamonix, qui vit de la montagne, n'a-t-elle vraiment pas les moyens d'assurer la charge d'un tel organisme qui lui coûtera cette année moins de 70 000 francs ? « Etre la capitale de l'alpinisme et le proclamer haut et fort impose certaines obligations », *constate un alpiniste devant la porte désormais close de l'Office de haute montagne.*

CLAUDE FRANCILLON.

...Pas d'amateurs chez les guides

« PARCE que tout change en montagne comme ailleurs, les guides ne peuvent actuellement plus vivre comme leurs pères ni regarder aujourd'hui leur profession avec les yeux des alpinistes d'hier », déclarait, il y a quelques années, Claude Jaccoux, alors président du Syndicat national des guides. Son successeur à la tête du syndicat, Paul Keller, constate lui aussi qu'en cinquante ans le milieu de la montagne a beaucoup « bougé ». Pourtant, certains guides, comme Roger Canac, président de la Compagnie des guides de l'Oisans, souhaitent que l'on n'oublie pas trop vite que le métier de guide consiste d'abord « *à prendre un voyageur et à le ramener à bon port, quels que soient le temps et les conditions de la montagne* » ; et il précise : « *Aujourd'hui, nous sommes en présence de diplômés, de très bons techniciens — ou qui ont donné l'impression d'être de très bons techniciens, — mais qui n'ont qu'une connaissance approximative du pays. Ce sont des gens qui passent, qui viennent faire une saison, qui n'ont plus ou ont très peu d'attaches avec le pays, et, peut-être, un sens moindre de la montagne.* » Réquisitoire sévère contre la génération des « nouveaux guides », sortis diplômés de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) installée à Chamonix, et dont certains ont ouvert des voies réputées « impossibles » ou réalisé d'exceptionnelles « *premières* ».

L'expérience des pentes et des pistes

Il y a en France mille deux cents guides, dont quatre cents exercent effectivement ce métier. Parmi ceux-ci, 5 % seulement vivent exclusivement de leurs courses en haute montagne. Les autres ont une activité complémentaire : *ils sont en général* moniteurs de ski (60 %) ou travaillent dans les différents métiers de la neige (10 %). Mais, parmi les guides, on relève depuis vingt ans un nombre de plus en plus important d'enseignants (11 %). Une enquête réalisée en 1973 par le Syndicat national des guides révélait que le niveau scolaire des guides était très supérieur à la moyenne nationale, et, notamment, qu'un quart d'entre eux étaient titulaires du baccalauréat, et qu'environ 9 % avaient effectué des études supérieures.

Et on trouve désormais parmi les diplômés de l'ENSA des pilotes d'avion, des ingénieurs, des médecins... « *Pour eux,* note un guide de Chamonix, *cette profession n'est qu'un « hobby », une espèce d'image de marque. Depuis une dizaine d'années, le diplôme de guide a tendance à devenir un titre honorifique ne donnant pas lieu à une réelle pratique.* »

Le 9 octobre, à Megève, lors de l'assemblée générale du Syndicat national des guides, ces derniers ont demandé que l'examen de formation commun aux métiers de la montagne prévu par la loi Mazeaud fasse appel moins à un savoir livresque qu'à des connaissances tirées d'une expérience de vie en montagne. Ils souhaitent que cette profession soit exercée, en priorité, par des gens vivant une grande partie de l'année *en* montagne et *pour* la montagne.

Ils déplorent que les guides soient de plus en plus souvent des citadins. *C'est ainsi qu'à La Grave*, dans l'Oisans, il n'y a pratiquement plus de guides originaires de la vallée. Il en est de même à La Bérarde, considérée pourtant comme « la Mecque de l'alpinisme », où, au début du siècle, soixante guides autochtones exerçaient cette profession. Depuis quelques années, pratiquement, tous les guides « montent » désormais, l'été, de Grenoble, de Paris ou de Marseille.

Les guides se sont interrogés, d'autre part, sur l'avenir de leur profession. La création très récente d'un brevet d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne risque à l'avenir de rendre encore plus difficile l'exercice du métier de guide. « *Il y a très peu de places dans les métiers de la montagne* », constate Paul Keller. D'autre part, face à la nouvelle corporation des accompagnateurs, les guides entendent protéger leur « image de marque », mais ils affirment ne pas vouloir faire de ces nouveaux professionnels de la montagne des « sous-guides ».

Il faut, affirment les guides, que la création de brevet d'accompagnateur en moyenne montagne ouvre aux jeunes de la région une activité importante, liée au développement du tourisme sportif et au goût croissant pour les randonnées en moyenne montagne. Cette nouvelle profession devrait enfin permettre aux guides qui, pour des raisons d'âge ou de santé, ne pourraient plus exercer en haute montagne, de trouver une autre activité rémunératrice.

CL. F.

PAS D'ACCORD

LES BASQUES ET L'ÉPERVIER

J'ai été choqué par l'article « La chasse à la palombe fait frémir les Basques ». Je conçois bien que les chasseurs sont nombreux dans notre pays et qu'ils constituent un électorat à *ménager*, et que, par ailleurs, ils sont toujours flattés par un certain lyrisme cynégétique, pour ne pas dire par un néo-romantisme.

Mais le passage évoquant l'épervier « *redoutable ennemi* (du Basque), *fragile mais féroce entre tous* », est scientifiquement faux de A à Z... et serait aussi d'un ridicule achevé si l'on ignorait que l'épervier d'Europe *(accipiter nisus)* a été pratiquement massacré par les chasseurs au point d'être devenu une espèce extrêmement raréfiée. Un épervier ne *peut* physiologiquement s'emparer d'une palombe... La palette lancée par les Basques s'appelle, en effet, « épervier ». Il s'agit d'une dénomination erronée qui remonte à une haute époque.

Dr CHRISTIAN BOUGEROL, correspondant de l'U.I.C.N., Office française de protection de la faune.

DE LA PUB' SUR LA COQUE

(Suite de la page 17.)

L'association entre le commanditaire et le responsable du bateau, le skipper, doit être clairement définie dès le début. Il n'existe aucune structure juridique pour le « sponsoring », et tout est possible. Pour notre part, conscients de ne pratiquement rien connaître en matière financière, fiscale ou administrative, nous nous sommes tout de suite adressés à un avocat, ce dont nous nous félicitons tous les jours.

Le schéma a été le suivant : constitution d'une société en participations qui, au départ, devait comprendre tous les équipiers (du moins ceux qui le désiraient) et qui, finalement, regroupe quatre personnes dont, bien sûr, le responsable de *Gauloises-II*, Eric Loizeau ; signatures simultanées du contrat de location du *Pen-Duick-III* avec son propriétaire Eric Tabarly et du protocole d'accord entre le SEITA et Eric Loizeau ; les engagements pris par nous étaient les suivants : faire la Course autour du monde avec *Gauloises-II*, transmettre notre position régulièrement au SEITA, porter des vêtements de mer frappés du nom *Gauloises-II*, fournis par le SEITA, mais choisis par nous, ne rien dire ou écrire qui puisse nuire au SEITA dans les articles, livres ou films publiés par les équipiers.

Comme on le voit, cet accord est très souple, et est fondé essentiellement sur la confiance réciproque. Remarquons simplement que : le SEITA ne peut pas avoir d'influence sur la manière dont le budget est géré ni sur le choix des personnes embarquées sur le bateau ; en cas de dépassement du budget, nous (les quatre personnes de la société en participation) sommes personnellement responsables des dettes ; notre budget (de même que celui des autres voiliers français financés par des firmes) est consacré uniquement au bateau et à la course. Personne ne touche de salaire. Chacun des membres de l'équipage s'est arrangé pour subvenir à ses propres besoins jusqu'au départ de Portsmouth, tout en préparant le bateau. La caisse de bord nous assure la nourriture, y compris pendant les escales. Il n'y a pas de professionnels dans l'équipage, et, si nous ne dépensons rien tant que nous sommes en mer, nous ne gagnons rien non plus... pendant huit mois.

L'objectif du « *sponsor* » est, évidemment, de faire parler de lui. Mais pourquoi choisit-il un bateau ? Il semble que la publicité directe atteigne une sorte de saturation et qu'il devienne « rentable » de trouver d'autres formes de publicité, en particulier par le moyen du sport. Pour le département exportation du SEITA, le financement de *Gauloises-II* est une action qui vise à maintenir présentes, ou faire connaître, les cigarettes françaises à l'étranger. Et aussi à se donner une certaine image de marque.

Les retombées attendues, qui doivent justifier *a posteriori* l'investissement, consistent dans le fait qu'à chaque compte rendu de la course dans les journaux, à la radio ou à la télévision, le nom du bateau — donc de la société qui le finance — est cité. Dans une compétition qui dure huit mois, le nom de la firme ou de son produit « passe » donc gratuitement un très grand nombre de fois dans tous les médias (et dans beaucoup de pays), surtout si le bateau fait une belle course.

Les limites du système

En fait, il est fréquent que le « *sponsor* » accompagne son action de financement par des manifestations, des opérations de promotion aux escales, un service de presse, la réalisation d'un film, et toute une série d'actions dont le coût peut, globalement, atteindre l'ordre de grandeur du budget initial, celui du bateau. Comme il n'est pas rare de voir des sociétés qui ont déjà financé un bateau se lancer à nouveau dans l'aventure dès que l'occasion se présente, on peut penser qu'elles y trouvent leur intérêt ; qu'il s'agisse de grandes sociétés internationales ou de sociétés plus modestes, cherchant surtout les répercussions au niveau national.

Si les « *sponsors* » n'existaient pas, il n'y aurait pas eu quinze concurrents au départ de la Course autour du monde, mais seulement cinq sans doute, et peut-être la compétition n'aurait-elle même pas eu lieu du tout. Pourtant, en aidant la course au grand large à se développer, ce système ne risque-t-il pas de la détourner à plus ou moins long terme vers les seuls intérêts commerciaux ?

Plusieurs raisons permettent de demeurer optimiste : l'intérêt du « *sponsor* » rejoint le souhait du coureur au large : le développement de la voile va de pair avec l'écho donné aux performances ; d'autre part, tant que les « *sponsors* » sont étrangers au monde de la voile (parce qu'aucune entreprise nautique n'a les moyens de financer un tour du monde), on évite, comme en d'autres sports, les luttes entre plusieurs constructeurs et l'apparition de « *mercenaires de la voile* ». De plus, une course au large est toujours organisée par un club (en l'occurrence la Royal Navy Sailing Association) affilié à une fédération. En principe, le club garantit la non-ingérence des « *sponsors* » dans le règlement de la course, au cas où ces derniers tenteraient de faire pression pour le modifier à son avantage. Une exception cependant : les postes de radio ont été rendus obligatoires sur tous les bateaux, de manière que les organisateurs aient des nouvelles de la course... et les transmettent à la presse.

Il n'existe cependant aucune règle, et il n'est pas interdit d'imaginer qu'un commanditaire moins scrupuleux que les autres tente d'utiliser la course au large à des fins de spectacle et de rentabilité, au détriment du sport lui-même. Il serait regrettable qu'une moralisation et une réglementation ne surviennent qu'après que des excès auront été commis.

Au bout du compte, rappelons que la Course autour du monde, c'est d'abord une dizaine de personnes vivant ensemble pendant six mois sur quelques mètres carrés. Pour gagner, il faut une équipe qui, surtout, s'entende bien. Et, à cela, tout l'argent du monde ne peut rien. Jusqu'à présent, les premières places ont surtout été prises par des bateaux... privés, pour ne pas dire familiaux.

LOIC CARADEC.

LA CINQUIÈME SEMAINE DE VACANCES

La Suède décroche la timbale

LES Suédois auront, à partir de 1978, cinq semaines de congés payés par an, avec la possibilité, s'ils le souhaitent, de garder en réserve la cinquième semaine plusieurs années durant et de prendre ainsi un congé prolongé et continu de dix semaines au bout de cinq ans au maximum. La nouvelle législation préparée par l'ancien gouvernement suédois a été votée par le Parlement au printemps dernier ; son entrée en vigueur prévue initialement pour 1977 a été repoussée de quelques mois en raison des difficultés économiques, mais ce sont quand même les employeurs qui en assureront le financement.

C'est en 1963 que les salariés suédois ont obtenu une quatrième semaine de vacances. Quelques années plus tard, les syndicats réclamèrent une extension des congés payés, ainsi que la possibilité de les étaler. Aujourd'hui, la plupart des employés de l'industrie sont plus ou moins forcés de partir en vacances au mois d'août, période de fermeture des usines. Aux termes de la nouvelle loi et des dispositions concernant la participation des travailleurs aux décisions de l'entreprise, ceux-ci pourront prendre cette cinquième semaine à l'époque qui leur convient.

En 1975 et 1976, on a beaucoup discuté en Suède de la réduction du temps de travail, et de la journée de six heures. Toutefois, les syndicats — et, en particulier, la puissante confédération générale du travail (L.O.) qui compte plus de deux millions de membres — ont toujours considéré qu'une extension des congés payés était préférable, et que l'écourtement de la durée du travail favorisait en fait les catégories déjà privilégiées. D'autre part, L.O. craignait qu'une telle réforme ne freine fortement les augmentations de salaires pendant de nombreuses années, et les enquêtes entreprises auprès de la population montrèrent qu'une large majorité des ouvriers de l'industrie souhaitaient obtenir une cinquième semaine.

Dans les milieux patronaux on souligne que, face à la crise économique actuelle, il eût peut-être été préférable de reporter de nouveau la décision ; le gouvernement a précisé, dans le plan de stabilisation présenté au mois d'août dernier, que la cinquième semaine de congés payés serait la seule réforme sociale entreprise dans les deux années à venir. Quant aux industriels du tourisme, aux offices régionaux et municipaux, ils espèrent que leur chiffre d'affaires s'améliorera et que les centres de vacances seront plus fréquentés.

Mais ils ne se font pas trop d'illusions ; les statistiques montrent en effet que beaucoup de Suédois, qui sont des fanatiques de l'achat à tempérament, n'ont pas les moyens de partir en vacances : avant d'y songer il faut d'abord rembourser la villa, la Volvo et le congélateur... S'ils partent, c'est souvent pour une ou deux semaines, avec pour destination l'Espagne, la Grèce ou les Canaries, sur des vols en charters. Parce que les vacances en Suède sont trop chères...

ALAIN DEBOVE.

CHIFFRES

Suisse : balance touristique en légère régression

Le solde positif de la balance touristique suisse a connu en 1976 une légère régression, imputable aux difficultés économiques persistantes dans les pays occidentaux, mais aussi au taux d'appréciation élevé du franc suisse. En effet, l'excédent des recettes touristiques de la Confédération helvétique s'est élevé, l'an dernier, à 2 460 millions de francs suisses (5 milliards de francs français), soit un recul de 2 % par rapport au résultat de l'année 1975.

Les recettes brutes reçues des touristes étrangers ont atteint 5,5 millions de francs suisses (11,5 milliards de francs français), soit une hausse de 2 %. Toutefois, cette augmentation est due, pour l'essentiel, à une modification des méthodes de calcul de la commission fédérale de recherches économiques.

Dans la balance suisse des revenus, le tourisme figure, une fois de plus, à la troisième place, derrière les revenus des capitaux (5,3 milliards de francs suisses) et derrière le poste « autres services », comprenant notamment les droits de licence, les dépenses des organisations internationales et les commissions bancaires (3,5 milliards de francs suisses).

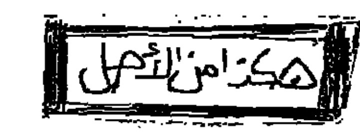
Le revenu par habitant provenant du tourisme étranger s'est élevé, en 1976, à environ 870 francs suisses.

Air France et l'étalement

Depuis plusieurs années, Air France attire l'attention des pouvoirs publics et des sociétés sur la nécessité d'engager une vraie politique facilitant les grands départs par avion. Pour la première fois, la compagnie nationale note avec satisfaction les résultats encourageants de l'été qui vient de s'achever.

Sur les destinations très sensibles au phénomène de la « superpointe », on a en effet enregistré, en juin dernier, une nette augmentation du trafic par rapport à celui de juin 1976. De même, lors des trois premières semaines de juillet et de la première quinzaine d'août, le nombre de passagers était en nette augmentation ; en revanche, la dernière semaine de juillet a accusé un recul de 9 % par rapport à l'année dernière.

En espérant que cette politique soit poursuivie et amplifiée en 1978, Air France souhaiterait pouvoir diminuer de 5 % par an, sur au moins trois ans, le niveau de ses trafics de « superpointe » ; compte tenu d'un accroissement moyen prévisionnel du trafic total compris entre 6 et 10 %, un tel objectif correspond à un effort d'étalement de l'ordre de 11 à 15 % par an.



Un tiers d'arbres, un tiers de plaines, un tiers de montagnes...

LE CANADA PAR LA FENÊTRE D'UN GRAND TRAIN

PRENEZ un tiers d'arbres sans clairière, un tiers de plaines sans arbre, un tiers de solides montagnes. Ajoutez deux océans, une tranche d'été coupée très mince, un zeste de printemps et d'automne, et mettez le tout entre deux grosses (mais vraiment très grosses) tranches d'hiver. Servez à la température ambiante, c'est-à-dire entre + 35 et — 45 degrés centigrades (l'incertitude dans le point de cuisson n'est pas un des moindres charmes de cette recette), et vous obtiendrez un plat unique au monde, le cocktail-sandwich Canada. Long comme un continent, à base de produits naturels, pour ceux qui ont à la fois de la patience et de l'appétit. Il ne faut pas moins des quatre nuits et trois jours nécessaires au parcours en train de la distance *Montréal - Vancouver* pour en venir à bout. Pour des raisons évidentes, la maison ne livre pas à domicile.

Traverser le pays en train est sans doute l'unique façon de « digérer », si l'on ose dire, l'immensité du Canada. Le train a créé ce pays et le maintient ensemble tant bien que mal, sans parvenir à lier vraiment entre eux les établissements humains qui le parsèment. Car le voyageur un peu « revenu » des autobus à réaction pour Bangkok, Kaboul ou Aruba s'apercevra peut-être avec surprise qu'il y a là une des dernières « frontières » des terres humaines. On pense toujours à la selva du Matto-Grosso, passablement impénétrable, aux confins mongols et à toutes ces prairies du rêve qui *poussent à l'est, mais où nous* sommes rarement conviés. A l'exception (encombrante) de l'Alaska, le territoire, qui s'étend au nord du 50e parallèle, est un seul pays de 5 000 kilomètres de long, près de 10 000 000 de kilomètres carrés (dix-huit fois la France). C'est dire que ses 22 millions d'habitants y sont encore à l'aise, même s'ils n'occupent que l'étroite bande de terre favorable à la vie de l'homme (75 % du Canada fait partie de ce que les Européens appelleraient *le Grand Nord*; les autochtones ont une classification plus détaillée). Il y a dans ces espaces toute une série de « mondes » ; originels comme le Yukon, alpins comme la Colombie-Britannique, « western » comme l'Alberta, marins comme la Nouvelle-Ecosse. Peut-être parce que la peur du froid décourage les voyageurs pour qui *le bronzage est devenu un « must »* (mais l'été est chaud jusque très loin au Nord et l'ensoleillement annuel plus abondant qu'en Europe), peut-être parce que le Canada est encore trop jeune pour savoir se pousser du coude dans le *show biz* des vacances, voilà un pays merveilleux qu'on oublie toujours d'aller voir.

Il est pourtant, aussi fortement *que les Etats-Unis, et davantage* parfois, le Nouveau Monde. Mais il n'est pas dans nos rêves. *Les Nouvelles littéraires* ont publié cet été un dossier consacré au « train fantasme ». Rien ne paraissait manquer à cette évocation, de l'Orient - Express au Transsibérien en passant par le Tokyo-Yokohama, *la Bête humaine* et *la Conquête de l'Ouest...*, sauf le transcanadien ! Il y a là une carence dramatique, un manque de prospective dangereux. *Cette année est une année de* deuil pour l'Association internationale des rêveurs ferroviaires (laquelle n'existe pas encore, ce qui, compte tenu de son propos, est sans importance) : elle a vu le dernier voyage de l'Orient-Express. Comment ne s'est-on pas inquiété de l'affreux dénuement qui nous guette ? Les chemins de fer oniriques, au moins autant *fréquentés que* les autres, se trouvent désormais aux prises avec un surcroît de bagages impossible à caser. L'Orient-Express était pour cela, *et surtout pour* ceux qui n'y avaient jamais mis les pieds, un paradis. C'était la perfection dans le faux souvenir, *un parc naturel et intégralement* protégé du rétro.

On y montait avec les livres de son humeur, la dame des *sleepings de M. Dekobra* et son rouge à lèvres qui tache, Hercule Poirot et son air de faire partie des meubles. A côté de ces deux personnages si parfaitement dans la norme, le genre avait aussi ses écarts. Le train de Barnabooth déguisé en Valery Larbaud se tient déjà à une belle distance du réel. On y effleure par nostalgie les marches du Parnasse. On trouve, à lire Larbaud encoigné dans son compartiment, de ces moments d'ennui propres aux poésies respectables, mais aussi des parfums rares, perceptibles à ceux qui savent reconnaître l'héliotrope à son nom et connaissent les après-midi orageux du Bourbonnais. Avec Cendrars, en revanche, on entre dans la compagnie des franches canailles. « *Nous sommes*, écrivait-il, *les culs-de-jatte de l'espace... Et tous les trains sont les bilboquets du diable.* » C'est l'Hôtel du Nord embarqué dans le Madrid-Stockholm ; il faut mastiquer fort et passer sur l'âpre goût du vin.

Dans cette bibliothèque de l'improbable, il faudrait sans faute accueillir Raymond Roussel, même si le train l'a transporté sans l'inspirer (le calembour est au bout du couloir). Son surréalisme est le fruit d'un délire mécanique qui s'accorde parfaitement au cheval-vapeur. Il se plaisait à penser, dans son compartiment aux rideaux soigneusement tirés pour être sûr de ne pas voir le paysage, qu'on peut faire à travers l'imaginaire un parcours qui aurait la sûreté d'un travail d'arpenteur. Il *suffirait d'agencer convenablement* les rouages, tandems et bielles du savoir, qu'un esprit rigoureux comme le sien tenait à portée de main dans des fichiers interminables. Roussel croyait que l'on pouvait rêver comme on fabrique une tour Eiffel. Il portait sur la machine le regard candide d'un Jules Vernes. Il est bon de retrouver un peu de son étonnement aujourd'hui que le transport ferroviaire fait tellement province.

« Une histoire d'Anglais... »

On voit, à ces quelques notations, l'encombrement de bagages dans les consignes du rêve. Or, Halifax - Montréal - Vancouver est le seul voyage qui puisse rivaliser avec Paris - *Moscou - Vladivostok*. La première de ces routes mérite donc une visite. Le train du Canadien National, seule compagnie transcontinentale avec la Canadian Pacific (1), a les extérieurs les plus impressionnants qui se puissent imaginer. Dessiné de lignes futuristes et peint de couleurs vives, il semble avoir un siècle d'avance sur l'horaire. *Toutefois, une fois installé*, on a l'impression que ce bolide marche toujours au ralenti et roule sur des roues carrées, comme seul l'ingénieur en chef des Shaddocks aurait pu en concevoir. Quelques tests scientifiques permettent de constater que les roues sont idéalement circulaires. Le défaut proviendrait des rails et de leur remblais, qui semblent cohabiter avec difficulté. Le tracé de la ligne parcourt une grande diversité de sols, dont beaucoup sont instables. Les énormes écarts de température entre l'été et l'hiver ont eux aussi des effets dévastateurs. Enfin, les contribuables de ce pays ne sont sans doute pas assez nombreux pour qu'on puisse entretenir convenablement les voies. Toucher la lettre que l'on convoite sur sa machine à écrire est aussi difficile que de viser les *balles qui dansent sur les jets* d'eau des tirs forains. C'est là, avec la multiplicité des arrêts en rase campagne pour laisser passer les trains de marchandises qui ont la priorité (sur une notable partie du parcours il n'y a qu'une seule voie), le seul désenchantement du voyage.

Pour comprendre ce train qui a encore des allures de pionnier, *il faut lire un ouvrage qui est* devenu un classique (2) et qui décrit, en deux volumes, la construction de chemin de fer. On trouvera là une histoire formidable, et ce n'est pas trop dire. Pour accepter d'entrer dans la Confédération canadienne, la Colombie-Britannique avait exigé en 1871 que le gouvernement du dominion s'engage à faire commencer dans deux ans au plus l'aménagement d'un chemin de fer qui relierait la future province au reste du Canada. Ce n'est que quinze ans plus tard, en 1886, que le premier train de voyageurs parti de l'est *atteignit* Vancouver.

Entre-temps, le train avait fait et défait les gouvernements, suscité des prodiges de courage chez ceux qui eurent pour tâche d'en définir le tracé à travers un pays presque totalement vierge. Dans les *zones marécageuses les rails* s'enfonçaient irrémédiablement et par centaines de mètres. Au cœur de la barrière presque infranchissable des Montagnes Rocheuses, les coolies chinois mouraient par dizaines, victimes de l'instabilité de la nitroglycérine. L'approche du train provoquait des spéculations foncières ahurissantes, le surgissement de villes-champignons à l'emplacement présumé d'une gare. Ces villes folles mouraient le lendemain du jour où la compagnie chargée de la construction déplaçait le tracé de 10 kilomètres, pour favoriser ses propres opérations financières. L'histoire de la trésorerie de cette compagnie est à elle seule extraordinaire. Les banquiers et ingénieurs qui se lancèrent dans cette entreprise, en espérant réaliser d'énor*mes bénéfices, se trouvèrent* bientôt quotidiennement au bord de la faillite, tant les obstacles naturels étaient considérables. Pendant quinze ans, ils économisèrent sur les clous et sur tout ce qu'ils pouvaient, tout en négociant avec Londres et l'Europe des emprunts en millions de dollars.

Par une cruauté de l'histoire, ce train n'est devenu un succès et le symbole de l'unité canadienne que le jour où il servit à mater la révolte des métis conduite par l'illuminé Louis Riel. De plus, cette épopée, qui révèle une nation d'audacieux là où l'on croyait avoir affaire à des pères tranquilles, qui est une des rares *preuves indiscutables du « vouloir* être » de la nation canadienne, n'a guère franchi la barrière des langues. Les Québécois ne se sont *pas attachés* à une entreprise où ils n'ont eu qu'un rôle épisodique et d'exécutants. Lorsqu'on leur en parle, leurs réactions ont presque toujours la même tonalité : « *Ce chemin de fer, c'est une histoire d'Anglais.* » Pour les plus radicaux d'entre eux il n'y a pas d'unité canadienne, sinon sur le dos du Québec, et l'histoire de Louis Riel est celle d'une répression et d'un assassinat. Ce n'est que revenus à Montréal que nous nous sommes aperçus que le Transcanadien était aussi un train fantôme.

ALAIN-MARIE CARRON.

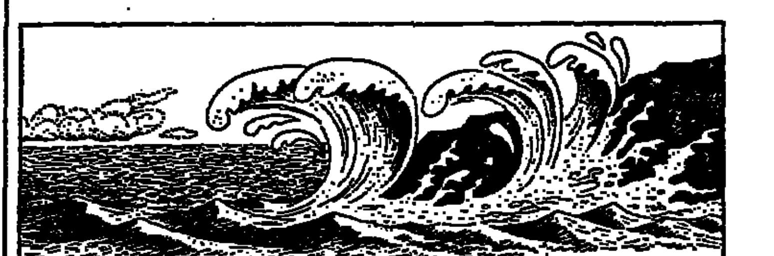
(1) Les deux compagnies en ont créé une troisième, Via Rail, qui regroupera l'ensemble du service voyageurs. Pour le moment, chaque compagnie *fait suivre le sigle Via* du sien propre, CN ou CP. Le billet le moins cher pour faire Montréal-Vancouver : 112 dollars, soit moins de 500 F. En « roomette » : 197 dollars (sauf les fins de semaine).

(2) *Le Grand Défi*, Pierre Berton. Editions du Jour, Montréal.

★ Office de tourisme du Canada : 4, rue Scribe, 75009 Paris. Téléphone : 742-22-50.

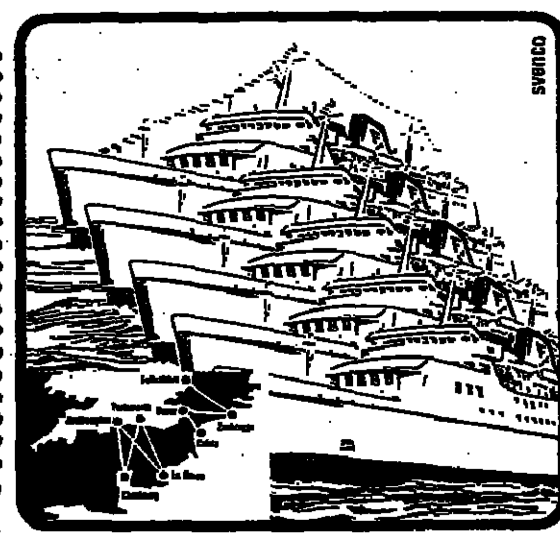
● CONNAITRE LE SKI DE FOND. — L'Association nationale des centres-écoles et foyers de ski de fond tiendra une permanence chaque jour de 9 heures à 18 h. 30, jusqu'au 29 octobre, à Transtours, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 261-58-28.

Le public pourra obtenir tous renseignements et informations sur les différents centres-écoles, stages, raids, en France et à l'étranger. Cette permanence sera ensuite transférée à Expo-Neige, qui se tiendra à la porte de Versailles, du 29 octobre au 6 novembre 1977.









Numismatique

Monnaies sonnantes et trébuchantes

COMBIEN de fois l'expert ou le marchand numismate s'est-il vu demander d'expliquer — voire de justifier ! — l'estimation d'une monnaie ou d'une collection qui lui avait été soumise, comme si cette estimation procédait principalement de son humeur ou de sa fantaisie ? Cette attitude du public est d'ailleurs plus fréquente lorsque l'estimation apporte une désillusion à l'intéressé que lorsqu'elle le confirme dans ses espoirs, ce qui est bien humain. Mais il est curieux de constater qu'à une époque ou l'importance et la structure du marché des antiquités et des œuvres d'art sont connues de presque tous, il est encore beaucoup de personnes pour croire que les prix naissent d'un coup de baguette magique...

Qu'est-ce qui fait donc la valeur d'une monnaie de collection ? Le métal qui la compose ? Sûrement pas, comme le précisait déjà en 1692 la *Science des médailles : « Le prix des médailles ne doit point être considéré précisément par la matière puisque souvent une même médaille frappée sur l'or sera commune, qui sera très rare en bronze... »* Et de nos jours le numismate — même débutant, — sait bien que ce ne sont pas les quelques grammes d'or des belles monnaies gothiques françaises qui justifient les milliers de francs à débourser pour les acquérir. Est-ce alors son ancienneté ? Pas forcément, car certaines pièces modernes se paient actuellement beaucoup plus cher que des monnaies grecques ou romaines fort intéressantes.

En fait, les prix des monnaies obéissent à un ensemble complexe de règles, qui sont, pour la plupart, communes à tous les objets d'art et d'antiquité. Dans son excellent ouvrage *la Vie étrange des objets*, Maurice Rheims relève un grand nombre de facteurs objectifs et subjectifs qui entrent dans l'équation du prix d'un objet d'art : sa beauté générale, son style et sa personnalité, la qualité de son exécution, la nature de son sujet, le prestige de sa matière, de sa signature ou de son pedigree, sa rareté... François Duret-Robert tente une analyse plus spécifique (et très intéressante) sur le prix des tableaux, n'hésitant pas à emprunter tant aux historiens d'art qu'aux psycho-sociologues, car, dit-il, *« les relations de l'art et de l'or ne sont, tous comptes faits, que les relations de l'art et de l'homme » (Connaissance des arts*, novembre 1976.)

Parmi les facteurs essentiels du prix des monnaies on peut, sans conteste, placer la rareté et la qualité : encore faut-il préciser le sens que le numismate donne à ces deux termes. Rareté : la monnaie de collection se raréfie au fil des ans comme tout objet ancien en raison des disparitions (par perte ou par détérioration), de l'accroissement des collections emprisonnées dans les musées, et de l'augmentation considérable du nombre de collectionneurs. Mais il existe deux autres causes de raréfaction exclusivement numismatiques, la thésaurisation et la refonte des monnaies. L'or et l'argent ont toujours été thésaurisés, et chacun de nous connaît ou a connu le bas de laine, le coffret ou la cassette renfermant louis ou écus. Si la raréfaction par thésaurisation est en partie autocompensée par les découvertes, assez fréquentes, de trésors monétaires, il n'existe, en revanche, aucun recours contre les refontes monétaires qui font disparaître des quantités considérables de monnaies. La refonte est une opération décidée par l'Etat à la suite d'une démonétisation : elle consiste à ramasser au niveau d'un pays tout entier les pièces démonétisées puis à les fondre pour en récupérer le métal qui servira à fabriquer de nouvelles espèces. A ces refontes officielles il faut ajouter les refontes privées qui ont lieu, du fait de la fluctuation des cours de l'or et de l'argent, lorsque la valeur du métal précieux contenu dans une monnaie devient supérieure à la valeur nominale de cette monnaie, ou lorsque la prime d'un des deux métaux précieux par rapport à l'autre devient particulièrement forte. L'ensemble de ces refontes, officielles et officieuses, font ainsi disparaître des milliers d'exemplaires perdus à tout jamais pour les collectionneurs.

L'écu dit « au bandeau »

Sous l'Ancien Régime, les changements de types monétaires étaient encore beaucoup plus fréquents et, partant, les refontes plus nombreuses aussi ; c'est vraisemblablement en « pour mille » plutôt qu'en « pour cent » qu'il faut exprimer les proportions de pièces subsistantes. Malheureusement, pour cette époque, les recherches sont rendues difficiles, car les chiffres officiels de frappe sont, soit perdus, soit quasi inaccessibles. On peut alors recourir à une estimation statistique de la rareté en recensant un échantillon représentatif des monnaies subsistantes : c'est la méthode qu'a utilisé récemment (1) un numismate américain dans un livre consacré aux écus français royaux. Aux diverses causes de rareté que nous venons d'évoquer il faut évidemment ajouter la rareté d'origine ; certaines pièces ont été frappées en très petites quantités, et pendant peu de temps, et c'est pourquoi certains types monétaires sont très rares ; le collectionneur peut aussi rechercher la « rareté de date ou d'atelier » pour un type monétaire commun. Donnons un exemple : l'écu dit « au bandeau de Louis XV » est l'un des plus courants ; il a été frappé pendant une durée record de trente-deux ans (de 1740 à 1771) dans tous les ateliers monétaires du royaume, c'est-à-dire dans vingt-huit ateliers de frappe répartis entre Paris et la province : c'est donc une pièce extrêmement courante et pourtant, dans cette énorme masse de monnayage, il existe des raretés, car les ateliers de Besançon ou de Riom ont très peu frappé et d'autres ateliers, comme celui de Bordeaux, ont eu des périodes de production intense (après 1756) et des périodes de production très faible.

Enfin des evénements extraordinaires peuvent conférer à une monnaie une rareté et un attrait tout particuliers : c'est le cas du fameux « louis à la corne » frappé sous Louis XVI, en 1786, à Strasbourg. Pratiquement identique au type courant il n'en diffère que par une petite excroissance de metal malencontreusement placée sur le front du portrait du roi et ayant l'apparence d'une petite corne. Maladresse fortuite du graveur ou intention insultante du cardinal de Rohan, qui aurait donné des instructions à l'Hôtel des monnaies pour se venger du monarque à la suite de l'affaire du collier de la reine ? On ne sait, mais ce qui est sûr c'est que le roi fit aussitôt retirer de la circulation ces monnaies « infamantes ». Il nous est pourtant parvenu une douzaine de ces « louis à la corne », dont chaque exemplaire vaut jusqu'à dix fois le prix du louis normal.

On voit donc que les causes de rareté ne manquent pas. Mais un vrai numismate place peut-être avant tout la beauté — et donc la qualité — de ces pièces, attitude qui influe naturellement sur leur valeur, comme nous le verrons dans une prochaine chronique.

ALAIN WEIL.

(1) Georges Sobin, *The Silver Crowns of France*, éd. R. Margolis, U.S.A.

Jardinage

AUTOMNE EN ROUGE

IL est peu probable qu'un jardinier fasse paître un jour d'automne un taureau de combat sur un gazon bordé de nyssa. Fort heureusement pour sa tranquillité, car la rencontre de l'animal avec le plus beau feuillage rouge que je connaisse pourrait être le moteur d'une excitation fébrile fort préjudiciable à l'environnement ! De toute façon, deux raisons majeures s'opposent à cette hypothétique rencontre : que ferait un taureau chez un jardinier qui supporte déjà avec difficulté les petits dégâts d'un chien ou d'un chat ? Seconde objection, le *Nyssa sylvatica*, plus connu, si j'ose dire, sous le nom de Tupelo, se fait fort rare dans notre pays. Constatation affligeante du médiocre choix proposé au public par l'ensemble des pépiniéristes, oublieux de cet habit de lumière qui donne à quelques arbres d'automne les couleurs éclatantes de la corrida.

A défaut de corrida, on peut se contenter d'une ébauche d'été indien, qu'une petite promenade en forêt ou dans quelques beaux parcs fera découvrir et apprécier. Cette année, l'automne a été précoce, assez sec, et le champignon semble rare. Depuis quelques semaines, châtaigniers, marronniers, tristes tilleuls (ils ont été fortement attaqués par des araignées microscopiques donnant à leurs feuilles cette allure grise et sale), érables, bouleaux... jaunissent ou brunissent les ors.

Ils éclatent d'une façon presque agressive. On les remarque au premier coup d'œil, éclairant la brume matinale. Souvent les jaunes d'or se nuancent au fil des jours et peu à peu s'estompent vers le bronze, les rouilles et les bruns. Tombé au sol, le feuillage jaune forme un tapis délicat qu'il faut cependant ramasser sur gazon par crainte des pourritures et maladies cryptogamiques. Pour mettre de l'or au jardin, on peut porter son choix sur quelques très bonnes espèces.

En tout premier, le tulipier de Virginie *(Liriodendron tulipifera)* majestueux, dont la stature royale aime à prendre ses aises. Ce n'est pas l'arbre d'un jardinet, mais plutôt l'ornement d'un petit parc ou d'un vaste gazon, car il n'aime ni les tailles répétées, ni la prison d'un espace trop restreint. Sa floraison est abondante, parfumée, mais ne croyez pas, comme certaines publicités frauduleuses ont pu l'annoncer, cueillir des brassées de tulipes dans sa ramure. Outre l'indispensable présence d'une grande échelle pour cette cueillette, l'arbre atteint 15 à 20 mètres et les « tulipes » sans hampe florale ne sont que des fleurs en forme de coupes verdâtres ponctuées de jaune et orange. Bien difficile de faire un bouquet ! Ses feuilles très curieuses, aux extrémités comme tronquées, se parent de toutes les nuances entre l'or et le bronze dès les premiers jours d'automne. Là réside l'essentiel du charme des tulipiers.

Plus classique, le bouleau : bouleau blanc, bouleau triste, bouleau pleureur conviendra mieux au petit jardin. Seul ou en petit bosquet aéré, il recrée une atmosphère bucolique en un tour de feuille — de plus sa chatoyante écorce anime le panorama d'hiver.

Cyprès chauve, amelanchier et rhus glabre

Rescapé des temps lointains où les grands reptiles faisaient régner la loi sur la planète, l'arbre aux quarante écus *(Gingko biloba)* est un véritable fossile vivant. Honoré au Japon, il pousse en tous sols, et sa feuille en forme d'éventail lui confère un caractère asiatique qui n'est pas sans rappeler ses origines. Les botanistes ne sachant trop où classer ce dinosaure végétal l'assimilèrent aux conifères. De belle prestance, sa taille frise les trente mètres à l'âge adulte. Cet arbre exige lors de l'achat de faire preuve d'une phallocratie choquante. En effet, les sujets mâles sont incontestablement plus beaux, plus élancés, plus vigoureux, et les femelles moins avenantes ont la détestable habitude de porter des fruits fort malodorants. Véritable conifère, le mélèze *(Larix)*, qui pousse aussi bien en plaine qu'en altitude, ne doit pas être oublié dans cette palette, pas plus que le hêtre *(Fagus sylvatica)* et sa variété « zlatia », le frêne doré *(Fraxinus excelsior)*, ou encore le février (*Gleditschia triacanthos*), qui pousse vite, résiste à la sécheresse, à la pollution urbaine et aux fumées.

Quand on dispose d'espace et d'eau, un curieux arbre, conifère à feuilles caduques qui passe à l'automne du vert pâle au brun rouge : le cyprès chauve *(Taxodium distichum)*. Un très beau port, et la présence de racines creuses, remplies d'air, qui sortent verticalement du sol autour du tronc, en font un arbre au charme étrange.

Parmi les beaux arbustes pour colorer en jaune le jardin d'automne : l'érable du Japon *(Acer japonicum)*, qui exige, pour certaines variétés, de choisir une exposition ombragée et un sol plutôt acide ; l'hamamélis, qui se pare de grosses feuilles presque rondes comme celles du noisetier d'un jaune d'or puissant ; la spirée du Japon *(Spiraea japonica)*, plus légère, élancée ; le rhus glabre laciniata (sumac à feuilles de fougère), hésitant longtemps entre le vert, le jaune ; l'amelanchier du Canada *(Amelanchier canadensis)*, une des merveilles de l'automne en ce pays, dont les feuilles se parent, durant de longues semaines, d'une multitude de nuances plus lumineuses qu'éclatantes, allant de l'orange au brun.

Il faut aussi songer, en sous-bois, à l'association toujours heureuse des bruyères et des fougères au feuillage caduc, formant un tapis d'or que reflète un soleil toujours plus bas sur l'horizon.

Voyons les rouges. Cette gamme propose encore plus de finesse et de subtilité pour rejoindre, comme les jaunes, les tendances brunes et ocres. Le copalme *(Liquidambar styradiflua)* se démocratise surtout en ville, sa taille plutôt moyenne (une dizaine de mètres) le fait apprécier. Sa frondaison offre toutes les nuances de la palette impressionniste. Il attendra cependant l'âge adulte pour livrer son grand jeu. Vert bronze, jaune d'or, rouge cru, magenta, orange brillant, brun lumineux, se retrouvent pour quelques jours sur le même sujet : une des petites merveilles de l'automne en climat tempéré.

Les sorbiers sont méconnus, sauf celui des oiseleurs... Pauvreté de catalogue, manque d'imagination, on croirait que ces arbres ne peuvent donner que de vulgaires boules rouges. Où

POUR LE PLAISIR DE L'ŒIL

● *Les jardins de Versailles (charmes, chênes, érables, hêtres, liquidambars, magnolias, platanes, tulipiers de Virginie, zelkovas...).*

● *L'arboretum de Balaine — 03 Villeneuve-sur-Allier : une collection très complète d'arbres et arbustes d'ornement.*

● *Le parc du château d'Apremont : un jardin encore jeune mais déjà de très belles couleurs d'automne.*

● *Le parc des Moutiers — 76 Varengeville : liquidambar, cyprès chauve...*

● *Le parc des pépinières Croux — 92 Chatenay-Malabry : un extraordinaire cyprès chauve, des érables du Japon, des tulipiers de Virginie...).*

Et si votre fin de semaine est britannique, allez voir le chef-d'œuvre des jardins d'automne : Sheffield Park (Sussex). La seule manière de faire vraiment connaissance avec les nyssa, parrotia, stewartia, fothergilla... et autres splendeurs mal connues. — *M. L.*

ET OR

trouver ailleurs qu'outre-Manche le *Sorbus rhupehensis* aux fruits persistant tout l'hiver, le *Sorbus discolor* au feuillage rouge et aux grappes de fruits blancs, l'un des fleurons de l'automne, le *Sorbus japonica*, le *Sorbus pohuashanensis* aux grappes de fruits rouge-orange, le *Sorbus torminalis* aux feuilles d'un jaune-brun, et le très beau *Sorbus vilmorinii*, dont le feuillage rouge pourpré et les fruits roses semblent ne plus éveiller le moindre souvenir au sein de la grande maison qui lui donna son nom ?

Il faudrait aussi parler du chêne écarlate (*Quercus coccinea*) à la pousse rapide qui couvre un bon tiers des Etats-Unis. Encore peu commun, le *Fothergilla* est un arbuste qui saurait bien agrémenter les sous-bois et zones de terre acide. Après une abondante floraison blanche au printemps, il se garnit dès septembre d'un feuillage où se rencontrent en mélange toutes les nuances du vert tendre au brun foncé

Dans les catalogues classiques, il est toujours possible de trouver et de planter, car c'est maintenant l'époque : le *Rhus typhina* mariant agréablement une culture facile, des couleurs sympathiques et un curieux fruit rouge en plumet, le cornouillier américain (*Cornus florida*) dont les couleurs automnales en font dans son pays natal un spectacle aussi beau que sa riche floraison printanière, les vignes vierges (*Ampelopsis*) et pour les sols acides le *Nandina domestica*, petit arbuste d'une rare élégance.

Des plus éclatants, le nyssa (oublié des pépinières françaises depuis un bon demi-siècle), le parrotia et le stewartia, ce parent du thé qui propose ses fleurs de « camélia », son feuillage pourpre et une écorce aux colorations marron clair (un nuage de lait dans une tasse de thé fort disent les Britanniques) qui s'écaille en hiver, nous ne dirons rien

Inutile de trop rêver à des sujets devenus presque introuvables. Octobre en nos jardins se parera donc pour longtemps encore non de l'éclatant habit de lumière, mais des nuances plus douces, plus tristes, plus proches aussi de cet automne aux yeux pensifs chanté par le poète.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● *Apprendre à jardiner.* — Les cours publics et gratuits donnés chaque semaine par le conservateur des jardins du Luxembourg viennent de reprendre avec les premiers jours de l'automne.

Cette année, le fait est exceptionnel, il reste quelques places pour les jardiniers néophytes qui veulent s'initier à la conception et la réalisation d'un jardin, et surtout mieux connaître les végétaux et leurs emplois.

Cours chaque jeudi ou samedi, 10 h. 30.

Ecole d'horticulture du jardin du Luxembourg, 64, boulevard Saint-Michel, 75006 PARIS. Tél. : 548-55-55.

COUSCOUS, TAJINES ET Cie...

SI le vieil *Atossa* du boulevard du Montparnasse vient de céder la place à une succursale de *Charly de Bab-el-Oued*, si deux nouveaux restaurants marocains viennent de naître, *la Ménara* et *le Darkoum*, si un *Emirat* tunisien s'ouvre au 84, boulevard de Magenta (j'en reparlerai), il n'en reste pas moins que le meilleur couscous de Paris est celui du *Timgad*, à mon avis.

Ce couscous (je parle de la la graine, bien sûr !), vous pourrez voir, dans les cuisines les plus propres que j'aie jamais visitées, les femmes qui, si j'ose écrire, le roulent pour vous. Et je le trouve si subtilement parfumé, de vapeur comme de beurre frais, que je m'en délecte simplement « nature », sans le bouillon, sans la harissa, sans les légumes et sans les viandes. La graine pour la graine. Une merveille !

Mais, surtout, vous découvrirez ici les tajines. Nous nous trouvons, avec eux, en face de plats variés qui portent tous le nom du récipient dans lequel ils sont préparés, plats ronds, creux, de terre cuite, avec un couvercle conique Peut-être mieux vaudrait écrire, pour parler des mets qui y mijotent, des *touajen* ? En fait, le tajine, plus qu'un plat, est un mode de cuisson, une façon de faire, une conception de la cuisine.

Colonie romaine sous Trajan, Thamugadi (Timgad), détruite par les Maures, fut l'un des centres du donatisme. Les fouilles, entreprises en 1880, permirent d'exhumer les ruines d'un forum, de thermes, de temples, d'un marché, d'un arc de triomphe, etc. En prenant Timgad pour enseigne, M. et Mme Zitout rendent hommage à deux cultures, et à une cuisine singulièrement attachante lorsqu'elle est faite avec soin.

On hésitera entre les tajines d'agneau aux amandes, aux pruneaux, aux olives, et le tajine de poulet de Bresse. Mais il en est aussi, me dit-on, en Afrique du Nord, à l'alose, aux pieds de mouton, aux boulettes de fromage, aux légumes, et j'espère bien les retrouver un jour ici.

J'aime fort ce quartier de la rue Brunel, qui me semble avoir succédé quelque peu à celui des lorettes dans la géographie sentimentale de Paris. La rue des Acacias (où habitait l'Ida de la chanson de Mireille) ; la rue d'Armaillé, avec les jolies robes de Laure Gabrielle destinées à faire envie aux clientes de l'*Auberge russe* d'en face ; la provinciale petite place Saint-Ferdinand. Et, dans ce Paris très parisien, la façade « damasquinée » du *Timgad*, promesse d'un voyage immobile au pays de la tchakchouka, de la bastella (sur commande, car c'est là une des cent merveilles de la cuisine du monde), des bricks et du méchoui. Sans oublier le thé à la menthe !

LA REYNIÈRE.

★ Timgad : 21, rue Brunel (17e). Tél. : 380-23-70 ; fermé le dimanche.

Clin d'œil

VINS SANS RAISINS

LA sémantique est une science inconnue de l'administration. Pour cette dernière, les mots ne peuvent avoir qu'un sens : celui que leur attribue le règlement, lequel n'est pas toujours d'une logique cartésienne et n'a pas forcément été rédigé par un grammairien au-dessus de tout soupçon.

Que quarante immortels passent leurs après-midi à folâtrer dans les jardins de la lexicographie afin de décider ce que parler veut dire n'émeut nullement le fonctionnaire qui se moque de la vie de l'Académie comme de son premier rond-de-cuir.

Depuis deux ans, un distillateur provençal installé à Forcalquier est en conflit ouvert avec les linguistes du ministère de l'agriculture et ceux de l'Institut de la propriété industrielle. Voici le dossier:

Reprenant, explique-t-il, l'ancienne tradition à la suite de son père, cet artisan fabrique, entre autres spiritueux, deux produits : le vin de noix et le vin d'orange. Nous avons humé, goûté et dégusté ces breuvages. Disons tout de suite qu'ils sont de goût agréable, surtout le vin d'orange, ambré et plus parfumé que le vin de noix, sombre et quasiment mélancolique.

Ces produits, dont leur fabrication garantit qu'ils sont « à base de vin et de fruits », ne constituent nullement une révolution dans le monde des spiritueux. Ils sont gentils sans rien de plus Mais ce n'est pas là que gît la difficulté

Tous les goûts étant dans la nature, surtout en matière de breuvages, il n'y a aucune raison pour que cet artisan distillateur, qui emploie une vingtaine de personnes, se trouve injustement traité par une administration tatillonne. Les représentants de cette dernière ont en effet estimé, par la voix du service de la répression des fraudes, que les appellations « vin d'orange » et « vin de noix » ne pouvaient être tolérées en raison de l'existence de l'article 44 du règlement de la Communauté européenne.

Ce texte prévoit en effet que la dénomination « vin » ne peut s'appliquer en France qu'aux seuls produits obtenus exclusivement par la fermentation alcoolique, totale ou partielle, de raisin frais, foulé ou non, ou de moût de raisin. Or, qu'est-ce que le vin d'orange ? Du vin blanc ou rosé dans lequel on a fait macérer de l'écorce d'orange. Et qu'est-ce que le vin de noix ? Du vin rouge dans lequel on a fait macérer des noix vertes...

La même administration qui s'émeut de cette appellation cependant simple et bien française n'a jamais suspecté les panneaux qui vantent, au long des routes, les supposés mérites du « vin fou », lequel n'est heureusement pas obtenu par la macération d'un déséquilibré mental dans des vins francs-comtois. Pas plus qu'on ne condamne le « vin de paille » ou l' « eau écarlate » qui est incolore et sans eau.

Contraint à rebaptiser ses produits, le distillateur a choisi de créer des marques originales ainsi que le lui conseillait le service de répression des fraudes. Après s'être sans doute beaucoup creusé les méninges, il propose deux barbarismes pesants, « Vinoix » et « Vinorange ». Evidemment, ce n'était pas la langue de Voltaire ni même celle d'un licencié en lettres modernes, mais la tranquillité commerciale s'achète parfois au prix du charabia.

Le distillateur du pays de Mistral avait compté encore sans l'Institut national de la propriété industrielle. « Les dénominations Vinoix et Vinorange, *dit un expert de cette grave administration,* constituent des indications propres à tromper le public, le terme « vin » étant réservé aux produits exclusivement... etc. »

« Mais c'est du vin, du vrai vin avec des noix et des oranges, *répliqua véhémentement et de très bonne foi le distillateur,* du vin obtenu avec du raisin et l'article premier du décret du 21 avril 1972 ou avec du raisin et l'article 4 du règlement de la C.E.E. n° 2133-74 Comment voulez-vous que j'appelle ma liqueur ? » « Trouvez autre chose », *lui fut-il répondu.*

On en est réduit désormais à vider des bouteilles qui n'osent plus dire leur nom en attendant que la vérité, laquelle, paraît-il, réside dans le vin, apparaisse aux interprètes des règlements abscons.

MAURICE DENUZIÈRE.

Barbizon toujours

UN panneau l'indique : « Barbizon, cité des peintres. » *Et, bien sûr, vous irez à l'auberge-musée du père Ganne saluer ceux de la célèbre école de Barbizon. Puis-je écrire que, plus que Théodore Rousseau ou Millet, c'est le séjour des Goncourt dans cette auberge, en 1865, qui me touche ? Et que, mieux que par la peinture, Barbizon m'apparaît chaque fois, dans son écrin de verdure, comme la villette où vécurent André Billy, mais aussi et surtout André Rouveyre (dont on devrait bien rééditer les livres) et mon cher Galtier-Boissière. Avec Galtier nous rejoignons la table, et de bon appétit. Et la table, à Barbizon, c'est l'Hôtellerie du Bas-Bréau.*

Le relais de campagne de la famille Fava reste un modèle du genre. Et en cette saison du gibier j'aime à m'y retrouver, devant un feu de bois, même si bécassines et peut-être bécasses sont interdites aux cartes des restaurants. Ecologiquement vôtre. Aussi bien ne suis-je ni chasseur ni un « fan » du gibier. Me faire servir à Paris un lièvre à la royale me paraît aberration (il y faut l'atmosphère, le cadre et, dehors, les roux de l'automne). Ici nous sommes en situation

Voyons donc la carte de gibier du Bas-Bréau. D'abord, un pâté chaud de grouse au foie gras, qui semble surgir des frairies du Moyen Age. Ensuite, les perdreaux (sauvages, il y en a encore quelques uns, mais à quand l'interdiction de servir des perdreaux d'élevage sans l'indiquer sur la carte ?). Enfin, le daim, le chevreuil, le marcassin (dont les noisettes Grand Veneur sont ici accompagnées de poires au vin rouge).

La carte du Bas-Bréau est certes classique, mais, dans ce décor de belle élégance on ne se voit pas, par exemple, déguster le poulet Franchard voisin, mais bien les aiguillettes de canard sauvage au vinaigre de champagne ou le grouse sur canapé avec des épinards au foie gras. Je me suis régalé de la salade de homard et haricots verts à l'huile de noix, réservant pour une autre fois le loup et le saumon frais marinés ; j'ai noté le thon au poivre vert et le foie de veau au citron vert, tous deux crémés (ce qui est peut-être une erreur, mais semble plaire : à riches clientèle nourritures riches, il est difficile d'imposer le raisonnable !).

J'ai noté encore les salades de mâche au vinaigre de framboise fait « maison », d'épinards aux lardons, composée (où ne manquent ni la feuille de chêne, ni la roquette, ni la chicorée sauvage). Remarqué sur le plateau des fromages un brie de Melun visiblement fermier et, comme tel, meilleur que tous les bries de Meaux plus connus. Et enfin qu'ici la tarte chaude est sablée et non feuilletée, parfaitement savoureuse, et fait hésiter le gourmand attiré par le sorbet au citron vert (mais pourquoi pas les deux ?). — L. R.

★ Hôtellerie du Bas-Bréau, à Barbizon : tél. : 066-40-05.

Un moka cher au Palais

NON, le garçon du Café de France *n'a pas tapé l'addition de travers sur la caisse enregistreuse. Ce sera donc 19,50 francs, service compris, pour un « crème » et une part de moka. Au Palais des congrès, porte Maillot à Paris, on n'y va pas avec le dos de la cuillère !*

Au client qui s'étonne, le patron avance une première explication. « Nous sommes surtout un restaurant, alors vous comprenez ? » *Non, pas du tout. Les petits mangeurs seraient-ils des gêneurs ?*

Le patron — un homme chaleureux au demeurant — ne cache pas davantage la vérité : « Ici, les loyers sont très chers. Alors vous comprenez. » *Oui, très bien.* « Même à ces prix-là, on ne s'y retrouve pas. » *Le consommateur non plus, égaré dans un Palais pour attrape-gogos.* — J.-J. B.

MODES

LE NOUVEAU STYLE DE LONDRES

King's Road s'habille en tweed

LONDRES au cours des années 60. C'est l'explosion des adolescents, le « baby-boom » d'après-guerre. La fin de l'empire les voit au berceau. Et, comme la chape des vertus victoriennes n'a plus guère de raison d'être, le Royaume-Uni retrouve son élan, son « dévergondage », qui explose avec les Beatles et les tringues folles de Carnaby Street. C'est le temps de Mary Quant, de Biba, de Jean Muir, parmi les plus connues des créatrices de mode. Londres attire toute la jeunesse européenne.

Aux Beatles succèdent les Rolling Stones et la vogue des hippies en blue-jeans. Maintenant, nous assistons aux extrêmes des « punks », informels violents, portant en sautoir des chaînes de vélo, des lames de rasoir ou des épingles de nourrice. Plus un refus qu'une mode.

A ces marginaux, l'« establishment » répond par une vague de fond du style « lande à grouses » plus écossaise et plus écologique que le berger des Terres Hautes.

Ayant passé l'automne parisien aux sons de la cornemuse dans les magasins du Printemps, à Scotch House, Burberrys *ou* Marks and Spencer, *nous aurons bientôt l'occasion d'accueillir ici les nouveaux créateurs d'outre-Manche. En effet, notre collègue du* Times, *Prudence Glynn, organise, le 8 novembre prochain, à l'ambassade de Grande-Bretagne, dans le cadre de la soirée célébrant le jubilée de la reine, une présentation de modèles des créateurs d'aujourd'hui : John Bates, Bill Gibb, Jean Muir, Yuki, Jean et Martin Pallant, Zandra Rhodes, Thea Porter et Gina Fratini.*

Pour juger de l'importance de l'événement, il faut savoir que les stylistes français viennent fureter, loupe en main, en quête des idées jeunes foisonnant entre Covent Garden, King's Road et Knightsbridge, que l'on retrouve ensuite en créations « originales » dans les travées de la porte de Versailles...

Si Paris tourne à l'heure de Londres, l'inverse s'avère tout aussi exact. Que ce soient les importations de tissus au kilomètre pour Marks and Spencer, *les pommes, les légumes, les fromages, les pains, les vins, les rôtis de dindonneau pour leurs très importants rayons d'alimentation* Saint Michael, *les produits français sont importés par le groupe à raison de 100 millions de francs cette année, et la mode parisienne influence l'allure des vêtements vendus jusqu'à la forteresse lainière de Bradford. A la veille de l'ouverture de leur deuxième magasin de la région parisienne à Rosny 2, le 8 novembre prochain, la différence est frappante par rapport à mars 1975, date de leur implantation boulevard Haussmann. Certes, traditionnels et conçus en fonction de l'habillement quotidien, les formes et les couleurs se distinguent par cette continuité dans les rapports qualité-prix qui fait leur force.*

Harrods, *cité dans la cité, s'étale sur plus de 2 hectares et sur six étages le plus grand magasin d'Europe. Le hall central du rez-de-chaussée bruisse du froissement des soies qui y sont exposées en ce moment, avec des masses de châles et d'écharpes, ainsi qu'une garde-robe masculine complète. Le rayon d'alimentation offre de véritables « collections de whiskies » (cent marques, dont cinquante malts simples). Quatre cent cinquante fromages, dont toutes les spécialités françaises s'appuient sur autant de vins, tandis que nos pains et nos croissants sont la joie des « breakfasts continentaux » élégants. Des bouchers français découpent aussi les rôtis des grands dîners londoniens.*

La mode chez Harrods *comprend trente-quatre rayons. Givenchy, Ungaro, Tiktiner et Hanaé Mori ont la vedette en haute couture et le prêt-à-porter suit les mêmes orientations. Le* « Way In Shop », *au quatrième, est à l'origine de la création des rayons juniors de nos grands magasins. Il jouxte celui des sports actifs et, dans la même foulée, présente aux filles et aux garçons des idées de jeunes créateurs anglais ou français : un style dans lequel « il fait bon vivre ».*

Harvey Nicols, *tout proche, joue l'avant-garde de bon aloi. La veste de chasse en tweed moucheté ou à carreaux — le tube de la saison des deux côtés de la Manche — se porte avec une jupe à plis et à poches sur un jupon blanc à volants de broderie anglaise qui en change totalement l'aspect. Guy Laroche, Jean-Claude de Luca, Cacharel et Gaston Jaunet se partagent les honneurs avec Karl Lagerfeld, en fourrures de Fendi à Milan, et les chaussures Charles Jourdan.*

Chez Liberty, *à Piccadilly, on a l'impression de s'enfoncer dans la caverne d'Ali Baba : ambiance feutrée où brillent les tissus les plus chatoyants et les parterres fleuris qui inspirent la mode depuis dix ans. Fournisseur d'Yves Saint-Laurent et de Cacharel,* Liberty *a fêté son centenaire en 1976 par une extraordinaire rétrospective de mode et d'ameublement, de tissus et d'objets. Arthur S. Liberty explique le désir de renouveau de la part de son équipe de stylistes qui se voient frustrés tant la demande demeure forte pour les célèbres dessins à fleurs sur linon de coton dont 30 millions de mètres se vendent par an. Ses clients français sont parmi les plus conservateurs à cet égard, à telle enseigne que le magasin regroupe maintenant ses classiques dans un rayon « Boutique Max », comme aux Champs-Elysées.*

Les nouveautés pour l'hiver s'enroulent en châles de soie ou d'étamine de laine en imprimés à fleurs ou en abstraits multicolores à la Sonia Delaunay.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

TOM GILBEY : carrure ample et emmanchures basses assouplissent encore cette tenue masculine sportive en drap de Reid and Taylor rayé beige et rouge sur un pantalon beige uni tombant droit à partir des poches aux hanches.

HARVEY NICHOLS : veste de chasse de Jeff Banks en tweed moucheté marron avec empiècement à l'épaule droite et au coude, porté avec un gilet de velours côtelé beige et une chemise de grand-père en soie grège, sur un jupon à volants de broderie anglaise. Bottes à talons hauts de Charles Jourdan.

HARRODS : best-seller du « Way In Shop », cet ensemble de Coopers se compose d'un blouson orné d'une pointe écrue sur une jupe porte-feuille en biais, à frange sur le côté dans un coton gratté à mini-carreaux bleu et blanc.

Beauté

Un style à pointes noires

Qui n'a cédé à l'énervement ou à la démangeaison en s'acharnant sur un point noir ou une rougeur, au risque de l'infecter ? « Touch Stick » de Clinique apporte, sous une forme astucieuse, un désinfectant efficace. Il s'agit d'un « stylo » transparent et incassable, muni d'un tampon applicateur de la grosseur d'un pois et autodésinfectant. Il suffit d'une touche occasionnelle pour assainir l'inflammation, sans risque d'abîmer pour autant le maquillage. La lotion spéciale pour les peaux à problèmes agit rapidement sans provoquer d'allergies ; 30,40 F dans les stands de la marque des grands magasins et chez les dépositaires à travers la France.

Décoration

Panneaux en rubans

Patrick Siméon travaille la toile en rubans. Des rubans jaune et rose, rose et ocre qu'il entrecroise pour former des treillages plus ou moins serrés qu'il intitule « Moucharabieh ». Ces panneaux qui apportent du soleil dans la maison, peuvent être accrochés au mur ou, mieux, être suspendus dans la pièce et servir de cloisons mobiles (2 m × 1 m : 960 F).

Toujours sur fond de toile, le décorateur réalise des miroirs encadrés de lanières rouge, bleu et grises (80 cm × 50 cm : 500 F). Encore plus intéressants sont ses panneaux abstraits où la toile est traitée en souplesse. Avec ses plis, elle fait comme un grand pays aux contours imprécis (115 cm × 90 cm : 880 F).

★ Galerie d'exposition, 10, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris.

Gadget

L'ambiance « télé »

Le contraste entre la luminosité d'un écran de télévision (beaucoup plus grande que celle d'un écran de cinéma) et un éclairage souvent trop faible dans la pièce, fatigue les yeux. Pour l'atténuer, il est conseillé (si le poste n'est pas doté d'un éclairage à l'arrière) de placer une source lumineuse derrière le téléviseur.

Lita vient de créer, à cet effet, une lampe d'ambiance qui est un cube en plastique blanc, de 7 cm d'arête, et sur lequel se vissent deux lampes « lumière du jour » de 25 watts, en forme de poire. Ce petit cube, qui pèse 140 g, se fixe par des pattes adhésives sur la face arrière du poste. Il n'est pas toujours facile de trouver une surface plane à cet endroit, mais l'éclairage dispensé crée une bonne ambiance lumineuse.

★ Lita, 45 F environ avec les ampoules, dans les grands magasins et chez les électriciens.

● PRECISIONS. — Les « Trouvailles » parues le 15 octobre 1977 étaient amputées de quelques lignes mentionnant des adresses. Celle du Centre d'exposition des carrelages est 20 bis, rue La Boétie, 75008 Paris. Les tables « à la française » sont exposées à la boutique « Le Temps retrouvé », 6, rue Vauvilliers, 75001 Paris.

JAMBES CROISÉES DANS LA TORTUE

Dans la pièce obscure, dallée de noir brillant, s'épanouissent sous les projecteurs des fleurs immenses aux contours étranges. Ce sont des sièges fantastiques dans lesquel les corps sont engloutis dans les volutes tissées de couleur sable, orchidée et sapin. Plus loin, une tortue géante revêtue de multiples carapaces s'ouvre mystérieusement pour laisser apparaître un canapé-écrin gainé de cuir marron.

A la fois sculptures, structures et meubles, ces créations de Prévost et Maria Pergay font partie des œuvres d'art mobilières que Pierre Cardin présente dans la nouvelle galerie Evolution. Dans le dédale de deux boutiques tapissées de facettes miroitantes, d'un sous-sol et de deux étages, on y découvre la table de festin de Serge Manzon, xylophone géant entouré de chaises à cornes démesurées, les pyramides-meubles de Passeta, sans oublier ceux créés par Pierre Cardin et qui paraissent bien sobres dans ce délire d'imagination.. — J. A.

★ Pierre Cardin - Evolution, 118, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Maison

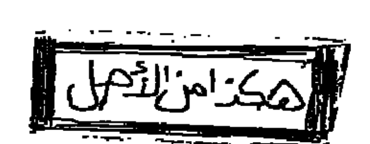
Les fleurs de Paule

Les tissus de Paule Marrot sont synonymes, depuis plusieurs décennies, de fleurs traitées dans des couleurs tendres. Leur grande qualité artistique a permis à ces tissus fleuris de traverser les années sans se démoder. Eric et Christian Schlumberger, qui dirigent les éditions Paule Marrot, viennent d'ouvrir une boutique dans l'immeuble de la rue de l'Arcade où sont présentés, au deuxième étage, les collections de tissus et voilages imprimés.

La boutique ressemble à un jardin car les célèbres fleurs de Paule Marrot y sont présentes sous des formes variées : nappes, couvre-lits, couettes mais aussi une collection de vêtements d'intérieur. Dans des impressions coordonnées, il y a également des cadeaux à moins de 100 F pour égayer la maison : coussins, plateaux, cache-théières, trousses et boîtes à petits tiroirs.

★ Paule Marrot, 16, rue de l'Arcade, 75008 Paris.





DU TEMPS

Beau, commode et agréable

LE TÉLÉPHONE-BIBELOT

Le téléphone gris à cadran ne sera bientôt plus qu'un souvenir sur votre table ou sur votre bureau. Il y a deux ans, la couleur était venue l'égayer, mais aujourd'hui l'administration des P.T.T. va plus loin. Elle propose deux appareils de conception nouvelle.

« Pendant des années, disent les responsables de la direction commerciale des P.T.T., *le réseau était sous-équipé. Notre unique préoccupation a donc été de « donner » du téléphone. En cinq ans, le nombre des usagers a doublé et nous fêterons, en décembre, notre dix millionième abonné. Après avoir fait du « téléphone bête », nous nous soucions maintenant d'offrir au public un téléphone beau, commode et agréable. »*

Un cadre moderne a été choisi pour présenter ce matériel moderne. Cent cinquante « télé-boutiques » vont être créées dans toute la France d'ici la fin de l'année. Cent cinquante autres suivront en 1978. La première « télé-boutique » parisienne est ouverte au 187 boulevard Daumesnil, dans le douzième arrondissement. L'usager peut y choisir deux nouveaux modèles : un appareil de fabrication française, le S 63 à clavier, et un appareil canadien, le Contempra, qui se distingue par sa forme compacte.

Le clavier à touches est donc la grande nouveauté qui remplace le cadran, le poste conservant sa forme classique. Ce *« téléphone-piano »* est d'ores et déjà un succès. Composer le numéro devient un jeu amusant et rapide, plus rapide qu'avec le cadran. Mais, selon les P.T.T., l'appareil n'aurait pas encore toute la fiabilité souhaitée. Le risque de faire de faux numéros serait plus grand qu'avec le cadran. Aussi est-il question de changer les touches du clavier. La diffusion de ce modèle est limitée au douzième arrondissement, mais pour quelques mois seulement.

Clavier en couleur

Le Contempra, l'appareil canadien, consacre la ligne compacte. Son intérêt réside dans sa sobriété. Le cadran n'est plus visible. Il est logé dans le combiné. Celui-ci fait un tout avec le socle. Comme sur tous les appareils étrangers, il n'y a pas d'écouteur. La fonction de l'appareil reste malgré tout identifiable, mais sa conception et son design font de lui un objet. *« L'homme d'affaires d'aujourd'hui aime avoir un bureau dégagé où le téléphone ne se remarque pas,* fait-on observer aux P. et T. *Qui plus est, la forme plate du Contempra permet de le glisser dans un tiroir. »*

Ces deux modèles sont donc agréés par les P.T.T. Les « télé-boutiques » les louent moyennant un abonnement supplémentaire mensuel de 10 F pour le S 63 à clavier et de 15 F pour le Contempra. Mais ces appareils sont aussi vendus chez les installateurs de matériel téléphonique. Le S 63 à clavier en couleur vaut 600 F. Quant au Contempra, il sera commercialisé prochainement.

En dehors de ces appareils agréés, d'autres modèles existent : le Grillo, un appareil-coquille italien et le Gondola, un appareil espagnol, qui ressemble plutôt à une banane. Tous deux sont vendus, au drugstore des Champs-Elysées, 370 F et 560 F. Mais les fabricants de matériels français les considèrent comme de la pacotille. Ericsson diffuse un appareil-cornet suédois, l'Ericphon, dont le cadran est dissimulé sous le pied (416 F avec la prise). Ces modèles n'ayant pas reçu l'homologation des P. et T., il est interdit de les brancher sur le réseau. Il y a pourtant une exception : les sociétés, les usines, les hôtels qui sont équipés d'un autocommutateur peuvent installer derrière ce central tous les appareils qu'ils veulent.

Dans cette liste, une mention spéciale doit être faite du T 75, fabriqué par Telic d'après les consignes des P.T.T. et dessiné par F. Quirin. L'appareil est séduisant, bicolore. Il a la forme d'une boîte et le combiné repose dans une sorte de panier. Les « instruments de bord » — clavier, « ampli », boutons — sont actuellement réétudiés pour former un tout à dominante horizontale. Le T 75 n'a pas encore reçu son homologation. Les P.T.T. lui reprochent de ne pas avoir une sonnerie assez puissante. On trouve néanmoins l'appareil dans le commerce pour la somme de *960 F.*

Les P.T.T. se préoccupent donc du fonctionnel et de l'esthétique. Mais, pour eux, l'esthétique de l'oreille est aussi importante que celle de la vue. Aussi la sonnerie des appareils va-t-elle être modifiée. Ses battements seront réduits de moitié. Le timbre plus grave, moins grelottant, s'apparentera à celui du réseau américain.

Les mains libres

L'évolution vers le compact amorcée avec le Contempra va se poursuivre. L'écouteur, qui n'existe qu'en France, va disparaître. Il sera remplacé par un amplificateur qui permettra à toute la famille d'entendre, par exemple, la grand-mère. Le cadran ou le clavier logeront dans le combiné. Est-ce vraiment plus commode ? Oui. Pour composer le numéro, on tient le cadran *dans le creux de la main.* Téléphoner dans son lit ne sera plus une acrobatie. Faudra-t-il encore se donner la peine de tenir le combiné ? Ce ne sera bientôt plus nécessaire. Grâce à un haut-parleur, on pourra parler ou tenir une conversation en rond autour du téléphone. De tels appareils, dit « main libre », existent sur le marché mais ne fonctionnent pas de façon parfaite.

« Dans les années qui viennent, le téléphone sera de plus en plus personnalisé », déclare M. Gilles Depaepe, directeur général de Picart-Lebas, qui, avec la compagnie des téléphones Depaepe, est le plus important fournisseur des P.T.T. *« Avec les appareils qui fonctionnent sur prise, le Français comme l'Américain pourra avoir un poste dans chaque pièce. L'appareil va rendre aussi de plus en plus de services. »* Il affichera sur un voyant le numéro que l'on compose. Il rappellera automatiquement et infatigablement un numéro occupé jusqu'à ce qu'il soit libre. Il vous réveillera infailliblement sans passer par une opératrice. Il consentira, pourvu que vous le verrouilliez, à ne fonctionner qu'« en service restreint ». Cette mesure de sécurité vous permettra de bloquer l'interurbain et l'international pendant le temps que vous désirez pour éviter des appels abusifs. Enfin, il vous sera possible de concevoir une numérotation abrégée pour les numéros que vous appelez régulièrement.

Votre téléphone fidèle enregistrera dans sa mémoire le numéro entier et son code et vous le demandera. Enfin, pour épater vos amis, il pourra arriver sans fil sur un plat d'argent près de votre piscine, comme cela se fait aux Etats-Unis. Mais là réside un risque. Votre voisin derrière sa haie, muni d'un appareil semblable, pourra écouter vos conversations et même téléphoner à vos frais. Tous ces services sont pour aujourd'hui et pour demain. Pour après-demain, le clavier à fréquences multiples permettra de questionner un ordinateur. Après-demain, donc, l'homme à son téléphone dialoguera avec la machine. Le « homard sur son rocher » comme l'appelait Francis Ponge aura fait du chemin...

FLORENCE BRETON.

EN LAINE, C'EST UN BON INVESTISSEMENT

Ne tirez plus sur la couverture

Les Français ne sont pas de gros « consommateurs » de couvertures. Ils n'en changent pas souvent, considérant leurs couvertures comme un bien d'équipement à faire durer le plus longtemps possible. Ce qui expliquerait la tendance actuelle à acheter des couvertures de très belle qualité, de préférence en laine malgré l'augmentation de cette fibre, parce qu'elles représentent un bon investissement.

Le regain d'intérêt pour la couverture de laine est justifié en outre par le confort qu'elle procure. Actuellement, en pure laine, une couverture pour lit de deux personnes vaut entre 250 et 500 F environ. Mais la matière-vedette de cet hiver sera le mohair. Ce poil de chèvre, long, fin et soyeux, donne le plus léger et moelleux des tissages. Ces couvertures de luxe, que l'on trouvait jusqu'à présent dans les boutiques spécialisées, font leur entrée dans le catalogue d'hiver des Trois-Suisses (689 F pour grand lit). Plus accessible, bien que d'un prix encore élevé, la couverture 70 % mohair et 30 % laine fait aussi une percée dans la vente par correspondance ; les Coop, La Redoute et les Trois-Suisses en proposent à des prix allant, pour un lit de deux places, de 400 à 599 F.

Les couvertures en fibres synthétiques (généralement acryliques) sont toujours très demandées. Leurs ventes ont égalé, en volume, celles de la laine en 1976. Actuellement, une couverture acrylique pour un grand lit vaut de 100 à 250 F.

Parce qu'elle ne risque pas de se démoder et qu'elle s'accorde avec les draps imprimés, c'est la couverture de ton uni qui se vend le mieux. Sous l'impulsion des stylistes (que les fabricants sollicitent désormais couramment) des tendances se dégagent chaque année. Cet hiver, la mode est aux grège, bleu doux, vert amande, rose thé. A côté de ces pastels *(qui, en couverture double face, s'allient souvent au blanc)* un rouge bordeaux va éclipser le rouge vif des années passées, tandis que le bleu marine et le brun s'éclaircissent.

L'artisanat indien

Si la gamme des tons unis s'étend, les nouveaux dessins font aussi la preuve de la créativité en matière de couvertures. Parmi les modèles en pure laine : « Rétro », de Manta, est une couverture blanche rayée, à la tête et aux pieds, de couleur vive, « Bambou », d'Ourson, délimite de larges carrés sur fond sombre et « Savane », de Béller Lainé, est parsemée de feuillage. Lanvin a créé, pour la marque Toison d'or, une couverture avec une face à petits carreaux noirs et blancs et l'autre, unie, rouge vermillon.

Sur une couverture en alpaga et laine (« Mexicain », Le Chameau) sont reproduits des dessins d'artisanat indien ; cette inspiration se trouve également sur la couverture en acrylique « Indien » de Girtex. Un effet de grille sur fond beige a été imaginé par Anne de Solages, pour Parent et Betremieux, dans des coloris s'accordant aux draps d'Olivier Desforges.

Pièce un peu négligée pendant quelques années, la chambre a retrouvé son importance d'aire de repos où le textile est roi. Le couvre-lit, qui participe directement au décor, suit les tendances d'une mode-tissu. Les créations de Josette Léopold, de Lestra-Design, restent les plus imaginatives dans ce domaine : couvre-lit matelassé en satin noir doublé de beige rosé, avec enveloppe d'oreillers assorties, ou « Eugénie », ensemble de lit dont les grandes fleurs rouge orangé ressortent sur fond noir ou écru.

La collection créée par Toulemonde-Bochard comprend une *grande variété d'imprimés sur* coton : herbier géant, envol d'oiseaux, poissons, avec tissu au mètre et coussins assortis. La vogue de l'artisanat a suscité le tissage, mécanique, de couvre-lits en Dralon de ton naturel et bordés de franges « Tara », de Balsan, à effet de gros tricot : « Sologne », d'Arcor à petits damiers, et « Sonate », de Parent et Betremieux, à gros motifs « nid d'abeille ».

JANY AUJAME.

Jeux

échecs N° 732

UN TEMPS D'AVANCE

(Quarante-cinquième championnat de l'U.R.S.S., Bakou, 1977.)

Blancs : V. BAGUIROV
Noirs : A. PETROUCHKINE
Gambit de la D accepté.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	d5	19. Cg5 ! (q)	Db4 (r)
2. ç4	d×ç4	20. a3 ! ! (s)	D×b2
3. é4 (a)	é5 (b)	21. Té2 !	Db6 (t)
4. Cf3 (ç)	é×d4	22. Té7 !	Fg4 (u)
5. F×ç4 (d)	Fb4+ (é)	23. C×h7 ! (v)	R×h7
6. Fd2(f)	F×d2+	24. Cf5 ! (w)	Rg6 (x)
7. C×d2	Cç6 (g)	25. h3	R×f5 (y)
8. 0-0	Cf6 (h)	26. h×g4+	C×g4 (z)
9. é5	Cd5 (i)	27. Df3+	Rg5
10. Db3 !	Cç-é7 (j)	28. T×g7+	Rh6
11. C×d4	0-0	29. Td6+ !	R×g7 (aa)
12. Ta-d1	Cb6 (k)	30. D×g4+	Rh7 (ab)
13. Cé4 !	C×ç4	31. Dh5+	Rg7
14. D×ç4 (l)	Cd5 (m)	32. Dg5+.	Abandon (aç).
15. Db3 !	ç6		
16. Dg3 !	Dé7		
17. Tf-é1(n)	f5(o)		
18. é×f6 ! (p)	C×f6		

NOTES

a) Une continuation qui a presque disparu de la pratique des grands tournois, mais qui appartient au répertoire de Baguirov.

b) Outre cette contre-attaque au centre, les Noirs disposent également de la suite *3..., ç5 ;* par exemple, 4. d5 (ou 4. Cf3, é×d4 ; 5. D×d4, D×d4 ; 6. C×d4, Fd7 ; 7. F×ç4, Cç6 ; 8. Fé3, Cf6, avec égalité), é6 ; 5. F×ç4, Cf6 ; 6. Cç3, é×d5 ; 7. C×d5, C×d5 ; 8. F×d5, Fé7, et les Noirs ont un jeu acceptable, comme dans la variante 3..., ç5 ;4. d5, Cf6 ; 5. Cç3, b5 ; 6. é5, b4 ; 7. é×f6, b×ç3; 8. b×ç3, Cd7!. A considérer est aussi *3..., Cç6 ;* 4. Fé3 (ou 4. d5, Cé5 ; 5. Ff4, Cg6 ; 6. Fé3, Cf6 ; 7. Cç3, é5), Cf6 ; 5. Cç3, é5. Naturellement, si *3..., b5 ;* 4. a4, ç6 ; 5. b3, avec avantage aux Blancs.

c) Après 4. d×é5, D×d1+ ; 5. R×d1, Cç6 : 6. f4, f6, les Noirs n'auraient aucune difficulté. De même si 4. d5, f5 ; 5. Cç3, Cf6 ; 6. F×ç4, Fç5 : 7. Cf3, Dé7 (Labourdonnais-Macdonnell, Londres, 1835).

d) 5. D×d4, D×d4 ; 6. C×d4, Fç5: 7. Cb5, Ca6 ; 8. Ff4, Fé6!, donne aux Noirs une bonne position (Nilsson-Ekström, Stockholm, 1949).

e) Et non 5..., Cç6 ; 6. 0-0, après quoi les Noirs ont quelques problèmes : si 6..., Fç5 : 7. Cg5, Ch6 ; 8. C×f7! et si 6..., Ch6 ; 7. Fd5, Df6 ; 8. é5 ou encore 6..., Fé6 : 7. F×é6, f×é6 ; 8. Db3.

f) Ou bien 6. Cb-d2, Cç6 ; 7. 0-0, Fé6 ; 8. F×é6, f×é6 ; 9. Cb3, Dd7 (si 9..., é5 ; 10. C×é5!, C×é5 : 11. Dh5+, Cg6 ; 12. Db5+ et 13. D×b4); 10. Cb×d4, C×d4 ; 1.. D×d4, D×d4 : 12. C×d4, Rf7 ; 13. Cf3!, avec avantage aux Blancs (Taïmanov-Peterson, Moscou, 1964).

g) 7..., Ch6 passe pour meilleur que le coup du texte. Après 8. Cb3, 0-0 (ou *8..., ç5 ; 9.* Tç1, *Cd7 ; 10.* Fd5, Dé7 ; 11. Dç2, 0-0 ; 12. 0-0, Cf6, comme dans la partie Baguirov-Gurgueniidtse, Moscou, 1965) ; 9. 0-0, Dé7 ; 10. D×d4, Cç6 : 11. Dé3, Cé5 (ou 11..., Cg4) ; 12. Ta-ç1, Ch-g4 ; 13. Df4, C×f3 : 14. D×f3, Cé5, les Noirs ont un jeu satisfaisant (Baguirov-Schkola, Suchumi, 1966). A noter la supériorité des Blancs après 7..., ç5 : 8. Da4+!, Cç6 ; 9. Cé5, Da5 ; 10. F×f7+, Rf8 : 11. D×a5, C×a5 : 12. Tç1.

h) 8..., Cg-é7 est fautif à cause de 9. Cg5!, Cé5 ; 10. Fb3, h6 ; 11. f4!.

i) 9..., Cg4 valait peut-être mieux avec l'idée Ch6-Cf5. Par exemple, 9..., Cg4 : 10. h3, Ch6 ; 11. Cb3, 0-0 : 12. Cb×d4, C×d4 ; 13. D×d4, Dé7 (ou 13..., D×d4 ; 14. C×d4, et les Blancs sont un peu mieux) ; 14. Tf-d1, Ff5: 15. Df4, Ta-d8 ; 16. Td4, Fé6 ; 17. Ta-T×d4 : 18. D×d4, Cf5 ; 19. Dd3 (Bukic-Matulovic, Vrsac, 1975).

j) Et non 10..., Fé6 ; 11. D×b7.

k) Si 12..., ç5 ; 13. Cb5!

l) Et non 14. Cé6 à cause de 14..., F×é6! ; 15. T×d8, Ta×d8.

m) Mieux développés, les Blancs ont manifestement un temps d'avance sur leur adversaire. Si 14..., Dd5 ; 15. D×ç7, D×é4 ; 16. D×é7 et si 14..., Fg4 ; 15. f3!

n) Menaçant aussi bien f4-f5 que Cd6.

o) Une décision énergique qui cependant sous-estime l'avance de développement des Blancs.

p) Après 18. Cd6, f4 ; 19. Df3, Dh4 les Noirs pourraient trouver une attaque.

q) Les colonnes s'ouvrent, selon les principes, au profit du camp le mieux développé.

r) Forcé. Si 19..., Dd8 ; 19..., Dd7 ; 19..., Dç5 ; 20. Cd-é6!

s) Sacrifice de déviation qui permet à la T-R blanche d'occuper la septième traverse.

t) La D noire, éloignée, ne participe plus à la défense du R.

u) Si 22..., Fd7 ; 23. T×g7+, R×g7 ; 24. Cg-é6++, etc.

v) Les Noirs ont réussi à développer leur F-D mais les Blancs passent à l'exécution avec un temps d'avance. Si 23..., C×h7 ; 24. D×g4 et si 23..., F×d1 ; 24. D×g7 mat.

w) Menace 25. T×g7, Rh8 ; 26. Dh4+, Fh5 ; 27. Df4, etc.

x) Si 24..., Tg8 ; 25. Df4 suivi de 26. Dh6 mat.

y) Dans les mailles du filet.

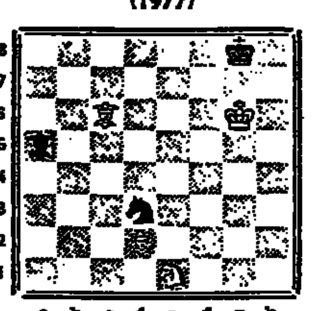
z) Si 26..., Rg6 ; 27. g5 ou 27. Dd3+, Rh6 ; 28. Df5.

aa) Si 29..., Cf6 ; 30. Dg4 et si 29..., Tf6 ; 30. T×g4.

ab) Ou 30..., Rf7 ; 31. Dg6+, etc. 34. Dé6 mat et si 32..., Rh7 ; 33. Th6 mat.

aç) Si 32..., Rf7 ; 33. Dg6+, Ré7 ;

ÉTUDE
T.G. WHITWORTH
(1977)



BLANCS (4) : Rg6, Fç6 et d2, Cé1.

NOIRS (3) : Rg8, Fa5, Cd3.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 731
T. GORGIEV

« Revista de Shah », 1961.

(Blancs : Rh1, Ta8 et g7, Pa6, é7, é4, f3, g5. Noirs : Rb2, Ta7 et h5, Cf4 et h2, Pé3.)

1. é8=D!, Cf3+! ; 2. D×h5, é2! ; 3. Tb7+!, T×b7 ; 4. Dh8+!, Rb3 (si 4..., Rb1 ; 5. Da1+!, R×a1 ; 6. a×b7+) ; 5. Dg8+!, Rb4! ; 6. Df8+!, Rb5 ; 7. Dé8+!, Rb6 ; 8. Dd8+, Rb5 ; 9. Da5+!, R×a5 ; 10. a×b7+, Rb5 ; 11. b8=D+ et les Blancs gagnent. Une idée gigantesque.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 729

LE "NO MAN'S LAND"

Pour initier les lecteurs de l'*Evening Standard* aux problèmes de bridge, l'expert anglais Darwen a bâti une intéressante donne où il faut réussir « 5 ♠ ».

A la table (où les mains adverses sont cachées), un expert pourra peut-être réussir le contrat s'il imagine exactement les jeux adverses.

Nord : ♠ A D 2 ; ♥ D 8 7 5 ; ♦ A ; ♣ A 5 4 3 2
Ouest : ♠ R 9 6 ; ♥ V ; ♦ R 9 6 5 4 ; ♣ D V 10 9
Est : ♠ 10 4 3 ; ♥ R 9 6 4 3 2 ; ♦ V ; ♣ 8 7 6
Sud : ♠ V 8 7 5 ; ♥ A 10 ; ♦ D 10 8 7 3 2 ; ♣ R

Ouest entame le valet de cœur sec couvert par la dame et le roi. *Comment Sud peut-il gagner* le contrat de CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Après la première levée de l'as de cœur, le déclarant tire le roi de trèfle, l'as de carreau et l'as de trèfle, puis il coupe un trèfle avec le 5 de pique, joue le 7 de pique pour la dame, et coupe une seconde fois trèfle (mort inversé) sur lequel Est a intérêt à défausser un cœur. Enfin, il joue son dernier atout, le valet de pique, couvert par le roi et pris par l'as.

Le déclarant rejoue le troisième pique du mort pour le 10 de pique d'Est sur lequel il prend soin de *défausser le 10 de cœur,* qui bloquait les cœurs du mort :

Nord : ♥ 8 7 5 ♣ 2
Est : ♥ 9 6 4 3

Est réalise le 9 de cœur, mais doit rejouer cœur et le mort fait les trois dernières levées.

Si Est n'a plus le 10 de pique (parce qu'il l'aura jeté sur l'as ou parce qu'il aura coupé le quatrième trèfle), c'est Ouest qui sera en main avec le roi de pique. Obligé de jouer carreau, il ne pourra empêcher Sud de faire deux carreaux et le 10 de cœur :

Ouest : ♦ R 9 6 4
Sud : ♥ 10 ♦ D 10 8

A la table, le déclarant peut théoriquement reconstituer toutes les mains en partant du principe que le roi de pique doit être troisième en Ouest pour gagner. Dès l'entame, il sait qu'Est a six cœurs, et, une fois qu'Est a trois trèfles, son valet de carreau est forcément sec...

Remarque : Si Est avait refusé de couvrir la dame de cœur à la première levée, il aurait fait chuter le contrat.

L'éclipse chinoise

Au moment où se déroule à Manille le championnat du monde entre les Argentins, les Suédois, les Chinois de Taïwan et deux équipes américaines, on peut se demander quel sera le rôle des Chinois, qui ont connu une nette éclipse depuis quelques années. Leur victoire l'année dernière dans le championnat d'Extrême-Orient prouve qu'ils ont retrouvé cette solidité qui leur avait permis, il y a une dizaine d'années, d'inquiéter les Américains et parfois même les Italiens.

En tout cas, le fer de lance de l'équipe sera une fois de plus Patrick Huang, qui est aujourd'hui âgé de trente-cinq ans, mais qui a déjà vingt ans de compétition !

Essayez dans la donne suivante de jouer aussi bien que lui.

Nord : ♠ D 8 3 2 ; ♥ 4 3 2 ; ♦ V 7 6 ; ♣ A R 2
Ouest : ♠ R V 5 ; ♥ V ; ♦ A 10 5 4 ; ♣ V 10 9 7 5
Est : ♠ — ; ♥ R 10 9 8 7 6 ; ♦ R 9 8 3 2 ; ♣ 6 4
Sud : ♠ A 10 9 7 6 4 ; ♥ A D 5 ; ♦ D ; ♣ D 8 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	passe	3 ♥	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le valet de cœur, Sud a pris avec la dame de cœur et a tiré l'as de pique sur lequel Est a défaussé un cœur. *Comment Huang, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 3 ♥ » d'Est n'est pas très classique, car la couleur est trop courte, mais la nécessité de barrer l'adversaire vulnérable, qui a probablement un contrat à pique, explique cette annonce. Et Est a la ressource de se replier à « 4 ♦ » si les enchères permettent de deviner que l'on est mal tombé à cœur.

Quant au contre de pénalité d'Ouest, il n'est pas justifié, car Est ne lui a rien promis sauf une grande longue à cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 52

GAIN EN HUIT TEMPS

(Championnat de France 1977 série « nationale ».)

Blancs : Delhom.
Noirs : Biagianti.
Ouverture Raphaël.
Réponse symétrique.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 32—28 (a)	19—23 (b)	17. 44—39	13—18
2. 28×19	14×23	18. 42—38	9—13
3. 37—32 (c)	10—14	19. 35—30	6—11
4. 41—37	14—19	20. 39—33	20—24
5. 33—28 (d)	17—22	21. 30—25	4—9
6. 28×17	11×22 (e)	22. 47—42	11—16
7. 39—33 (f)	5—10	23. 31—27	1—6 (k)
8. 46—41	7—11 (g)	24. 43—39 (l)	7—11
9. 44—39	10—14	25. 49—43	11—17 (m)
10. 50—44 (h)	2—7	26. 34—29! (n)	23×34
11. 32—28 (i)	23×32	27. 40×29	15×24
12. 37×17	11×22	28. 27—22!	18×27
13. 41—37	16—21	29. 32×21	16×27
14. 33—28 (j)	22×33	30. 37—31 (o)	26×37
15. 39×28	21—26	31. 42×11	6×17
16. 38—32	18—23	32. 28—23	19×28
		33. 33×11!	Abandon

NOTES

a) Ouverture Raphaël facilitant en principe le développement de l'aile gauche (voir aussi partie Drost-Wiersma publiée dans *le Monde* du 10 septembre 1977).

b) Réponse symétrique qui s'analyse en fait comme un désir de réduire les complications dès le stade de l'ouverture.

c) Suite classique qui permet de constater que ce jeu très ouvert facilitera pour chaque camp le développement de son aile gauche (notion de liberté de manœuvre).

d) Sans bien sûr penser, à ce niveau de la compétition, à la combinaison élémentaire suivante : 28—22 (18×27) 31×22 (17×28) 34—29 (23×34) 32×25 B+2 et +.

e) Après ce pionnage de flanc les Noirs sont provisoirement maîtres du centre et disposent d'une liberté de manœuvre totale.

f) Interdit évidemment (20—24??) à cause de la suite élémentaire 34—29 (23×34) 40×20 (15×24) 33—28 (22×33) 38×20 B+1.

g) En vue de se maintenir au centre en prévision de l'éventuel et envisageable pionnage 32—28 (23×32) 37×17 et (11×22).

h) Après ce coup de temporisation la position des Blancs est l'une de celles que l'on peut qualifier d'« idéales » : équilibre parfait des deux ailes, formation compacte et aucun pion à la bande au-delà de la rangée 31 à 35.

i) Le pionnage envisagé par les Noirs au huitième temps.

j) Reprise de l'initiative par une nouvelle occupation du centre.

k) Et non (12—17?) qui aurait livré le coup de dame gagnant suivant : 34—29 (23×34) 40×20 (15×24) 27—22 [meilleur encore que 27—21] (18×27) 32×21 (16×27) 37—31 (26×37) 42×2+.

l) Sur 40—35? possibilité pour les Noirs de faire « éclater » les formations par une application du thème du « coup de la bombe » : (26—31) 37×26 (24—30) 35×24 (23×39) 28×10 (39×37) 42×31 (15×4) égalité numérique mais avantage positionnel en faveur des Noirs, les Blancs étant très affaiblis au centre avec de surcroît une aile gauche à la bande réduite à la passivité.

m) Il fallait jouer soit (14—20) 25×14 (9×20), soit (12—17). Sur (12—17) les Blancs auraient pu alors faire « éclater » les formations par une application du thème « coup de la bombe » analogue à celle vue ci-dessus : 25—20 (14×25) 27—21 (16×27) 32×12 [le temps d'arrêt du pion 32 à la case 12 caractérise le mécanisme de ce thème] (23×41) 12×14 (9×20) 36×47 égalité numérique mais avantage positionnel aux Blancs [la situation eût été inverse à celle vue dans le *l*)].

n) Le début d'une combinaison gagnante en huit temps.

o) Ou 28—23 d'abord et le résultat final serait le même.

Composition
C. BENENSON
(1939)

Les Blancs jouent et gagnent

Composition publiée dans la chronique n° 51 : 40—34! (29×49) 39—33 (28×39) 45—40 (35×44) 31—27 (22×31) [si (32×21) suite identique] 26×19 (18—22) 19—14 (22—27) 14—9 (27—32) 9—3! (32—37) 48—42! (37×48) 3—26!!+ par enfermé.

JEAN CHAZE.

Pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodiques, clubs) les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules permettant de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Jeunes

Mains habiles

NOUS publions une première liste d'organismes qui proposent des activités de loisirs pour les jeunes, à Paris et en région parisienne. La plupart des ateliers mentionnés proposent des séances d'arts plastiques et travaux manuels (modelage, poterie, peinture, dessin, collages, marionnettes...) ; certains ajoutent à ce programme d'autres formes d'expression (corporelle, musicale, dramatique...) : dans ce dernier cas, nous l'indiquons entre parenthèses.

Les séances ont lieu en dehors des heures de classe, plus particulièrement le mardi et le mercredi, mais aussi le samedi ; elles durent de une à deux heures. Les âges d'inscription sont très variables d'un atelier à l'autre : certains organismes accueillent des tout-petits (de 18 mois à 4 ou 6 ans) ; d'autres s'adressent plutôt aux adolescents. Les tarifs pratiqués sont très divers, certains incluant la fourniture des matériaux, une assurance, etc. Ils sont réglables à l'année, au trimestre, à la semaine ou à la séance.

Il semble donc nécessaire de se renseigner précisément sur les différentes conditions : durée des séances ; méthodes éducatives ; importance des groupes ; prix.

3° ARRONDISSEMENT

● *La Récréation* (danse moderne, expression corporelle, art dramatique ; initiation au monde sonore et à la musique). Inscription annuelle : 35 F ; abonnement par trimestre : 285 F pour deux heures par semaine, 390 F pour trois heures, 450 F pour quatre heures.
★ 18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. 278-41-82.

4° ARRONDISSEMENT

● *Ateliers d'art du Marais* (expression corporelle, improvisation, jeux collectifs). Inscription annuelle : 15 F ; abonnements : 90 F par mois, 200 par trimestre.
★ 41, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. 033-56-68.

● *Atelier-galerie Nina Vidrovitch.* — 160 F par mois pour les enfants de neuf à quatorze ans ; 180 F par mois pour les adolescents de quinze à vingt ans.
★ 46, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. 278-58-86.

● *Atelier Faire.* — Activités animées par une céramiste ergothérapeute. Inscription : 250 F ; prix de la séance : 37,50 F (matériaux inclus).
★ 2, rue de Jarente, 75004 Paris. Tél. 272-78-38.

5° ARRONDISSEMENT

● *Atelier Geneviève Breusse.* — De 5 à 12 ans ; abonnement : 280 F par trimestre. De 12 à 18 ans ; abonnement : 330 F par trimestre.
★ 7, rue Tournefort, 75005 Paris. Tél. 331-26-73.

● *Atelier Le Dahu.* — Inscription 50 F ; abonnement : 180 F par mois, 400 F par trimestre.
★ 7, rue Pestalozzi, 75005 Paris. Tél. 337-91-79.

● *Atelier de l'Horloge.* — (Musique : rythme et son, fabrication d'instruments) : 250 F par trimestre.
★ 79, rue Claude-Bernard, 75005 Paris. Tél. 325-18-38.

● *Atelier Sophie Curtil.* — De 2 à 12 ans. Inscription : 300 F par trimestre ; 30 F par séance pour les non-inscrits.
★ 17, rue Jussieu, 75005 Paris. Tél. 606-35-82 et 233-05-35.

6° ARRONDISSEMENT

● *Atelier pour tout-petits « du pot à la maternelle ».* — (Expression libre, musique). De 18 mois à 6 ans. Assurance et inscription : 100 F pour l'année ; 350 F par trimestre, pour un atelier par semaine ; 600 F pour deux ateliers, etc.
★ 86, r. Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. 033-34-42.

● *Atelier « La mouche qui rêve ».* — (Histoires parlées, jouées, écrites). A partir de trois ans. Prix à l'année : de 550 F à 650 F.
★ 11, avenue Vavin, 75006 Paris. Tél. 548-70-50.

● *Atelier « Les pinceaux ».* — A partir de cinq ans. Inscription annuelle : 30 F ; abonnement annuel : 660 F ; abonnement trimestriel : 290 F ; séance individuelle ou d'essai : 40 F.
★ 9, rue de Savoie, 75006 Paris. Tél. 325-53-88 et 588-68-90.

● *Ecole industrielle et commerciale Saint-Nicolas.* — (Travail du bois, pour garçons de onze à quinze ans). Inscription : 10 F ; 30 F par séance de deux heures.
★ 92, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. 222-83-60.

7° ARRONDISSEMENT

● *Atelier « Polichinelle ».* — Inscription : 280 F par trimestre.
★ 74, rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. 567-73-83.

● *« Le Guide ».* — (Bois, échecs ; relaxation et expression corporelle.) Inscription annuelle : 20 F ; abonnement trimestriel : de 100 F à 380 F selon les activités.
★ 65, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris. Tél. 705-43-20.

9° ARRONDISSEMENT

● Atelier d'art enfantin. — 230 F par trimestre.
★ 24, rue Chaptal, 75009 Paris. Tél. 874-40-28 et 874-68-48.

13° ARRONDISSEMENT

● Atelier Danielle Delattre. — De 200 F à 375 par trimestre selon l'âge des enfants (de huit à dix-huit ans).
★ 47, rue Bobillot, 75013 Paris. Tél. 580-08-56.

14° ARRONDISSEMENT

● Atelier Annie Fourmanoir-Gorius. — 400 F par trimestre pour des séances hebdomadaires d'une heure et demie ; 450 F par trimestre pour des séances hebdomadaires de deux heures.
★ 37, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris. Tél. 325-34-58.

15° ARRONDISSEMENT

● L'Agate. — De quatre à huit ans : 280 F par trimestre, plus 80 F de participation aux frais de matériel pour l'année scolaire.
★ 11, rue Bargue, 75015 Paris. Tél. 273-17-97.

(A suivre.)

Philatélie

N° 1507

FRANCE : « Conseil économique et social. »

Un timbre d'une valeur « pratiquement utilisable » par les philatélistes et usagers en courrier « lent » et « rapide » nous apprendra que le conseil économique et social a trente ans : il sera mis en vente générale le 24 octobre.

0,80 F, sépia, bistre jaune et brun van Dyck.

Tirage : 10 millions d'exemplaires.

Dessin et gravure de maître Albert Decaris. Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

La vente anticipée se déroulera :
— Les 22 et 23 octobre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Conseil économique et social, 1, avenue d'Iéna, Paris-6°. — Oblitération « premier jour ».
— Le 22 octobre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7°, de 10 h. à 17 h., au musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15°. — Boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

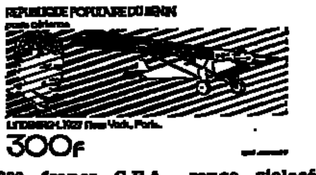
BENIN : Série « Poste aérienne ».

Une série de quatre valeurs « poste aérienne », retraçant quelques étapes de la navigation aérienne, a été mise en service par les postes de la République populaire du Bénin.

80 francs C.F.A., bleu et rouge ; « Concorde : premier vol supersonique ».



150 francs C.F.A., violet, rouge et vert ; « Liaison régulière par zeppelin ».



300 francs C.F.A., rouge violacé, violet et brun ; « Lindbergh, 1927, New-York-Paris ».



500 francs C.F.A., rouge, bleu et vert ; « Disparition de Nungesser et Coli, 1927 ».

Les dessins et gravures sont de Jacques Combet.

Impression en taille-douce ; Atelier du timbre de France.

FRANCE : Nouvelles de « Sabine ».

Suite à nos deux précédentes chroniques, voici quelques nouvelles concernant le futur timbre d'usage courant dit « Sabine ».

Les deux premières valeurs (0,80 F et 1 F) seront émises le 19 décembre 1977, d'autres suivront « dans les meilleurs délais possible » jusqu'à concurrence d'une dizaine de valeurs, entraînant la suppression des types actuels de « blason ».

Pour le traitement automatique du courrier, le 0,80 F comportera une barre phosphorescente et celui de 1 F en aura deux.

Ces timbres gravés par Pierre Gandon auront un format de 15 × 23 mm et seront également confectionnés en carnets.

Bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (porte de Versailles), du 16 au 24 oct. — Salon international de l'équipement hôtelier.

⊙ 59118 Wambrechies (au château), les 22 et 23 oct. — Ve anniversaire du mémorial du Général-de-Gaulle.

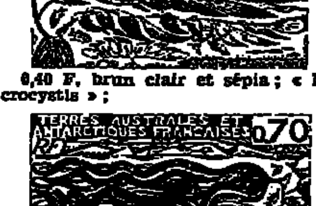
⊙ 33000 Bordeaux (11, rue du Palais-Gallieu), les 23 et 24 oct. — Musée postal d'Aquitaine.

⊙ 28200 Châteaudun (salle municipale Saint-André), le 23 octobre. — Centième anniversaire de l'attribution de la Légion d'honneur à la ville.

T.A.A.F. : Onze timbres à venir.

Pour le compte des Terres australes et antarctiques françaises six émissions, totalisant onze timbres, sont prévues d'ici à la fin d'année ou début de l'an prochain.

Aujourd'hui citons la série de deux timbres représentant les « Algues » :



0,40 F, brun clair et sépia ; « Macrocystis » ;



0,70 F, vert, brun et noir ; « Durvillea ».

Les dessins et gravures sont de Delpech.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

POLYNÉSIE FRANÇAISE : « Traversée de l'Atlantique nord ».

Afin de souligner le cinquantième anniversaire de la traversée de l'Atlantique nord par Charles Lindbergh, il a été émis un timbre « poste aérienne ».



28 F. C.F.P., polychrome.

Impression en offset, par Cartor S.A., d'après un dessin de Jacques Combet.

Expositions philatéliques

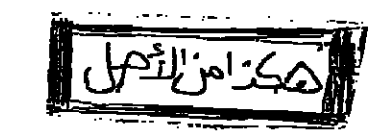
● *A LILLE, du 22 octobre au 6 novembre, à l'Hôtel de ville.*

● *A PARIS, du 24 au 30 octobre, à la salle d'exposition du métro Miromesnil.*

● *A CHAMBOURCY, les 5 et 6 novembre, au gymnase de la Châtaigneraie.*

● *A AVIGNON, les 5 et 6 novembre, à la chambre de commerce, cours Jean-Jaurès.*

ADALBERT VITALYOS.



CARNET

Naissances

— M. Xavier Guetin et Mme, née Jacqueline Desesquelles, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Arnaud,

le 8 octobre 1977.

3, boulevard Victor, 75015 Paris.

Fiançailles

— M. Philippe Maréchal et Mme, née Marie-Claude Poisson.

Le docteur Robert Leclercq,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Marie-Caroline et Michel.

59, rue Condorcet, 75009 Paris.
55, rue du Rocher, 75008 Paris.

Décès

— M. et Mme Maurice Janicot,
Mme Antoine Truc,
M. et Mme Bernard Heidsieck et leurs enfants,
M. et Mme Marc Stokis et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Hannebert et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Prunier-Duparge et leurs enfants,
Les familles Boissarie et Rousselot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BOISSARIE,
née Jeanne Truc,

dans sa quatre-vingt-huitième année, survenu le 19 octobre.

De la part de ses sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux, beaux-enfants et apparentés.

10, rue Philibert-Delorme,
75007 Paris.

— Le lieutenant de gendarmerie Michel Cabrières.
Le général (C.R.) et Mme Godfroy,
Le chef de bataillon (E.R.) et Mme Cabrières,
Mme Prat,
M. et Mme Jean-Pierre Godfroy,
M. Gérard Godfroy,
Le lieutenant de vaisseau Jean-Paul Cabrières et Mme, née Monique Godfroy,
Mlle Brigitte Godfroy,
MM. Bernard, Alain, Denis, André et Jacques Cabrières,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Michel CABRIÈRES,
née Marie-Hélène Godfroy,

pieusement décédée, le 20 octobre 1977, à l'âge de vingt-neuf ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 octobre, à 10 heures, en la chapelle du camp de Satory, à Versailles, et le mardi 25 octobre, à 10 heures, en l'église des Dominicains, à Toulouse-Rangueil.

— Mme Pierre Cousin-Crépy,
M. et Mme Jacques Cousin-Fauchille et leur famille,
M. et Mme Michel Ibled-Cousin et leur famille,
font part du décès de

M. Pierre COUSIN,
industriel,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Wervicq-Sud, le 19 octobre 1977.

Ses funérailles auront lieu le samedi 22 octobre 1977, à 10 h. 30, en l'église de Wervicq-Sud.

59117 Wervicq-Sud.

— Mme Georges Dupeux,
Mme Albert Béché,
Mme André Monpoix,
M. et Mme François Lalanne, leurs enfants et petits-enfants,
M. Maurice Béché,
M. et Mme Robert Béché,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DUPEUX,

survenu le 19 octobre 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée, en l'église de Pilns-sur-Seine, le samedi 22 octobre 1977, à 10 heures.

— Nous apprenons le décès de

M. Fernand JAVAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire d'honneur
de la commune de Livry-sur-Seine,
ancien membre
du Rotary Club de Paris,

survenu à son domicile à Paris, le 18 octobre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

De la part de :
Mme Fernand Javal,
Mme Claire Donati, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Philippe et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Javal et leurs enfants.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial à Paris, dans la plus stricte intimité, selon le désir du défunt.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— M. François de Ligondes, religieux de Saint Jean de Dieu,
Le docteur et Mme Jean-Luc Franchet et leurs enfants,
L'enseigne de vaisseaux Marc Franchet,
M. et Mme Jacques Franchet et leur fils,
MM. Pierre et Henri Franchet,
L'amiral et Mme Bernard Franchet,
Les familles de Ligondes, Franchet, Nollet,
Parents et alliés,
ont la douleur d'annoncer le décès de la

marquise de LIGONDES,
née Louise Nollet,

survenu à Bayonne le 17 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 octobre en l'église d'Alos (Tarn), à 16 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

F.-R. Damien,
19, rue Oudinot, 75007 Paris.
Dr J.-L. Franchet,
81140 Cahuzac.

— M. et Mme Géraldo Nunes,
M. et Mme Charlie Wood,
Leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vincent PERRAUT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
maire de Talais,

survenu à Paris, le 20 octobre.

Le service religieux sera célébré le lundi 24 octobre, à 10 heures, en l'église de Talais (Gironde).

« Le Cheyzin », 33590 Talais.
135, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

— Mme Marcel Tatigny et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel TATIGNY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 20 octobre 1977 en son domicile, 63, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 22 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Civray-de-Touraine (37).

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de la

marquise de THORAN,
née Evelyne Loiseau,

munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quarante et un ans, au château de Civray-de-Touraine, le 20 octobre 1977.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Civray-de-Touraine, le samedi 22 octobre 1977, à 15 heures.

De la part
Du marquis de Thoran, son époux,
Isabelle, Diane et Hugues, ses enfants,
Mme Marcel Loiseau, sa mère,
La marquise douairière de Thoran, sa belle-mère,
Ses sœurs et beaux-frères,
Ainsi que de sœur Marie-Ida de la Sainte-Famille de Bordeaux,
Et de Mme Jover, ses fidèles et dévouées infirmières.
Château de Civray-de-Touraine,
37150 Bléré.

— Le professeur Pierre Feiss, chef de service du département d'anesthésie-réanimation C.H.U. Limoges,
Les médecins anesthésistes,
Les secrétaires,
Les infirmières,
Le personnel,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Chantal VERSLYPE,

à l'âge de trente-deux ans.

Condoléances

— L'Amicale des anciens de la Commission centrale de l'enfance auprès de l'U.J.R.E., 14, rue de Paradis, Paris (10e), exprime sa profonde tristesse au docteur S. Klainer-Diament, ancien médecin-chef des maisons d'enfants de la C.C.E., pour la perte de son époux, survenue le 15 octobre 1977.

Remerciements

— Mme Monel Zaidman,
Sylvie et Michèle Zaidman,
Mme veuve Suzanne Zaidman,
Mme Helen Kahn,
Et toute la famille,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Monel ZAIDMAN,

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

132, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

Messes

— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le mercredi 26 octobre 1977, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot (33, avenue Marceau, 75016 Paris), à l'intention de

M. Henri DESMOND,

décédé le 7 octobre dernier.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Roger PARET,

le mardi 25 octobre 1977, à 11 h. 45, à l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris (16e).

Communications diverses

— Le service acoustique de la Mutuelle générale de la presse et du livre (29, rue de Turbigo, 75002 Paris) organise gratuitement les 25 et 26 octobre deux nouvelles journées réservées aux sourds et aux malentendants : vérification et contrôle des appareils de toutes marques ; essais de nouveaux appareils, type contour ou lunettes micro-directionnelles. Rendez-vous : M. Lecerf, 236-05-86.

Visites et conférences

SAMEDI 22 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., place de la Concorde, côté grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Le château de Champs ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Magnani : « L'hôtel de Chaulnes ».

15 h., métro Colonel-Fabien, sortie du métro, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».

15 h. et 16 h. 15, 7, rue Tronchet, Mme Chapuis : « Itinéraire proustien ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Eglises romanes de Saintonge » (Caisse nationale des monuments historiques).

9 h., 5, rue du Courson, à Thiais : « L'approvisionnement central des hôpitaux de Paris (l'Art pour tous).

15 h., tour Eiffel, près du buste d'Eiffel : « Machinerie de la tour Eiffel » (Templia).

14 h. 30, métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 15 h., Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, professeur P. Kostuke : « Le cerveau et la neurophysiologie ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. T. Poncet : « Hommage au pays natal » ; M. H. Queffélec : « Le grand départ, Charcot et le « Pourquoi-Pas ? » ; M. J. de Préaumont : « L'animation de Paris, élitisme ou fêtes populaires ? » (Club du Faubourg).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Christine Dequerlor : « Une extraordinaire découverte archéologique au Pérou : ces dieux venus d'ailleurs » (Atlantis).

20 h. 45, salle Martin-Luther-King, 28, rue Olivier-Noyer : « Evangile et Communautés humaines ».

DIMANCHE 23 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Château de Ferrières et Château de Guermantes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 6, rue de Seine, Mme Lemarchand : « La rue de Seine ».

15 h. 30, hall gauche côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15 : Palais de Chaillot, Musée des monuments *français*, Mme Saint-Girons : « Hôtels Chanac de Pompadour et de Beaumarchais » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., devant le Conseil d'Etat : « Le Palais royal et ses alentours » (L'Art pour tous).

15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Camus : « Salons du ministère des finances ».

10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau, Mme O. Willer : « Carrières et catacombes de Montrouge » (Connaissance de Paris).

10 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Les salons de réception du ministère des finances » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Ferrand : « Abbaye de Saint-Martin-des-Champs ».

15 h., 20, rue de Tournon, Mme Hager : « Le Sénat et le Palais du Luxembourg ».

15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Pascal et la Rochefoucaud » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Cité, M. de La Roche : « La Cité ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les Hôtels de Soubise et de Rohan » (Paris et son Histoire).

10 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Rouch-Gain : « A la découverte du Marais et de la Bastille ».

14 h. 45, 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais Bourbon » (Tourisme culturel).

15 h. 15, métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à l'hôtel de Brinvilliers » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

10 h. 30, salle Martin-Luther-King, 28, rue Olivier Noyer : « Evangile et communautés humaines » (entrée gratuite).

16 h. 45 : Notre-Dame de Paris, Père Paul-Beauchamp : « Prière pour tous à l'école des psaumes ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Weber : « Troubadours et cours d'amour » (les Artisans de l'esprit).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Paul Orange : « Corée du Sud : Taïwan » ; 17 h., « Les Philippines, Hong-Kong » (projections).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 1. - Bijx. obj. vitr., arg. anc. et mod.
S. 2 - Hte époque, mob. 18e et 19e.
S. 2 - Bibliothèque d'un amateur.
S. 6 - Objets de marine.
S. 8 - Collection M. et Mme Le Veel, success. Larraz et à div. Rares peint. Japon, art de Chine.
S. 9 - Beaux bijoux.
S. 14 - Meubles et sièges.
S. 15 - Tabl. anc. et mod., objets d'art 18e et 19e.
S. 17 - Mbles st. L. XVI et anglais.

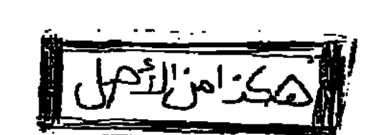












LE JOUR DU CINÉMA

Le gai suicide de l'État ?

« L'avance sur recettes est suspecte, *a déclaré à l'Assemblée nationale M. Robert-André Vivien, député R.P.R.*, car elle est le point de départ, avec un alibi intellectuel, d'une récupération politique. » *La preuve :* « Proposez un film sur l'Algérie, l'Indochine, la torture, contre les Américains, contre la majorité, et vous aurez des chances de l'obtenir... L'État finance à perte des films qui luttent contre sa propre idéologie. On appelle cela de la perversité, du masochisme ou encore le gai suicide. » *M. Vivien demande que la commission d'avances sur recettes — consultée par le ministre de la culture et de l'environnement avant l'attribution des aides — compte à l'avenir autant de partisans d'un cinéma* « libre, gai, divertissant » *que d'un cinéma* « politique ».

Pour sa part, M. Charles Josselin, député socialiste et rapporteur spécial du budget de la culture, a rappelé que le pourcentage de remboursement des avances n'excède pas 15 % et que celles-ci sont donc devenues des subventions déguisées. Il suggère de distinguer entre l'aide à des œuvres de recherche, d'accès difficile, qui serait financée directement sur le budget de l'État, et l'encouragement aux films de qualité, qui continuerait de relever du fonds de soutien (alimenté par une taxe additionnelle au prix des places).

A ces questions générales s'ajoute une affaire particulière, également soulevée par M. Vivien, celle du cinéaste Jean-François Adam qui, membre de la commission, a obtenu une avance sur recettes. Une réalisatrice, Claudine Guilmain, qui, elle, s'en est vu refuser une, accuse : « La collusion entre les représentants des grands monopoles qui siègent à la commission et de soi-disant intellectuels de gauche qui n'existent qu'à travers ces monopoles aboutit à un circuit où l'on s'entredistribue les avances. »

La Société des réalisateurs de films répond : « Quels que soient les cas d'espèce qui se posent et qui se poseront inévitablement, le système d'avances sur recettes dont, à l'occasion de cas personnels, le principe est en réalité hypocritement attaqué, rend possible chaque année la réalisation de films qui, sinon, n'auraient pas existé. Ces films représentent le courant le plus vivant, le plus riche, le plus varié du cinéma français, à part quelques exceptions de la production hors avances sur recettes. »

Les tabous bravés en Égypte.

Le IIe Festival international du Caire a attribué son grand prix au film Epidémie, *du réalisateur hongrois Pal Gabor. Un prix spécial a été attribué à* Choix d'un but, *du Soviétique Igor Talankine.*

Cette manifestation, qui s'est achevée le 5 octobre, coïncidait avec le cinquantenaire de la naissance du cinéma égyptien (mille sept cent cinquante films depuis Leïla, *en 1927, une cinquantaine de longs métrages par an et le quinzième rang dans le monde).*

La grande nouveauté de ces dernières années, en Egypte, est l'intérêt manifesté tant par les cinéastes chevronnés que par les jeunes auteurs pour les thèmes sociaux, naguère « interdits ». En 1975, Saïd Marzouk, dans Je veux une solution, *avait exposé les cent problèmes que rencontre une musulmane désireuse de divorcer. Deux films présentés au cours du festival lèvent courageusement le voile sur d'autres tabous:* Des bouches et des lapins, *d'Henri Barakat, dénonce les effets du mariage par procuration ;* Une chatte sur du feu, *de Samir Seif, adapté de la pièce de Tennesse Williams* Une chatte sur un toit brûlant, *traite d'un sujet auquel chacun est confronté quasi quotidiennement au Proche-Orient : l'homosexualité.*

Cinéma

ENTRETIEN AVEC THÉO ANGELOPOULOS

« Le fantôme de la révolution »

Jours de 36 *(tourné en 1972), c'était l'établissement de la dictature en Grèce.* Le Voyage des comédiens *(tourné en 1974 et qui valut au cinéaste Théo Angelopoulos renommée et succès internationaux), c'était la Grèce de 1939 à 1952, treize ans d'occupation étrangère, de révolution, de guerre civile et de retour à la dictature.* Les Chasseurs *(1976), c'est encore la Grèce depuis la défaite, en 1949, de l'armée démocrate et du parti communiste jusqu'à la prise du pouvoir par les « colonels » en 1967. Trois films, trois réflexions sur l'histoire d'un pays dans le même « style brechtien », trois films politiques qui se suivent chronologiquement et à travers lesquels Angelopoulos a poursuivi une recherche de langage en accord, pour lui, avec les sujets traités. Le dernier, pourtant, nous déconcerte un peu.*

« Le Voyage des comédiens *nous paraissait avoir une valeur universelle. Nous ne comprenons pas toujours ce qui est dit et montré dans* les Chasseurs. *Pourquoi ce contenu énigmatique ?*

— *Le Voyage des comédiens* était, en effet, un film aux références culturelles et historiques très marquées. Celui-ci retrace la vie politique intérieure de la Grèce sous la forme des visions provoquées par la découverte du cadavre d'un ancien maquisard. En fait, ce cadavre n'existe pas. C'est la projection d'une peur de la classe dominante devant le fantôme de la révolution et de la guerre civile, devant l'histoire réelle. Les gens mis en cause dans *les Chasseurs* savent ce qui s'est passé depuis 1949 : toutes les luttes contre l'opposition à la droite, l'assassinat du député Lambrakis, le gouvernement démocratique de Georges Papandreou, sa chute et la dégradation du régime parlementaire avant le coup d'État des colonels. Ces gens, cette classe, ont contribué à l'établissement de la nouvelle dictature. Ils ont occupé les postes-clés tant qu'elle a duré. Et ils les ont gardés. Car, s'il y a maintenant, en Grèce, de petits changements, le mécanisme est resté le même. Pour le public grec, c'est assez clair. Evidemment, en France, il est peut-être plus difficile de lire le contenu politique et historique.

— *C'est que votre mise en scène en longs plans séquences, en scènes très « distanciées » dans une sorte d'espace théâtral, si elle continue de nous toucher plastiquement, ne facilite pas, ici, la compréhension. L'absence de gros plans, par exemple...*

— Il y en a, mais ce sont des gros plans du groupe. On doit prendre ce groupe pour un seul personnage. Les plans longs, les temps morts, les plans circulaires indiquent que cette classe est encerclée, piégée. Le décor de l'hôtel est le lieu unique et privilégié d'une prise de conscience. Mes personnages restent loin parce que je ne veux pas qu'on s'identifie à eux. J'ai provoqué, délibérément, une gêne pour que le spectateur reste en dehors du spectacle et pose toujours sur celui-ci un regard critique. On ne doit pas avoir la moindre sympathie pour cette classe responsable devant l'histoire. Il y a peut-être un danger d'esthétisme. Mais je pratique une approche marxiste du cinéma. On ne peut pas séparer la forme du fond. *Les Chasseurs*, c'est, pour moi, une limite et un aboutissement. Ma réflexion sur l'histoire contemporaine de la Grèce est terminée. Et j'ai poussé le style de mes films précédents jusqu'à ses plus extrêmes conséquences.

— *Etes-vous conscient que vous demandez au public, et spécialement au public populaire, un grand effort ?*

— Oui. *Les Chasseurs* est comme un livre un peu difficile, un peu hermétique, qui doit être lu au moins deux fois. C'est un film intellectuel par certains côtés, mais pas antipopulaire. Pour y prendre plaisir, le comprendre, il faut deux visions. Mais pourquoi le public populaire n'irait-il pas voir, deux fois, un film un peu difficile ? Je crois que cela peut se produire. Et maintenant, je m'interroge sur le fond et la forme de mon prochain film. Je veux travailler d'une autre façon. Que faut-il faire, actuellement, en Grèce ? Je vais m'accorder un temps de repos pour y réfléchir, pour trouver la direction nécessaire. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

« POUR CLÉMENCE »

de Charles Belmont

On se croit aliéné par le travail. On a envie de disposer de son temps pour faire autre chose. On perd son travail, les contraintes quotidiennes disparaissent, on se croit libre. On ne l'est pas. On est aliéné autrement ; par le temps qu'on n'arrive plus à maîtriser.

Michel, le personnage du film de Charles Belmont, qui vit cette expérience, n'est pas un prolétaire ni un petit employé, mais un ingénieur de l'aéronautique, licencié pour avoir refusé sa mutation. Il a de l'argent devant lui, sa femme travaille, donc il ne ressent pas l'angoisse matérielle du lendemain. En fait, le problème n'est pas là, même si le thème du chômage des cadres renvoie à celui du chômage tout court. Michel, bourgeois et intellectuel (parfaitement incarné par Jean Crubelier, chercheur du C.N.R.S., qui n'avait jamais été comédien), éprouve durement la différence qui sépare les théories sur la « civilisation des loisirs » et la réalité d'un système techniquement et socialement organisé pour qu'on ne se pose pas de questions. Plus de travail, plus d'identité. On est aspiré par le vide, par le néant. On s'aperçoit que les autres (femme, enfant, amis, gens de la rue) existent différemment, qu'on ne leur est pas indispensable.

Le film de Charles Belmont, dont les images, magnifiquement composées, apportent le trouble d'un certain fantastique social, est très beau par sa mise en scène, très important parce qu'il révèle la construction arbitraire de l'individu, le conditionnement imposé aussi bien par le travail que par son absence. On y retrouve cette interrogation douloureuse déjà présente dans *l'Ecume des jours* et *Rak* : à quoi servent cette vie, cette lutte contre le temps, puisqu'il faut mourir de façon absurde ?

J. S.

★ Studio Médicis, Entrepôt, Saint-Charles-Convention.

Théâtre

« La Tentation de saint Antoine »

par Jean-Marie Villégier

Au Centre culturel du Marais, Christian Rist « dessine », fait vibrer les couleurs et les sons d'une histoire fantastique: *la Tentation de saint Antoine*. L'acteur est seul, comme le pinceau d'un peintre. Il est le pinceau et le peintre qui traduisent les obsessions de Flaubert et de Jean-Marie Villégier, metteur en pages d'un spectacle dont les représentations, commencées à Nancy il y a quatre ans, continuent d'un lieu à l'autre, d'une année à l'autre, sur France-Culture, chez Marcel Maréchal, au Nouveau Gymnase de Marseille *(le Monde* du 21 avril). Son unique but est de montrer le livre fleuve dans sa version intégrale : un choix, dit-il, né de considérations empiriques.

« *Avec des amis nancéiens, des amateurs, je cherchais un texte qui permette de faire adhérer les possibilités techniques de l'acteur à l'image idéale du rôle. Je ressassais quelques grands souvenirs, le prince Constant de Grotowski, l'enseignement de Vitez. Dans son sillage, j'ai formé une sorte d'atelier. C'était une petite hérésie locale. Mais peu à peu, dans ce vase clos, les exercices, qui n'avaient plus de rapport avec ceux de Vitez, me faisaient penser à ces expériences scolaires de physique ou de chimie qui débouchent toujours sur la confirmation de la formule ou de la loi.*

» *Je me disais que l'important n'était pas de chercher un commentaire néo-brechtien ou autre, mais de nier le commentaire, la description, de mettre en scène un grand espace blanc, de rendre sensible la typographie du texte, le grain du papier, le noir de l'encre... De lancer quelques pages dans le vide. Je voudrais un théâtre qui n'imagine pas impossible, ni scandaleux, d'être d'abord le produit d'une conversation de l'artiste avec lui-même. Un peu comme si les acteurs avaient droit à la sérénité des peintres. Comme s'ils ne pouvaient faire mieux que de satisfaire à leur propre exigence. Que cette exigence, comme chez les peintres, soit le seul accès par lequel ils entrent en rapport avec le public.*

» La Tentation de saint Antoine *n'est pas une pièce, il ne peut pas être question de la mettre en scène. C'est un texte incompatible avec tout lieu scénique, avec tout acteur qui ne puise pas en lui-même ses ambitions. Je souhaite suivre le fil de cette incompatibilité. Il ne s'agit pas de liquider le « vieux théâtre », mais d'en modifier les proportions, de ne représenter qu'à peine, de laisser voir la dépense, le mouvement comme objet principal du jeu. Voici donc des images, qui ne sont plus tout à fait des images, moins complètes, moins sûres d'elles, de leur endroit et de leur envers, qui sont moins centrées, moins hiérarchiques. Des images qui écrivent* la Tentation de saint Antoine. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Centre culturel du Marais, 20 h. 30.

Notes

Expositions

Croquis de Bonnard

Pierre Bonnard sans la couleur ? Seuls, ceux qui « volent » l'art à travers les poncifs s'estiment frustrés devant ses dessins (on n'a pas oublié l'admirable série qui parachevait l'exposition de la Fondation Maeght, en 1975), qui pourtant appellent, suggèrent, contiennent la féerie chromatique des toiles. Féerie qu'on retrouve, au milieu de la nouvelle glane mise au jour chez Claude Bernard, dans des aquarelles baignées de la lumière méridionale : Coin de salle à manger, Nature morte au Cannet, le Canal de la Siagne... et ces Fruits sur la table, où les miraculeux orangés s'animent par le voisinage des bleus et des rouges.

Ce qui devrait passionner les amateurs d'une peinture moins en train de se faire qu'à l'état pré-naissant, devant ces quelque quatre-vingt-six dessins exhumés, ces notes rapides prises inlassablement d'après nature, résumant presque toute une vie d'artiste, de 1888 à 1944, ce sont les hésitations, les tâtonnements d'un peintre cherchant à happer la mouvance des choses et de son regard. Pas mal de ces croquis sont d'ailleurs promus, par quelque effet de grâce, au rang de dessins achevés, tel, par exemple, contemporain des tout débuts, le Portrait d'homme faisant la sieste (son père), ou les Enfants au chat, échelonnés au fil des années, les paysages, Paysage de Vernon, Golfe de Saint-Tropez, Côte des Maures vue de Saint-Tropez, Paysage du Midi, Paysage du Cannet ; les nus, dont l'arabesque, dès 1912, et même avant, était étonnamment « moderne » : Nu vu de dos, avant-projet pour le Nu debout à l'essuie-moins, Femme se lavant...

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts.

Flavio Shiro, un cri

Latino-Américain de Paris, Flavio Shiro est de la génération des artistes qui se sont formés aux belles heures de l'abstraction lyrique. Abstrait, il ne l'est pas resté exactement, pas plus qu'il n'est figuratif. Son expression, il l'a trouvé dans ce créneau, qui n'est plus tellement à la mode aujourd'hui, que l'on peut qualifier d' « organique ». Flavio-Shiro peint, avec ses tripes, un monde obsessionnel centré sur la figure humaine. Interfèrent visions d'écorchés, grimaces de squelettes, images de sexes, qui se nouent, se lovent et se perdent en d'étranges ramifications. Tracés embrouillés au fusain sur des fonds de toile écrue, longuement travaillés, maculés de couleur, grattés et repris, grafitti sur un mur mental. Sombres visions, cris de souffrance, images silencieuses de la condition humaine.

G. B.

★ Galerie Ceres Franco, 58, rue Quincampoix, jusqu'au 29 octobre.

Huiles et aquarelles de Louis Junec

Ce qui surprend, à première vue, le visiteur soudain plongé dans le papillotement multicolore de l'œuvre quelque peu méconnue de Lorris Junec — qui peint depuis assez longtemps pour avoir été encouragé lieu situé, tel Champagné, ou l'ombre disparité des huiles et des aquarelles. Autant l'exubérance des premières s'exprime généreusement en pleine pâte, autant les secondes sont d'une légèreté immatérielle. Tout y est suggéré par de rares diaprures qui ont l'air de s'évaporer au soleil, et si elles évoquent quelque soi, quelque lieu situé tel Champagné, ou l'ombre portée sur le champ, et en restituent la présence, c'est par une indicible grâce d'état. Plutôt que des notes prises sur le motif en vue des grandes toiles qui occupent en rangs (peut-être trop) serrés une vaste salle, nous pensons qu'elles en sont l'aboutissement. La palette somptueuse de Junec décompose le paysage, le disloque en touches compactes, aux couleurs juxtaposées, sous la même lumière des Alpes de Haute-Provence. Au spectateur de le reconstituer, de participer à sa recréation avec une joie comparable à celle du peintre quand il a eu la main heureuse.

J.-M. D.

★ Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois ; jusqu'au 30 octobre.

Jazz

Louisiana Red au Palais des Glaces

Le Palais des glaces proposait, le week-end dernier, un mini-festival de blues. Le style « Chicago » moderne, imposé par BB King, trouvait son porte-parole en Son Seals, alors que Cousin-Joe, vieux pianiste de ragtime, annulait son concert.

John Iverson Minter (dit Louisiana Red) chante le blues country. Initié très jeune, il fait ses classes dans l'orchestre de Fred Mc Darsell, puis, quatre ans plus tard, avec celui qui va révolutionner le blues moderne, Muddy Waters.

Sa grande et large silhouette, sa guitare, occupent la scène. D'emblée, le contact est établi ; Louisiana dialogue, plaisante, communie avec son public. Il joue de nouveaux morceaux comme ce « Louisiana red special », dont il explique l'origine, puis s'en prend aux classiques : « Good morning little school girl », « Alabama train », « Rolling and thumbling ».

« I'm going back to Louisiana » : ce Sud où sa mère mourut d'une pneumonie par manque de soins, où son père fut tué par le Ku-Klux Klan, où il connut la prison, d'où il fut envoyé d'office dans les endroits les plus durs de la Corée puis du Vietnam, il le chante avec amour, car c'est là qu'il a grandi. Rappelé quatre fois, Louisiana s'étonne : « Dans mon pays on n'aime pas autant le blues qu'ici... »

Paul-Etienne RAZOU.

● Le Prix de la critique 1977 a été attribué au peintre Claude Mancini. Un prix a été décerné au graveur Lars Bo.

Théâtre

« Toussaint Louverture »

Gilbert Gratiant, le plus éminent écrivain vivant des Antilles avec Césaire, a écrit une pièce sur Toussaint Louverture, leader noir qui voulut créer une république à Saint-Domingue, mais dut capituler devant une troupe envoyée par Bonaparte. Déporté en France, au fort de Joux, Toussaint Louverture y mourut en 1803, peu de temps avant la proclamation d'indépendance de Haïti.

La pièce de Gilbert Gratiant est belle, mais difficile : Toussaint est montré à Joux, l'histoire est étudiée par des retours en arrière, et Gratiant examine en profondeur les contradictions du personnage et des événements (ceux-ci, pendant les années de la Révolution française, furent compliqués, l'abolition de l'esclavage étant battue en brèche par Napoléon, et Toussaint défendant pendant ce temps l'île contre les Anglais et les Espagnols).

Gratiant évite le culte historique de la personnalité ; il mène une contre-expertise, la vie du fort de Joux se mêle à celle de Haïti, bref cette pièce demanderait une mise en scène éclairante, très construite, or l'excellente troupe d'acteurs noirs que dirige Benjamin-Jules Rosette a préféré célébrer ce héros légendaire de la lutte des esclaves par une émotion retenue, une certaine raideur.

« Toussaint Louverture » est en tout état de cause une belle et juste œuvre, une lecture singulière de l'histoire, soutenue par des acteurs qui savent de quoi ils parlent.

MICHEL COURNOT.

Variétés

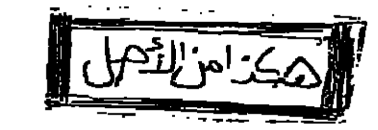
Chants et danses des révolutions russes

Pour accueillir le Chœur d'Etat de Moscou, l'Ensemble de chants et de danses des cosaques du Don, l'Ensemble chorégraphique de Moscou, le groupe d'instrument anciens Jaleïka, les danseurs solistes du Théâtre Bolchoï et les triganes, soit, en tout trois cents artistes soviétiques sous les ordres de Iossif Toumanov, metteur en scène du Bolchoï et des parades du 1er mai à Moscou, le Pavillon de Paris s'est complètement transformé. L'ancien hall est devenu une véritable salle de spectacle avec près de 8 000 places assises, un dispositif scénique remarquable comprenant notamment quatre pistes reliées entre elles par des escaliers et des passerelles, et trois écrans géants.

Pour célébrer le soixantième anniversaire de la Révolution d'Octobre, les Soviétiques ont choisi de nous présenter les chants et danses des révolutions russes depuis les émeutes paysannes du dix-septième et du dix-huitième siècle jusqu'au mouvement des décembristes, l'insurrection de 1905 et la Révolution de 1917. Cela commence plutôt bien, sous forme d'épopée à grand spectacle et en technicolor, avec une utilisation intelligente des grands écrans, le film s'intégrant parfaitement, comme dans un montage, à ce qui se passe sur scène. Les chants-cris, les chants-plaintes, les lamentations des femmes d'un village du dix-septième siècle sont bouleversants. Le malheur est que la grande fresque historique voulue tourne à l'imagerie officielle répétitive. Nous ne sommes plus à Hollywood mais dans un patronage à qui on aurait offert une manne pour construire le spectacle.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Pavillon de Paris, 21 heures.



SPECTACLES





EN V.O. : ÉLYSÉES LINCOLN - GAUMONT RIVE GAUCHE - QUINTETTE
14-JUILLET PARNASSE - OLYMPIC ENTREPOT
EN V.F. : IMPÉRIAL PATHÉ

DENNIS HOPPER GERARD BLAIN **L'AMI AMERICAIN** BRUNO GANZ LISA KREUZER

Un film de WIM WENDERS

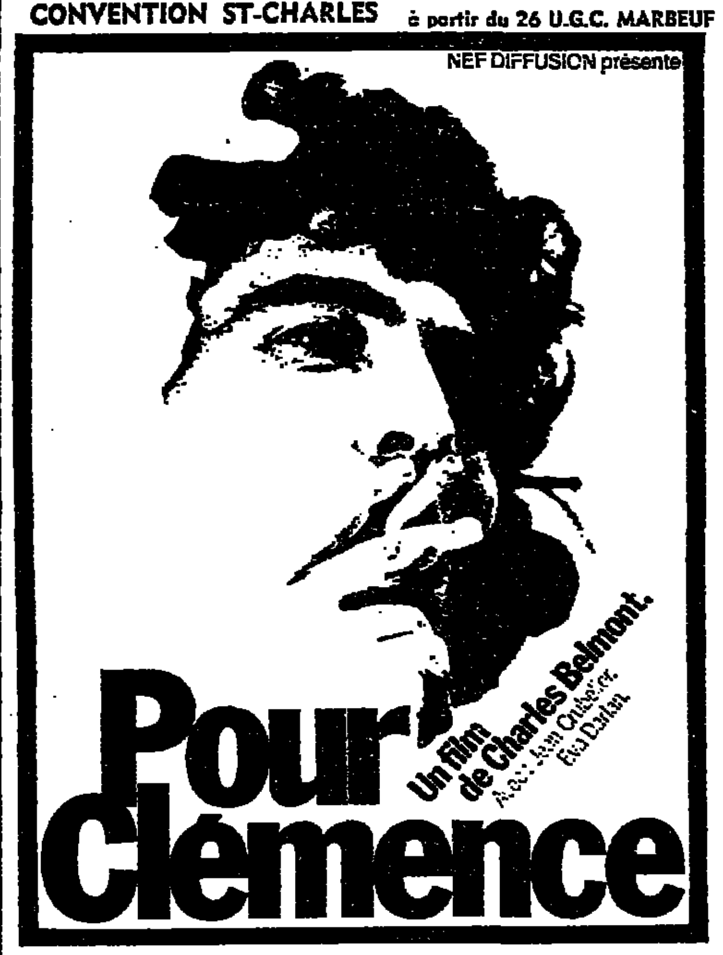
ÉLYSÉES LINCOLN - SAINT-GERMAIN HUCHETTE
IMPÉRIAL PATHÉ - OLYMPIC ENTREPOT
PALAIS DES ARTS - TRICYCLE Asnières

ISABELLE HUPPERT CHRISTINE PASCAL

Les indiens sont encore loin

un film de PATRICIA MORAZ

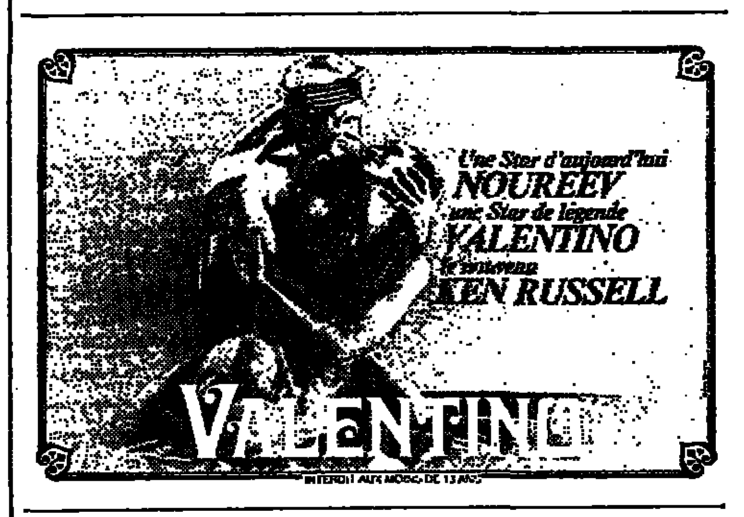
STUDIO MÉDICIS - OLYMPIC ENTREPOT
CONVENTION ST-CHARLES à partir du 26 U.G.C. MARBEUF



GAUMONT AMBASSADE
MONTPARNASSE PATHÉ
GAMBETTA - CLUNY
FAUVETTE - MULTICINÉ
STUDIO Parly 2
AVIATIC Le Bourget

GEORGE-V - GAUMONT RICHELIEU - BERLITZ - WEPLER PATHÉ
HAUTEFEUILLE - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - GAUMONT
PALACE - VICTOR-HUGO - MADELEINE - GAUMONT BOSQUET -
Champigny - PATHÉ Belle-Épine - GAUMONT Évry - TRICYCLE Asnières
FRANÇAIS Enghien - CLUB Maisons-Alfort - FLANADES Sarcelles -
VÉLIZY 2 Vélizy - ARIEL Rueil

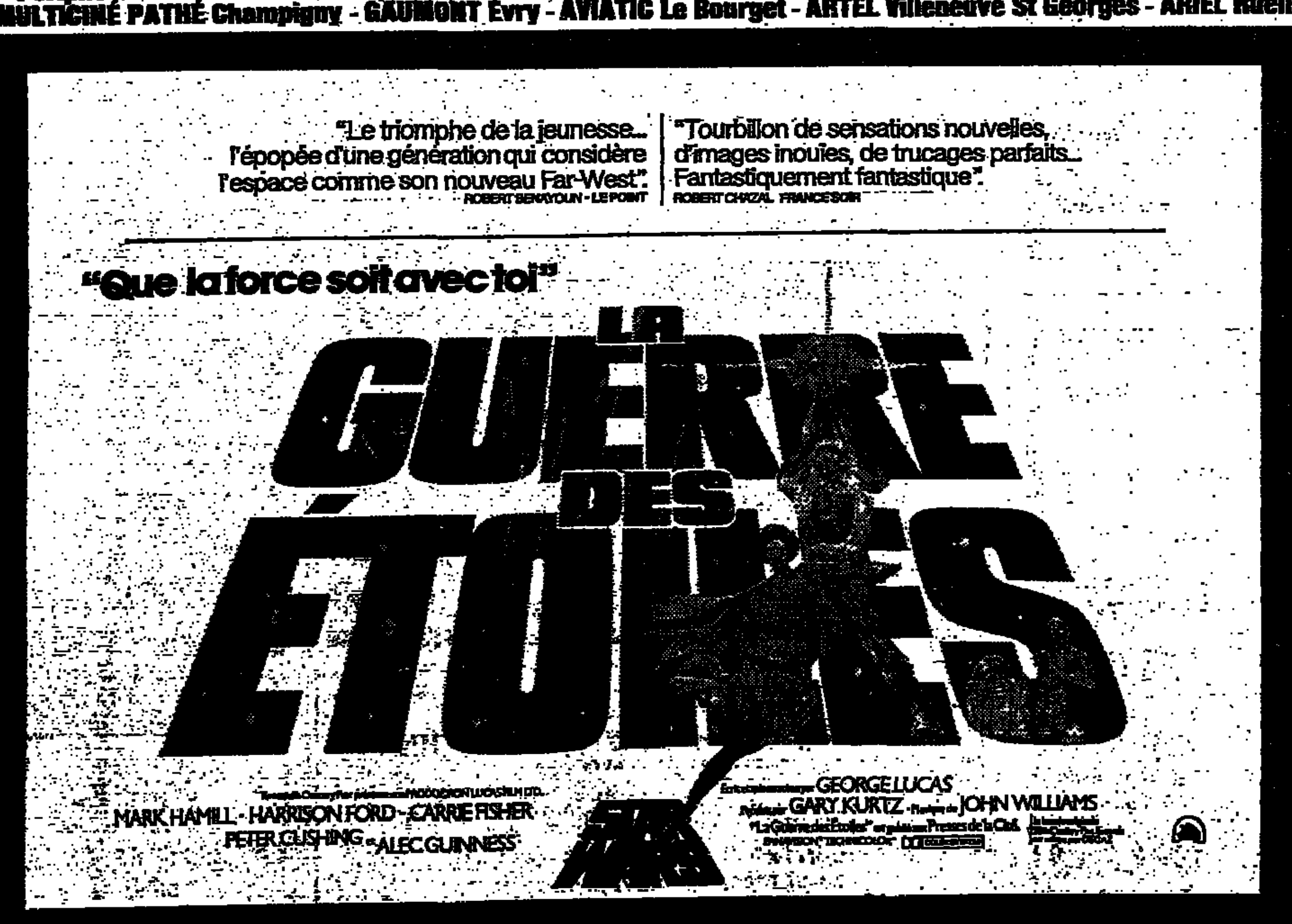








GAUMONT CHAMPS ÉLYSÉES (VO 70 m/m) - GRAND REX (VF 70 m/m) - MARIGNAN PATHÉ (VF 70 m/m)
UGC ODEON VO - QUINTETTE VO - GAUMONT LUMIÈRE VF - MONTPARNASSE PATHÉ VF - WEPLER PATHÉ VF
GAUMONT CONVENTION VF - MISTRAL VF - FAUVETTE VF - GAUMONT GAMBETTA VF - LES 3 MURAT VF
Périphérie : BELLE ÉPINE Thiais - CYRANO Versailles - VÉLIZY 2 - TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien
MULTICINÉ PATHÉ Champigny - GAUMONT Évry - AVIATIC Le Bourget - ARTEL Villeneuve St Georges - ARIEL Rueil



BIENTOT



Interdit aux moins de 13 ans.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : la Classe morte (Festival d'automne). — Salle Gémier, 20 h. 30 : Marchand de plaisir, marchand d'oublies (Festival d'automne).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Odéon, 20 h. 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
TEP, 20 h. 30 : Dorénavant 1 (Festival d'automne).
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles amours.
Centre Georges-Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : spectacles audiovisuels.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile.
Chatelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Aire libre - Montparnasse, 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts - Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de Saint-Antoine III.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. : Cora Vaucaire.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : 3 lits pour 8.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio Théâtre 14, 20 h. 30 : Mille et Une Nuits de colère.
Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Coriolan.
Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : George Dandin.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Théâtre en Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tristan et Iseult.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Renaud et Armide.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : le Troisième Témoin.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 21 octobre

Les concerts

Lucernaire-Forum, 21 h. : Jacques Gautier, piano (Bach, Busoni, Haydn, Brahms, Debussy).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, avec Y. Minton (Mahler, Berg, Webern).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Simone Escure, piano (Bach).
Eglise polonaise, 21 h. : Chœur de l'Ecole polytechnique de Wroclaw, dir. P. Ferensowicz (chants sacrés et profanes de Pologne).
Radio-France, 20 h. 30 : Concours international de guitare, avec R. Aussel.
FIAP, 21 h. : A. Bigo et jeunes du Conservatoire de Paris (Mozart).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Tusques, Compagnie Lubat, jazz.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Groupe Albert Marcœur, folk.
Lucernaire - Forum, 19 h. : Nicole Devault, jazz brésilien.
Vieille Grille, 23 h. : Daunik Lazro, Xavier Breteau, J.-J. Avenell.
American Center, 21 h. : Charmeux et les Chatelets, folk.
Stadium, 21 h. : F. Lowe, B. Moriss, G. Brown, D. Levalet, Sam Rivers, jazz.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Marc Fossey, guitare ; Patrice Caratini, basse.

Festival d'automne

(Voir aussi les salles subventionnées.)
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Smallwood (progressive gospel).
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : Palazzo Mentale.
Musée Galliera, 20 h. 30 : Odin Teatret.

La danse

Pavillon de Paris, 20 h. 45 : Chants et danses des révolutions russes.
Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Maison des arts et de la culture A.-Malraux (Créteil), 20 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Company.

cinémas

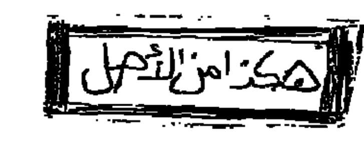
(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Momie, de C. Abdessalam ; 18 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Un film et un petit déjeuner, d'A. Steinhardt.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont - Convention (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare - de - Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50.32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Athéna, 12e (343-07-48).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 6e (387-15-42).
EMMA (Fr.) (V. Am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).



SPECTACLES

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les films nouveaux

LA GUERRE DES ETOILES, film américain de George Lucas, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE, film français de Michel Coluche : ABC 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MORT OU VIF, film de montage de M. Mallarevsky : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.

LES PETITES GALERES, film français de J.-M. Mongredien : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES CHASSEURS, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

POUR CLEMENCE, film français de Charles Belmont : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CRAZY HORSE DE PARIS, film français de Alain Bernardin (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES, film italien de N. Cicero, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Broadway, 16e (527-41-16).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).

LA MENACE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68). v.f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr.) V. Yiddish : La Clef, 5e (337-90-90).

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

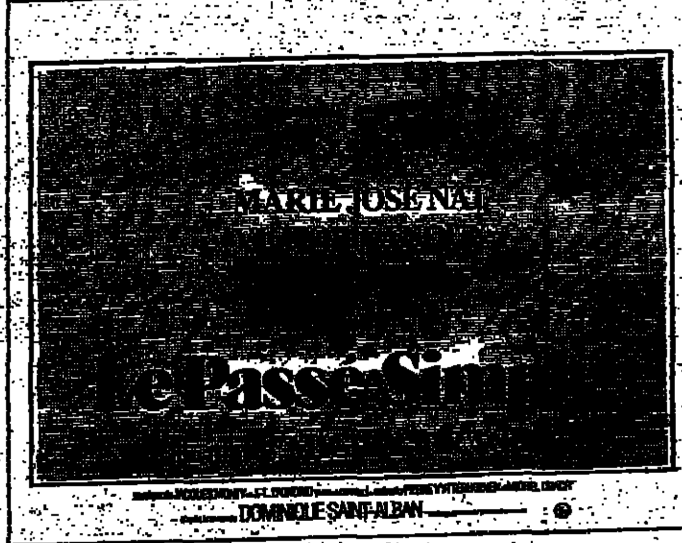
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.).



— VU —

RICHELIEU A ELSENEUR

L'histoire de France, on croyait la connaître, surtout cette partie-là, Louis XIII, Louis XIV, on l'avait apprise dans le Dumas de notre enfance, du temps où, faute de télévision, au lieu de les regarder, on lisait les feuilletons. De la reine Margot au vicomte de Bragelonne, de Charles IX à Mlle de la Vallière en passant par Mazarin, Fouquet et Colbert, les Valois, les Bourbons et même les Stuarts en Angleterre, on les avait trop fréquentés pour ne pas se rappeler en gros, et parfois même en détail, leurs ambitions, leurs faiblesses, leurs passions et les circonstances agitées, brillantes, de leur vie.

On avait été évidemment un peu surpris de découvrir bien plus tard, avec Rossellini, un palais du Louvre inattendu dans l'inconfort et la promiscuité d'une cour très réduite au fond, et puis rude. Mais de croiser tout à fait par hasard, jeudi soir sur TF 1, Richelieu, le cardinal de Richelieu, en bonnet d'évêque, de l'entendre appeler Monseigneur de Luçon, de le surprendre, lui, l'homme de glace, l'homme de marbre, l'ennemi juré de cette pauvre Anne d'Autriche, aux pieds de Marie de Médicis, d'assister à cette crise de nerfs, à cette explosion de joie quand il accède à la pourpre cardinalice, on en est resté pantois.

Et le roi, le jeune roi, sorte d'Hamlet débile, caractériel, animé par le sens de l'Etat et le désir de vengeance. Son père a été tué sur l'ordre de sa mère, Ravaillac était payé pour assassiner Henri IV — si seulement Dumas avait su ça ! — Marie c'est Gertrude et Concini c'est Claudius ! Enfin, est-ce possible ? Probablement. Pourquoi mettre en doute l'érudition de Philippe Erlanger et la fidélité de Jean-François Chiappe, qui a découpé son ouvrage en six épisodes ?

Entre ces deux Richelieu, celui-ci et celui des vendredis soirs sur Antenne 2, implacable persécuteur de « D'Artagnan amoureux », on ne va plus s'y reconnaître. L'écran tend à l'histoire un miroir à multiples faces.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PRIX ALBERT OLLIVIER EST DÉCERNÉ A NINA COMPANEEZ...

Le Prix Albert Ollivier, destiné à récompenser une œuvre de fiction spécialement écrite et réalisée pour la télévision, a été accordé à Nina Companeez pour son film *Tom et Julie*, diffusé sur FR 3 le mercredi 21 septembre. Ce prix, créé en 1963, et abandonné au moment de l'éclatement de l'ex-O.R.T.F., vient d'être doté à nouveau, sur une décision de M. Maurice Cazeneuve, président de FR 3. Le film de Nina Companeez, produit par FR 3-Lille dans la série Cinéma-16, sera rediffusé avant la fin de cette année.

... ET LE PRIX ONDAS A RENÉ JENTET

France Culture vient d'obtenir le prix Ondas, dans la catégorie « dramatiques » pour TOI, « objet sonore » de René Jentet et du groupe de production du studio 114. Créé en 1954 et décerné chaque année par Radio Barcelona « *pour exalter les valeurs artistiques et culturelles de la radio et de la télévision* », ce prix sera remis le 14 novembre prochain, date à laquelle sera célébré le cinquante-troisième anniversaire de la radio-télévision espagnole.

Les douze émissions, qui constituent les *Carnets d'un voyage aux Antilles*, coproduites par FR 3-Guadeloupe, ont été diffusées par France Culture, du 25 septembre au 9 octobre 1976.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 21 OCTOBRE

— *M. Louis Mermaz*, président du conseil général de l'Isère, membre du secrétariat national du P.S., parlera des problèmes nucléaires, au R.M.C., à 8 h. 30.

— Marcel Paganelli reçoit *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, à R.M.C., à 13 h. 30.

— *Le Mouvement européen* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

DIMANCHE 23 OCTOBRE

— *Le Québec* est au centre du magazine « Questionnaire », sur TF 1, à 22 heures.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, envoyé spécial du président de la République à l'étranger, est l'homme en question de FR 3, à 20 h. 30.

— *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité* et membre du secrétariat du P.C., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 21 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Pour les jeunes : L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Faites-moi confiance, de M. Duran. Mise en scène F. Pasquali. Avec G. Doulcet, S. Paris, Cl. Coster, A. Wartel.

Un malfaiteur s'introduit incognito dans un hôtel particulier et y sème la perturbation.

22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes. (Le capitalisme, maladie honteuse ?)

Avec MM. Edgar Faure (« la Banqueroute de Law »), François Caron (« l'Histoire économique et sociale du monde »), Anicet Le Pors (« les Béquilles du capital »), Jean Matouk (« La gauche peut sauver l'entreprise »), et Maurice Roy (« Vive le capitalisme »).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (cinéma-club) : UNE NUIT A CASABLANCA, d'A.-L. Mayo (1946), avec les frères Marx, S. Ruman, L. Verea, C. Drake, L. Collier. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Groucho prend la place — dangereuse — de directeur d'un grand hôtel de Casablanca et fait, avec Chico et Harpo, la chasse aux nazis.

Parodie médiocre (scénario et mise en scène) du Casablanca, *de Michael Curtis. Heureusement, il y a les numéros des trois Marx.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous. Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales : Des talents et des gens ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement européen ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi. Service public : la laïcité, de Steve Walsh

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Mississippi.)

22 h. 25, Journal

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; *14 h. 5, Un livre, des voix* : « le Prince Consort », de Gilles Rosset ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique : Revue hebdomadaire ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture : Verlaine, par Hubert Juin, avec M. Decaudin, J. Borel et B. Delvaille. Textes lus par J. Négroni et M. Lonsdale ; 21 h. 30, Musique de chambre : Œuvres de J. Charpentier, A. Piechowska, B. Kolb, E. Carter ; 22 h. 30, *Entretiens avec L. Carrington* ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, Concert Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, avec E. Istomin, piano, E. Krivine, violon et direction : « Symphonie n° 29 en la majeur K 201 », « Concerto pour piano n° 21, en do majeur K 467 », « Concerto pour violon n° 4 en ré majeur K 218 » ; 22 h. 15, Grands crus. Quelques interprètes de Schubert : Lily Kraus, Thomas Becham et le quatuor Busch ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

SAMEDI 22 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 45, Jeune pratique (La contraception) ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, L'homme qui valait 3 milliards ; à 15 h. 40, Chéri Bibi ; à 16 h. 55, Amicalement vôtre ; 17 h. 45, Popeye ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Spécial vacances 1977 ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Variétés : Restez couvert ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les héritiers (Adieu, l'héritière) ; 22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, avec Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jazz : Dixieland spécial n° 2, par J.-Ch. Averty.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; *19 h. 5, Emissions régionales* : Entracte ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux (le refuge de Longue-Pointe).

20 h. 30, Essai : Impressions d'Afrique, de J.-Ch. Averty. D'après le roman de R. Roussel. Musique originale de J.-Cl. Pelletier.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Hommage à Henry de Montherlant, émission produite par P. de Saint-Robert ; 16 h. 20, *Le livre d'or* : Œuvres de Schumann, par le Quatuor vocal français ; 17 h. 30, Pour mémoire... Ferdinand Deligny, par Françoise Estèbe et Jean Couturier : « Tentative III, la brèche aux loups », avec Betty Pons et Jacques Lin (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson... « Une génération perdue » ;

20 h., « Carmilla », de Maurice Sarfati, d'après une nouvelle de S. Le Fanu, avec D. Mac Avoy, A. Jarry, J. Berthier..., réal. E. Fremy ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 ; 15 h., En direct du studio 118... Palmarès du XIXe Concours international de guitare ; 15 h. 45, Discothèque 77 ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; *17 h. 40, Hommage à Maria Callas* : « la Norma » (Bellini), par les Chœurs et l'Orchestre de la Scala de Milan, avec M. Callas, E. Stignani, M. Filipeshi ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique : « Egmont », ouverture (Beethoven), « Symphonie n° 1 », en ut majeur, opus 21, extraits (Beethoven), par l'Orchestre « Le Violon d'Ingres », dir. M. Charpentier ; 20 h. 30, Orchestre de Paris, direction P. Boulez, avec Y. Minton : « Adagio de la Xe symphonie » (Mahler) ; sept « Fruhelleder » (A. Berg) ; « Pièces, opus 5, 30 et 6 » (Webern) ; « Rukertlieder » (Mahler) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Le Grand Bal du samedi soir.

DIMANCHE 23 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, Hommage à Bing Crosby : « Noël blanc » (comédie musicale réalisée par M. Curtiz) ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

23 h., Journal.

20 h. 30, FILM : PEAU D'ESPION, d'E. Molinaro (1966), avec L. Jourdan, S. Berger, Bernard Blier, F. Capucci, Ed. O'Brien.

Un romancier malchanceux, qui fut officier en Algérie, est recruté par son ancien chef, devenu une personnalité des services de renseignements, pour accomplir, à Heidelberg, une curieuse mission.

Suspense et scènes d'action selon une technique « à l'américaine ». Exaltation des vertus patriotiques du métier d'agent secret (français !).

22 h., Questionnaire : Un Québec libre vivrait-il ?, avec M. René Levesque, premier ministre du Québec ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Symphonie « *Haffner* » (Mozart), par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 45, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 5, Contre ut (spécial Maria Callas) ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon : La raison du plus fou (première partie : les années de la mise au monde), par D. Karlin.

23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : *Spécial mosaïque* ; *à 10 h. 30, Mosaïque* ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Missisipi, reprise de l'émission du 21 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Das lied von der Erde, de Mahler (avec l'Orchestre philharmonique d'Israël et Christa Ludwig en soliste) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Michel Poniatowski ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (seconde partie).

22 h. 10, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Gary Cooper) : LE REBELLE, de K. Vidor (1948), avec G. Cooper, P. Neal, R. Massey, K. Smith, R. Douglas, H. Hull (v.o sous-titrée. N. Rediffusion)

A New-York, un architecte visionnaire lutte sans transiger pour imposer ses conceptions. Il vit aussi une histoire d'amour passionnée.

Un des plus grands rôles de Gary Cooper dans un personnage inspiré de celui de Frank Lloyd Wright. Mise en scène fulgurante.

FRANCE-CULTURE

14 h., La Comédie-Française présente : « Ce Tolstoï », de M. Philippot, avec P. Chaumette, M. Etcheverry, P. Kerbrat ;

La dernière année à Iasnaïa-Poliana.

16 h. 5, « Abou Hassan », opéra-comique en un acte, paroles de MM. Nulter et Beaumont. Musique de C.-M. von Weber. Avec J.-C. Orliac, L.-H. William, O.-G. Hartmann. Par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction R. Wagner. Réalisation L. Duchemin ; 17 h. 30, Rencontre avec... Alain Touraine ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue avec Marianne Van Hirtum ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Dans ce joli pavillon, allons ! », par J.-L. Rivière et R. Parabet ;

Dans la série « voix », une étude de l'oreille, de la fonction auditive.

23 h., Black and Blue ; 23 h. 30, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique : œuvres de G. Robin, A. Lacaux, C. Lara, S. Reiner, J. Holmes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste d'Ivry Gitlis : Beethoven, Tchaïkovski, Debussy, Mahler, Schubert, Mendelssohn, Bellini, Rimsky-Korsakov, Bartok ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : le Quintette de Horace Silver ;

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 Journées chorales en Ile-de-France, avec la Maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau... Ateliers de chœurs d'enfants : Bartok, Britten, Kodaly ; Ateliers de chœurs romantiques : Mendelssohn, Schubert, Schumann ; Musique chorale contemporaine : « Jeux musicaux, Rituel », création (M. Zbar) ; Maîtrise de Radio-France : « Laudi alla Virgine Maria » (Verdi) ; « Messe brève » (Fauré) ; « Suite de motets » (Mendelssohn) ; 22 h. 30, Musique sportive et athlétique ; 23 h., Les chambres de la musique : P.-A. Huré ; 0 h. 5, Orients.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi



DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

recherche pour son agence

HONG-KONG

INGENIEUR

pour seconder directeur d'Agence. De formation Grandes Ecoles, il devra être attiré par la gestion et avoir plusieurs années d'expérience de chantiers et de bureau d'études. Une connaissance des travaux souterrains et maritimes serait appréciée. Anglais parlé et écrit indispensable. Possibilité d'évolution.

Adresser CV et photo sous référence R1

S.F.E.D.T.P.

Tour Eve - 1, Place du Sud

Quartier Villon - 92806 Puteaux



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - INFORMATIQUE

recherche

pour son service après-vente

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

(Réf. 664)

ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer maintenance et intervention calculateurs et périphériques associés.
Préférence sera donnée aux candidats ayant expérience deux ou trois ans dans même domaine.

Anglais apprécié.

Voiture personnelle indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE DE FRANCE recherche pour Paris et région parisienne

ASSISTANTS DE CABINET

26 ans minimum ayant 3 ans d'expérience en Cabinet. - Niveau DECS. - Prise de fonctions entre octobre et décembre 77. Adr. C.V. manusc. et photo à : FIDEX-PARIS 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE DE FRANCE recherche pour Paris et région parisienne

COLLABORATEURS

28 ans minimum. ayt 5 a. expérience en cabinet. Niveau certificat supérieur. Prise de fonctions entre octobre et décembre 1977. Adr. C.V. manuscrit et photo à FIDEX-PARIS, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS.



emplois régionaux

DIRECTEURS RÉGIONAUX

recherchés par un des leaders français sur son marché (maisons individuelles). Plus qu'une formation, nous recherchons un TEMPERAMENT, homme actif, ambitieux, dynamique, capable d'être PATRON d'une entreprise pouvant atteindre 200 personnes.
Il faut donc avoir eu des responsabilités polyvalentes :

COMMERCIAL - GESTION

ANIMATION - COORDINATION

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à : n° 7.776, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

Organisme bancaire est de la France

recrute immédiatement pour STRASBOURG

- PROGRAMMEURS CONFIRMÉS COBOL
- INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Jeunes diplômés par l'Université (maîtrise informatique) par l'Université (maîtrise informatique), pour participer à la réalisation de projets informatiques sur gros matériel I B M.

Stage de formation

Envoyer C.V. à :
M. le Directeur du C.M.C.M.
34, rue du Wacken, 67000 Strasbourg.

LE HAVRE recrute par concours sur titres et sur épreuves pour son école régionale des BEAUX-ARTS :

UN PROFESSEUR PLASTICIEN
polyvalent. 16 h. hebdom.
Net mens. début : 3.370 F.

UN PROFESSEUR
DE CULTURE GENERALE
(histoire de l'art). 16 h. hebdo.
Net mens. début : 3.370 F.

UN TECHNICIEN
POLYVALENT (bois, métal, plastique, électricité, maquettes). 40 h. hebdo.
Net mens. début : 2.430 F.

Renseignements : écrire ou tél. de 8 h 19 h. à : l'ECOLE DES BEAUX-ARTS, (16-35) 42-26-63. Adr. candidatures : MAIRIE DU HAVRE, bureau gestion et formation du personnel.

LABOR. Universitaire de LYON recherche URGENT UN JEUNE INGENIEUR pour travail de recherche (mécanique appliquée en relation avec industrie). Ecrire à HAVAS LYON n° 9.251 avec C.V. et photo.

Org. Para-Pub., gde ville Côte d'Azur, rech. pr son établis. enseig. tech., cand. 25 a. min., exp. enseig. tech., form. souh. lic. et mait. Sc. Eco. ou Ecole Sup. Com. ou dipl. gest. niv. équiv. C.V. dét. + photo et prét. Ecr. n° 7.843 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

PROGRAMMEUR expérimenté connaissances exigées : IBM/OS assembleur/PL 1. Connaissance T.P. souhaitée. Env. C.V. et prét. C.E.D.I. J, 5, r. Carnot, 78000 Versailles

Centrale d'achats implantation nationale, siège banl. Nord, 30 km. Paris, recherche ACHETEUSE CONFECTION femme ou enft pr confection et gestion des collections. Expér. antér. indisp. Adr. C.V., lettre man. 5.349 Sipep, 3, r. Choiseul

Firme graphique italienne, spécialisée secteur articles poches, cherche agent introduit maisons d'édition.

CASELLA T/99 SPI I-20100 MILANO.

Recherchons pour DIRECTION D'EXPLOITAT. d'un département

INGÉNIEUR ou ASSIMILÉ

ayant bonne expérience : Age minimum 30 ans
Ecr. n° 6.589 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

URGENT

RESPONSABLE BUREAU D'ÉTUDES

Mécanique générale électricité. Libre rapidement. Age 25 ans min. Env. C.V., photo, NAPIAL, 152, Champs-Elysées, Paris (8e), 75008, qui transmettra.

Rech. VENDEUSES
PROMOTRICES et VENDEUSES QUALIFIEES
pr gds magasins Paris et périphérie, stands saisonniers. Marchandise agréable assur. vte massive et facile. Gros gains assur. Se prés. lundi 24 octobre Laborat. Lafayette, 36, faubourg Saint-Honoré, 3e étage(ascens.)

secrétaires

Dactylo

Quartier Madeleine recherche Très bonne DACTYLO expérimentée, place stable. Tél. : 073-00-43 pour rendez-vous

cours et leçons

Espagnol sud-américain diplômé carte de travail, donne cours institutions groupes individuels. Ecrire : GUEVARA 29, av. Paul-Cezanne 95200 Sarcelles

MATH Rattrapage par Profess. expérimenté Tél. : 278-77-71

demandes d'emploi — demandes d'emploi

DIRECTEUR TECHNIQUE 39 ans
(Ecole Nationale de la Marine Marchande)
Important Groupe multinational composants hydrauliques et pneumatiques LEADER dans la profession
RECHERCHE
DIRECTION USINE ou GERANCE PMI
Ecrire INTERPLANS, M. Prince, 41, rue Ybry. 92522 NEUILLY, qui transmettra.

PHOTOGRAPHE 20 a. Lib. O.M. Poss. permis cond. et matériel, ch. place. Ecr. s/n° 711.919 M, à REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Secrétaire sténodactylo, 15 ans expér., ch. place stable Gennevilliers et alentour. Ecrire à Jacqueline Damaska, 74 B, rue Marcel-Cachin, Gennevilliers 92230

J.H. 27 ans, rech. emploi bureau chez courtier d'assurances. Ecr. n° T 00.454 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

automobiles



La nouvelle perspective : les grandes berlines BMW 728, 730, 733 i.

HORIZON

109, Rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS
588 46 49



OCCASIONS RENAULT GARANTIE OR

Garantie pièces et main-d'œuvre dans toute la France

R4 TL 74	9.500	Lancia Monte-Carlo 77	50.000
R5 TL 75	14.000	Peugeot 104 75..	12.800
R6 L 75	12.000		
R12 TL 74	13.000		
R16 TL 75	17.000	Audi CPE 100 74	20.000

RENAULT ÉTOILE

10, avenue de la Grande-Armée - Paris-17e - 380.10.50
51, avenue de la Grande-Armée - Paris-16e - 500.33.82

vente

+ de 16 C.V.

PORSCHE 911 S
1969, moteur et B. V. 2,4 l, auto-radio lecteur 8 pistes.
- PRIX : 27.000 F. au 986-33-48, sauf dimanche et lundi.

divers

104 - 304 - 504 - 604
export 77 peu roulé, garanties. Auto-Paris XV. Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

capitaux ou proposit. com.

Rech. Cadres voulant créer entreprises serv. régionales utilis. audiovis., prod., format., maintenance assurés. Prév. investiss. 25 à 40.000 F. - Adresser C.V. à INFOREC - 70700 BONNEVENT

S.A. pleine expansion fabricant produits et outillage pr garages et carrossiers, rech. local 600 m² avec bureaux ou possibilité association. Ecr. à Publi-Expert, 194-196, rue Marcadet, Paris-18e, qui transmettra.

A vendre petite Sté intérim, rentable, bien située, Paris. Bonnes références. Activité à temps partiel possible. Mise de fonds raisonnable. Ecr. s/n° 16.197 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

EUROLEX recherche 3 CORRESPONDANTS Travail à temps partiel. Conviendrait à ingénieur en retraite bien introduit. Forte rémunération possible. Ecr. : 30, rue Saint-Roch, 75001 PARIS

Nouvelle industrie, ÉCONOMIE de CHAUFFAGE 80 %. Renseignements : Martyniak, Eteauville, 28200 Châteaudun

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

VDS BELLE BIBLIOTHEQUE ACAJOU, STYLE EMPIRE (4,30 × 2,30 × 0,55), SECRET., acaj., éj. consulat. T. 745-08-93.

Particulier à particulier à vendre coffre et pétrin fin 18e siècle en merisier (région Charente). Très belles pièces. Tél. 020-85-46, à partir de 18 h. 30. (Brocanteur s'abst.)

Vend collection complète du « Monde », de 1975-1976 et, jusqu'à ce jour, 1977. Tél. : 883-39-67.

Part. vend livres de La Pléiade neufs, 50 %. M. Yelles, 68, rue BRONZAC, L'HAY-LES-ROSES.

Agencement

Sur PARIS et BANLIEUE EST :
AGENCEMENT DE CUISINES
A vos mesures, rustique ou contemporaine. En chêne massif ou stratifié. Conception et installation. Possib. de crédit personnalisé. Visite et étude à domicile. Plans et devis gratuits. TEL. : 020-35-14.

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dorlat, 77170 COUBERT. Tél. : 407-73-82, souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Artisans

MENUISERIE SANITAIRE
Travail soigné et rapide. Tél. : 606-97-73.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, menuiserie, peinture, tentures murales et moquettes. T. 878-00-75.

ARTISAN SUD DE LA DROME façonnerait série petits meubles objets d'artisanat ou publicit. en bois massif. Tél. à BUS. 35-99 à PARIS.

Artisan d'art

ARTISAN TISSERAND
Cède raison famil. ensemble tissage à main + stocks + clientèle (débouchés assurés) + gde bâtisse atelier-habitation, lisière village. Aude. Px à déb. Tél. : (68) 60-21-74.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

JOAILLIER crée, transforme, répare ts bijoux. Px fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail, métro Vavin, Raspail, 326-88-03.

Cours

MATHS PAR PROF. TTES CLASSES RATTRAPAGES. Tél. : 875-63-91

ETUDIANT donne leçons particulières d'ARABE. Tél. : 543-74-08.

ANGLAIS par prof. d'origine. Résultats garantis. Ts niveaux. Hor. au choix. 233-37-81, matin.

AMERICAINE donne cours privés en anglais. TEL. : 620-53-64.

CLUB ANGLAIS cours avec professeur d'origine et cinéma parlant. T. 033-01-72.

COURS POLONAIS et MATHS à Paris par prof., 10 ans expér. Tél. : 257-73-93 (18 h. à 20 h.).

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique

Maître RUCKEBUSCH

RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque, PARIS 8ème, Rond-Point des Champs-Élysées, 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart, 59000 LILLE, 54-86-71, 77-42

SEGOLENE
ATTEND VOTRE APPEL
293-39-17
POUR RENCONTRES
AMITIES - LOISIRS

Fourrure

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Instruments de musique

ACHETE VIOLONS, VIOLONCELLES et HARPES. TEL. : 770-37-95.

Offre except. accordéon MARINUCCI, neuf, 80 basses, touches piano, 2 voix + étui. 2.800 F. COUTUREAU. 246-69-35.

Rencontres

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS, COLETTE LESURE TEL. : 548-95-16 Paris.

Chorégraphie

URGENT rech. 2 ou 3 garçons danseurs pour spectacle danse folkloriq. H. scol. 3 ou 4 apr.-midi par semaine. 242-24-49.

Collections

Part. vd collection 50 tableaux naïf, nature morte, peintre du dim. Tél. 874-75-37, mat. et soir.

Livres

A VENDRE COLLECTION COMPLETE (10 VOLUMES)
DICTION. ENCYCLOPEDIQUE QUILLET.
ET
COLLECTION COMPLETE (9 VOLUMES)
ENCYCLOPEDIE PAYS ET CONTINENTS LIDIS
TEL. : 254-63-76 A PARTIR DE 19 H.

Meubles

VDS BELLE BIBLIOTHEQUE ACAJOU, STYLE EMPIRE (4,30 × 2,30 × 0,55), SECRET., acaj., ép. consulat. T. 745-08-93.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10.000 m². Moquette toutes qualités. 757-19-19.

Philatélie

CONCORDE
Demandez (sans engagement de votre part) notre documentation concernant les documents philatéliques émis à l'occasion du Vol technique TOULOUSE-NEW-YORK le 19 octobre 1977 et du 1er vol commercial PARIS-NEW-YORK le 22 novembre 1977. ARDENNES PHILATELIE 20, rue de Mantoue, 08102 Charleville-Mézières. Tél. : 16-24-33-22-76.

Spécialités régionales (vins)

Vigneron Bourgogne propose les vins de sa récolte. BUFFET. 21190 VOLNAY.

Sports - Loisirs

STAGE DE TIR A L'ARC découverte, pratique, mythologie 12 et 13 novembre, AMBOISE. Rens. K.R.T., 3, rue A.-Coypel, 78000 Versailles. 953-22-78.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

constructions neuves

Près du Château de VERSAILLES...
60 appartements de standing
1 à 6 pièces dont plusieurs duplex et triplex. Dans le style versaillais : toits en ardoise à la Mansard, jardins à la française.
RENSEIGNEMENTS ET VENTE : SOVIC
15, rue du Général Leclerc à Versailles. Tél. 953.85.85
du lundi après-midi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous.

A PROXIMITÉ DE MONTPARNASSE
DANS UNE RUE AU CHARME PROVINCIAL
6, RUE BARGUE
PARIS-XVe
3 PIÈCES :
70,50 m2 + BALCON 5 m2 (2e ETAGE)
521.000 FRANCS, FERME ET DEFINITIF (+ PARKING)
Visitez l'appartement-témoin sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures (fermé mardi et vendredi), samedi et dimanche, de 10 à 19 heures, ou téléphonez à :
GEFIC - 723-78-78
4, place d'Iéna. — 75116 PARIS
GEFIC
REALISATION SEPIMO

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, rue Etienne-Dolet et 28, rue des Maronites
3 et 4 PIÈCES A PARTIR DE 4.000 F LE M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
Sur place Samedi, Lundi et Mardi, de 14 à 18 h.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA REUNION (20e)
STUDIOS ET 2 P. A PARTIR DE 4.000 F LE M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
SUR PLACE VENDREDI, DIMANCHE ET MERCREDI DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

M° MAISONS-ALFORT - LES JUILLIOTTES
LIGNE N° 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De Lattre-de-Tassigny à CRETEIL
DU STUDIO AU 4 PIECES
A PARTIR DE 3.300 F LE M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
Sur place Samedi, Dimanche, Lundi de 14 à 18 h.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

ST-MAUR - PRES R.E.R.
Petit immeuble grand standing LIVRABLE DEBUT 1978
7 APPTS 3 et 4 P.
DUPLEX 5 P., 105 m2 avec terrasse
6, rue Maurice-Lauzière
Sam. 10 h. 30-18 h. 30, dim.-lundi 14 h. 30-18 h. 30. Tél. 366-45-29.

UN GRAND CHOIX d'appartements Paris et banlieue, dans imm. neufs

HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e, r. de la Voûte, 2 p. av. terr.
15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 p.
18e, Mairie, 2 et 3 pièces
93 - Bobigny, 2 pièces

LIVRAISON FIN 1977
8e, Hoche, studio à 5 pièces
14e, Montparnasse, studio et 2 p.
15e, rue Cambronne, 4 pièces
19e, Buttes-Chaumont, st. et 2 p.
78 - Maisons-Laffitte, studios

Renseig. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32

La résidence le Clos des Vignes
Petit immeuble pierre de taille massive au calme du 20e sur une petite place
3-4-5 P et quelques STUDIOS
PRIX FERMES et DEFINITIFS
LIVRAISON en NOVEMBRE 77
Visite ts les jours, de 14 à 19 h, fermé le mardi et le mercredi : 75-77, rue des Vignoles, Paris-20e
TREVAL : 277-62-23 - 278-53-52.

10e - PRÈS GDS BDS
10 A 14, COUR DES PETITES-ECURIES
Petit immeuble de caractère
Prix ferme et définitif
Livraison immédiate
Actuellement disponibles
2 APPTS DE 2 PIECES et 3 APPTS DE 3 PIECES
Bureau s/place lundi-jeudi-samedi 11 h à 17 h. Renseign. et vente : SEICAP, 113, boul. Haussmann, PARIS 8e. 073-73-45.

bureaux

M° BAC loue 100 m2 BUREAUX PR PROFES. LIBER. BATIMENT - Tél. : 824-92-56.

DOMICILIAT. - TEL. - SECR. TELEX Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

A vendre, cause retraite : LIBRAIRIE-PAPETERIE Argenton, Creuse, centre loc. 5 p. Confl. Téléph. : (16-54) 04-65-79.

BRETAGNE SUD
sous-préfecture
except. : hôtel-bureau 2 étoiles 20 ch., 72 % remplissage année, état neuf 10 ans, person. réduit, excellent rapport.

Cinéma-bar, 350 places toute propriété, parking proche. Immeuble 700 m2.

Locaux commerciaux avec murs magasins importants avec réserves, belle situation, carrefour passager, prox. grand parking. Possibilité division.
Bât. pierre, bordure nationale, terrain 3 000 m2 pour garage, petite industrie ou dépôt.

Ville 6 000 hab., 35 km La Baule bar refait neuf 1976, licence IV, 1 000 F par jour, avec murs, appart. et cour privée 200 m2 ext. snack ou grill.

Ecrire : LICHAU S.A. réf. 6844 à B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

MOTEL A LOS ANGELES
Excellente situation à l'ouest d'HOLLYWOOD
23 unités, dont 3 appartements. Parfait état. Le bénéfice brut prévu pour 1977 comporte 6 chiffres. Idéal pour gestion dynamique. Les propriétaires prennent leur retraite. Prix : $ 560 000. Contacter : G.K. RASMUSSEN, 8465 Santa Monica Boulevard, Los Angeles, CA 90069, U.S.A.

Cause santé, vends café-alimentation-journaux dans bourg prox. grosse usine. Tenu 12 ans. Très bon rapport, loyer modéré. Beau logement, jardinet. T. 428-13-13 après 20 h.

Cause retraite, particulier vend CREIL Emplacement 1er ordre Rue principale CHEMISERIE, bout. mod. 41 m2 + ss-sol + logt 3 p., cuis., toilette. 230.000 F. — (15-4) 455-02-24.

hôtels-partic.

TRES URGENT. Ch. hôtel part. ccial, en tte ppté centre Paris, 500 m² environ + jardin. Tél. 076-02-63, de 9 à 12 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

B-CHAUMONT. 7e ét. Standing. **4 P.** Cuis., s. bns + s. d'eau + w.-c. Park. 387-71-55.

COURCELLES Très bel immeuble 7, RUE MARGUERITTE. Magnif. 138 m2. Prix 670.000 F. Tt cft. Idéal professionnel. Voir vendredi, samedi après-midi.

EXELMANS Immeuble récent Séjour double + 2 ch., terrasse, soleil. 390.000 F. 11, r. Ch.-Tellier, sam. 14-18 h.

HALLES Par particul. 6 pièces impeccable 130 m2 à 4.500 F/m2. Vis. samedi 15 à 18 h. : 9, r. Mandar-2e (4e étg.).

Mo RANELAGH
IMM. PIERRE DE TAILLE
5 PIECES entrée, cuis., salle de bains, office + cab. de toil., asc., chff. cent., chbre serv. Prix intéress. Tél. 2, RUE GUSTAVE-ZEDE (angle 74, rue du Ranelagh) Sam., dim., lundi, 13 h 30 - 17 h.

Mo DAUMESNIL Bon immeuble
2 PIECES + alcôve, cuisine, entr., salle d'eau. Prix exceptionnel. Chff. central. 33, RUE PROUDHON. Calme. SAMEDI-DIM-LUNDI, 15 à 18 h.

Neuf 1975 2 mn Mo DAUMESNIL Soleil, propr. vd gd stg 115 m2, balc., 4e ét., asc., sél. dble, cuis. 20 m2 lux. équip., 3 ch., 2 bains, 2 wc, tissu mural, décoration, vue, calme, box dble fermé, tél. 920.000 F Tél. 346-94-82.

12e - VUE SUR SEINE
dans immeuble rénové avec asc.
RESTE A VENDRE
— LIBRES 2 PIECES confort.
— LIBRES 60 m2 à rénover.
— OCCUPEES 2/3 p. confort.
— OCCUP. Ens. 102 m2 7e ét.
PPTAIRE SAM. DIM. 10/17 h.
2, QUAI DE LA RAPEE.

Métro Saint-Maur dans immeuble rénové
STUDIOS - 2 P. - 3 P.
tt cft, entièrement équipés clair, calme, px intéressant. 4, rue Guillaume-Bertrand. Sur place samedi et lundi toute la journée, mercredi, jeudi, vendredi 14 h. à 19 h. TEL. : 805-83-73.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
studio neuf avec vraie cuisine, 33 m2 + 7 m2 de balcon. Sur place de 14 h. à 18 h. TEL. VIP. 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
2 pièces neuf, plein sud, 46 m2 + grand balcon. Sur place de 14 h. à 18 h. TEL. VIP. 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
3 pièces neuf 66 m2 + 12 m2 de balcon, cuisine Siemens, haute qualité. Sur place de 14 h. à 18 h. TEL. VIP. 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
4 pièces neuf 104 m2 + très grand balcon double exposition, entièrement sur jardin, très calme. Cuisine et dressing équipés. Sur place de 14 h. à 18 h. TEL. VIP. 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
Studio à 5 pièces neuf grands jardins intérieurs habitables immédiatement demande location élevée bonne rentabilité un excellent rapport qualité/prix. Sur place de 14 h. à 18 h. TEL. VIP. 567-54-56.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h ou 227-91-45 et 755-98-57 Te.è

12e - LEDRU-ROLLIN
Gd 2 p. 45 m2 de caractère. Refait neuf. 165.000 F. 343-18-20.

GARE DE LYON
Beau 3 P., 82 m2, tout confort, Samedi, dimanche, 14 à 17 h., 46, BD DIDEROT.

R. des COUTURES-ST-GERVAIS Gd liv., 2 chbres, cuis., s. de b. Prix 370.000 F. Tél. : 278-77-07.

AV. FRIEDLAND, grand studio, TOUT CONFT, TELEPHONE. 297.000 F. Téléphone : 622-03-08.

VILLIERS. Beau 2 P., tt conft, dans imm. récent, TEL., PARK. 297.000 F. Téléphone : 563-11-59.

AV. MONTAIGNE. Direct. prop. living. + 2 chbres, balcon. Prix 920.000 F. H. de B. : 734-98-06.

116, RUE NOLLET, Propr. vd ds bel imm. en rénov. 3 P., entr., cuis., S. de B., wc, 60 m2, tr. bon état, av. 50.000 F. S/pl. vendredi 21 et samedi 22, de 22 à 18 heures.

17e, résidentiel, imm. bourgeois, 52, rue Guy-Môquet, je vends direct. mon 2 P., entr., cuisine, bns poss., cave. Tél. : 528-13-57. Soleil, calme, 90.000 F. S/place, 1er ét., 15-17 h., sam., dim., lundi.

39, AVENUE PH.-AUGUSTE Luxueuses prestations : vastes appartements entièrement équ., ex. : 2 P., 60 m2 + balcon, au 4e étage. 422.900 F. S/pl., vend. et sam., de 14 à 19 h. ou tél. pour R.-V. 720-72-72.

Mo ARTS ET METIERS. Studio refait neuf, cuisine, wc, bains, dans immeuble P. de T. Prix : 91.000 F. Téléphone : 522-95-20.

XXe - RUE PELLEPORT 2/3 P. + linger. (70 m2), tt cft, imm. réct, balc. s/jard., calme, ensol., gar. en s.-sol, 350.000 F. Mme PICHE, Tél. : 366-72-71.

LAMARCK - CAULAINCOURT Ds imm. ravalé, STUD. et 2 P., ref. neufs, cuis., wc, bains, à partir de 100.000 F. - 522-95-20.

F 2. — A vendre ou à louer, meublé, face à l'Hôpital Saint-Antoine, Paris. — M. BRIVES, 1, rue Limayrac, 31 Toulouse.

MONTMARTRE Récent Stand. Dble liv., chbre, terrasse. Soleil. Calme. Vue panoramique. 7e dernier ét. REGY - 577-29-29.

RANELAGH. Exceptionnel, belle réception 80 m2, 3 chbres, bns. Décoration luxueuse, 160 m2 : 1.360.000 F, 2 serv. — 651-32-20.

81, rue de la Mare, dans petit parc clos et dans cadre de verdure exceptionnels

Réalisation de 10 petites maisons individuelles.

Reste disponible : 2 maisons avec jardin.

Réception, samedi 22, de 14 à 17 heures.

ETOILE 6e étage - Asc. BALCONS MAGNIFIQUE DUPLEX 210 m2 3 récept. 3 chbres. 2 s. de bns. 3 serv. Prof. Box. Ce jr 14-18 h. 20 bis, av. Mac-Mahon. 633-63-63.

Paris Rive gauche

15e - RÉSIDENTIEL
LIVING + 2 CHAMBRES. Vue exceptionnelle, parking, 80 m2 environ. A SAISIR : 500.000 F. Téléphone : 579-82-67.

44, RUE VOUILLE
PROPRIETAIRE VEND
Dans imm. rénové, Beaux 2 P., tt cft, moquette, chff. centr., immeuble, 145.000 F. Sur place, ce jour, samedi 22 et lundi 24, de 15 à 18 heures. Téléphone : 380-69-04.

DUPLEX 100 M2 décoré, jardinet privatif Exceptionnel - 465.000 F 10-12 h-14-18 h : 131, r. Brancion 532-83-10 - 206-15-30

Près PARC MONTSOURIS **2 P.** 37 m2, impecc., tt cft, tél. 3e ét. 170.000 F. 589-49-34.

DOMINANT PARIS

DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG

SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + Balcon

Récept. 62 m2, s. bains marbre

Tél. : Mme DEMOLIS

266-36-36

LUXEMBOURG 705-39-10 Appt divisible : 6 P. 790.000 F, ou 4 P. 560.000 F, 5e ét., asc., balc. s/rue, tt cft. Prof. libér. Imm. pierre de t. Sam. 14 h 30-17 h : 11, R. DE VAUGIRARD.

Part. à part. de préférence **TOLBIAC** place Jeanne-d'Arc Imm. 75 Vrai 4 pièces, 87 m2, 450.000 F dont PIC à 7,5 % 180.000 F. Tél. 583-16-84

Mo PTE-de-VANVES Bon imm. **GD LIVING** entrée, cuisine, salle d'eau, wc, agréabl. aménagé, calme, soleil. Prix exceptionnel, refait neuf. 5 bis, rue CHAUVELOT SAM., DIM., LUNDI, 15 à 18 h.

FRANK ARTHUR S.A.
propose 3 appartements prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des INVALIDES : ambassades, à quelques pas des

RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appartements ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en

4 et 5 PIÈCES
avec chambre de service et parking, ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Visite sur place, 26, rue Barbet-de-Jouy, samedi 22, de 11 à 16 heures, et renseignements du lundi au vendredi : FRANK-ARTHUR, 134, bd Haussmann, 766-01-69.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe Siècle restauré
2 à 5 pièces de 85 m2 à 170 m2
Parkings possibles
755-98-57 ou 227-91-45

Près Champ-de-Mars Imm. neuf, grand séjour, 2 ch., balcon, soleil - 705-24-10.

188, RUE DE LOURMEL Imm. bourgeois, 3 p., dche, wc, cuis., 235.000 F. Sam. 14-19 h.

CONVENTION. Immeuble neuf, habitables immédiatement. 4 ET 5 PIECES Vis. s/pl., 11, r. Robert-Lindet, tous les après-midi de 14 à 19 h. Tél. : 842-20-52.

ÉPARGNANTS INQUIETS
DEVENEZ
INVESTISSEURS HEUREUX
de 35.000 à 300.000 F comptant
PLAN EPARGNE LOGEMENT POSSIBLE

A PARIS

PLACEMENT d'AUJOURD'HUI VALEUR de DEMAIN

Sélection de progr. d'investissem.
— Accroissement rap. du capit.
— Rentabilité immédiate.
— Fiscalité avantageuse.
— Gestion assurée.
Check-up financier et fiscal grat.
C.F.I.
8, av. Hoche, 75008 PARIS
Tél. : 758-68-80 +
Tous les jours et sam. 8 à 20 h.

Région parisienne

NEUILLY (près du bois) voie privée dans hôtel particulier, style rive gauche, 160 m2, bon état, jardin privatif. MONTESFORT - 544-11-87.

Vincennes prox. bois, château. Séj. + 2 p. 19, r. Louis-Besquel. Visite samedi, lundi, 12 à 18 h. Soleil — 833-95-10 — Calme.

Constr. récente, 2e asc., balcon, BECON (ASNIERES) séj., 2 chbr., cuis., bns, garage, 380.000 F. Téléphone : 788-49-00.

Pierre de taille (réct.), R.-de-C., BOUGIVAL - PRES GARE séj., 2 chbres, tt conft, 80 m2. Parking. 270.000 F. - 788-49-00.

BOULOGNE - Résidentiel, Beau duplex récent, séjour, salon, 3 chambres, terrasse plein sud - 603-01-81.

PARC ROCQUENCOURT, 3e étg. et dernier, luxueux 180 m2 - 825-99-62 ou 522-41-02.

Part. à Part. Vend studio tout cft, 109 bis, route de la Reine, Boulogne. S/pl. sam. 22, ldi 24.

94 Métro Mairie-d'Ivry Part. vd F4 72, standg, 74 m2 + 10m2 loggia, 6e étg. cave, v-o. 2 parkg, calme, école, comm., 250.000 F - Tél. 670-36-65.

CHARENTON. Résidentiel, bois, imm. récent. étg. élevé, balc., gd livg + 2 chbr., bains, cuis. aménagée, tt cft, 420.000. Crédit possible - MICOT, 344-43-87.

VERSAILLES Rive gche. Prop. dans bel imm. cours rénovation, BEAUX STUDIOS et DUPLEX de caractère, poutre apparente, vraie cuisine, s. de bains, à partir de 85.000 F - 953-86-56.

COURBEVOIE - Proche gare, R. DE BEZONS. Très beau 2 p. refait neuf. Cuis., wc, bains, avec 27.000 F - 522-95-20.

NEUILLY - ST-JAMES
Dans très bel immeuble neuf 3 et 4 pièces av. gde réception. Finition luxueuse Vis. s/pl. : 18, rue de la Ferme, tous les jrs, sauf mercredi, de 14 h à 19 h 30 ou TELEPH. :

766-25-32

Province

MANDELIEU - CAPITOU
Très belle résidence 1974 : APPT GD LUXE, 3 P., 90 m2, terrasse, gar., vue sur mer : 450.000 F. — SOGETIM Royal-Luxembourg - 06 NICE. Tel. : (93) 88-09-94.

COURCHEVEL 1650. Stud. 36m2, vue except. 50 m. E.S.F. Petite copropriété 250.000 F - 976-04-28.

PLACEMENT PIERRE 1er ordre SENS 89100, 108 km. PARIS, plein centre, 4 studios neufs. location assurée, livraison imm. S.C.I. le Palais, 1, r. de l'Epée, face au Palais de Justice. T. 883-67-52 ou 16 (86) 65-02-09.

2 appts T2 nfs, bordure mer : Arc-en-Ciel, Saint-Jean-de-Mont (85), vue sur forêt. 120.000 F. HORIZON. Saint-Brévins-les-Pins (44), avec cave, gar. 180.000 F. Tél. : 40-34-04-42.

CANNES
Cherchez-vous une résidence lux. proximité Croisette ? APP. dernier étg, 2 p. tt cft, tr. gde terrasse, soleil, 550.000 F Agence Atlantide (93) 38-78-61 38-51-61.

EXCEPTIONNEL
Près SAINTE-MAXIME, hameau provençal, site enchanteur, 2 à 4 pièces, mezzanine, loggia. - TERI - 3, rue Vézelay Paris (8e). Tél. : 522-92-10.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 120.000 avec 24.000 cpt. 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.



Mo ST-JACQUES Bon standing Imm. neuf, tt confort, terrasse **STUDIO** entrée, cuisine, salle de bains. Prix intéressant - Parking. 18, rue FERRUS, 8e ét. Soleil. (Angle 5, boul. St-Jacques) SAM., DIM., LUNDI, 15 à 18 h.

Mo MAISON-BLANCHE Cause départ étranger, particulier vend 5-6 pièces 157 m2, état impeccable, situé sud, 34e étage, piscine, parking. Téléphone : 585-13-95.

Près GOBELINS, grand standg, livg dble+3 chbres, 2 sanitaires. 5e étg., 620.000 F. Vend. et sam. 14 h. 30-18 h., 131, r. Jean.-d'Arc.

16 bis, av. Bosquet. Triple réception, galerie, 3 chbres, refait nf, immeuble prestige. Exceptionnel 1.150.000 F. Samedi, lundi, 10-16 h. T. après 20 h. 705-42-91.

15e. Mo Lourmel. Part. vd 2 p., 2e étg., calme, imp. Expos. S.-O. Px 168.000 F. Téléph. 250-72-12.

Rue de la Huchette. Propriétaire vd STUDIO 27 m2, tél., alcôve, douche, wc. Conviendrait bureau 170.000 F, de 9 h. à 12 heures. 329-93-11. Lundi, mardi, jeudi.

100 Université (Solférino), gd séj., s. à M., 4 chbr., 170 m2, duplex, luxe, ascenseur, box. Visite sam., lundi, 13-18 heures, s/arbres. ODE. 42-70. Soleil.

13e. Près QUARTIER-LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F. 4, r. JONAS. Sam. 14 à 18 h. ou R.V. : 542-73-85 matin.

Ve - SEINE-NOTRE-DAME
Copropriété directe. Charme de l'ancien avec conft du neuf :
— 2 p. 45 m2
— 3 p. 88 m2
— 4 p. 95 m2.
Voir samedi, 14 à 18 heures, 17, rue MAITRE-ALBERT.

30, r. LERICHE - 842-57-00. Pptaire vd dans imm. P. de T. 2 p. tt cft, 55 m2, 255.000 F, stud. tt cft 25 m2, 130.000 F. Visite ce jour 14-18 heures.

82, rue DUTOT - 842-57-00 Immeuble récent, living+chbre, cuis., bs, balcon, 2e étg., 58m2, parkg, 380.000 F. Ce jr. 14-18 h.

CONVENTION
173, RUE BLOMET
Propriét. vd dans petit imm. de charme 1er étg., très clair, sur jardins, 3 p., 70 m2 tt cft, 2 bains, excellent état. Vendredi, samedi, 14 h. à 17 h.

BECON, 4e ETAGE, ASCENS., Séj., 2 chbres, tt cft, 90 m2, gar. sous-sol, 390.000 F. — 788-49-00.

MAIRIE VINCENNES
Dans immeuble rénové, reste :
STUDIO tout confort **69.000 F**
GRENIER tout confort **129.000 F**
Poss. crédit. Travaux soignés. Vr vendredi-samedi, 14 à 19 h : 60, R. DIDEROT - VINCENNES

ST-GERMAIN-EN-LAYE près R.E.R.
BEL APPARTEMENT 125 m2 + balc., séjour + 3 chbres, bains, gd hall, cft, garage. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CHATOU av. Brimont 5 mn R.E.R.
5 pièces, 110 m2, gd stand., petit imm. p. de t., 2 bains, cuis. éq., ch. serv. 650.000 F. T. 966-20-83. Visite s/place samedi-dimanche, de 14 h à 18 h.

NOGENT 5' BOIS et R.E.R. de FONTENAY
78, BD GAMBETTA - 2e bâtim. Stand., 4 p. sur jardin, balcon, parking. 480.000 F. Crédit 80 %. Samedi, dimanche, 10 à 18 h.

MARLY-LE-ROI prox. GARE
Beau 3 pièces, 3e et dern. étage. Vue dégagée. - 958-92-68.

SEVRES Part. vend 3-4 pièces, jard. privé, imm. neuf, gd standing, 2 bains, tél., park. Samedi-dim., 11 h à 17 h 30 : 3, rue Ernest-Renan. Imm. gard. Ou sur rendez-vous : 727-35-37.

SCEAUX
Dans petit immeuble récent **STUDIO** 30 m2, cuisine, bains, tél. 120.000 F. Créd. poss. 350-33-81.

Rez-de-chaussée. TRES CALME Asnières, entre gare, mairie, séjour, chbre, cuisine, bains. Prix 190.000 F. Tél. 788-49-00.

CHATOU
Immeuble neuf, standing, reste 8 appts de 45 à 50 m2. Prix à partir de 151.000 F, park. comp. S/pl. : sam., dim., 14 h-19 h : Le Belvédère, 85, r. Gambetta, Chatou, ou tél. au 913-29-29/58-06

FONTENAY-LE-FLEURI
PARC MONTAIGNE, F5, 102 m2 2 bains, loggia, parkg, cave, tél. S.-OUEST. Px 355.000. F. 770-09-56, H.B., ou sur place, PRESTROT, 2, square Monge, sam. 14 h. 30-17 h. 460-28-77.

A vdre SUPERDEVOLUY 05250, stud. 4e ét., nord en copropriété. Ecr. à 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

URGENT. Propriétaire vend directement dans le « Vieux Nice » 2 pièces confort, 50 m2. Prix total : 100 000 F. Ecrire à ACHILLE LADURELLI, 12, rue Blanche, 75009 PARIS.

Etranger

SUISSE, Gryon (VD), 1.100 m. Dans BEAU CHALET, tt conft, vue magnif. Part. vd 2 appts duplex 200 m2, autorisé étrang. Hypoth. Case postale 41. Villars/Ollon 1884.

VALAIS
Studios et appts en chalets, sites superbes, 1.400 m.-1.800 m. ski, alpinisme, pêche, bains, qualité suisse irréprochable. Placement sûr, sans inflation. Taux hypothécaire très bas. PROJECT, 520-99-50, 523-15-46. 16, rue Mollier 75016.

appartem. achat

Achète directement COMPTANT URGENT, 1 à 3 P. PARIS, avec ou sans travaux, prêter. Rive gche, près facultés. Ecr. à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

appartements occupés

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
RESTE : Dans immeuble rénové
1 APPT DE 3 PCES et
2 APPTS DE 4 PCES
OCCUPES PAR PERSONNES AGEES - PPTAIRE S/PL.
VENDREDI 13 h 30 A 17 h :
45, RUE BONAPARTE

12e prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 pierre de t. Propriétaire vd PETITS 2 PCES cuis., w.-c., loués à pers. âgées. PRIX MOYEN : 1.900 F le m2. Excellent plac. différé. 325-66-72.

locations non meublées Offre

Paris

CHAMPS-ELYSEES - 6 pièces, stand., étage élevé, calme. 6.000 F - 742-08-00.

Importante Société loue SANS COMMISSION appartements neufs tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière, face Mo Place-des-Fêtes
4 pièces, 85 m2, loyer 1.432 F, charges 375 F, parking 118 F.
5 pièces, 110 m2, loyer 1.388 F, charges 485 F, parking 118 F.

PARIS (20e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent tout confort, 2 pièces, 42 m2, loyer 876 F, charges 204 F, parking 121 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos. — 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble neuf bon standing studios 38 m2, loyer 907 F, charges 184 F. S'adres. 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Téléph. 345-17-22.

Mo DUPLEX 57, rue du Théâtre magnifique 5 p., 2 s. de bains, cuis. éq., gd luxe, Tel., terrasse, parkg. Vis s/place jeudi après-midi. Renseignements : 261-78-89.

7e AV. DE BRETEUIL. IMM. NEUF TR. GD STANDING Reste quelques 4 pièces, 125 m2, 6.000 F charges et parkings compris - 522-81-74.

Région parisienne

ASNIÈRES
Part., 4 Pces, tt cft, 90 m2, 5e étage, asc., tél., sur grand jard., 1.150 F par mois + charg. Téléph., apr. 19 h. : 793-42-69.

BIEVRES Partie de propriété et parc, grand standing, 7.000 F/mensuel Cab. MATHIEU - 941-05-58

LA DEFENSE R.E.R. Nanterre préfecture à 50 m, s/parc boisé. P. loue 4 p. nf, jamais habité, gd balc., parkg couv., px 1 600 F + charges. Téléph. : 906-44-08.

Métro MARCEL-SEMBAT gd living + 1 chbre tt cft. Tél., loyer 1 350 F + charges. Vendredi 17 h. 30 à 18 heures. Mme BERNARD, 26 bis, rue de Solferino (3e ét. dr.) Boulogne.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune Femme ch. 2 p. ou studio 7e, 6e, 5e, 1er, 2e, 3e arrdt. Maximum 1 200 F ag. s'abstenir. Tél. : 555-12-24 à partir 19 h. 30.

Région parisienne

Cherche MAISON ou FERME + jardin à l'année, 700 F mois max. 100 KM. de PARIS MAX. GEHARD, 74, boulev. Voltaire, 75011 PARIS. - 355-49-94.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl., loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

Pour société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES. Standing. 43, rue Saint-Charles. 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

AVENUE REPUBLIQUE. Prop. loue appart. rénové, 3-4 pièces, tout confort - Tél. : 700-10-13.

locations meublées Demande

Paris

Cherche APPART. et MAISONS DE STANDG pour CANDIDATS OFFRANT SER. REFERENCES. PARIS PROMO - 325-28-77.

Région parisienne

Etudiant ch. gde chbre ou studio sur NEUILLY, LEVALLOIS, COURBEVOIE ou PUTEAUX. Téléphoner au 506-72-56.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 310 F - 266-52-04

MONTRÉAL - CANADA
Excellent choix de maisons, d'apartements ou entrepôts commerciaux. Rendement minimum de 8 % après toutes dépenses et capitalisation sur hypothèque. RENE VALMONT Compagnie DES ROSIERS 85 Sainte-Catherine Ouest, MONTREAL

locaux industriels

VENDONS TOULOUSE (31)
sur TERRAIN 10.000 m2 :
USINE ou ENTREPOTS
3.000 m2
Etat neuf
Construction 1974, dont 200 m2 bureaux (chauff., condit. d'air). Circulation et parking 3.000 m2. Transfo 100 kVA. Très bel emplacement. Extension possible sur 9.800 m2. Bordure autoroute, sortie Ouest.
Téléphone : (61) 40-38-61.

Sur 7.500 m2, atelier 1.000 m2, bur. 630 m2, construct. 75, sortie autoroute Ouest. Vendu directement par partic. Tél. 975-79-72.

locaux commerciaux

5e BAIL 3-6-9 Bureau ou boutique **46 M2** 2 nivx, loy. 13.500 F/an TEL. : 233-67-08

RARE - 500 m2 - ODÉON Superbe LOCAL sur 3 NIVEAUX Calme. Verdure. Idéal pour important Bureau d'études, Architectes, Agence de publicité, Laboratoire. Centre culturel ou artistique. Vente ou locat. Excl. PROMOTIC - 325-11-68

maisons individuelles

EXCEPTIONNEL
COGEDIM propose
GUYANCOURT (78)
4,5 km de Versailles
près des Etangs du
MOULIN-RENARD

A vendre
2 MAISONS de 5 P. 116 M2
livrables début 78
Prix fermes et définitifs
Financement :
— 10 % à la Signature,
— 90 % à la Livraison.
PRIX 490.200 F et 535.200 F

Tél. : COGEDIM 266-36-36

TRESEURDEN
La campagne, au bord de la mer au Hameau de Kerellec, maisons bretonnes en granit. Ecr. Kirchner, 23, av. Churchill, 59170 Croix

MEULAN. 40 KM A 13, 30 min. Paris-Saint-Lazare : 10 maisons individuelles, 4 et 5 pièces, sur terr. de 700 à 1.380 m2. Construction traditionnelle PRIX FERMES et DEFINITIFS à la réservation, à partir de 420.000 F. Pour renseignements et visites du pavillon témoin Tél. : 474-40-45

UN GRAND CHOIX
de Maisons individuelles
5 pièces sur sous-sol à

- GONESSE (95 Val-d'Oise)
- BONDOUFLE (91 Essonne)
- ECQUEVILLY (78 Yvelines)

Tous renseignements sur simple appel au
766-13-14

fermettes

LA CHARRETERIE
à 5 km de SULLY-SUR-LOIRE (Loiret), sortie gros bourg, tous commerces, bien au calme, pêche, chasse, SPLENDIDE CORPS DE FERME EN FER A CHEVAL, sur terrain
1 HA attenant
constr. pierres, tuiles pays, comprenant habitation princip., séjour rustique, poutres apparentes, cheminée, cuis. + 2 P., s. d'eau, w.-c., beau grenier à aménager ; en retour anciennes écuries, boxes chevaux, bergerie, grange, eau électricité force branchées. Prix total 219.000 F. Traite avec 40.000 F cpt. Long crédit. LES PEUPLIERS, Relais Miel 5 km Sud N. 7 MONTARGIS. TEL. 15 (38) 85-22-92. Après 19 h. : 15 (38) 92-32-33.

VUE IMPRENABLE SUR **8.850** m2 nbreux arbres fruit. Fermette caractère 5 P. habit., dépend. Grenier à amén. Impec. Urgt. 225,000, fac. C.I.N. FACE EGLISE à 77-NEMOURS 428-26-63 ou après 20 h. 429-58-69.

domaines

PROPRIETES
1) Est-Varois, 40 km Cannes, 43 ha, bordure rivière, pinède-chênes-vergers, source eau de ville. 1.300.000 F. (Viager partiel poss.)
2) 6 km A-8, 20 km St-Raphaël, 17 ha dont 11 vignes V.D.Q.S., rapport maison 4 P., 2 cabanons 1.100.000 F.
AGENCE TALON
10, boul. Marx-Dormoy,
93300 DRAGUIGNAN.
Tél. (94) 68-45-10.

terrains

BRETIGNY-S/ORGE Face gare VENDS - CAUSE URGENTE TERRAIN 741 m2 + 2 maisons EMPLACEMENT IDEAL POUR CONSTRUCTION COMMERCE PRIX 500.000 F. - Tél. 929-03-70

PERIGORD Cède terrain 5.200 m2 Construct., viab., eau, élect., tr. bien situé, avec bâtiments ferme pierre. 70.000 F. - 631-16-33.

RESIDENCE DE L'ETANG LA LOUPE, 120 km PARIS, ligne PARIS-BREST. Chef-lieu de canton. A vendre terrains toute viabilité, bord étang, site très agréable dans agglomération, lots 550 à 850 m2, le m2 : 61 F. M. le Maire, LA LOUPE 28240 Téléph. : (37) 81-10-20

Bord forêt domaniale, dans bourg 3.000 habitants, très agréable, près CHATEAUROUX, vends TERRAINS BATIR. Tél. : (54) 36-40-23

villas

SEVRES

LUXUEUSE VILLA MODERNE, 220 M2
7-8 pièces, terrasse, jardin. Prix 1.300.000 F justifié Possibilité négociation cause départ. Tél. : 626-31-80.

CHATENAY
près Sceaux. Magnifique villa sur 1.000 m2 terrain, réception 75 m2 sur terrasse 30 m2, 5 ch., 4 sanit., gar. 3 voit. Luxueusement décorée. 1.900.000 F. 350-21-72.

A quelques minutes de ST-GERMAIN-EN-LAYE face à de vastes horizons maison contemporaine de gde sobriété, parfaitem. confortable Gd séjour, 5 chbres, 2 bains. Gd jard., calme absolu. 840.000. Ag. Rhodes, Le Vesinet 976-33-84

COTE D'AZUR
Cause urgence, part. vend sous valeur, villa neuve 7 P., vue mer, curieux s'abst. Tél. (94) 68-02-51 h. b. M. DURIF.

ST-JEAN-CAP-FERRAT (06)
Villa 1950, 7 P., 200 m2 en 2 niv. et 1.480 m2, terrasse 30 m2, gar. Prix 1.850.000 F. SOGETIM, Royal Luxembourg, 06-NICE. Tél. : (93) 88-09-94.

CHATOU - PRÈS R.E.R.
CHARM. VILLA MANSART très bon état, de qualité récept., cuis. aménagée, 4 ch., 2 bns, tt cft., gar. Jard. clos. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

PARC DE SCEAUX
Très belle propriété Dans jardin 900 m2 environ PX A DEBATTRE. ROB. 34-86.

pavillons

GENTILLY 2' Mo - Quartier calme - PAVILLON 1920 à rénover. 5 pces, cuis., s. bns, wc, ss-sol complet, ch. central, gar., jardinet 170 m2. A débat. 398.000 F. - 948-70-55.

VILLEBON-SUR-YVETTE 2, r. des Bouleaux Reste 2 pavillons pl.-pied, séjour + 4 ch., s. d'eau, cuis., cellier, jardin. - Vis. sam., dimanche, de 15 à 18 hres. - Tél. 989-31-74.

SARTROUVILLE. Rav. pavillon s/1.600 m2 clos, livg, 4 ch., cft, calme. 840.000 F - T. 968-39-62

CORMEILLES-EN-PARISIS 5' Gare. Const. 1971. Gd séjour, 5 chbres, gar. Ch. maz. 600 m2 terr. Parf. ét. 550.000 - 788-49-00

BECON PRES GARE Séjour, 3-4 chbres. cuis., bains. Chauff., garage possible à moderniser. 380.000 F - 788-49-00

ST-LEU-LA-FORET, 3' GARE Grand séjour, 4 chbres, cuisine, bains, chff. centr. gaz. Terrain de 350 m2. 350.000 F - 788-49-00

maisons de campagne

Très BELLE DEMEURE GERS 17.500 m2 parc, gds arbres, point de vue, parf. état, tt cft, cuis., séjours, salon, 4 ch., dressing, mais. gardien, gar. 550.000 F. Cabinet MAGNE, 32800 EAUZE.

YONNE (89) 180 km PARIS MAIS. CAMPAGNE 4 p., dégagement, wc, cave, eau, élect., gar., terr. clos. Px 150.000 F. FERMETTE s/1.200 m2 env., clos, av. arbres. 2 pces, gdes dépend., cave. Prix 85.000 F. Tél. : 16 (86) 52-76-15

manoirs

MORBIHAN : beau manoir XIXe 8 P., bon état, dépendances, beau parc 4,50 ha, rivière.
PROX. RENNES (35). Petit château parf. état, 25 ha parc, bois, étangs, terres.
BRETAGNE : Perros-Guirec : Joli manoir XV-XVIIe, 7 P., gd cft., maison d'amis, 1 ha.
ANJOU : Manoir XVIe classé, très gde qualité, 7 p., maison d'amis, gd cft., vue, tennis, piscine, parc 4,50 ha.
Forêts et Manoirs de France, 35500 VITRE. (99) 75-23-48.

SUD DE BLOIS
10 ha bois et étang, 10 ha cultivables, moulin + manoir, entièrement restauré et aménagé. 1.600.000 F - Tél. 955-06-06

viagers

LOIRE-ATLANTIQUE
MANOIR à restaurer. Isolé, possib. adjoind. terres et bois pour placement viager 1 tête 88 ans, appartement centre ville, sous-préfecture.
35 ha. bois, pins et chênes avec étang et carrière.
Chasse, pêche. Site tranquille. 30 kilomètres mer.
Ecr. s/réf. 6.843 à P. LICHAU S.A., B.P. 20, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

Les MEILLEURES CONDITIONS
FONCIAL VIAGER
19, boul. Malesherbes - 266-32-35
Affiliée à caisse de garantie.
38 ans d'expérience
Rente indexée devant notaire
Etude discrète et gratuite

propriétés

LANDES PROPRIETE AGRICOLE à vdre IDEALE chasse, culture, élevage, 130 ha un seul tenant, av. habitations. PX DE L'ENSEMBLE 1.400.000. DOCUMENTAT. DETAILLEE Ag. LESCA 40170 Lit-et-Mixe. Tél. : 21 par (58) 74-91-11

60 km PARIS FORET DOMANIALE Part. vd petite mais. paysanne XVIIIe. Tél. Clos murs. Gros cach. 110.000. T. (15-4) 450-32-97.

40 km autoroute Ouest Dans village Très belle mais. rurale aménagée, séj. 70 m2, 5 ch., 4 bns. Gd conft. Jardin d'agrément. 1.050.000 F, justifié. - 478-60-30.

80 KM OUEST près PACY-sur-EURE site boisé, belle propriété de style, séj. 50 m2, cuis., 4 chbres, 2 salles de bains, w.-c., tt cft, garage, terrain 5 000 m2 planté. AG. TURLOT 109, rue Isambard 27 PACY-SUR-EURE. Tél. : (16) 32-36-00-40.

PLEIN MORVAN, alt. 550 m, 6 km bretelle A-6, Paris 2 h. 30, dans village et proximité gros bourg
PROPRIETE
3 hectares d'un seul tenant, 2 étangs poiss., sources dans propriété, vue magnifique et impeccable. Libre à la vente. Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adresser : Maître MIGAUD, 58120 Château-Chinon. Téleph. (16-86) 85-08-01.

65 km Paris, 35 km aut. Ouest. Part. à part. vend superbe propriété de caractère sur 4 000 m2 dép., pisc., chauff., 260 m2 hab., séj. 100 m2 av. chem. centrale, 5 chbres, 2 s. de bains, cuis. éq. était impeccable, ss aucun frais. Px 1 100 000 F. T. après-midi au (16-32) 33-39-53 et samedi tte la journée (16-32) 37-77-35).

Vds PPTE lisière village, vers. audois Montagne Noire bord riv. tr. gde bâtisse 1 500 m2 utilisab. bon état, cft. en cours aménag., terr. + mat. divers + install. hydraul., turbine. px 300 000 F. TEL. : (68) 60-21-74.

25 KM OUEST PARIS presbytère XVIIIe restauré, 7 p., état neuf, petit jardin clos murs. Prix : 850 000 F. T. : 975-86-59.

PROVENCE-LUBERON
quelques affaires de très grande qualité
- 1 mais. 5 p. ds magn. pinède aménagée avec goût. Prête à habiter : 505 000 F.
- Terrain 5 000 m2 viabilisé ds cadre grandiose, immédiat. constructible : 160 000 F.
- Maison 3 chbres + gd séj., plein sud + annexes, prox. village : 455 000 F.

Gordes-Immobilier (90) 72-00-70.

Plein cœur de la SOLOGNE 160 km de Paris, 216 ha d'un seul tenant pouvant être divisé, comprenant 1 corps de ferme en U, 30 ha d'étangs aménagés, 27 ha de culture pour gibier, le reste en bois et fûtaie. AG. ELANCOURTINE Mme PEREZ 850-45-81.

CANNES super-propriété grand luxe, immense living, 6 chbres, piscine, logement gardiens, vue mer extra, photo sur demande. Propriétaire : 45-70-61.

CHAVILLE Rive droite Belle maison récente sur 950 m2 de terrain, réception 75 m2. 5 chbres, tt cft, aménagement luxueux, garage et terrasse. 1.250.000 F - 950-56-21

BAGNOLES-de-l'ORNE. BELLE PROPRIETE, exc. état, conft. sup. parc 2 ha. 20 km LA BAULE, ensemble 3 maisons sur 1 ha. Convient famille. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 53-25-21.

PROP. HAUTE-PROVENCE
CAUSE URGENCE
SUIS PRET à brader 500.000 F. PROPR. VALEUR 650.000 F. Site enchanteur, village classé. Tél. 460-04-84

ILE D'OLÉRON
Tr. belle propriété en bordure de mer. Ferme habitable en U, de 600 m2. - Sur 4 ha, boisé. Tél. : 46-47-83-33

MONTFORT-L'AMAURY
(3 km) - Belle ppté contemporaine. Gd séj., s. à manger, 3 chbres, 2 bns + chbre d'ami. Gar. Sur 5.850 m2. - Belle vue. Prix : 900.000 F Ag. des REMPARTS. 486-84-54.

PÉRIGORD
Prox. vallée Dordogne-Vézère, ANC. FERME EN L, dépend. Belle vue. Terrain 2 ha. Eau, électr. Px 165.000 F. - Photos et documentation sur demande PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

A VENDRE EN AUVERGNE
Anc. MOULIN s/11.300 m2 clos. Parc 3.000 m2 bordé par rivière truit., pet. étang 200 m2, barbec. Composé d'une mais. maître de 15 p., entièrement restaurée av. tout confort, garage 5 voitures + bâtiments en bon état de 1.000 m2 de surface au sol. Commodité pr installat. piscine et d'un court de tennis couvert. Bief et roue hydraulique 35 CV en parfait état de marche, fournissant électr. pr le chauffage. Px élevé justif. T. (73) 87-78-85.

Proximité **PONT-L'EVEQUE**
Très beau lot d'herbages 50 ha et 30 ha de bois. Chalet normand et bâtim. - (Belle situation.) Libre. S'adr. à M. MABILLE Administrateur de Biens 14103 LISIEUX. Tél : 62-08-23.

DEAUVILLE MT-CANISY Maison 10 p. Sur 2.400 m2. Prix : 388.000 F. INTERCONSTRUCTION 604-81-87

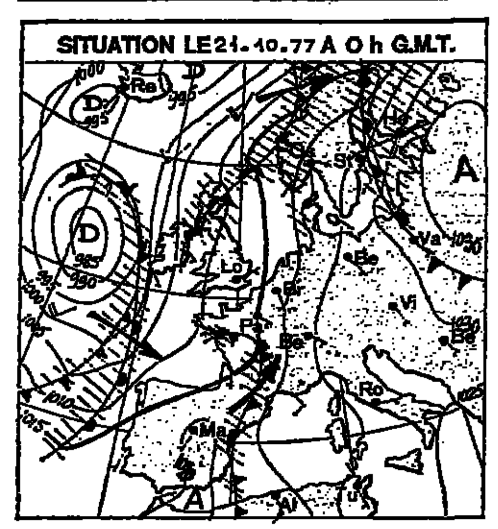
Près GISORS Belle demeure ancienne pierre. Hall, séj., salon, salle billard, cuis., 5 chbres, 3 bains, tt cft. Maison gardien, dépend. Joli parc 5.000 m2, nombreux arbres. Px 1.260.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

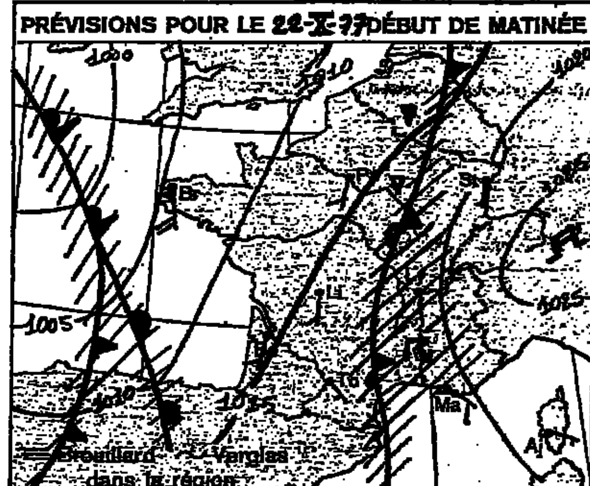
châteaux

Vendons, Ariège 09, magnifique château classé. Parc bois., 13 ha + Pavillon + Dépendances. Loisirs, pêche, chasse. Prix intéressant. Ecrire : T.L.P. 25, rue Gabriel-Péri, 31000 TOULOUSE

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 octobre à 0 heure et le samedi 22 octobre à 24 heures :

En bordure occidentale des hautes pressions qui recouvrent la plus grande partie de l'Europe, des perturbations venant de l'Atlantique et de la Méditerranée circuleront à travers la France.

Samedi 22 octobre, sur la moitié est du pays, le temps restera très nuageux avec des pluies éparses généralement faibles dans le Nord-Est, mais souvent fortes dans le Sud-Est. Les vents, de secteur sud, se renforceront, et de fortes rafales sont à craindre dans les vallées, ainsi que sur le littoral.

Sur la moitié ouest, après quelques éclaircies dans l'intérieur en début de journée, des nuages passagers donneront des pluies ou des averses dans un flux de secteur sud-ouest, qui deviendra assez fort à fort sur les côtes.

En général, les températures maximales baisseront un peu ; elles demeureront toutefois relativement élevées pour cette époque de l'année.

Vendredi 21 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Brest, 21 et 15 ; Caen, 19 et 15 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble, 22 et 13 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 23 et 15 ; Marseille, 25 et 19 ; Nancy, 18 et 8 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 20 et 19 ; Rennes, 20 et 17 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 23 et 16 ; Toulouse, 22 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 23 degrés ; Amsterdam, 10 (min.) ; Athènes, 23 et 12 ; Berlin, 11 et 5 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 21 et 14 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 10 et 8 ; Genève, 14 et 8 ; Lisbonne, 18 et 14 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 21 et 8 ; Moscou, —3 et —9 ; New-York, 17 et 6 ; Palma-de-Majorque, 24 et 19 ; Rome, 21 et 11 ; Stockholm, 9 et 8 ; Téhéran, 20 et 13.

LOTO

TIRAGE N°42
DU 19 OCTOBRE 1977

6 — 11 — 12 — 18 — 24 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 31

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1 302 855,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	26 409,20 F
5 BONS NUMEROS	3 383,00 F
4 BONS NUMEROS	67,70 F
3 BONS NUMEROS	7,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 OCTOBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 25 OCTOBRE 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 899

HORIZONTALEMENT

I. Un ordre à respecter ; Production de prime jeunesse ou d'extrême vieillesse. — II. Avait souvent la chair de poule ; Bien souvent vanné. — III. Prénom ; Avait son maître ; Peuvent se rouler. — IV. Symbole ; Pas ordonné ; Pleurent à chaudes larmes. — V. Tombe de haut ; Poudre. — VI. Envoyer des fleurs ; Interjection ; Transvasés. — VII. A parfois des serviteurs de génie ; Modifient la manière de voir. — VIII. Motifs d'attaques ; Culotte ; Symbole. — IX. Temps ; D'un auxiliaire ; Dans la galerie d'un château. — X. Se souciait peu d'être pris les armes à la main ; Fréquenté par maints agents de la S.N.C.F. — XI. Pas vraiment neuf ; Possessif. — XII. Cherchera la petite bête ; Contesteras. — XIII. Affaires d'Etat ; Entraînera certains sacrifices. — XIV. Base de vieilles liaisons ; Ses rives sont familières aux Biterrois ; Capitale étrangère. — XV. Court dans les steppes ; Préparer de béats sourires ou des grincements de dents.



VERTICALEMENT

1. Ne s'intéressait guère qu'aux coureurs ; Visible, chez l'amoureux transi. — 2. S'expose sans doute à des brûlures d'estomac ! Relevé. — 3. Avait des allures bizarres ; Différentes ; Article. — 4. On y potinait ; Notre berceau. — 5. Sigle ; Cours d'eau ; Distancées. — 6. Ne met pas à l'abri du besoin ; Cité ; Pitance d'attente. — 7. Tourne dès qu'on l'engage ; Lien fragile ; S'étendait sur le champ. — 8. Bien vus quand ils sont gros ; Parure. — 9. Contrée ancienne ; Morceau de bois ; Pas entraîné pour la course. — 10. Cheville ; Changeaient de genre. — 11. Opérer une jonction ; Fait partie de la famille. — 12. Etait dans la note ; Remplissait des parvis (épelé) ; Saperas. — 13. Point libre ; Finirait par venir à bout. — 14. Secouer ; Terme musical. — 15. Tentèrent le fils d'Isaac ; Etre momentanément absent.

Solution du problème n° 1 898

Horizontalement

I. Œnone ; Va ! — II. Raison ; In. — III. Eu ; Tutus. — IV. Liseron. — V. Usée ; René. — VI. Sen ; Lad. — VII. Etalions. — VIII. User ; Io. — IX. Sévères. — X. As ; Non. — XI. Caressées.

Verticalement

1. Oremus ! Ubac. — 2. Eau ; Sées ; Sa. — 3. Ni ; Lentes. — 4. Ostie ; Arène. — 5. Nous ; Li ; Vcs. — 6. Enterai ; Ens (Enns). — 7. Urédo. — 8. Vison ; Nièce. — 9. An ; Nessos.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 octobre 1977 :

UN DECRET

● Portant création d'une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, et une circulaire du 20 octobre 1977 relative à la qualité architecturale de ces constructions.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif au montant des droits de scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur.

RÉGIONS

Ile-de-France

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, SUR LES BORDS DE SEINE, PLACE CLICHY

Trois grands projets en panne

La commission des sites de la Ville de Paris vient de donner un avis défavorable à la construction, au Rond-Point-des-Champs-Elysées, d'un immeuble de bureaux qui serait situé à côté de l'ancien siège du « Figaro ». De nouvelles études devront être faites pour que cet immeuble s'intègre harmonieusement dans le site.

Mais ce terrain des Champs-Elysées n'est pas le seul à intriguer les Parisiens. Il en va de même, par exemple, pour les anciens terrains Peugeot dans le seizième arrondissement, près de la Maison de la radio, et pour le terrain sur lequel se dressait jadis le cinéma Gaumont-Palace, place Clichy, dans le dix-huitième arrondissement. Trois grands terrains vides et vagues depuis des années. Trois dents creuses dans le tissu urbain de la capitale.

Au rond-point des Champs-Elysées, l'Intra-Bank achète en 1963 un terrain de 4 152 mètres carrés bordé par l'avenue des Champs-Elysées et la rue de Ponthieu, et qui appartient aujourd'hui à l'Intra Investment, dont les principaux actionnaires sont des financiers du Qatar, du Koweït et du Liban. Un permis de construire pour un immeuble de huit étages, avec parking, est accordé en 1968. Grâce à l'exécution chaque année de menus travaux, ce permis n'a pas été remis en cause. Le terrain reste caché par des palissades depuis neuf ans. L'environnement s'en trouve fâcheusement affecté.

Cette affaire traîne en longueur pour plusieurs raisons. D'abord, les propriétaires du terrain de l'avenue des Champs-Elysées ont acquis un autre lot rue de Ponthieu pour y construire un immeuble. Les deux immeubles seraient reliés par une galerie marchande.

Ensuite, l'intégration du bâtiment prévu aux Champs-Elysées dans un site particulièrement protégé, face à l'immeuble de *Jours de France* et à côté de ce qui reste de la façade du *Figaro*, a nécessité plusieurs études et fait l'objet de plusieurs projets qui ont provoqué des réactions défavorables des services des affaires culturelles et de la Ville de Paris. Les études vont donc continuer après la décision négative de la commission des sites.

Après Peugeot, quoi ?

Aujourd'hui se pose une nouvelle question : les associations locales accepteront-elles que l'on construise un nouvel immeuble de bureaux dans un arrondissement, le huitième, particulièrement démuni en équipements publics comme en logements ?

Etiré le long de la Seine à proximité de la Maison de la Radio, les anciens terrains Peugeot, dont le propriétaire est le groupe immobilier Manera, vont-ils enfin être utilisés ? Un permis de construire fut délivré le 23 juillet 1973 pour construire, sur 19 000 mètres carrés, des bâtiments de cinq à dix étages. Les logements de « standing » devaient se répartir autour d'un jardin intérieur de 9 000 mètres carrés. Des travaux ont lieu chaque année afin de maintenir la validité du permis de construire. La question est maintenant de savoir si, en 1977 il est possible de réaliser l'ensemble du projet qui avait été présenté avant le vote par le Conseil de Paris du plan d'occupation des sols de la capitale. Car le projet tablant sur une opération très « dense » ne correspond plus aux décisions des élus. Le nouveau coefficient d'occupation du sol ne permet pas de réaliser un tel programme.

Pourra-t-on adapter ce projet aux nouvelles normes de l'urbanisme parisien sans remettre en cause l'équilibre financier de l'opération ?

Dernier projet en panne : A la fin de l'année 1978 devait ouvrir, place Clichy, à l'emplacement de l'ancien cinéma Gaumont-Palace, un grand hôtel. Il n'en sera rien. Derrière la palissade à l'angle des rues Caulaincourt et Forest un vaste trou attend d'être comblé. Le permis de construire pour un hôtel de près de mille cents chambres fut acordé, le 8 août 1973, à l'Omnium de construction et de financement (OCEFI). Un premier accroc a surgi avec... les P.T.T. En effet, cette administration devait construire en sous-sol un central téléphonique de deux ecnt mille lignes sur 19 000 mètres carrés. Après plusieurs mois de tergiversations, les P.T.T. abandonnèrent cette idée. L'OCEFI, pour sa part, n'a pu commencer à temps les travaux et se trouve confronté aux mêmes difficultés que les promoteurs des anciens terrains Peugeot. Le programme ne correspond plus au nouveau plan d'ocupation des sols de la capitale. Trop dense, le projet devra être revu.

JEAN PERRIN.

● *Marché Saint-Germain : contre-attaque des associations.* — Plusieurs associations, dont les Amis de la terre, l'Association nationale pour la protection des villes d'art et S.O.S. Paris, ont réaffirmé, mardi 18 octobre, leur opposition au projet de rénovation du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, adopté il y a quatre ans par le Conseil de Paris. Elles demandent « *que la structure du marché Saint-Germain soit conservée, tout en l'aménageant de manière à y abriter le maximum d'équipements. Cet aménagement devra être décidé en accord avec les associations* ». L'affaire devait être examinée par la commission extra-municipale de l'environnement, ce vendredi 21 octobre.

—A PROPOS DE...

LA VENTE DE MANUSCRITS DE COLETTE

La Dame du Palais-Royal

Ce vendredi 21 octobre après-midi, sont mis en vente, à Paris, plusieurs manuscrits de Colette ainsi que des livres ayant appartenu à l'écrivain. Derrière cette vente, une querelle.

Le Palais-Royal tient un grand rôle dans l'existence et l'œuvre de Colette. Il est lié à son nom comme la place des Vosges à celui de Victor Hugo. Une inscription dans la pierre rappelle au passant que l'auteur de Claudine *habita 9, rue de Beaujolais, de 1927 à 1929 et de 1938 à sa mort, le 3 août 1954.*

Côté jardin, de la fenêtre de sa chambre, au premier étage, elle jetait un regard tendre sur la « petite humanité » qui joue en bordure des arcades. Après la classe, la même rumeur continue à monter du « préau magnifique ». Cependant, moins têtu que les ormes en rang par deux, l'un des marronniers roses a fini par mourir. Et quelqu'un a lancé un caillou dans la vitre, à présent étoilée, derrière laquelle brillait, nuit et jour, le « fanal bleu ».

Du lit-divan disposé en travers de la fenêtre — le petit meuble anglais offert par la princesse de Polignac servant de pupitre, — Colette a composé ici, en dépit de l'âge et des douleurs de l'arthrose, quelques-uns de ses plus beaux livres. Pendant des années, elle a reçu dans sa ruelle le Paris célèbre des lettres, des arts et du spectacle. Dans la chambre haute de plafond, de nombreux portraits, une collection de presse-papiers, des bibelots familiers, nous parlent d'elle en confidence. Et on comprend mal que, depuis peu, le sort de cette demeure chargée d'histoire se trouve menacée par une simple opération immobilière.

Colette de Jouvenel, locataire depuis seize ans de l'appartement de sa mère, y reçoit des étudiants et des chercheurs du monde entier qui, pour la plupart, s'étonnent de ne pas trouver un musée Colette à Paris. L'endroit où elle vécut, travailla et mourut paraît prédestiné. Mais voilà. Il appartient depuis 1949 à la société Le Fleuron, qui cultive de tout autres projets.

Cette société fut fondée afin d'éditer l'œuvre complète de l'écrivain, par son troisième mari, Maurice Goudeket. Remarié après la mort de Colette, qui n'était même pas actionnaire de la société en question, M. Goudeket est décédé, à son tour, au début de cette année. C'est sa veuve, gérante du Fleuron, qui est l'instigatrice de la vente.

Colette de Jouvenel s'indigne : « La veuve du veuf de ma mère met à l'encan l'appartement de Colette. Elle oublie qu'il ne l'est pas pour moi seule. Il l'est pour tous ses lecteurs, tous ses amis. » *Elle veut continuer, au milieu des souvenirs, la gestion de l'œuvre de sa mère; qui l'appelait joliment « Bel Gazou », et n'ouvrira pas la porte aux visiteurs guidés par l'envie de posséder trois fenêtres sur le Palais-Royal.* « Une seule modification est concevable : que l'appartement, avec tout ce qu'il contient, devienne un musée. »

Elle a écrit en ce sens à M. Jacques Chirac, le maire de Paris et Corrézien comme elle. Depuis l'époque de Jacques Duhamel, le ministère de la culture connaît sa volonté. Néanmoins, elle vient d'adresser une lettre à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, pour lui demander, de façon pressante, de contribuer aux « deux indispensables sauvetages » *— ce sont ses termes — de l'appartement, certes, mais encore des manuscrits et des ouvrages dédicacés qui sont vendus aux enchères. Il s'agit d'éditions originales portant les autographes d'une pléiade d'écrivains, d'Aragon à Valéry, et, surtout, des manuscrits du* Blé en herbe, la Seconde, Gigi, Pour un herbier, Journal à rebours.

« Le saccage continue ! », *se désole Colette de Jouvenel. Plutôt que d'être dispersés, voire hors de France, ces documents précieux n'ont-ils pas leur place à la Bibliothèque nationale, déjà détentrice des cahiers des Claudine ? Assurément, le rayonnement de l'œuvre justifierait ce choix comme celui de la Ville, si, dix ans après avoir dédié une place à l'auteur de* Paris de ma fenêtre, *elle lui consacrait demain un musée.*

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

PRESSE

● *L'hebdomadaire « Carrefour »*, créé le 26 août 1944 — dont la publication avait été suspendue en juillet dernier, - publie aun numéro spécial-souvenir, en mémoire d'Emilien Amaury, son fondateur. On y trouve notamment une sélection d'articles parus depuis trente-trois ans, signés des noms les plus illustres : Vercors, André Malraux, Paul Eluard, Roger Caillois, Bernanos, etc. (Le numéro : 2 francs).

● *Le Syndicat des journalistes Force ouvrière* dénonce la publicité rédactionnelle que font passer dans les journaux « *certains partis politiques* ». Le S.G.J.-F.O. considère en effet que « *cette publicité est de nature à fausser le nécessaire équilibre de l'information, elle privilégie le pouvoir de l'argent au détriment de celui des idées, accentue les possibilités de pression de certaines catégories d'annonceurs sur le contenu de l'information* ».

Les journalistes F.O. propose qu'une réglementation rigoureuse soit adoptée.

● *Les discussions engagées* entre les directions des deux quotidiens, *Sud-Ouest*, édité à Bordeaux, et *la Dépêche du Midi*, publiée à Toulouse, pour une révision des zones de vente respectives (*le Monde* du 12 octobre), ont été interrompues sans qu'un nouveau protocole soit signé. M. Jean-François Lemoine, directeur de *Sud-Ouest*, en a informé l'ensemble des rédacteurs.

Sud-Ouest se retirera quand même du Tarn-et-Garonne, ainsi que de la Haute-Garonne, ne maintenant qu'une « antenne rédactionnelle » à Toulouse.

CONSEIL RESTREINT SUR LA CRÉATION DU MUSÉE D'ORSAY

M. Giscard d'Estaing a présidé le jeudi 20 octobre un conseil restreint sur l'aménagement d'un musée du dix-neuvième siècle dans l'ancienne gare d'Orsay. MM. Barre, d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, ainsi que M. de Margerie, directeur des Musées de France, ont participé à cette réunion.

Le président de la République a indiqué qu'il s'agissait de « *présenter de manière vivante l'ensemble de la production artistique de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et des premières années du vingtième qui marquent un tournant dans l'art moderne* », indique un communiqué de l'Elysée.

M. Giscard d'Estaing a précisé que « *toutes les formes des arts plastiques devront se trouver rassemblées dans le musée : les différentes écoles de peinture dont les œuvres sont actuellement dispersées dans divers musées nationaux, mais également les arts graphiques, la photographie, la sculpture, les meubles et les éléments décoratifs représentatifs de cette époque* ».

ÉQUIPEMENT

ARCHITECTURE

AU SYMPOSIUM DE L'ACADÉMIE

M. Giscard d'Estaing annonce plusieurs mesures pour améliorer la qualité des constructions

M. Giscard d'Estaing a prononcé, jeudi 20 octobre, le discours de clôture du symposium organisé par l'Académie d'architecture, au Palais de l'UNESCO, sur le thème : « Pour une politique de l'architecture ». Le président de la République a notamment annoncé la création d'une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, présidée par M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, la mise en place, dès 1978, des conseils départementaux d'architecture, d'environnement et d'urbanisme et une réforme de l'enseignement architectural. MM. Fernand Icart, ministre de l'équipement de l'aménagement du pement et de l'aménagement du territoire, Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, de la culture et de l'environnement, assistaient à cette séance.

Rendant compte des « tables rondes » qui avaient réuni les participants au colloque dans l'après-midi, M. Robert Auzelle, président de l'académie d'architecture, a déclaré : « *A ceux qui traitaient de l'administration, il est apparu que le contrôle prenait trop souvent le pas sur l'incitation. A vouloir tout réglementer, l'administration se fait excessive. Progressivement, elle supplante tous ceux qui, architectes ou urbanistes, doivent mettre au service des collectivités leur talent et leurs expériences et qui peuvent également intervenir dans les états-majors des administrations.* »

M. Auzelle a souligné, d'autre part, « *l'importance des décisions politiques, et surtout de leur cohérence* ». « *Il faut éviter*, a-t-il dit, *que les décrets d'application de certains textes aillent à l'encontre de l'esprit qui les justifiait. Il est aussi nécessaire que ces décisions affirment une continuité d'action indispensable à leur efficacité.* »

M. Giscard d'Estaing a d'abord évoqué la « *crise de l'architecture* ». A partir des années 50, a-t-il dit, « *les contraintes techniques, économiques, financières, réglementaires et administratives ont pris le pas sur les besoins sociaux et culturels* ». « *Ce constat*, a ajouté le chef de l'Etat, *ne doit pas éclipser l'effort immense de construction qui a permis, en moins de trente ans, de loger près de 24 millions de Français.* » Mais, « *après avoir été logés, les Français souhaitent être mieux logés* », estime M. Giscard d'Estaing. « *Ils sont soucieux*, a-t-il dit, *d'améliorer non seulement leur habitat, mais aussi son environnement. La qualité du cadre de vie quotidien devient une exigence sociale et populaire. L'aspiration à une architecture de qualité, déjà immense, ira grandissante.* »

« *La mission et les moyens des architectes doivent considérablement s'élargir* », a poursuivi le président de la République. Il a invité les architectes à jouer un rôle accru au service des collectivités locales, et il a annoncé l'ouverture de la commande publique aux jeunes architectes. A ce sujet, outre la création d'une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, M. Giscard d'Estaing a annoncé un assouplissement des modèles et un réexamen des modalités d'application des règles concernant l'ingénierie. Il a précisé : « *La récente loi sur l'architecture a déclaré d'intérêt public l'architecture. Elle institue le principe de l'intervention obligatoire de l'architecte pour les constructions importantes. Mais il ne doit pas y avoir de malentendu. L'architecte a vocation à intervenir sur toutes les constructions, apportant sa sensibilité, ses compétences, sa vision de l'espace. Les conseils départementaux d'architecture, d'environement et d'urbanisme joueront, à cet égard, un rôle important. Ils seront mis en place dès 1978 et fonctionneront de manière souple, et surtout pas bureaucratique.* »

« Des talents divers et prometteurs »

Le président de la République a indiqué que les principaux décrets d'application de la loi sur l'architecture avaient été envoyés au Conseil d'Etat et seraient signés avant la fin de cette année. « *Je suis persuadé*, a-t-il ajouté, *que les ministres vous ont écouté, monsieur le président, quant à la conformité des décrets par rapport aux textes législatifs.* »

M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *La nouvelle génération d'architectes me paraît accueillir des talents très divers et très prometteurs. Elle a échappé aux excès de la formation académique. Elle a résisté aux tentations de l'architecture « internationale ». Elle cherche à se relier à l'histoire du patrimoine architectural. Elle se préoccupe des modes de vie et des réalités sociales. A Paris et en province naissent de petites équipes d'architectes qui, sans fanfare ni trompettes, font une architecture quotidienne de qualité.*

» *Pour renforcer ce mouvement il est essentiel que l'enseignement de l'architecture soit rénové. Rien ne sera fait sans une réorganisation et une valorisation des études d'architecture. La réforme que le gouvernement a décidé d'engager à partir de l'année prochaine mettra en place une formation pratique, complète et ouverte aux finalités professionnelles. Cette réforme est la pierre d'angle de tout le reste.*

» *Pour promouvoir l'innovation architecturale, j'ai demandé au gouvernement d'étudier la création d'un centre d'études et de création architecturales. Une personnalité sera désignée d'ici à la fin de l'année pour permettre l'installation du centre à partir de 1979. Le centre pourrait accueillir des architectes déjà formés qui auraient pour mission d'entreprendre des recherches sur l'architecture contemporaine ainsi que de réaliser certaines constructions publiques exemplaires.*

» *Dans le même esprit, j'ai demandé au ministre de la culture et de l'environnement d'étudier l'implantation en région parisienne d'un grand ensemble moderne pour la musique. Je l'invite à examiner, en liaison avec la Ville, la possibilité de l'installer en bordure du nouveau jardin des Halles.* »

Evoquant enfin la « *nouvelle architecture française* », qui doit être une « *architecture de raison* », une « *architecture naturelle* » et un « *art de la cité* », le président de la République a conclu :

« *Il y aura une politique de l'architecture que nous sommes décidés à mener. Mais il n'y aura pas d'architecture officielle. L'architecture est diversité. L'architecture est liberté. L'architecture est démocratie.*

» *Mon ambition est que nous puissions réconcilier tous les Français avec l'architecture, permettre aux architectes d'exercer leur métier dans sa plénitude, favoriser la création d'une nouvelle architecture française inventive et comprise des Français.* »

M. Bernard Tricot président de la mission interministérielle

Le *Journal officiel* du 21 octobre publie le décret du ministre de la culture et de l'environnement « *portant création d'une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques* ».

L'article 2 de ce décret définit comme suit les tâches de la mission :

« *La mission assure une tâche de coordination, d'impulsion et d'information, en liaison avec l'ensemble des administrations de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des sociétés nationales. Elle peut assumer des missions de même nature en accord avec les collectivités locales, leurs établissements publics et les professions intéressées.*

» *Elle suit plus spécialement les programmes expérimentaux dont la réalisation sera entreprise dans les ministères au sein desquels sera créé, à cet effet, un secteur pilote correspondant à une fraction des crédits d'investissement destinés à la construction de bâtiments dans chacun de ces départements. Elle incite et aide à la réalisation de projets expérimentaux.*

» *Elle conduit, directement ou indirectement, des actions de formation de maîtres d'ouvrages publics. Les programmes de recherche susceptibles de concerner la qualité architecturale des constructions publiques sont examinés annuellement avec la délégation générale à la recherche scientifique et technique, sous l'égide ou avec la participation de la mission. Elle présente annuellement au premier ministre un rapport sur l'ensemble des problèmes concernant la qualité architecturale des constructions publiques.* »

La mission aura à sa tête un « directoire » désigné par le premier ministre et sera présidée par M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général de l'Elysée.

On sait que, sur cette question de la qualité des constructions publiques, une mission d'étude avait été confiée par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, à M. Claude Cornuau, un haut fonctionnaire du ministère de l'équipement (*le Monde* du 6 janvier). Ce dernier avait remis ses propositions à M. Raymond Barre au début de l'année.

POINT DE VUE

L'important, c'est le sol...

par DANIEL AUGIER (*)

L'AMELIORATION de leur cadre de vie est l'un des souhaits majeurs des Français aujourd'hui. La qualité de l'urbanisme de demain la matérialisera. Les actuels responsables promettent cette amélioration dans leurs nombreux discours. Mais la politique mise en œuvre à cet effet n'est qu'un ensemble de gadgets reprenant un passé, plus ou moins mythique, présenté à grand renfort de déclarations gouvernementales comme une sorte d'âge d'or perdu par la technologie d'aujourd'hui. Or, à l'évidence, le problème foncier est le point fondamental de tout urbanisme cohérent. Le simple bon sens constate que les habitations sociales, les équipements et les espaces verts ne peuvent se réaliser que si la puissance publique possède les sols nécessaires. Cette maîtrise des sols urbanisables demeure le point essentiel sur lequel les diverses politiques en matière d'urbanisme, de cadre de vie et d'écologie seront finalement jugées.

La droite et le marché

Dans la majorité actuelle, la conception classique — défendue par les promoteurs privés et leurs amis — consiste à laisser jouer les lois du marché et à supposer que les collectivités publiques pourront acquérir, à des prix plus ou moins voisins de ces prix de référence, les sols nécessaires à la réalisation des équipements collectifs. Mais il n'y a pas de véritable marché des terrains constructibles. Quoi qu'en disent nos gouvernants, la demande en logements reste élevée (un rapport officiel présente la moitié du parc immobilier comme inférieur aux normes minimales de qualité exigées), de même la demande en sols constructibles.

La politique giscardienne consiste à frapper d'un impôt les actes de spéculation. C'est une constante qui se retrouve depuis l'impôt sur les plus-values foncières, jusqu'à la récente loi foncière.

L'idée est que cette taxe aura un effet dissuasif sur la spéculation. En réalité, toutes ces dispositions n'ont eu d'autre résultat que d'augmenter la valeur des transactions du montant de cet impôt et de rendre l'Etat ou les collectivités publiques complices de ces mécanismes spéculatifs. Elles portent constamment vers la hausse la valeur des terrains indispensables à la réalisation des équipements publics et entraînent les prix des logements aux sommets actuels.

La gauche et l'expropriation

Face à ces errements, la gauche communiste propose la nationalisation des sols urbanisables, et une partie du P.S., leur municipalisation. Or cette maîtrise par les collectivités publiques ou locales est d'ores et déjà possible aujourd'hui puisque les mécanismes d'expropriation pour cause d'utilité publique existent.

Les radicaux de gauche sont fermement attachés à la propriété patrimoniale individuelle, mais ils reconnaissent que l'intérêt personnel doit pouvoir s'effacer devant les besoins collectifs. Ce sacrifice doit avoir sa juste contre partie financière. Le seul et véritable problème de l'expropriation est celui de la valeur à attribuer aux biens expropriés. Aujourd'hui, cette valeur est fixée par les ingénieurs des domaines, lesquels n'ont d'autre solution que de prendre comme base de référence la moyenne des ventes récentes de terrain plus ou moins semblables. Or cette moyenne procède du marché spéculatif et les valeurs d'expropriation sont donc constamment en hausse. L'extrême gauche souhaiterait que l'appréciation du bien découle de critères technocratiques indépendants de toutes lois du marché. Ce serait alors donner à des fonctionnaires des pouvoirs exorbitants et ouvrir la porte aux nationalisations illimitées des sols constructibles, thèse impopulaire à laquelle s'oppose Robert Fabre.

Le M.R.G. est pleinement conscient de cette double difficulté : sortir de la spéculation foncière sans tomber dans la collectivisation bureaucratique des sols. C'est pourquoi a été retenue la solution la plus sage : celle de l'impôt foncier. La *jouissance personnelle d'un terrain* constructible en centre urbain est un privilège que le bénéficiaire doit assumer vis-à-vis de la collectivité et, tout particulièrement, de ses membres les plus défavorisés. Il serait simple d'envisager une loi qui fixerait le pourcentage d'un impôt frappant les terrains urbanisés. Elle pourrait même ne définir qu'une fourchette, laissant aux collectivités locales le soin de fixer la valeur exacte de ce taux. Quant à l'assiette de l'impôt, chaque propriétaire en fixerait lui-même le montant : une estimation faible entraînerait un impôt peu élevé, une estimation forte un impôt important. Mais, dans tous les cas, c'est cette estimation qui serait prise comme base dans le cas d'expropriation éventuelle !

Chaque propriétaire doit se considérer comme personnellement responsable de ses décisions sans s'en remettre aveuglément aux diktats d'une administration toute-puissante. Cette prise de responsabilité conduirait à la véritable autogestion du patrimoine de chacun. Les collectivités locales seraient les principales bénéficiaires de ces taxes et y trouveraient le moyen de mettre en œuvre une véritable politique foncière.

La nationalisation ou la municipalisation des sols à construire, sur les bases légales actuelles, n'iraient pas sans risque de collectivisations aveugles. De telles idées ont parfois effleuré des membres de la majorité, mais la droite les a vite rappelés à l'ordre : l'impôt foncier serait un impôt sur le capital et c'est là un sujet tabou !

(*) Architecte-urbaniste, délégué national du M.R.G.

TRANSPORTS

CONCORDE A NEW-YORK

UN ESSAI TRANSFORMÉ

Concorde a démontré, le jeudi matin 20 octobre, lors de son premier décollage de New-York, qu'il respectait — et au-delà — les normes sonores en vigueur à Kennedy-Airport. Aussi bien les autorités portuaires que les responsables britanniques ont déclaré que le bruit émis par l'avion supersonique avait été inférieur à 105 EPNdB (Effectively perceived noise decibels), soit 7 décibels en dessous de la limite admise pour les appareils subsoniques.

L'avion supersonique, aux commandes duquel se trouvait le pilote britannique Brian Walpole, a fait un virage serré à 25° immédiatement après son décollage, pour se diriger vers l'Atlantique en évitant le survol des zones fortement urbanisées de Rockaway et de Howard-Beach. Après un vol de trois heures au-dessus de l'océan, Concorde a fait demi-tour, puis est revenu se poser à Kennedy-Airport.

Un responsable de la British Aircraft Corporation a indiqué que ce premier décollage avait été effectué « *dans des conditions tout à fait normales* » et que, « *comme cela a toujours été dit, Concorde est capable de s'insérer sans difficultés dans le trafic aérien de Kennedy-Airport* ».

De nombreux riverains qui attendaient de juger Concorde au décollage ont admis qu'il avait passé son test « *avec brio* » et que, en fin de compte, il n'était pas plus bruyant que n'importe quel autre appareil subsonique. Certains, néanmoins, continuent de se demander si, en service régulier, l'avion supersonique saura éviter les zones urbanisées.

Rappelons que, à partir du 22 novembre, Air France assure en Concorde un aller-retour quotidien entre Paris et New-York. En revanche, en raison, dit-on, du manque d'équipages qualifiés, la *British Airways est dans l'impossibilité* d'assurer une telle desserte avant le mois de février. Dans un premier temps, les Concorde britanniques n'atterriront à New-York que deux fois par semaine.

P.T.T.

L'administration sera plus patiente à l'égard des mauvais payeurs

Le nouveau bulletin *Repères*, publié par le secrétariat d'Etat aux P.T.T., précise les délais dont disposent les usagers pour régler leurs notes de téléphone bimestrielles.

En principe, les abonnés doivent acquitter leur facture au plus tard quinze jours après la date figurant sur leur relevé dans la case « date d'émission ». Pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier, cette date est postérieure de quelques jours à la date réelle d'émission.

Cette période de quinze jours écoulée, un premier avis de rappel, « *aux termes non comminatoires* », est adressé aux abonnés retardataires afin qu'ils paient dans les dix jours. Passé ce nouveau délai, un second avis « *un peu plus sévère dans l'expression* » accorde un délai de grâce supplémentaire de dix jours.

Les mesures coercitives sont progressives. Le retardataire accidentel se verra appliquer la taxe la plus faible s'il n'a pas réglé sa dette trente-cinq jours après la date d'émission de la facture. Le mauvais payeur, lui, sera frappé d'une taxe maximum et d'une suspension de sa ligne.

Si elle est effectivement appliquée par les services des télécommunications, une telle personnalisation de la sanction représente une amélioration notable du comportement des P.T.T. à l'égard des abonnés. Jusqu'à présent, le ton de l'administration était franchement comminatoire, et la coupure de la ligne sans appel, bien que les retards de paiement soient souvent imputables aux lenteurs de la poste ou aux difficultés de transmission entre les services des télécommunications.

Cette attitude plus sereine devrait aussi profiter à l'administration en lui évitant un contentieux inutile sur une partie des cinquante-quatre millions de factures à recouvrer en 1977, et, probablement, cent millions en 1980.

ENVIRONNEMENT

● *Contre le bruit de Roissy.* — L'association des riverains de l'aéroport de Roissy, le COSANURO (Comité de sauvegarde contre les nuisances de Roissy) vient d'introduire un recours devant le tribunal administratif de Versailles afin d'obtenir de nouvelles normes en matière de bruit au décollage et à l'atterrissage sur l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy. De plus, ils demandent l'interdiction des vols de nuit, entre 22 heures et 7 heures du matin.

● *Rassemblement à Cruas.* — Un rassemblement anti-nucléaire national et non violent est organisé, le dimanche 23 octobre, près du site nucléaire de Cruas-Meysse (Ardèche), par les comités de défense pour protester contre le lancement des travaux par l'E.D.F., en l'absence de déclaration d'utilité publique.

Cependant, le parti communiste de l'Ardèche, qui a demandé l'arrêt des travaux et le retrait des forces de police, ne s'associera pas à la manifestation, « *craignant des affrontements graves sur le terrain* ». Les écologistes, de leur côté, ont condamné le sabotage d'une ligne électrique moyenne tension qui, mercredi 18 octobre, a privé de courant quatre communes de la région.

● *Randonneurs à Paris.* — Pour souligner l'importance de la randonnée pédestre, le Comité national des sentiers de grande randonnée a prévu une marche exceptionnelle, qui aura lieu samedi 22 octobre, de Paris (parvis de Notre-Dame) à Versailles (Palais des congrès). Ce sera la première fois qu'une telle manifestation se déroulera à travers la capitale.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Japon

Jean-Pierre Jarier pilotera la deuxième Ligier

De notre envoyé spécial

Fuji. — Pour la première fois, le constructeur français Guy Ligier a engagé deux voitures dans un grand prix. La première est naturellement conduite par Jacques Laffite, pilote officiel de la marque depuis ses débuts, en janvier 1976, et la deuxième par Jean-Pierre Jarier, qui fait ainsi son entrée chez Ligier, à l'occasion du Grand Prix du Japon.

Pour l'instant, l'accord passé entre Ligier et Jarier ne concerne que la dernière épreuve du championnat du monde des conducteurs, qui aura lieu, dimanche 23 octobre, sur le circuit du mont Fuji. Il ne fait cependant aucun doute que si Ligier peut disposer du budget nécessaire en 1978, il fera en sorte de confier une voiture à Jarier pour toute la prochaine saison. Ce serait la meilleure solution pour Guy Ligier, qui pourrait disposer de deux voitures et doublerait donc ses chances de réussir dans chaque course. Il reste que dans cette hypothèse, l'effectif des équipes de stands devrait être augmenté, de manière qu'aucun des deux pilotes ne soit pénalisé par une dispersion de l'assistance.

Au plan financier, l'engagement régulier, l'année prochaine, de cette deuxième voiture dépendrait pour une grand part, selon les responsables de l'équipe Ligier, d'un effort accru de Matra, le fournisseur des moteurs.

Le forfait de la régie Renault au Japon n'a guère suscité d'émotion. Les résultats de la voiture ont été trop discrets en 1977 pour qu'une vive déception accompagne cette décision. En revanche, l'absence de Niki Lauda fait l'objet de beaucoup de commentaires, eu égard à la personnalité et au mérite du champion du monde.

FRANÇOIS JANIN.

Motocyclisme

RUNGIS : deux circuits à l'étude.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a confirmé, jeudi 20 octobre, qu'il n'avait pas de solution immédiate au problème des circuits pour les motards de Rungis.

« *Je veux éviter de nouveaux morts à Rungis, mais je ne peux pas interdire Rungis* », a ajouté le ministre en indiquant que ses services procédaient à l'étude de deux circuits possibles dans la région parisienne. Mais il faut faire accepter cette éventualité par les municipalités confirmées et, en quelque sorte, faire cohabiter les motards avec la population. Problème difficile, a reconnu M. Dijoud devant les représentants des motards de Rungis. Ceux-ci, en effet, se sont constitués en association indépendante, afin de faire aboutir leurs demandes.

D'une discipline à l'autre...

BASKET-BALL. — *Villeurbanne s'est imposé devant Londres par 114 à 73, le 20 octobre, en Coupe d'Europe des clubs champions.*

FOOTBALL. — *Après l'Argentine, la République fédérale d'Allemagne, le Brésil, le Pérou et l'Ecosse, le Mexique a assuré sa qualification à la prochaine Coupe du Monde, grâce au match nul (1 à 1) entre Haïti et le Canada dans le groupe de qualification rassemblant les équipes des Caraïbes, d'Amérique du Nord et du Centre.*

HIPPISME. — *Le prix Jamin, disputé le 20 octobre à Enghien et retenu pour le quarté, a été gagné par* Grandpré, *suivi de* Fleur de Prère, *de* Fétiche du Logis, *et de* Guépière. *La combinaison gagnante est 12-11-8-7.*







ÉCONOMIE - SOCIAL

La bataille nucléaire

III — Indépendance nationale et solidarité internationale

« Croyants » et « incroyants » se disputent sur ce champ clos de l'énergie nucléaire. Où l'on voit que « tous les morts ne se valent pas » dans notre société. (Lire « le Monde » des 20 et 21 octobre.)

par HENRI ANGLÈS D'AURIAC (*)

Il est douteux que le nucléaire rende un jour chaque Français plus dépendant du pouvoir central, mais il est sûr qu'il rendra en tout cas la France plus indépendante du reste du monde.

S'il est exact que notre pays, dont le développement a été essentiellement basé sur le pétrole à bon marché et à gogo, ne dispose que de ressources d'énergie tout à fait insuffisantes pour les besoins de son économie, il n'est pas certain — loin de là ! — qu'une autre politique eût pu réduire la dépendance énergétique. Et il ne faut d'ailleurs pas non plus dramatiser, car le marché restera toujours plus « vendeur » qu'on ne le dit. Cependant, il reste que nous devons à la fois assurer notre indépendance politique et notre balance des paiements, les deux choses étant liées. Le haut niveau de notre technologie nous permet au demeurant de trouver dans les cendres plus de combustible que nous n'en avons mis au départ. Superphénix est la parfaite illustration du slogan : *« En France, nous n'avons pas de pétrole mais nous avons des idées... »* Mais ce haut niveau ne restera que si nous l'élevons sans cesse. Rien n'empêche en effet ceux qui ont du pétrole d'avoir aussi des idées, alors que, même avec beaucoup d'idées, on ne fait pas toujours jaillir du pétrole. Cela veut dire que nous devons constamment demeurer au niveau technique le plus élevé et être constamment en avance d'une idée si nous voulons toujours avoir de quoi acheter notre pétrole.

De ce point de vue, le nucléaire représente précisément un ensemble de personnes, de connaissances, de techniques, de technologies, d'investissements que ne peuvent créer, même avec de l'argent, ceux qui n'ont aujourd'hui que du pétrole... Que l'on nous comprenne bien. Il ne s'agit ni d'inciter à la compétition belliqueuse, ni d'opposer telle hégémonie à telle autre, mais d'assurer un certain équilibre mondial des échanges commerciaux pour le bien de tous.

Si la France — et les pays industrialisés (si, parmi ceux-ci, elle était seule à le faire, ce serait pire encore) — choisissait la voie du désarmement technologique, comment pourrait-elle se procurer pétrole et matières premières ? Les pays qui possèdent ces ressources auraient vite fait de construire leur propre armement technologique et nous n'aurions strictement aucune monnaie d'échange à leur proposer. (Il est vrai que pour les anti-prométhéens qui n'ont pas plus besoin d'énergie que la République n'avait besoin de savants, l'absence de pétrole serait sans doute une bonne chose.) Il est même permis d'estimer que c'est, pour ces pays à haut niveau de technologie, un devoir impérieux de continuer à progresser... pour les autres.

Cela n'a bien entendu de sens que pour ceux qui croient au progrès et à la bienfaisance de ce que M. de Rougemont appelle des « Etats-nations ». Pour ceux qui estiment au contraire que le progrès doit être repensé et qui doutent de l'utilité des « Etats-nations », presque tout ce que nous avons écrit pourra être invoqué contre le nucléaire.

Quand on accepte Prométhée, comme nous y conduisent et le raisonnement et le cœur... et l'instinct et la morale, on accepte aussi et ses œuvres et ses outils, et les mégamachines politiques, les mégamachines économiques, les machines tout court, sont précisément et ces œuvres et ces outils à travers lesquels, même s'ils sont loin d'être parfaits, nous pensons devoir au mieux servir le progrès.

Leur disparition serait, en tout cas, tragique. Si l'on nous oblige à dire « oui » ou « non » sans nuances, notre choix est fait. Nous refusons de renoncer à la lutte contre le cancer, à l'épopée de la NASA et, d'une manière générale, nous refusons la régression qui ramènerait bien vite l'humanité à l'âge des cavernes.

On n'arrête pas le progrès, pourquoi ?

On peut philosopher sur la « marche » de Prométhée, observer qu'elle résulte de « mécanismes aveugles » ; on peut faire remarquer que ce « héros » n'a ni projet ni morale, s'attrister ou s'effrayer qu'il ne sache pas où il veut aller ni où il va ; on ne voit vraiment pas comment arrêter Prométhée. Sa progression in-consciente est finalement « cohérente » et presque linéaire : depuis des millénaires qu'il progresse, les plus acharnés de ses détracteurs sont bien obligés de reconnaître que cet aveugle, ce somnambule ne s'est pas « cassé la figure » et que, s'il ne sait où il va, il est très probable qu'il va finalement quelque part. De toute façon, les clameurs de ses détracteurs ne l'ont guère arrêté ; l'on ne saurait dire qu'il les écrase ; il se borne à les ignorer et à avancer d'un pas égal. Pourquoi ?

Nous répondrons à cette question avec le langage même des antinucléaires qui invoquent quelque chose comme un « sursaut de l'espèce », une poussée irréversible de « l'instinct de conservation ». Dans la mesure où ces « incroyants » auraient raison, ils ne feraient que justifier la foi des « croyants », leur réaction « instinctive » répondant à une marche également « instinctive » de l'humanité. Sans en être tout à fait conscients, ils joueraient leur partition dans le chœur des prométhéens ; ils seraient la glande qui, au moment opportun, sécrète le contrepoison. Cette vision ne nous déplaît pas ; elle conserve à la marche prométhéenne son caractère biologique. Nous pensons, en effet, que dans sa marche, l'humanité obéit à un instinct vital (aussi profond et irrésistible que l'instinct sexuel) qui lui commande d'augmenter sans cesse et sa connaissance de la nature et de soi-même et ses pouvoirs sur le monde, d'essayer lesdits pouvoirs... puis d'en user.

Il est donc illusoire de se vouloir anti-prométhéen conscient et réfléchi ; tel qui se croit anti-prométhéen n'est en réalité qu'un des petits rôles de la troupe prométhéenne. L'on ne contiendra jamais l'humanité à ne pas suivre sa nature. Illogisme ? Etre prométhéen, n'est-ce pas précisément admettre qu'il n'y a pas de nature mais seulement une culture, la nature n'étant à tout instant que ce qu'en a fait la culture ? Illogisme purement formel. Il y a bien une nature de l'humanité qui est précisément de créer de façon continue le monde et l'homme par son propre mouvement culturel.

Le dialogue socratique

Optimisme naïf chaque jour démenti par les faits ! Philosophie fataliste et barbare !... Vision brutaliste et biologique du monde et de l'homme !

Nous entendons déjà ces reproches. Ceux qui croient seulement en l'homme s'indigneront de ce qu'ils appelleront sa négation, l'oubli de ses possibilités de construire lucidement son futur. Ceux qui croient en Dieu invoqueront une morale naturelle, une nature du monde et de l'homme, essentielle, voulue et créée par Lui.

Bien que croyant précisément et en l'homme et en Dieu, nous ne nous sentons nullement gênés de nous proclamer résolument prométhéens, et donc pronucléaires. C'est parce que nous croyons en l'homme que nous lui faisons une confiance totale : sa progression ne peut être que bonne. Et cette loi est plus que compatible avec une foi religieuse ; à la vérité, elles se postulent l'une l'autre.

Le géant Prométhée peut certainement apparaître comme un être « statistique », « une force qui va, agent aveugle et sourd de mystères funèbres ». Mais, à la vérité, les mécanismes internes de Prométhée n'ont rien de funèbre ou, du moins, à côté de mécanismes neutres (ou qui favorisent des valeurs non essentielles), il existe d'autres agents positifs : la raison, la sagesse, la générosité de chacun.

Tout doit être tenté pour augmenter l'efficacité de ces agents et donner ainsi au Prométhée collectif une conscience et une morale. Mais, l'observation est fondamentale, cela peut et doit se faire de l'intérieur, en acceptant Prométhée et sans vouloir l'enchaîner.

Comment parvenir à cette action « intérieure » ? D'abord en veillant à ce que le « savoir » et le « pouvoir » n'aient pas entre eux des relations incestueuses et en organisant ensuite le dialogue auquel nous invite Socrate.

Le formidable développement de la science et des techniques creuse chaque jour un fossé plus profond entre « ceux qui savent » et « ceux qui ne savent pas ». Il est inévitable que les premiers soient tentés de trouver dans leur savoir des armes, voire des justifications, pour exercer le pouvoir sur les seconds et pour demander à être les maîtres des mégamachines politiques et économiques.

Dans la réalité, ce ne sont pas les prix Nobel ou les agrégés de physique qui conduisent les nations, ni les techniciens les grandes machines économiques. Si l'utilisation du savoir par le pouvoir est un phénomène très répandu, il arrive que ce soient des techniciens qui utilisent le « tyran » et soient des vrais décideurs : dans l'un et l'autre cas, c'est ce que l'on appelle la « technocratie ». En nous en tenant au premier schéma (nous aurions peu à changer si nous partions du second), nous dirons que le « prince » utilise le « savoir », qu'il s'est agrégé pour exercer le pouvoir et l'invoque pour le légitimer : *« Vous devez m'obéir parce que je sais. »*

Il y a là un danger terrible. La revendication du droit à l'autorité publique par celui qui sait est un abus aussi pernicieux et plus insidieux que les revendications antérieures, que le mouvement vers la démocratie a successivement rejetées.

Un appel aux incroyants

Celui qui désire être le maître de la mégamachine politique n'a pas le droit d'invoquer la force brute, la naissance, la richesse, les vertus morales, l'intelligence ou le savoir, il ne peut invoquer que la légitimité d'avoir été régulièrement choisi par les citoyens. Rien n'interdit à ceux-ci d'en tenir compte mais aucune de ces « qualités » ne justifie le droit au pouvoir. A la limite, l'aristocratie et même la ploutocratie sont sans doute préférables à la technocratie. (Pour ce qui est de la mégamachine économique, le problème est sensiblement différent ; la mégamachine politique est là pour la contrôler.)

Mais s'il est bon, nécessaire, que le maître de la mégamachine politique soit démocratiquement désigné, cela ne suffit pas. Il faut qu'il maintienne, dans l'exercice du pouvoir, un dialogue permanent avec tous ceux qui lui ont délégué ce pouvoir et qu'il se garde de considérer la mégamachine comme une fin en soi. Cette tentation prend aujourd'hui la forme insidieuse de la technocratie.

Ce n'est pas seulement avec l'ingénieur que le maître doit converser, car le dialogue exclusif du maître et du technicien recèle de terribles dangers ; il flatte et grise chacun d'eux et risque de les aveugler tous les deux.

Le pouvoir ne doit décider qu'après avoir organisé le dialogue entre les trois personnages avec lesquels conversait Socrate : le technicien, le philosophe et... l'esclave, c'est-à-dire le non-expert, l'ignorant, le porteur de cette valeur irremplaçable qu'est le non-savoir. Il faut le redire, cet « ignorant » a un droit sacré à participer aux choix qui vont peser sur son existence et celle de ses descendants. Plus le problème est difficile, moins il est accessible à cet « ignorant », plus il est nécessaire que celui-ci soit entendu.

Il appartient au pouvoir d'organiser ce dialogue — oui, ce dialogue — car l'information ne suffit pas. Pour éviter les pièges insidieux où risquent de le mener inévitablement ses connaissances, il a besoin d'entendre cette voix innocente qui pose sans relâche les questions irritantes, les questions déplaisantes, les questions sottes, faisant éclater à tout instant son ignorance mais en même temps la croûte faussement protectrice du savoir.

La voix du philosophe ? Qu'on se rassure, elle n'a jamais manqué. Mais le dialogue du scientifique et du philosophe présente les mêmes dangers de griserie et d'aveuglement que celui du prince et du savant. C'est un dialogue entre « augures », chacun s'honorant et s'admirant à travers la considération et la compréhension qu'il apporte aux propos de l'autre.

Ce dialogue est souvent nécessaire, mais il est lui aussi insuffisant, incomplet... Le vrai dialogue — celui qui se noue entre les trois acteurs — permet au pouvoir qui l'a organisé non seulement d'entendre une nouvelle « voix collective » mais des langages différents, car chacun de ces trois acteurs : le technicien, sans oublier ce qu'il sait, le philosophe, sans renoncer à sa méthode, l'homme de la rue, sans abandonner sa craintive vigilance, a été profondément changé par les deux autres.

Les dispositifs classiques de la démocratie, partis politiques, représentation parlementaire, clubs, syndicats, mass media, universités, permettent déjà ce dialogue, mais il serait sûrement plus efficace de créer quelques institutions nouvelles adaptées à cet objet relativement nouveau. Il ne s'agit pas de propositions en l'air. Ces institutions existent aux Etats-Unis. Les *hearings* qui se déroulent devant les commissions techniques fédérales, les travaux de l'Office for Technology Assessment, les débats devant le pouvoir judiciaire à la suite d'actions intentées par tel ou tel groupe de citoyens, en sont des exemples vivants. Il semble que ces institutions — ou ces pratiques — permettent de réaliser le dialogue que nous préconisons, infiniment mieux que dans notre pays où l'on vient seulement de faire un premier pas, au demeurant très méritoire, en admettant que l'« esclave » sera désormais informé.

Sur la nécessité du dialogue avec l'« esclave », nous ne résistons pas au plaisir de citer *le Canard enchaîné* : il s'agit d'une émission de FR 3 où se confrontaient experts et contestataires. L'un d'eux, M. Reiser, a fort gentiment déclaré aux « savants » :

« Qui êtes-vous, vous ? Des grossiums qui savez tout, prévoyez tout et qui en plus êtes payés pour prévoir. Qui sommes-nous, nous ? Des minables, des marginaux, des amateurs, des barbares, des seins nus, des insupportables. Des gens qui sont censés ne rien connaître au problème. Mais s'ils n'avaient pas été là, ces gens impossibles, vous seriez encore le cul dans votre fauteuil à vous féliciter de votre action et à tirer des plans sur la comète. On ne veut pas de médailles, nous, mais avouez qu'on vous a " bougés ". »

Yvan Audouard se réjouit mais semble s'étonner que ceux à qui s'adressait ce réquisitoire en aient reconnu le bien-fondé. Pour nous, c'est bien le genre de dialogue que nous attendons...

Il doit être possible de mettre un terme à la guerre entre « croyants » et « incroyants ». A tout le moins faudra-t-il la dépassionner, utiliser d'autres armes, faire disparaître le parti pris et l'hostilité. Mais notre vœu est plus ambitieux. N'est-il pas possible que les antiprométhéens « acceptent », de bon cœur, le fait prométhéen sans renoncer à agir sur lui, mais de l'intérieur ? *Voluntes fata ducunt, nolentes trahunt* (« Ceux qui acceptent les destins, ceux-ci les conduisent ; ceux qui les refusent, les destins les traînent »). Nous pensons que l'attitude à adopter vis-à-vis de Prométhée doit s'inspirer de cette réflexion de Sénèque.

Ceux qui acceptent Prométhée marchent avec lui, restent à sa hauteur et peuvent ainsi lui parler et le guider ; ceux qui refusent Prométhée, celui-ci les brise. Et puisque nous en sommes aux sentences lapidaires de l'Antiquité qu'on nous permette pour finir de transposer le *Natura non imperatur...* cité plus haut, en affirmant qu'« on ne commande au progrès qu'en lui obéissant ». Nous demandons amicalement aux incroyants de méditer cette réflexion.

FIN

(*) Ancien directeur général du groupe Thomson.

ÉCONOMIE - SOCIAL

COMMERCE INTERNATIONNAL

Les Japonais battent leurs records

Leur excédent commercial pourrait atteindre 14 milliards de dollars cette année

Le Japon est souvent utile dans la mesure où il sert d'alibi aux difficultés et aux embarras des autres pays industriels. Ses réussites commerciales alimentent une inquiétude, que vont renforcer les dernières statistiques.

Les exportations japonaises ont atteint, au cours du semestre d'avril à septembre, le record absolu de 43 051 millions de dollars (211 milliards de francs), en hausse de 10,8 % par rapport au précédent record (38 861 millions de dollars) enregistré au semestre précédent, et de 19,4 % par rapport à la même période de 1976. Cette progression est surtout imputable à la hausse du yen par rapport au dollar qui, à elle seule, a renchéri de 9 % en moyenne la valeur des exportations pendant cette période.

Parmi les produits japonais les mieux vendus figurent notamment les automobiles (+ 27,9 % en un an), les navires (+ 26,7 %) et le matériel photographique (+ 52,4 %). En revanche, les exportations d'acier ont baissé de 0,2 % à la suite de la limitation volontaire des livraisons à destination de l'Europe, indique le MITI (ministère du commerce international et de l'industrie). La vente des postes de télévision a aussi subi une baisse de 4,5 % pendant le même semestre.

D'autre part, la hausse du yen a pour effet « pervers », compte tenu du poids des achats d'énergie et des matières premières pour le Japon, d'entraîner une baisse du coût des importations. Au cours des six mois en question, celles-ci n'ont augmenté que de 10 %. Résultat : l'excédent de la balance commerciale du Japon s'est élevé à 8,8 milliards de dollars (43 milliards de francs) et dépassera sans doute les 14 milliards qui avaient été prévus par Tokyo pour l'ensemble de l'année.

Les autres pays s'en alarment, comme en témoignent les récentes déclarations de MM. Blumenthal, secrétaire d'Etat américain au Trésor, et Jenkins, président de la Commission européenne. Le gouvernement japonais, soucieux de préserver son audience internationale, proteste de sa bonne foi et annonce des mesures pour augmenter ses achats à l'étranger (pétrole, uranium, métaux non ferreux...). Récemment, le vice-ministre du MITI a indiqué que les droits de douane seraient réduits avant le printemps pour les importations d'ordinateurs, de pellicules photographiques et d'automobiles. Actuellement, ces droits sont respectivement de 13,5 %, 16 % et 6,4 %.

Certes des obstacles, tarifaires ou administratifs, existent à l'entrée des produits étrangers au Japon ; mais les importations des biens manufacturés ne représentent que le cinquième du total des achats à l'étranger de ce pays, ceux-ci n'intervenant eux-mêmes que pour 12 % du produit national brut. Par ailleurs, le marché japonais apparaît contrôlé par les firmes industrielles et les sociétés de distribution nationale, alors même qu'il est en partie saturé. La marge des gains est donc faible, d'autant que, pays isolé et dépourvu d'énergie et de matières premières, l'Empire est « organiquement » adapté à l'exportation.

Dès lors, le problème paraît insoluble. En termes bilatéraux du moins. Le Japon ne pourrait-il pas augmenter son aide en faveur des pays en développement, actuellement très faible : de l'ordre de 0,2 % de son P.N.B. ? Ces pays seraient alors capables de développer leurs activités économiques et d'acheter davantage de biens d'équipement et de consommation, qui ne seraient pas obligatoirement nippons. — M. B.

SIDÉRURGIE

Un accord serait en vue entre la Commission de Bruxelles et les « bresciani »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Davignon a réuni, jeudi 20 octobre, à Bruxelles, les dirigeants d'Eurofer (l'organisation professionnelle des sidérurgistes des Neuf) et les représentants des « Bresciani », ces industriels du nord de l'Italie, à qui il est reproché de ne pas respecter les obligations du plan anticrise de la C.E.E. et de mettre de la sorte celui-ci en péril. Il semble qu'une solution acceptable pour tous soit en vue.

Certains des « Bresciani » ont été pris en défaut par les contrôleurs de la commission en ce qui concerne les prix minima et les enquêtes se poursuivent. La commission dispose de moyens juridiques pour le cas échéant, sanctionner ces infractions. Mais elle est consciente que ce n'est pas là le moyen le plus efficace pour sauver le plan anti-crise. D'autant plus que l'affaire ne se présente pas d'une manière simple : la commission sait que certains industriels français, contrevenant ainsi aux instructions strictes données par leur chambre syndicale, ont vendu, eux aussi, des ronds à béton au-dessous des prix minima.

La commission voudrait demander aux Français et aux Allemands de s'engager à acheter un certain tonnage de ronds à béton aux « Bresciani » à condition expresse qu'ils respectent les prix minima. Les Français et les Allemands, pour qui l'essentiel est d'éviter la contagion déprimante résultant d'une guerre des prix, sont d'accord sur le principe. Et cela d'autant qu'ils n'ignorent pas que les Bresciani, si on les exclut des marchés français et allemand des ronds à béton, seront tentés de se tourner vers d'autres produits.

Néanmoins, pour que l'arrangement porte ses fruits, il faut que les quinze entreprises sidérurgiques de la région de Brescia acceptent de l'appliquer. Or il y a des « francs-tireurs », notamment une firme qui, jusqu'à présent, se dérobe et ne vient pas à Bruxelles. La commission garde cependant l'espoir d'aboutir, et ce d'autant qu'elle a, nous dit-on, l'appui du gouvernement italien. Celui-ci a surtout en tête les intérêts de la « grosse sidérurgie » nationale. Il considère, selon les experts bruxellois, que la fin de la rébellion des Bresciani constitue une condition préalable à un éventuel arrangement avec les industriels de Fos pour que ceux-ci acceptent à leur tour de discipliner leurs livraisons sur le marché de la péninsule. — Ph. L.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	COURS DU JOUR + Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8560	4,8590	+ 50	+ 80	+ 120	+ 150	+ 280	+ 340
$ can.	4,3890	4,3945	[illegible]	+ 80	+ 70	+ 120	+ 180	+ 280
Yen (100)	1,9070	1,9150	[illegible]	+ 100	+ 150	+ 180	+ 360	+ 400
D.M.	2,1380	2,1425	[illegible]	+ 95	+ 160	+ 190	+ 480	+ 520
Florin	1,9930	1,9970	+ 50	+ 80	+ 110	+ 140	+ 340	+ 380
F.B. (100)	13,7330	13,7480	+ 280	+ 300	+ 530	+ 580	+ 1230	+ 1300
F.S.	2,1530	2,1570	+ 125	+ 150	+ 250	+ 280	+ 650	+ 700
L. (1 000)	5,5150	5,5250	— 300	— 200	— 600	— 450	— 1500	— 1400
£	8,5990	8,6095	+ 240	+ 300	+ 510	+ 600	+ 1200	+ 1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 5/8	4	3 5/8	4	3 5/8	4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 7/8	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7 3/8	7 3/4
Florin	4 3/4	5 1/4	4 3/4	6 1/4	4 3/4	5 1/4	5	5 1/2
F.B.	4 1/2	5 1/2	5 3/4	6 1/2	6	6 1/2	6 1/2	7 1/4
F.S.	1/4	3/4	1	1 1/2	1 3/4	2 1/4	2	2 3/4
L. (1 000)	10	13	13	16	13	16	13	16
£	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5 1/4	5 1/4	6
F. français	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/2	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FONCTION PUBLIQUE

Semaine d'action du 7 au 12 novembre

Le courroux des fonctionnaires F.O.

Le cartel Force ouvrière de la fonction publique se fâche au point d'organiser, de son seul chef, du 7 au 12 novembre, une semaine nationale d'action, ponctuée de meetings à Paris et en province, comme l'a indiqué, jeudi 20 octobre, devant la presse, son secrétaire général M. André Giauque (nos dernières éditions d'hier). Il n'est pas exclu qu'ensuite un ordre de grève soit lancé.

Le courroux des fonctionnaires F.O. est provoqué par l'attitude du gouvernement qui « *après plusieurs mois de discussions stériles, a pris la lourde responsabilité de briser, le 29 septembre dernier, le processus des négociations salariales élaboré d'année en année, depuis 1969* ». « *Il faut tirer un trait sur la politique conventionnelle pour 1977* », a déclaré M. Giauque.

Fidèle partisan de cette politique et signataire régulier des accords salariaux dans la fonction publique, le cartel F.O. considère, en effet, qu'il n'y a pas eu cette année de libres négociations, puisque le gouvernement a posé, en raison du plan Barre, des « *préalables inacceptables* ». D'autre part, après avoir admis, en juin, que la négociation se ferait en niveau, et non en masse de salaires, M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, est revenu sur sa parole trois mois plus tard « *ce qui ne pouvait conduire qu'à la rupture* ».

« *Le premier ministre,* a poursuivi M. Giauque, *avait projeté au moins le maintien du pouvoir d'achat. Il ne tient pas ses engagements, puisque, au 1er octobre, le pouvoir d'achat des fonctionnaires accusait un retard de 1,2 % par rapport à la hausse des prix.* »

Le cartel F.O. a profité, si l'on peut dire, de cette rupture avec le gouvernement pour aussi « *reprendre sa liberté d'action* » vis-à-vis des six autres fédérations de fonctionnaires, dont l'entente actuelle paraît bien précaire à M. Giauque.

Pour M. Giauque, la C.G.T. et la C.F.D.T., en ne signant pas les accords des années passées, n'ont pas admis le principe même de la politique conventionnelle, et, en 1977, la C.F.T.C. elle-même a, en quelque sorte, trahi au profit du gouvernement, en n'étant « *pas totalement opposée* » à une discussion en masse salariale. Quant au cas particulier de la FEN, s'il y a « *complète identité de vues* », il y a, en revanche, « *divergence au niveau de l'action* ». « *De même que nous ne signons pas n'importe quoi,* a déclaré M. Giauque, *de même nous ne sommes pas pour l'unité à tout prix* ».

Du 7 au 12 novembre, le cartel F.O. engagera aussi, d'ores et déjà, le fer des revendications pour 1978 : refonte complète, dans un plan de cinq ans, de la grille indiciaire, intégration totale de l'indemnité de résidence dans le traitement, possibilité de prendre sa retraite, quel que soit l'âge, dès lors que l'on totalise trente-sept annuités et demie, application généralisée de la semaine de quarante heures, obtention de la cinquième semaine de congés payés et recrutement de cent mille agents titulaires dans la fonction publique.

A propos du problème des effectifs, M. Giauque considère comme un « *véritable scandale* » l'embauche temporaire dans le cadre de la loi du 5 juillet sur l'emploi des jeunes « *de dix-huit mille vacataires payés 1 200 ou 1 300 francs par mois* » alors que le décret du 8 avril 1976 assurait qu'on allait en finir avec la « *condition de paria* » de quelque quatre cent cinquante mille auxiliaires de la fonction publique, et prévoyait leur titularisation. — M. C.

AGRICULTURE

Les coopérateurs s'inquiètent de l'enlisement de la politique européenne

L'assemblée générale de la Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.) s'est terminée, le jeudi 20 octobre, à l'issue de deux jours de travaux. La séance de clôture a été consacrée aux problèmes européens en présence de M. Von Werschuer, directeur général de l'agriculture à la Commission européenne. Les représentants des coopératives ont exprimé leurs inquiétudes face à « *l'immobilisme de la politique commune en matière monétaire* » et à l'absence d'actions cohérentes en matière d'exportations vers les pays tiers notamment. « *Nous restons profondément européens,* a déclaré M. Aurion, président de la C.F.C.A. dans son discours de clôture, *mais peut-être est-il temps de s'habituer à l'idée que la véritable sécurité du revenu agricole réside moins dans les règlements communautaires que dans la capacité d'organisation des producteurs dans la coopération.* »

La veille, M. Jean Wahl, délégué aux industries agricoles et alimentaires, après avoir souligné les difficultés de sa mission avait déclaré :

« *Nous n'allons pas d'un coup modifier la politique des prix, procéder aux réformes de structures foncières encore indispensables, simplifier le centralisme bureaucratique d'un vieux pays de droit écrit, communiquer à tous les responsables des firmes l'esprit d'entreprise et le goût de l'innovation, donnera enfin à Bruxelles et à l'administration le sens du rapide et du concret si nécessaire à l'exportation.* »

M. Wahl, qui n'exclut pas à titre personnel une adaptation de la réglementation des prix pour les entreprises qui prennent des engagements sur l'emploi ou l'exportation tout en se regroupant entend, dans un premier temps, obtenir le conceneus de toutes les parties intéressées.

M. Pierre Méhaignerie avait, de son côté, annoncé que 50 millions de francs de prêts bonifiés du Crédit agricole seront distribués aux coopératives de fruits et légumes, de vin et aux conserveries indirectement touchées par les calamités naturelles (inondations).

A L'ÉTRANGER

● *La croissance de l'économie américaine* s'est fortement ralentie pendant le troisième trimestre, se situant — en taux annuel corrigé des variations saisonnières — à 3,8 %, contre 6,2 % durant le second trimestre et 7,5 % au cours du premier. Le P.N.B. s'élève à 1 911 milliards de dollars pour l'année (1 343 milliards en dollars 1972). Cette décélération, qui était prévue, est due principalement au ralentissement

EMPLOI

Le gouvernement accroît les aides à la mobilité des salariés

Pour faciliter la mobilité géographique et professionnelle des Français, le gouvernement a pris ou va prendre une série de mesures incitatives que MM. Barrot, secrétaire d'Etat à l'équipement, et de Charette, directeur de cabinet du ministre du travail, ont présentées, jeudi 20 octobre. Depuis le début septembre, les indemnités de mobilité sont les suivantes :

● *Des bons de transport* sont accordés aux demandeurs d'emploi qui se déplacent pour s'informer sur une offre présentée par l'A.N.P.E. ou l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) : au-dessus de 100 km : bon de transport gratuit ou indemnité forfaitaire de 6,25 à 31,25 francs ; *au-dessus de 100 km*, remboursement du trajet S.N.C.F. et indemnité de 25 à 112,50 francs pour frais de repas et d'hôtel.

● *Des indemnisations des frais de changement de domicile* sont versées aux chômeurs — licenciés ou demandeurs d'emploi depuis moins d'un an — et aux personnes qui, gardant leur emploi, suivent l'entreprise qui se restructure ou se décentralise avec l'accord des pouvoirs publics ; ces aides comprennent le remboursement des frais de transport de la famille et une indemnité forfaitaire pour couvrir les frais de déménagement (625 francs pour les époux et la moitié pour les enfants et personnes à charge plus 1,04 franc par km). Ainsi, une famille avec deux enfants qui se déplace de 600 km percevra 3 750 francs.

● *Une prime de transfert de 5 000 à 12 500 francs*, selon la taille de la famille, est, en outre, accordée si le déménagement est d'au moins 20 km et s'il ne concerne pas le Bassin parisien ou la région parisienne. Cette prime est réservée aux licenciés pour motif économique, aux jeunes demandeurs à la recherche d'un emploi depuis moins d'un an après leur service militaire, aux salariés qui suivent l'entreprise qui se restructure ou se décentralise avec l'accord des pouvoirs publics. Le montant de la prime est réduit de moitié si les ressources mensuelles du foyer, non compris les allocations familiales, dépassent 6 250 francs par mois.

● *Une indemnité de double résidence* (18,75 francs par jour) est versée pendant une durée maximale de six mois ou lorsque le demandeur d'emploi trouve un poste à plus de 19 km de son domicile et doit supporter les frais d'une double résidence.

∴

A compter du 1er novembre — les décrets doivent être publiés prochainement, — diverses aides au logement vont être accordées aux salariés qui déménagent :

● *Un prêt relais*, limité à deux ans et à taux d'intérêt « modéré », pour couvrir en partie l'apport personnel nécessaire à l'acquisition d'un nouveau logement (jusqu'au 80 000 francs pour le propriétaire d'un F 4) ;

● *Le cumul de prêts* sera désormais autorisé pendant dix-huit mois ; le salarié qui bénéficie déjà d'un prêt assorti de l'aide de l'Etat pourra recevoir un deuxième prêt pour acquérir un nouveau logement ;

● *Le maintien des prêts* assortis d'une aide de l'Etat sera autorisé pour le salarié qui déménage et ne veut pas vendre le logement où il résidait auparavant, et cela sans autorisation spéciale. Au bout de trois ans, le salarié pourra obtenir un nouveau maintien des prêts pour trois ans en demandant cette fois une autorisation auprès de l'organisme prêteur ;

● *Une priorité de réservation dans les H.L.M.* sera enfin accordée sous certaines conditions.

Pour toutes ces aides, les demandeurs d'emploi pourront obtenir des renseignements plus précis aux agences de l'emploi.

M. Barrot a, d'autre part, annoncé le lancement de deux expériences : l'ANPE et le Centre information logement vont coordonner leurs moyens dans une dizaine de villes pour présenter aux chômeurs à la fois offre d'emploi et offre de logement ; des sociétés vont être créées pour acquérir ou gérer les logements des salariés qui déménagent pour raison professionnelle.

Montefibre : la direction fait de nouvelles propositions

De notre correspondant

Epinal. — Les contacts interrompus depuis le 7 septembre, entre la direction de Montefibre-France et l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.) de l'usine de Saint-Nabor, ont été renoués le jeudi 20 à Epinal. A la chambre des métiers et en présence du directeur et de l'inspecteur du travail et de la main-d'œuvre, la direction a présenté les grandes lignes du second « *plan de sauvetage* ». Il se traduit par le maintien du contrat de travail pour six cent vingt-neuf personnes, soit deux cents de plus que prévu par le premier plan. L'intersyndicale rejette ce nouveau plan et en propose un autre.

La réunion commença par une déclaration étonnante de M. Varalda, directeur général de Montefibre : « *Je fais mon autocritique. Lorsque, le 13 juillet, nous avons annoncé la fermeture de l'usine de Saint-Nabor, nous avons laissé entendre que nous voulions détruire les installations. Je m'en excuse.* » Et de poursuivre : « *Je dois reconnaître que votre action nous a ouvert les yeux. La reprise avec l'ensemble du personnel ne nous semblait pas possible. Mais c'est du passé. Depuis, d'autres possibilités se sont dégagées.* »

M. Varalda précisa ensuite ces « possibilités » qui tiennent compte à la fois de l'effondrement du marché du polyester et du nylon industriel et du désir de conserver l'ensemble de l'outil de travail en bon état. Le plan prévoit donc une reprise de la production du polypropylène et du nylon textile, soit au total trois cent quatre-vingt-huit postes de travail à temps complet ou six cent vingt-neuf emplois à temps partiel.

Réponse de l'intersyndicale : « *Nous continuons à exiger une garantie de l'emploi pour les mille trente-neuf salariés.*

M. Varalda : « *Nous regrettons votre position, cependant nous appliquerons ce plan.* » Sans préciser de date.

Pour la C.G.T., Montefibre bénéficie cette fois de l'« aval » des pouvoirs publics. M. Jean-Pierre Ferry, secrétaire de l'U.D. C.G.T., estime que « *la finalité poursuivie par Montefibre reste la même : la fermeture à terme de l'usine vosgienne, après les législatives. On change les méthodes mais l'objectif reste le même* ».

M. Varalda a répété que Montefibre était toujours disposé à vendre l'usine de Saint-Nabor ou à rechercher un partenaire, que ce soit C.D.F.-Chimie ou Elf-France. Il a indiqué que le gouvernement français n'avait fait aucune proposition dans ce sens.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu ce vendredi 21 octobre dans l'après-midi. A l'ordre du jour le paiement des salaires à 100 % : ceux des mois d'août et de septembre ne l'ont été qu'à 90 % pour le personnel sans travail. — Y. C.

SOCIAL - ÉCONOMIE

LE CONSEIL D'ÉTAT HOSTILE A L'ARRÊT DE L'IMMIGRATION FAMILIALE

(Suite de la première page.)

Le projet de M. Lionel Stoléru était triple : suspension de l'immigration familiale pendant trois ans, arrêt de la délivrance de cartes de travail aux immigrés et de toute nouvelle régularisation, extension de l'aide au retour à l'ensemble des travailleurs étrangers. Mais seule la première de ces mesures doit donner lieu à un décret, les deux autres étant applicables par voie de circulaires.

En examinant ce projet de décret, le Conseil d'Etat l'a jugé choquant à l'heure où la France débat précisément des droits de l'homme à la conférence de Belgrade, et au moment où les pays de la C.E.E. préparent une charte sociale européenne. Que signifie, en effet, la réaffirmation du principe du droit à l'immigration familiale, faite par M. Stoléru, si l'on suspend celle-ci trois ans ?

Les syndicats et les mouvements de défense des travailleurs immigrés se réjouiront sans doute de l'attitude du Conseil d'Etat. Le gouvernement prépare d'ores et déjà un nouveau texte qui tiendrait compte expressément du respect des accord internationaux — quitte à chercher à les renégocier par la suite. Le plan de M. Stoléru ne sera-t-il pas pratiquement vidé de sa substance, après avoir provoqué les polémiques que l'on sait autour d'une mesure considérée dans de nombreux milieux — et par plusieurs gouvernements — « scandaleuse », inhumaine et, de surcroît, inefficace ?

Dans l'immédiat, le secrétaire d'Etat va poursuivre les consultations engagées avec les pays d'où viennent les travailleurs étrangers. Il doit se rendre dès la semaine prochaine au Maghreb, pour y expliquer le point de vue du gouvernement français.

J. B.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Renault machines-outils obtient un important contrat en U.R.S.S.* — Ce contrat, d'une valeur de 60 millions de francs, porte sur la fourniture complète d'une chaîne d'usinage et d'assemblage de culasse pour les usines de moteurs Gorki.

Conflits et revendications

● *Tours : la direction départementale du travail a été envahie*, mercredi 19 octobre, par une vingtaine d'employés de l'entreprise Chollet, pour protester contre le licenciement, autorisé par l'inspection du travail, d'une déléguée C.F.D.T. Celle-ci a été congédiée pour avoir bavardé dans les lavabos, et le syndicat reproche à la direction de calquer son attitude sur celle de M. Furnon. — *(Corresp.)*

Emploi

● *« L'Agence nationale pour l'emploi tend à devenir une annexe du patronat »*, ont déclaré jeudi 20 octobre, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'Agence. Les expériences de contrôle menées dans certaines agences se traduisent par une réduction des demandes d'emploi enregistrées ; les offres d'emploi, souvent téléphonées, ne font l'objet d'aucun contrôle.

COMMERCE

BILLET

Réveil des marques de distribution

Les marques de distribution sortent de leur long sommeil. Euromarché lance les « produits orange » ; Mammouth (enseigne des hypermarchés de la centrale Paridoc) ; les « produits familiaux » ; Continent (enseigne du groupe Promodès) ; les « produits blancs » ; les Nouvelles Galeries et le B.H.V. offrent une garantie totale et gratuite de cinq ans (pièces, main-d'œuvre et déplacement) sur tous les appareils Mogamatic.

Tout ce remue-ménage est né — et les grands distributeurs ne le nient pas — du lancement par Carrefour, il y aura bientôt deux ans, de ses « produits libres ». On se souvient du tollé général (le Monde du 27 avril 1976) qu'avait suscité cette initiative, aussi bien chez les industriels que chez les grands du commerce ou les publicitaires.

En adoptant l'étiquetage informatif, en renforçant les contrôles de qualité, en faisant sienne l'argumentation des organisations de défense des consommateurs et surtout en mettant en parallèle ses produits — moins chers et aussi bons, disait la publicité — avec ceux des grandes marques nationales, Carrefour trahissait le libéralisme économique, se faisait l'allié objectif de la gauche, disait-on. Il n'est plus question aujourd'hui de réactions aussi excessives, même si les industriels regardent, avec quelque inquiétude, la généralisation du phénomène.

Il est vrai que, durant la dernière décennie, les marques de distribution avaient marqué le pas, ne dépassant pas 10 % du marché des produits de détail dans le grand commerce concentré, même si, ponctuellement, telle marque réalisait une part importante des ventes d'un groupe (Mogamatic représente 80 % du chiffre d'affaires des Nouvelles Galeries en électroménager). En Belgique, les marques où le fabricant se cache derrière le commerçant ont conquis 30 % du marché. L'offensive actuelle peut donc s'étendre, d'autant que les anciens tenants des marques de distribution (Casino, les Coop, mais aussi le Printemps-Prisunic, les Galeries Lafayette-Monoprix) vont devoir emboîter le pas et rajeunir leurs formules.

Le consommateur y gagnera-t-il ? En étiquetage d'information, en amélioration du service après vente, certes. En qualité des produits... on veut l'espérer. Il est cependant surprenant que l'on découvre aujourd'hui publiquement les mérites des cahiers des charges sévères et des contrôles systématiques de qualité, que les industriels disent pratiques depuis si longtemps. Quant aux prix, leur maquis est trop inextricable pour qu'on puisse affirmer que les marques de distribution les casseront vraiment même si quelques articles sont bien meilleur marché.

JOSÉE DOYÈRE.

LOGEMENT

DEVANT LA LIMITATION AUTORITAIRE DES LOYERS

Les dirigeants d'H.L.M. menacent de réduire leurs remboursements de prêts

L'assemblée générale extraordinaire des conseils fédéraux d'H.L.M., sorte de mini-congrès, réunie à Paris le 19 octobre, s'est prononcée, comme on pouvait le prévoir, contre la généralisation le 1er janvier prochain de la réforme du financement du logement. D'autre part, la limitation des hausses de loyers à 3 % au 1er février dans les H.L.M. provoque une vive réaction des responsables de ces organismes, qui menacent de suspendre les remboursements des prêts qui leur ont été consentis à concurrence du préjudice subi de cette limitation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMINDUS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Comindus réunie, le 14 octobre, sous la présidence de M. Guy Taittinger a aprouvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977.

Le résultat du compte d'exploitation générale se monte à 23 049 701 F contre 17 341 497 F, augmentation qui trouve principalement sa source dans le revenu supplémentaire procuré par les actions La Foncière T.I.A.R.D. reçues en apport au mois de décembre 1976.

Le compte profits et pertes fait ressortir un bénéfice net de l'exercice de 23 074 156 F (contre 17 825 113 F).

Y compris le report à nouveau d'un montant de 7 955 091 F, le bénéfice disponible s'élève à 31 029 248 F. L'assemblée a décidé de distribuer à chacune des 738 320 actions qui composent le capital un dividende de 24,50 F par action correspondant à un revenu global de 36,75 F compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor de 12,25 F. (Au titre de l'exercice précédent le dividende par action avait été de 23 F, soit un revenu global de 34,50F.)

Le dividende sera mis en paiement à compter du 24 octobre 1977.

Les mandats de MM. Guy-François Laroche, Guillaume Legrand, Roger Paluel-Marmont, Guy Taittinger, Nathan H. Wentworth, administrateurs, et Dominique Leca, censeur, venant à expiration, l'assemblée a décidé leur renouvellement pour une durée de six ans. Elle a également renouvelé pour la même période les mandats des commissaires aux comptes des cabinets Primault-Fiduciaire et Mulquin-Soccefi.

Dans son allocution, le président a évoqué l'offre faite le 7 octobre par Comindus aux actionnaires de La Foncière T.I.A.R.D. d'échanger leurs actions contre des actions Comindus à créer dans la proportion de 2 actions Comindus, ex-coupon de l'exercice 1976-1977, pour 7 actions La Foncière T.I.A.R.D. jouissance courante. Il a rappelé que cette offre, valable jusqu'au 7 novembre 1977, était la suite logique des opérations de restructuration du groupe entreprises en 1973 avec la transformation en holding de la société et poursuivies en décembre 1976 par l'apport de la majorité du capital de La Foncière T.I.A.R.D.

L'approbation de l'apport des actions Foncière présentées à l'O.P.E. sera soumise aux actionnaires de Comindus lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée une fois connus les résultats de cette offre.

De son côté, La Foncière T.I.A.R.D. proposera à ses actionnaires vers la fin de l'année de se transformer en société de portefeuille à l'instar de ce qu'avait fait La Préservatrice A.I.R.D. en décembre 1973, c'est-à-dire en apportant son activité d'assurances à une société nouvelle qui reprendrait le nom de Foncière T.I.A.R.D., tandis qu'elle-même changerait sa dénomination sociale en SPEG (Société de participation et de gestion). L'idée centrale de la restructuration est de faire de la SPEG un holding spécialisé dans l'assurance française à qui sera transféré le contrôle de La Préservatrice A.I.R.D., celui de Comindus sur la SPEG étant lui-même renforcé par l'opération d'échange

Le regroupement au sein de la future SPEG des filiales d'assurances françaises, dont l'exercice coïncide avec l'année civile, va entraîner un double décalage dans la mise en distribution des dividendes. Pour permettre à Comindus d'encaisser en temps utile le dividende de la SPEG, il sera proposé, lors de l'assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée pour ratifier l'augmentation de capital consécutive à l'O.P.E., de reporter la clôture de l'exercice social au 30 septembre. Afin de pallier l'inconvénient qui résultera inévitablement pour les actionnaires du report de la mise en paiement du dividende, le conseil envisage de procéder au paiement d'un acompte sur dividende.

Les actionnaires de La Foncière T.I.A.R.D., dont l'objet et les actifs vont se trouver profondément modifiés, se voient offrir la possibilité d'échanger leurs titres contre des actions de Comindus dont les actifs sont plus diversifiés. L'augmentation de capital qui résultera de l'O.P.E. aura notamment pour effet d'élargir le marché boursier de l'action Comindus.

Le président a également informé l'assemblée des cessions de titres réalisées par Comindus et qui ont pour objet de donner au groupe d'assurances La Préservatrice A.I.R.D. une structure identique à celle déjà adoptée par La Foncière T.I.A.R.D. C'est ainsi qu'ont été vendues à La Préservatrice A.I.R.D. les participations détenues dans La Préservatrice-Vie, Rhône-Méditerranée et la Compagnie nantaise d'assurances maritimes et de transports, et à La Préservatrice-Vie la participation détenue dans le Lloyd de France-Vie. Enfin, la banque Worms a procédé à l'acquisition de 40 % du capital de La Préservatrice A.I.R.D. détenus par Comindus, à charge pour elle d'en faire apport à la fin de l'année à la SPEG qui, de ce fait, détiendra le contrôle total de cette société. Cette vente est donc soumise à la condition résolutoire de la transformation définitive de La Foncière T.I.A.R.D. en société de portefeuille et à l'approbation de cet apport par ses actionnaires.

L'ensemble de ces opérations a[...] pour effet de doter Comindus [...] disponibilités accrues et de lui p[...] mettre d'accentuer la diversificat[...] de ses investissements à l'étranger.

* * *

Dans la séance tenue le m[...] jour, le conseil d'administratio[...] reconduit M. Guy Taittinger d[...] ses fonctions de président-direct[...] général et M. Guillaume Legr[...] dans ses fonctions de direct[...] général.





GROUPE POLIET
GROUPE ROUSSELOT

Les sociétés Poliet et Rousselot S.A. étudient les modalités d'un accord par lequel leurs filiales respectives : Weber et Broutin et Arbrisseau-Sader se spécialiseront :

— La première dans les mortiers industriels et colles à carrelages ;

— La seconde dans les colles industrielles et pour le bâtiment.

Cette spécialisation rationalisera les efforts de recherches et permettra un développement plus rapide des sociétés Weber et Broutin et Arbrisseau-Sader dans leurs domaines d'activités respectifs.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

M. Michel Baillon vient de prendre les fonctions de directeur financier et administratif du groupe Jacques Borel International, présidé depuis juillet par M. Bernard Treizenem.

M. Baillon, quarante-cinq ans, E.S.C. Lille et M.B.A. Wharton, était depuis sept ans directeur général de la Société Bunge en France ; il a précédemment été directeur financier de la Société des produits du maïs et travaillé dans le groupe Unilever en France.

NOUVEL EMPRUNT GROUPÉ DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les Sociétés de Développement Régional (S.D.R.) suivantes émettent conjointement, mais sans solidarité entre elles, un emprunt groupé de 250 000 000 de francs, se répartissant comme suit :

— S.D.R. SUD-EST	34 000 000 F
— S.D.R. NORD - PAS-DE-CALAIS	28 000 000 F
— S.D.R. SODECCO	28 000 000 F
— S.D.R. ANTILLES-GUYANE SODERAG	27 000 000 F
— S.D.R. NORMANDIE	25 000 000 F
— S.D.R. BRETAGNE	25 000 000 F
— S.D.R. SODERO	23 000 000 F
— S.D.R. TOPINSO	14 000 000 F
— S.D.R. SODERE	13 000 000 F
— S.D.R. EXPANSO	11 000 000 F
— S.D.R. MEDITERRANEENNE	11 000 000 F
— S.D.R. SODLER	6 000 000 F
— S.D.R. PICARDIE	5 000 000 F

L'emprunt, garanti par l'Etat pendant sa durée, est représenté par 250 000 obligations de 1 000 F nominal, dont le prix d'émission est fixé au pair, jouissance 2 octobre 1977, intérêt annuel 11 %, amortissement en quatorze tranches annuelles progressives dont la première aura lieu le 2 octobre 1979, moitié par tirage au sort, moitié par rachats en Bourse.

Les obligations émises feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (notice publiée au B.A.L.O. du 17 octobre 1977, note d'information visa n° 77-133, [...] 4 octobre 1977 de la C.O.B.).

Ce nouvel emprunt permettra aux S.D.R. désignées de financer les besoins à long terme d'entreprises de leur ressort, soit par l'octroi de prêts directs, soit par l'intermédiaire d'opérations de crédit-bail immobilier.

Les activités des S.D.R. se sont considérablement développées au cours des dernières années, manifestant ainsi le succès de leurs interventions auprès des industriels de leur région (participations, long terme, crédit-bail, moyen terme).



INDOSUEZ A MANILLE

La Banque de l'Indochine et de Suez, Indosuez, est heureuse de vous informer de l'ouverture, depuis le 1er août, de sa

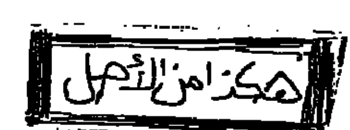
SUCCURSALE (offshore) A MANILLE, PHILIPPINES

complétant ainsi son implantation en Extrême-Orient :

— Corée du Sud (Séoul) ;
— Hongkong ;
— Indonésie (représentation à Djakarta) ;
— Japon (Osaka, Tokyo) ;
— Malaisie (Kuala-Lumpur) ;
— Philippines (représentation à Manille) ;
— Thaïlande (Bangkok) ;
— Singapore.

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ
Corinthian Plaza, Paseo de Roxas
Makati, Rizal, Philippines
Télex 3578 et 3644 PN





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 OCTOBRE

Marché actif et encore bien orienté

Une forte activité a continué de régner à la Bourse de Paris jeudi, jour de liquidation générale, et les ventes bénéficiaires survenues après la récente hausse des cours ont été très bien absorbées dans l'ensemble. Mieux ! La tendance est restée bien orientée et des progrès souvent appréciables ont encore été enregistrés, la fermeté très remarquée des pétroles (Aquitaine, C.F.P., Esso) n'ayant pas peu contribué à soutenir le marché.

Près de cinquante valeurs ont ainsi monté de façon appréciable (1 % et plus), tandis qu'une vingtaine au plus reperdaient du terrain et que le plus grand nombre se cantonnaient au voisinage immédiat de leurs niveaux précédents. En dehors des pétroles, l'alimentation, le bâtiment et la construction électrique ont retenu l'attention.

Bref, une bonne séance de consolidation, dont les gains (+ 0,47 %) auront pour effet de relever encore un peu les cours de compensation (+ 6,7 % d'un mois à l'autre).

Optimiste, la Bourse le demeure apparemment. Mais de là à en déduire qu'une nouvelle poussée de fièvre, comme celle observée en septembre, reste possible, il y a un pas que bien des professionnels hésitent à franchir. L'économie française, et pas seulement elle, est toujours fragile et en l'état actuel des choses son avenir n'apparaît pas clairement. Dans ces conditions, beaucoup autour de la corbeille entrevoient moins une hausse générale que des gains sélectifs, touchant à tour de rôle les valeurs que l'on estime sous-évaluées.

La reprise du dollar a en partie compensé la baisse du prix de l'or à Londres et à Paris. Le lingot n'a perdu que 190 F, à 25 270 F (après 25 260 F et 25 445 F). Le napoléon pour sa part, est revenu de 248,60 F à 247,40 F (après 247,10 F).

Repli à peu près général des valeurs étrangères, notamment des mines d'or.

LONDRES

Le marché se redresse après l'annonce d'un mini-budget de relance. Hausse des industrielles et des *pétroles. La chute des mines d'or se* poursuit en raison des événements d'Afrique du Sud.

OR (ouverture) (dollars) : 160 95 contre 160 10

VALEURS	CLOTURE 20/10	COURS 21/10
Beecham	647 ...	655 ...
British Petroleum	900 ...	908 ...
Courtaulds	123 ...	125 ...
De Beers	295 ...	290 ...
Imperial Chemical	415 ...	417 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	203 ...	201 ...
Shell	590 ...	586 ...
Vickers	202 ...	201 ...
War Loan 3 1/2 %	36 5/8	36 3/4
*West Driefontein	27 7/8	27 ...
*Western Holdings	20 3/4	19 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	19 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	97,3	97,9
Valeurs étrangères	103,5	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	63,4	63,7

NOUVELLES DES SOCIETES

MATRA. — Le bénéfice net des six premiers mois a atteint 35,5 millions de francs (dont 6 millions de plus-value d'apport). Le résultat net du second semestre devrait être supérieur à 36 millions de francs, si bien que l'hypothèse d'un bénéfice net par action situé entre 220 et 240 F pour l'exercice 1977 serait confirmée.

LAFARGE. — Le résultat net consolidé du groupe au 30 juin 1977 s'est élevé, avant éléments extraordinaires, à 71,7 millions de francs contre 90,1 millions un an auparavant (77,4 millions contre 76,3 millions après éléments extraordinaires).

HUARD - U.C.F. S.A. — Arrêtés au 30 juin 1977, les comptes font apparaître une perte de 3,30 millions de francs contre un bénéfice net de 1,55 million un an plus tôt.

GENVRAIN - LA PARISIENNE. — Bénéfice net provisoire du premier semestre : 15,74 millions de francs contre 13,96 millions au 30 juin 1976.

INCO LTD. — Le troisième trimestre de l'exercice 1977 s'est soldé par un bénéfice net de 21,6 millions de dollars contre 58,9 millions, soit 25 cents par titre contre 79 cents un an plus tôt. Le dividende trimestriel a été réduit à 20 cents contre 35 cents précédemment et aucun « extra » ne sera distribué en fin d'année.

NEW-YORK

Légère reprise

Une légère reprise d'ordre technique a été observée jeudi à Wall Street, l'indice Dow Jones parvenant à progresser de 2,60 points (814,80) après en avoir cédé plus de 8 la veille.

Encore la séance a-t-elle débuté par un nouveau repli de près de 3 points, la tendance s'améliorant peu à peu au fil des cotations.

L'activité s'est légèrement amenuisée, le volume des transactions s'établissant à 20,52 millions de titres contre 22,03 millions.

Sur 1 854 valeurs traitées, 728 se sont encore repliées, tandis que 679 seulement parvenaient à progresser (447 inchangées).

Ces *chiffres* montrent bien le caractère technique et éminemment sélectif du mouvement de reprise. Dans l'attente de la publication des statistiques monétaires hebdomadaires — après la clôture il a été annoncé une stagnation de la masse monétaire, alors qu'on espérait une forte diminution, — la grande majorité des opérateurs sont restés très prudents. Le climat général autour du Big Board ne semble pas avoir profondément changé.

Indices Dow Jones : transports, 205,15 (— 0,05) ; services publics, 111,05 (— 0,36).

VALEURS	COURS 19/10	COURS 20/10
Alcoa	42 3/4	43 1/8
A.T.T.	58 ...	59 3/8
Boeing	25 3/8	26 ...
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29 ...
Du Pont de Nemours	107 7/8	109 5/8
Eastman Kodak	55 5/8	54 1/2
Exxon	45 3/8	46 3/4
Ford	44 5/8	44 7/8
General Electric	50 1/2	50 1/4
General Foods	30 3/8	30 1/2
General Motors	69 1/4	70 1/8
Goodyear	17 7/8	17 7/8
I.B.M.	256 ...	258 1/8
I.T.T.	30 1/2	30 3/8
Kennecott	22 3/4	23 3/8
Mobil Oil	60 1/4	60 ...
Pfizer	26 ...	26 1/8
Schlumberger	65 3/4	65 1/2
Texaco	27 5/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	17 7/8	17 7/8
Union Carbide	41 5/8	42 1/8
U.S. Steel	29 7/8	30 ...
Westinghouse	17 5/8	17 3/8
Xerox	49 1/2	49 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/10	21/10
1 dollar (en yens)	254 15	254 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 20 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 50	0 184
5 %	52 70	3 589
5 % 1920-1960	...	3 589

(*Cours précédent)

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
137	Sicli-Coby	148	137	137 50	137
255	Tél. Ericsson	254	254	252	249
335	Gen. Motors	336 10	333 50	333 50	332
280	Dome Mines	289	279	280	274
11	Tanganyika	11 40	11 20	11 25	11 20
530	Du Pont Nem	526	529	529	522
250	Unilever	253	251	260	248 50
270	East Kodak	272 90	269	270	271 20
19	Union Corp.	19 25	19 05	19 10	19
28	East Rand	29 60	27 80	27 80	27 80
109	U. Min. 1/10	109 10	108 30	108	109 90
119	Ericsson	119	118 50	118 50	117 50
137	West Driel.	147 50	137 20	135	135 70
225	Exxon Corp.	226	225	225 10	224 70
50	West Deep	52 60	49 80	49 50	48 80
215	Ford Motor	214	214 50	214 50	215
108	West Hold.	110 50	107 50	106	109 50
86	Free State	89	86	83 50	86
245	Xerox Corp.	252	242	239 50	242
245	Gen. Electric	248 80	245 50	246	245 50
0 88	Zambia Cop.	0 89	0 88	0 89	0 88

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 842	4 878	4 850
Allemagne (100 DM)	213 900	213 600	213 ...
Belgique (100 F.)	13 720	13 749	13 876
Pays-Bas (100 fl.)	199 420	199 420	198 ...
Danemark (100 krd)	79 430	79 530	79 500
Suède (100 krs)	101 350	101 490	101 ...
Norvège (100 k.)	88 370	88 530	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 597	8 619	8 550
Italie (1 000 lires)	5 503	5 532	5 500
Suisse (100 fr.)	215 080	215 370	213 ...
Autriche (100 sch.)	30 015	29 875	29 650
Espagne (100 pes.)	5 774	5 810	5 650
Portugal (100 esc.)	11 980	12 085	11 600
Canada ($ can. 1)	4 378	4 404	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 10
Or fin (kilo en barre)	25450	25275 .
Or fin (kilo en lingot)	25460	25270 ..
Pièce française (20 fr.)	248 60	247 40
Pièce française (10 fr.)	220 .	217 50
Pièce suisse (20 fr.)	223 20	223 50
Union latine (20 fr.)	223	228 20
Souverain	235 10	235 ..
Pièce de 20 dollars	1150	1140 80
Pièce de 10 dollars	581 .	581 .
Pièce de 5 dollars	355 ..	360 .
Pièce de 50 pesos	1048 ..	1035
Pièce de 10 florins	220 ..	219 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un hélicoptère militaire américain* CH-53, participant à des manœuvres, s'est écrasé dans l'île de Mindoro, aux Philippines, avec trente-neuf hommes à bord, a annoncé vendredi 21 octobre un porte-parole de la marine américaine. L'accident a fait plus de dix morts. — *(A.F.P.)*

DANS LEURS ENTRETIENS DE BONN

MM. Barre et Schmidt ont souligné la cordialité des relations franco-allemandes

De notre correspondant

Bonn. — La visite de M. Barre à Bonn, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, qui devait être essentiellement une réunion de travail, a donné lieu à une démonstration particulièrement chaleureuse d'amitié franco-allemande. Les toasts portés à la coopération entre les deux pays au banquet de jeudi n'avaient, depuis longtemps, été empreints d'autant de lyrisme.

M. Barre a évoqué les controverses de presse qui ont pu, selon lui, susciter des « *inquiétudes* » de chaque côté du Rhin. Il importerait cependant de ne pas confondre ces réactions superficielles avec le « *comportement profond* » des deux peuples. « *Surmontant les épreuves de notre histoire*, a indiqué le premier ministre, *nous avons décidé de coopérer avec l'Allemagne fédérale pour construire une Europe communautaire et pour travailler en faveur de la paix dans le monde (...). Ce que nous avons fait depuis 1950, nous le voyons, et plus encore nous le ressentons aujourd'hui. Nous avons pris l'habitude de vivre ensemble, de travailler ensemble et de penser ensemble à l'avenir.* »

C'est sans doute la détérioration des rapports entre les opinions publiques en France et en Allemagne fédérale qui ont incité les chefs de gouvernement à prendre ce ton peu habituel.

Auparavant, M. Barre avait, lors d'une conférence de presse, félicité le chancelier de la fermeté dont il a fait preuve au cours des dernières semaines. Il a exprimé sa conviction qu'une « *reconnaissance du fait accompli ou une capitulation devant le terrorisme international aurait eu des conséquences incalculables pour tous les pays démocratiques* ». Le premier ministre a souhaité que les Européens renforcent leur coopération dans la lutte antiterroriste.

Lors du banquet, le chancelier fédéral, visiblement fatigué, s'est efforcé de recourir à l'humour. La « liberté organisée des échanges » ayant fourni quelques heures plus tôt un thème de conversation et peut-être de controverse, le chancelier a suggéré de substituer au formalisme des discours une « *liberté des échanges verbaux* ». Le chef du gouvernement de Bonn a remercié longuement M. Giscard d'Estaing, qui, la semaine dernière, après le détournement de l'avion de la Lufthansa, lui aurait, « *à titre personnel et privé* » donné des conseils très précieux.

Pour une relance économique

Le chancelier a évoqué les progrès de la coopération franco-allemande amorcée par de Gaulle et Adenauer. Il n'a guère dissimulé cependant les inquiétudes qu'il éprouve à cet égard lorsqu'il lit des articles « *dégoûtants* » dans certains journaux français. Ayant reconnu aussi que les réactions de la presse allemande auraient parfois été excessives, M. Schmidt s'est déclaré convaincu que « *la grande majorité du peuple français et du peuple allemand est pour l'amitié* ».

Outre ces manifestations publiques de cordialité, et l'attention qu'ils ont portée aux problèmes du terrorisme, MM. Barre et Schmidt se sont félicités, semble-t-il, des progrès de la détente. Ils ont échangé quelques idées sur le Proche-Orient.

En ce qui concerne les questions monétaires, MM. Barre et Schmidt paraissent s'être bornés à constater que l'évolution du cours du dollar leur paraît dangereuse, et les efforts de Washington pour le redresser sont peu convaincants. Les mesures de relance économique en France, comme en Allemagne, ont été longuement étudiées. Le programme de la R.F.A., actuellement discuté au Bundestag, suffira-t-il à réamorcer la pompe ? Sur ce point, M. Barre a fait preuve de prudence, estimant que l'effort ouest-allemand est « important », mais que ses résultats dépendront beaucoup de la rapidité d'application du programme.

De part et d'autre on s'interroge aussi sur l'efficacité de certains remèdes, peut-être trop classiques. Selon le chancelier, les facteurs psychologiques joueraient un rôle considérable. Les réductions d'impôt en Allemagne ne stimuleraient la consommation en aucune manière si leurs effets étaient absorbés par l'épargne. En dépit de ces incertitudes, M. Raymond Barre reconnaît que jusqu'au début de septembre il avait prévu en France un taux de croissance de 4 % en 1978 alors que l'annonce du plan allemand a permis de porter ce taux à 4,5 %.

L'examen des problèmes de la sidérurgie, des constructions navales et de la coopération aéronautique, a introduit un débat sur la « *liberté organisée des échanges* ». Celui-ci était attendu depuis l'été lorsque M. Friederichs, alors ministre de l'économie, exprima ses inquiétudes sur ce sujet délicat. Les dirigeants de l'Allemagne fédérale ne sont pas les seuls à poser des questions : nombre de simples citoyens sont méfiants à l'égard de formules qui, pensent-ils, risqueraient d'entraîner un contrôle des échanges.

M. Barre a expliqué que la France n'envisage nullement un retour au protectionnisme. Elle souhaiterait au contraire une croissance des échanges à condition que chacun respecte certaines « *règles du jeu* » indispensables pour éviter des situations cahotiques. Il reste à voir jusqu'à quel point le chancelier, et le nouveau ministre de l'économie, M. Lambsdorff qui, en compagnie du ministre des finances, M. Apel, s'entretiennent ce vendredi avec le premier ministre, seront sensibles à ce plaidoyer.

JEAN WETZ.

RECUL DU DOLLAR

Le redressement du dollar qui avait suivi jeudi les déclarations de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, semble avoir fait long feu. La devise américaine, qui avait commencé de fléchir de nouveau jeudi après-midi, a vu son recul se poursuivre vendredi 21 octobre dans la matinée sur toutes les places financières.

Le dollar s'échangeait à Paris à 4,8550 F environ (contre 4,87 F la veille au plus haut) ; il valait 2,27 deutschemarks à Francfort (contre 2,2850 DM) et 2,2550 francs suisses à Zurich (contre 2,2650 F.S.).

Au dire des cambistes, les transactions étaient peu importante, les opérateurs hésitant manifestement à s'engager.

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE M. SCHLEYER

Huit caches et treize véhicules auraient été découverts

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Comment les membres du commando Siegfried Haussner ont-ils pu franchir la frontière allemande et gagner le territoire français avec leur otage, Hanns-Martin Schleyer ? Telle est une des questions que se posent les policiers dirigés par MM. Honoré Gevaudan, directeur central adjoint de la P.J., et Jean Richard, directeur du S.R.P.J. de Strasbourg. Pour ce qui concerne la frontière franco-allemande, les enquêteurs semblent exclure que le commando ait pu passer dans le Haut-Rhin. De fait, trois passages relient seulement l'Allemagne à ce département, les ponts de Chalampé et de Neuf-Brisach ainsi que le bac de Huningue fermé à 20 heures. Il faut cependant noter que la brigade fluviale du Rhin ne possède, semble-t-il, qu'une seule vedette pour patrouiller sur le Rhin, sur une distance d'environ 100 kilomètres.

L'intérêt des enquêteurs, dont on dit qu'ils ont déjà découverts huit caches et treize véhicules utilisés par les terroristes, se tournerait donc plus volontiers vers la frontière franco-allemande au niveau du Bas-Rhin et de la Moselle. Environ treize points de passage relient le Bas-Rhin à la République fédérale d'Allemagne. Parmi ceux-ci, plusieurs ne font l'objet qu'épisodiquement d'un contrôle. De plus, l'attention des douaniers et des policiers ne paraît avoir été attirée sur l'enlèvement de M. Schleyer, qui remonte au 5 septembre dernier, que vers la fin du mois de septembre. Ainsi, le commando Siegfrid Haussner aurait-il pu emprunter des chemins forestiers (forêt de Steinbach) que la police allemande s'emploie aujourd'hui à neutraliser.

Enfin, les auteurs de l'assassinat de M. Schleyer ont pu franchir, dans un premier temps, la frontière entre l'Allemagne et la Suisse, puis la frontière franco-suisse dans la région de Bâle-Rhinau. Les terroristes auraient alors gagné la France par la « *frontière verte* », celle du Sundgau. Cette hypothèse retient également l'attention des policiers, en dépit du danger évident à traverser deux frontières. De fait, de nombreux passages « libres », même si des équipes de douaniers volantes sont actives, existent entre la Suisse et la France. – L. G.

UN ATTENTAT FAIT UN MORT A PARIS

Le coursier d'une société est tué par l'explosion d'une bombe avenue Victor-Hugo

Un jeune homme a été tué, ce vendredi 21 octobre, peu avant 10 heures du matin, par l'explosion d'un engin qui avait été déposé devant la porte du siège social d'une entreprise de location de bureaux, la société Ibos, 15, avenue Victor-Hugo, à Paris-16ᵉ.

La charge explosive était contenue dans une valise de couleur blanche que le jeune homme, coursier à la société Ibos, avait découverte sur le palier du troisième étage de l'immeuble. Quelqu'un lui ayant demandé de descendre cette mallette qui n'appartenait à personne, il l'a prise. C'est au moment où il se trouvait en bas des escaliers, dans le hall de l'immeuble, que l'explosion s'est produite.

L'attentat n'a pas encore été revendiqué. Les enquêteurs s'interrogent sur le point de savoir s'il est en relation avec la vague d'actions terroristes que connaît la France depuis la mort d'Andreas Baader. Le directeur de la société Ibos, qui reconnaît, d'autre part, que deux alertes à la bombe ont déjà eu lieu dans les locaux de sa société, il y a quelques mois, déclare pour sa part que son entreprise est « *tout à fait française* ». « *Nous n'avons aucun rapport avec l'Allemagne, et nous comptons des clients de toutes nationalités* », a-t-il tenu à préciser.

Nouvelle « fronde » à Polytechnique

DES ÉLÈVES MIS AUX ARRÊTS POUR AVOIR REFUSÉ DE PORTER L'UNIFORME

Les élèves de l'École polytechnique — qui dépend du ministère de la défense — ont à plusieurs reprises, depuis quelques années, contesté la discipline ou revendiqué une modification du contenu comme ils l'avaient fait l'an dernier. Cette année, le litige porte sur le port de l'uniforme. Deux élèves sont aux arrêts pour quinze jours et vingt autres vont l'être pour une semaine.

Depuis le début des cours, en septembre, la discipline de la plus prestigieuse des grandes écoles s'est en effet resserrée. Désormais, les élèves sont contraints de porter la tenue kaki de 8 heures à 18 heures.

Cette décision est liée à une directive toujours en vigueur du chef d'état-major des armées ordonnant le port de l'uniforme, durant leurs heures de service, à tous les militaires en garnison à Paris.

La réaction des élèves ne s'est pas fait attendre : mardi 18 octobre, plusieurs centaines d'entre eux ont participé à une « journée sans uniforme » en signe de protestation. Deux élèves — en civil — ont eu la malchance de croiser le général Augier, directeur de l'École : ils ont été mis aux arrêts. Par solidarité, trois cents de leurs camarades ont signé une pétition, dans laquelle ils demandent à être punis pour avoir, eux aussi, vécu une journée sans uniforme.

La direction de l'École a préféré la méthode dite de l'exemple : vingt élèves ont été tirés au sort sur la liste et punis de huit jours d'arrêts. « En fait, le hasard y est pour peu de chose, affirme un élève, ils ont pris ceux qu'ils avaient déjà dans le collimateur, les militants, les syndicalistes, les étudiants de gauche. »

De son côté, le général Augier ne confirme ni ne dément. « Je n'ai aucun commentaire à faire, nous a-t-il dit, la vie de l'École ne regarde que l'École ». — Ph. Bg.





A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1977 a été tiré à 558 837 exemplaires.

